Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE – N° 14583 – 6 F

MARDI 17 DÉCEMBRE 1991

BOURSE ★★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les islamistes algériens aux urnes

DOUZE jours seulement avant l'ouverture des bureaux de vote pour les premières élections législatives pluralistes depuis l'indépendance de l'Algérie, le Front islamique du salut a levé, samedi 14 décembre, le doute qui planait encore sur ce scrutin déterminant pour l'avenir et l'orientation du pays.

Le FIS ira aux urnes, au grand soulagement de ses principaux adversaires, car ce parti, qui est l'une des deux premières forces politiques en Algérie – sinon la première, – donne à la consultation une signification qu'elle ne pouvait avoir sans sa participation. Pis, l'absence de ce mouvement dans la compétition électorale risquait de plonger le pays dans de nouveaux et très graves troubles. On se souvient que les émeutes déclenchées en juin dernier par les islamistes avaient provoqué l'instauration de l'état de siège et le report du scrutin.

BIEN qu'ayant déjà présenté des candidats dans toutes les circonscriptions, le FIS avait retardé le plus longtemps possible sa décision pour embarrasser le pouvoir et ses autres rivaux, mais surtout pour tenter de surmonter ses dissensions. Les « durs » de ce parti, qui méprise le jeu démocratique et prône, sans attendre, la fondation d'un « Etat islamique », restaient partisans du boycottage.

Finalement, la direction provisoire du FIS, dominée par des « modérés », a préféré choisir la participation par crainte, semble-t-il, d'être débordée, dans une situation de conflit, par les éléments les plus extrémistes. Ceux, par exemple, qui ont lancé récemment une opération de commando contre un poste-frontière près de Guemmar, et qui ont en conséquence permis aux forces de l'ordre de manifester davantage leur hostilité à l'égard du FIS. Renonçant à exiger la libération des principaux dirigeants du Front – parmi lesquels MM. Abassi Madani et Ali Benhadj – emprisonnés depuis juin, en échange de la participation électorale, les « modérés » paraissent avoir compris qu'ils encouraient l'interdiction pure et simple du parti, voire son éclatement. Certains ont mesuré que la répression des derniers mois a considérablement limité leur action politique et pourrait, à terme, réduire leur influence dans la population.

ON ne peut oublier cependant que le FIS a remporté un énorme succès aux élections locales de juin 1990 et qu'il conserve, malgré une nette perte de crédit depuis, un grand courant de sympathie et une capacité certaine de mobilisation dans les couches sociales les plus durement affectées par la crise économique. Il représente en effet pour beaucoup la seule opposition capable de faire pièce au gouvernement et au FLN, l'ancien parti unique, tenus pour responsables des malheurs de l'Algérie.

Le FIS vient de dissiper l'incertitude qui pesait sur l'organisation même des élections, mais demeure celle qui a trait au résultat de la consultation du 26 décembre et à ses conséquences. Personne ne se hasarde à prédire qui du FIS ou du FLN arrivera en tête, et avec quelle avance, les Algériens n'ayant pas encore l'expérience d'un scrutin majoritaire à deux tours et de ses aléas. Le FLN se montre optimiste et pense au moins pouvoir former un gouvernement de coalition. Mais quelle sera l'attitude du FIS devant cette hypothèse? On peut seulement penser que, après la décision que vient de prendre le FIS, l'abstentionnisme sera peut-être moins fort que ne le craignait auparavant le gouvernement.

Lire page 6 l'article de GEORGES MARION

M. Baker reçu par M. Eltsine et le maréchal Chapochnikov

L'armée soviétique affiche son soutien au président de la Russie

Le secrétaire d'Etat américain, M. Baker, a été reçu, lundi 16 décembre, au Kremlin, par M. Eltsine, accompagné du ministre soviétique de la défense, le maréchal Evgueni Chapochnikov, ce qui confirme que le président de la Russie bénéficie du soutien de l'armée. La veille, M. Baker avait rencontré le ministre russe des affaires étrangères, M. Andrei Kozyrev, qui lui a demandé une reconnaissance diplomatique de la Russie. M. Baker devait également s'entretenir avec le président Gorbatchev, qui s'est déclaré « assez fort pour continuer ».

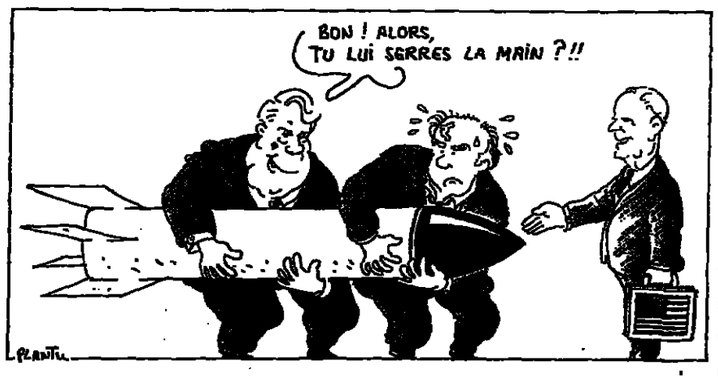

Lire page 3 l'article de JAN KRAUZE

Confirmant ses projets de réformes constitutionnelles en 1992

M. Mitterrand n'exclut pas un référendum sur les accords de Maastricht

M. François Mitterrand a commenté dimanche soir sur TF 1 les accords conclus à Maastricht les 9 et 10 décembre, qu'il a salués comme « l'un des événements les plus importants du dernier demi-siècle ». Il a précisé que leur ratification devra être accompagnée d'une réforme de la Constitution et que ces deux projets seront soumis soit au Parlement seul, soit au peuple par référendum, en avril. Quant à l'autre révision constitutionnelle, destinée à démocratiser les institutions, elle sera proposée ultérieurement aux Français.

L'Europe tranquille

par Jean-Marie Colombani

Bien qu'il se soit défendu, au long de sa nouvelle prestation télévisée, de tout mélange des genres, pour se laver par avance du soupçon de vouloir polluer le débat européen par des considérations partisanes, M. Mitterrand entend bien exploiter au plus vite les résultats du sommet de Maastricht. Première performance perceptible qu'il ait à son actif depuis plusieurs mois, Maastricht doit lui donner l'occasion d'un rebond salvateur : tout sera donc mis en œuvre pour que, adossé à ce succès, aidé par une opposition qui y a réagi par une parfaite cacophonie (M. Chirac n'ayant pas su prendre la mesure de l'événement), le président parvienne à sa fin, qui est d'aller au bout de son mandat. Il entend, a-t-il dit, n'être jugé *« qu'à la fin »*. Mme Cresson pourrait bien être la première à faire les frais de ce sursaut annoncé, elle qui souffre, au dire du président, d'une *« apparence déficitaire »* et qui s'est vu rappeler que *« tous les gouvernements ont une fin »*.

M. Mitterrand sera d'autant plus à l'aise pour organiser ce rebond – vraisemblablement autour de M. Delors, qui s'y prépare activement – que les dirigeants socialistes ont, à l'occasion de leur congrès extraordinaire, abdiqué : ils se sont montrés incapables de prendre ensemble une initiative, et d'accélérer le cours des événements hors de M. Mitterrand.

Lire la suite page 10

ESPACE EUROPÉEN

- Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou
  Propos recueillis par CLAIRE TRÉAN
- Retrouvailles autour de la Baltique
  par ALAIN DEBOVE
- Une Wallonie aux couleurs de l'Hexagone
  par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE
- Tribune européenne : « L'Etat-nation, un article d'importation »
  par CSABA G. KISS
- Grèce : le tiroir-caisse et la sécurité
  par DIDIER KUNZ

pages 15 à 17

Le fichier des juifs
Les conclusions du rapport officiel et un entretien avec M. Mexandeau, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.
page 18

Un document du synode
Les évêques européens publient une charte pour la « nouvelle évangélisation ».
page 18

Catastrophe en mer Rouge
Le naufrage d'un ferry-boat égyptien aurait fait près de cinq cents victimes.
page 40

L'Europe contre la nation?
Alain Touraine et Max Gallo confrontent leurs points de vue.
page 2

CHAMPS ÉCONOMIQUES

- La machine ambiguë de Maastricht. ■ La redécouverte de l'Etat. ■ Le rêve contrarié du rio Grande. ■ La grande braderie de l'Amour. ■ La chronique de Paul Fabra : « Le coup médiatique du modèle Delors ».

pages 29 à 32

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 40

Albanie : le temps des pillages

Le délabrement de l'économie explique que la transition vers la démocratie soit encore plus difficile ici qu'ailleurs

TIRANA
de notre envoyé spécial

« Nous avons trouvé cinq cadavres sur le rebord de la fenêtre. C'est par là que la foule a essayé de fuir, mais c'était trop tard, le feu était trop fort. » Une semaine après l'incendie qui a causé la mort de trente-huit personnes, lundi 9 décembre, Zef, vingt-quatre ans, essaie d'expliquer le drame qui a endeuillé Fushe-Arrëz – « la vallée des petites noix » – une ville de quatre mille habitants, à 150 kilomètres au nord de Tirana. Le bout du monde! *« Nous avions entendu le premier ministre dire à la télévision que l'Albanie n'avait plus qu'une semaine de réserves de farine et que nous allions manquer de pain. Alors, dès le matin, les gens se sont rassemblés et sont allés dévaster les magasins. »* Plus tard, vers 19 heures, alors que la nuit était déjà tombée, plus de quatre cents personnes – un habitant sur dix! – se sont dirigées vers un entrepôt plus important où étaient stockées les marchandises, des vêtements notamment, livrées au titre de l'aide alimentaire. *« On croyait que tout cela, on allait nous le donner, mais en fait, le gouvernement voulait le vendre »*, explique un ouvrier.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 3

Lire aussi

- La hantise de l'Europe « en mille morceaux »
  par CLAIRE TRÉAN
- Les incertitudes accrues
  par ERIK IZRAELEWICZ
- La Constitution sera réformée deux fois
  par THIERRY BRÉHIER
- L'amnistie des délits politico - financiers : mémoire sélective
  par PASCALE ROBERT-DIARD
- Le rythme d'accroissement du chômage : question d'interprétation
  par ALAIN LEBAUBE

pages 8 à 12

- Heureux comme Dieu en France
  la chronique de PIERRE GEORGES

page 39

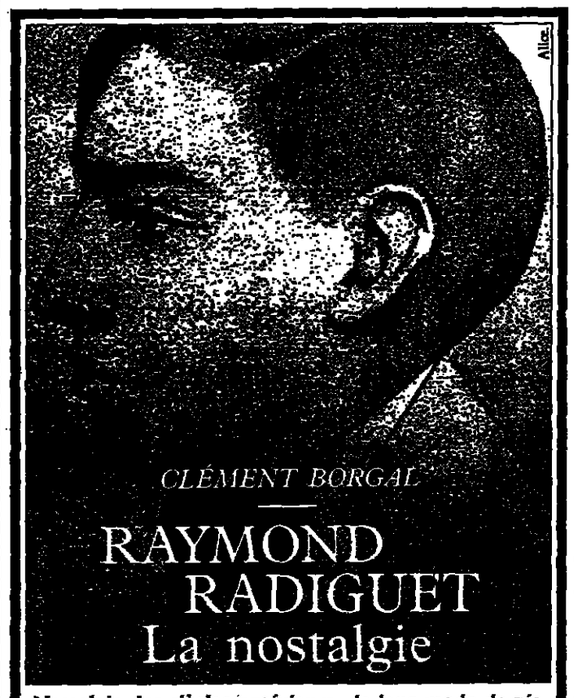

Nostalgie des siècles antérieurs, de leur mode de vie et de leurs arts, nostalgie de l'ordre, de la pureté, du paradis perdu... Mort à vingt ans, mais né adulte, Radiguet est le paradoxe par excellence.

Collection "Ecrivains", dirigée par Béatrice Didier. 224 pages - 140 F

puf

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE

Un stoïcien de l'oisiveté

L'écrivain André Pieyre de Mandiargues est mort le 13 décembre à Paris à quatre-vingt-deux ans

par Hector Bianciotti

Avec André Pieyre de Mandiargues disparaît l'une des figures singulières de la littérature française du siècle : par un alliage de révolte innée, qui ne s'apaiserait jamais, et d'observance fervente des normes de la langue, il était pour ainsi dire seul de son espèce. Seul : il était totalement soi et lui, comme dit la mystique : *« écrivain français latinisant »* selon sa propre définition, écartelé entre *« la tyrannie du vague et la manie de la précision »*.

Issu d'une famille de la grande bourgeoisie protestante, il était né à Paris, avenue de Villiers, le 14 mars 1909, à 3 heures de l'après-midi, sous le signe du Poisson. Il tenait à ces dernières précisions, car il croyait à l'astrologie comme à une science exacte, rêvant de feuilleter un grand catalogue astrologique des hommes et des femmes *« aimables, admirables ou abominables de tous les temps »*. *« Les Poissons se sentent mieux en eau trouble qu'en eau claire »*, assurait-il en connaissance de cause. Il se disait *« l'enfant des vagues et du cri des mouettes »*, en évoquant son enfance passée en Normandie, près de Dieppe, où il fut à jamais fasciné par la mer.

Mais s'il devait éprouver de l'affection pour toutes sortes de bêtes – un peu moins pour les chiens que pour les chats, à cause de la féminité de ces derniers, – il vouait un amour particulièrement attentionné aux reptiles et aux batraciens. Ne se vantait-il pas d'avoir un jour sauvé une vipère à demi noyée par un orage et exposée aux coups des hommes ? Et avait-il jamais fait son deuil du crapaud du jardin d'enfance, que le jardinier avait tué d'un coup de pelle, à son grand chagrin ? De même il avait gardé, de cet apprentissage précoce de l'alphabet du monde, le goût de se promener dans les marchés.

Très mauvais écolier, mettant à profit le bégaiement dont il souffrait pour ne pas être interrogé.

Lire la suite page 22

Le décès de Claude Faraggi l'homme de la tourmente
page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L. ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (other), 2,50 $.

M 0147 - 1217 0 - 6,00 F

DÉBATS

L'Europe et la nation vues par Max Gallo et Alain Touraine

« Le grand danger est que la construction européenne soit le premier échelon d'une internationalisation pure, d'une société réduite à un marché »

L'unification allemande et les changements en cours à l'Est ont profondément bouleversé la donne en Europe. L'accélération de la construction communautaire, symbolisée par le sommet de Maastricht, est-elle la bonne réponse face au réveil des nationalismes ? Est-elle une chance pour la France ? Nous avons demandé à Alain Touraine, sociologue, qui intervient fréquemment dans les colonnes de ce journal, et à Max Gallo, ancien porte-parole du gouvernement Mauroy, ancien député européen, proche aujourd'hui de M. Chevènement, d'en débattre.

Alain Touraine et Max Gallo vus par Voinesco

Max Gallo. – Il y a un consensus pour dire que l'on ne peut plus s'enfermer dans les frontières nationales, que l'Europe est une réalité, qu'il faut des liens entre les nations européennes (j'emploie le mot « nation » volontairement), et *donc le clivage est plutôt* : « Qu'entend-on par Europe ? Europe à douze ? Grande Europe ? Quand ? Comment ? » Et à l'intérieur de cette Europe, quels doivent être les abandons de souveraineté que les nations peuvent consentir. Je crois qu'en établissant un clivage commode entre anti-européens et pro-européens on masque la réalité profonde du débat, qui est précisément la place de la nation.

Alain Touraine. – Accord total. Quelle Europe ? Est-ce une zone de libre-échange ou une unité de décision politique, *au sens le plus large* du terme ? La véritable réflexion est celle-ci : c'est le risque commun à tout le monde qu'il y ait aujourd'hui une dissociation entre des phénomènes d'internationalisation de l'économie, de la culture, et en compensation des replis sur des *folks*, des communautés nationales. Le problème est de faire qu'entre cette économie internationalisée et cette culture localisée il y ait des médiations qui ne peuvent être que politico-nationales.

» Il faut une volonté nationale. Comment nos lieux et nos institutions de régulation de vie sociale vont-ils se répartir entre le niveau des nations actuelles, celui de l'Europe et celui, infranational, qui est plus ou moins grand selon le pays ? Le grand danger est que l'Europe *soit le premier échelon d'une internationalisation pure*, d'une société réduite à un marché. L'Amérique, c'est une nation qui produit une civilisation. Le Japon, c'est une nation qui produit une civilisation. Si l'Europe n'a pas de volonté politique, n'a pas une personnalité politique et culturelle, elle n'est qu'une zone de conquête commerciale. Or nous ne produisons plus de manière de vivre, ni de programmes de télévision, ni un type de vêtement, ou peut-être même d'alimentation. Sommes-nous *simplement un marché ? Je me sens* beaucoup moins loin de gens qui ont des positions nationalistes françaises que de ceux qui auraient des positions purement libre-échangistes. L'essentiel est d'avoir une volonté politique, et là-dessus je ne fais que m'aligner sur Jacques Delors, pour qui l'Europe est politique ou n'est pas.

M. G. – La nation est en France une sorte d' « impensée », de trou noir, notamment dans deux traditions fortes, qui nourrissent les idéologues de l'Europe : d'une part la tradition démocrate-chrétienne, et d'autre part la tradition socialiste, parce que les socialistes français ont basculé en 1914 dans l'union sacrée, et qu'ils sont sortis de ce basculement avec un grand complexe de culpabilité nationaliste, puis, trouvant une nouvelle voie, pour évacuer cette question difficile, dans la construction européenne. Jacques Delors a l'avantage d'incarner ces deux traditions : il lui est arrivé de dire que, si nous construisons un grand marché européen, allait naître une société européenne presque automatiquement. Pour moi, la nation résiste à ces analyses simples. Je suis un citoyen de l'humanité, un *Européen, mais en même temps il* y a cet espace, cette réalité qui est à la fois mémoire, qui est, comme disait Renan, le *« vouloir vivre ensemble »*, qui est une langue, un espace de décision économique, un Etat, toute une culture politique. La question qui m'importe aujourd'hui, moi qui suis profondément européen, par histoire personnelle et par conviction – je parle de l'Europe au sens large, c'est aussi bien Kiev que Saint-Pétersbourg, Varsovie que Budapest ou Prague, – la question est donc : dans ces *transferts de souveraineté, qui ont* déjà commencé et qui devraient s'accélérer, ne va-t-on pas nier une réalité qui de toute façon est, et qui conduira à ces replis, fortement négatifs, sur les notions les plus élémentaires, les plus simplificatrices ?

» Si bien que mes réserves et mon opposition à une Europe fédérale ou à des transferts de souveraineté, que je qualifierais d'excessifs, viennent du fait que je crains beaucoup que cette négation de ces réalités produise par contre-coup un réflexe d'enfermement.

A. T. – Je regrette que Max Gallo revienne à une image purement défensive ou historique de la nation. Notre grand problème aujourd'hui est que nous sommes, en France et en Grande-Bretagne, *héritiers d'une tradition qui identifie* la nation à l'Etat. Ce n'est pas le cas en Allemagne ni en Italie, pour des raisons historiquement faciles à comprendre. Ce dont nous avons besoin, c'est de les distinguer. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, mais les faits sont les faits, l'agent de l'internationalisation, c'était l'Etat. Parce qu'aujourd'hui « France incorporated », ou « Germany incorporated », ne peut exister qu'à un niveau international. Donc la défense de l'Etat, de la capacité d'agir de l'Etat, est ce qui va le plus naturellement au niveau européen, car c'est seulement au niveau européen que l'on peut intervenir. Ce dont nous avons le plus grand besoin en France, c'est d'une nation active et vivante. La nation, comme système politique vivant, c'est-à-dire qui traite les problèmes de la société et qui en fait des lois, pour parler simple, ça ne fonctionne plus. Je crois que le vrai problème n'est pas un problème d'Europe, c'est un problème de crise des systèmes politiques parlementaires, qui ont bien fonctionné pour traiter les problèmes de la société industrielle classique. Il y a d'immenses problèmes qui ne sont plus traités. Voilà le drame.

» Les problèmes, qu'il s'agisse de problèmes culturels, d'éducation, de santé, d'environnement, d'immigration, nos systèmes politiques ne les traitent pas. C'est à cause de la faiblesse de la démocratie que des gens disent : « Sortons-en par une Europe sans frontières », et d'autres se replient sur : « Mais je suis français », « Je suis corse » ou « Je suis musulman... ou catholique », *etc. Ce qui a fait la République*, si chère à Max Gallo, mais au meilleur sens du mot, c'est quand même qu'elle traitait des problèmes de la société. Il est dangereux de dire, comme vient de le souligner Max Gallo, qu'il y a la mémoire d'un côté, l'économie de l'autre ; moi, je dis : il y a la nation politique, je veux dire unité de débat, de formulation, d'échange d'idées, et c'est cela qui est faible. La France est aujourd'hui un pays qui est insuffisamment ouvert aux technologies, aux mouvements *d'idées, aux mouvements* d'hommes qui viennent de l'ensemble du monde. Nous ne nous intéressons pas assez au monde, nous ne le pensons pas assez, nous ne communiquons pas assez avec nos voisins européens. Il faut qu'entre les deux on rétablisse un espace politique.

M. G. – Je comprends bien comment vous faites glisser un certain nombre de prérogatives de l'Etat, considérées aujourd'hui comme inefficaces ou obsolètes, au plan européen, et comment ce dessaisissement de l'Etat permet de renforcer le côté identité nationale ancré dans la société et dans le lien de la quotidienneté, dans le contact proche entre citoyens et société. A cela j'oppose l'idée que pour moi ce désossement est impossible ; on ne peut pas, par exemple, dire : par héritage, je suis plus proche du modèle d'intégration français des immigrés que du modèle britannique, et en même temps dire : je dépossède l'Etat, car le modèle d'intégration français est précisément lié à une conception politique de l'Etat, à l'exception française dite républicaine et à un certain mode de citoyenneté. Il y a là, soit explicitement, soit implicitement, dans cet exposé de la nouvelle définition de la nation une destruction de la nation.

A. T. – Cette identification de tout à la nation a duré cent ans. Ce n'est pas une tradition française, cela n'a rien à voir avec la Révolution française, qui était fort fédéraliste – c'est 1880-1980. Il faut que nous retrouvions le Parlement, les villes, les systèmes électoraux, les syndicats, les négociations collectives, choses qui sont toujours terriblement faibles en France. Je pense que nous devons mettre au *niveau national cette gestion politi*que de la société.

« Je crains que des transferts excessifs de souveraineté produisent, par contrecoup, un réflexe d'enfermement »

» Il faut que nous apprenions à vivre avec une expérience qui se situe à toutes les échelles. Il y a une échelle mondiale, qui est cette fameuse globalisation des phénomènes – *j'y suis très sensible* – dans les problèmes de développement où le Nord et le Sud ne sont pas deux mondes, mais un même monde, face ombre et face lumière ; puis le niveau européen, face aux Etats-Unis, au Japon, peut-être un jour à une nouvelle Union soviétique dangereuse ; le niveau national, enfin, doit être celui du politique et du social ; il y a aussi des niveaux beaucoup plus éclatés, qui sont socioculturels, des traditions, des mémoires, des appartenances, des identités. Pourquoi *faudrait-il choisir ? Je trouve* que le modèle dit « républicain » est un modèle nostalgique et en très grande partie mythique, parce qu'il essaie de revenir à cette unité d'une seule dimention, alors qu'il faut apprendre à vivre dans plusieurs dimensions.

M. G. – La logique qui a été choisie pour la construction européenne – c'est en ce sens que je ne suis pas antieuropéen, et que je peux même penser que l'Histoire parfois avance par le mauvais côté, comme à Maastricht – dépouille très précisément le niveau national. Et lui interdit à la fois de faire de la politique autrement que locale, mais sans effet, et de faire du social, puisque, par le jeu du fédéralisme, le niveau national n'apparaît plus que comme une référence vague. Que mettez-vous concrètement dans ce niveau national que vous voulez conserver, quand, par exemple, nous voyons bien à propos de Maastricht que le débat qui a eu lieu à l'Assemblée nationale est un débat de théâtre d'ombres, parce que personne n'avait les textes et ne pouvait les avoir ? C'est bien là qu'il y a l'une des causes de la dissolution du lien civique : très expérimentalement, électeurs et députés se rendent parfaitement compte qu'il n'y a plus d'espace pour le niveau national, sinon pour une gesticulation d'apparences.

A. T. – Je ne vois pas dans ce qui se passe à Maastricht ou dans l'ensemble de la construction européenne quoi que ce soit qui aille dans ce sens-là. Vous dites – et c'est un phénomène important – *que l'Assemblé nationale se vide de* sa vie. C'est tout simplement parce que notre mode de représentation politique est aussi retardataire par rapport aux problèmes réels que l'était l'opposition des whigs et des tories dans l'Angleterre de 1870. Il a un siècle de retard.

» Je demande qu'on revienne à une autonomie de la vie politique, des choix politiques et sociaux : quelle politique de sécurité sociale ? Comment concevez-vous l'école ? Comment doivent être organisés les hôpitaux ? Que pensez-vous des programmes de télévision ? Ce sont cela les problèmes fondamentaux. Je dis que le jour où l'on a mis au niveau européen les problèmes de « France incorporated », à ce moment-là peut-être, si nos députés daignent se pencher sur la vie des petits Français, on retrouvera un débat. Ce qu'il ne faut pas rater, c'est l'enclenchement des niveaux. Nous avons la chance que les problèmes centraux ne soient plus des problèmes économiques, qu'on en revienne enfin à changer la société, et que l'on sache politiquement, socialement, *dans la rue, dans les écoles, dans* les universités et au Parlement, débattre. Aujourd'hui on a le sentiment que notre vie nationale est complètement écrasée par les problèmes qui en réalité ne sont déjà plus au niveau national et écrasent la vie politique nationale.

» A l'heure actuelle, *de facto*, les problèmes de politique économique fondamentaux ne se traitent plus au niveau national. Prenons-en acte. Organisons ce nouveau niveau. Exactement comme il y a eu un moment où ce n'était plus au niveau du domaine seigneurial, ou de la petite région, que les problèmes se réglaient, mais au niveau national. Montons d'un cran. Ne faisons pas pour autant une sorte de « jacobinisme » européen. Soyons des « Girondins » de l'Europe, *si vous voulez*, de manière qu'il y ait au niveau de chaque pays une autonomisation de la société politique répondant aux problèmes de la société civile.

M. G. – Nous parlons Europe, niveau supérieur, niveau européen, niveau mondial. Cela signifie-t-il que dans ces zones-là les principes nationaux, autrement dit le fonctionnement des Etats-nations, ne jouent plus ? Est-ce qu'il n'y a pas derrière cette Europe, en fait, une puissance dont on dit qu'elle a été arrimée à l'Europe ? Mais que risque-t-elle, l'*Allemagne*, à être arrimée à l'Europe ? Je crois qu'elle continue de fonctionner dans le cadre des rapports de forces nationaux. C'est ainsi. La concurrence industrielle, avec chiffres à l'appui, entre la France et l'Allemagne s'accuse, s'aggrave. Autrement dit, derrière ces différents niveaux, je vois se profiler non pas de grandes entités, mais des nations qui ont une certaine force, des industries à la taille mondiale, et qui, en conséquence, font jouer le rapport de forces en leur faveur d'une nation à l'autre.

» Ainsi je ne crois pas que nous ayons un renoncement au mark ; je crois que nous avons au contraire l'officialisation de la zone mark, qui de toute manière existe déjà. Les Allemands poursuivent non pas une quelconque visée d'hégémonie ; je crois simplement au constat qu'ils sont 80 millions, ils ont une économie qui fonctionne, une monnaie qui est forte, ils poursuivent, dans l'Europe, des buts nationaux qui font que, effectivement, la France se trouve en situation de se désindustrialiser, de perdre son autonomie.

A. T. – Nous sommes dans une zone mark. Mais pour nous, c'est ou la zone de libre-échange, ou l'Europe politique ; pour les Allemands, c'est la « Mitteleuropa » ou l'ancrage à l'Ouest. Grâce au ciel, *ils choisissent l'Ouest. Je pense que* c'est leur intérêt, parce qu'il ont la plus vive conscience que l'opération qui consiste à élever au niveau de l'Ouest la Tchécoslovaquie, la Hongrie et la Pologne est quelque chose qui ne peut être fait que collectivement. Ils vont y trouver leur avantage, certes, parce que la Hongrie et la Tchécoslovaquie feront leurs affaires en allemand. Que les Français, qui ont des atouts linguistiques et culturels en Pologne, en Roumanie et en Bulgarie, fassent quelque chose. Qu'ils bougent !

» La situation étant ce qu'elle est, j'attends d'une intégration européenne plus forte que la France accélère, la France qui n'en finit pas de se convertir à l'économie de marché et d'abandonner son vieux dirigisme, que la France *se lance à toute force* dans la concurrence où elle a des arguments, y compris géopolitiques.

» La situation est quand même bien meilleure depuis 1984. De 1974 à 1984, la France a été en chute libre. Il s'en est fallu d'un rien pour que notre industrie automobile fasse comme l'anglaise.

» Maintenant les Français sont obligés, et c'est tant mieux, de défendre leur identité, non pas à l'abri d'un cocon d'exceptionnalisme, mais dans la lutte ouverte sur un marché politique, économique, social, culturel, mondial. Je répète : depuis 1984, l'économie – et même au risque de vous surprendre, l'Université française – se *débrouille plutôt mieux*. On se redresse. On remonte. On n'a aucune raison d'avoir peur de la compétition ouverte.

M. G. – Pour l'Europe, oui. Pour le discours européiste qui nous enveloppe actuellement, et que *vous tenez d'une certaine* manière, pour ce discours-là, j'ai beaucoup de réticences, car je le crois être la dernière chimère des élites françaises. Elles ont voulu rompre avec le capitalisme ; elles sont en train d'avoir trouvé un *nouvel autel devant lequel s'incliner*, en dépit de toutes les réalités. Cet autel, c'est celui de la rupture avec l'exception française, de la rupture avec la nation. L'Europe telle qu'elle se bâtit va fonctionner au bénéfice d'un Etat-nation dont *la capitale est Berlin et qui s'appelle* l'Allemagne. Voilà mon inquiétude. Je crois que ce qui vient de se passer en URSS, à la fois l'accord de Minsk et l'éclatement de l'Union soviétique, est très lourd de dangers. Si bien que nous devons, à l'*Ouest, non pas* courir derrière la chimère d'une grande Europe à onze et demi, alors que tout prouve que ce type de fédération est en train de se dissoudre, mais multiplier les réseaux, les politiques communes, les accords pragmatiques dans une Europe à géométrie variable, tenant compte des réalités nationales. Si on bascule de l'indépendance nationale dans une vaste entité, en fait on découvrira qu'il ne s'agit pas de construire l'Europe, mais de la soumission d'un certain nombre d'entités nationales à une autre entité nationale.

« On se redresse depuis 1984 : les Français vont pouvoir défendre leur identité dans une lutte ouverte sur l'extérieur »

A. T. – La situation actuelle me semble éminemment favorable à la construction de l'Europe. Quand on avait l'affrontement des deux supergrands, c'était une affaire entre Américains et Soviétiques, et les Européens étaient laissés-pour-compte. Maintenant, nous pouvons avoir notre mot à dire. Par conséquent, n'étant plus directement menacés, mais ayant à nous préoccuper des dangers de l'éclatement soviétique, comme de l'éclatement yougoslave, c'est le meilleur moment pour élaborer une politique de défense, et même une politique internationale commune. Nous ne sommes plus dans cette *phase où l'Europe était coupée en* deux et où Gorbatchev et Reagan pouvaient se rencontrer en Islande sans même avertir les Européens. J'ajoute qu'une Europe ne peut pas être essentiellement un ensemble économique. Il faut qu'elle ait une mission politique, et c'est évidemment la réunification de l'Europe. Nous avons un objectif international direct, qui est l'incorporation de ces pays, Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie, le plus vite possible. Il faut les aider, il faut beaucoup d'argent pour *faire ce formi*dable saut périlleux de l'économie administrée à l'économie de marché et à la démocratie politique. En même temps, il faut commencer à retrouver une existence mondiale (là c'est pour une période plus *lointaine, étant donné le for*midable déséquilibre en faveur des Américains), et finalement nous donner tous les moyens d'être un des trois piliers du système économique mondial avec l'Amérique du Nord et le Japon. Voilà pourquoi, internationalement, la situation impose une unification.

Propos recueillis par
JEAN-MARIE COLOMBANI

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

Alain Touraine

La visite de M. Baker à Moscou

Le faux rebond de M. Mikhaïl Gorbatchev

Le secrétaire d'Etat James Baker est arrivé dimanche *15 décembre à Moscou*, où il a donné la priorité à ses entretiens avec les responsables russes, qui souhaitent obtenir *l'établissement de relations* diplomatiques directes entre les Etats-Unis et la Russie. M. Eltsine a donné des assurances à son interlocuteur sur le contrôle des armes nucléaires. De son côté, M. Gorbatchev semble déterminé à s'accrocher à ses fonctions aussi longtemps que possible, même si la réalité du pouvoir lui échappe désormais.

MOSCOU

de notre correspondant

M. Gorbatchev s'est ressaisi : il y a quelques jours encore il paraissait complètement à la dérive, s'enfermait dans ses obsessions et n'en finissait pas de ruminer publiquement ses blessures d'amour-propre. Et puis l'instinct de survie a repris le dessus, conforté par un appel téléphonique du président Bush – un appel pourtant tardif puisqu'il suivait deux entretiens avec M. Eltsine – et une conversation avec M. Mitterrand. Entre-temps le président soviétique avait multiplié les apparitions publiques, sautant sur les occasions les plus mineures : la visite en Ukraine d'un groupe de rock allemand venu lui chanter *le Vent du changement*, tandis que le sponsor, la *Bildzeitung* remettait des chèques de bienfaisance; un concert classique avec Claudio Abado; et enfin une interview au magazine américain *Time* qui lui permettait de s'affirmer *«assez fort pour continuer»* et pour *«contribuer à définir le cadre de la nouvelle Communauté»* (d'Etats indépendants).

Du coup, le secrétaire d'Etat James Baker, qui l'avait enterré un peu vite en affirmant que l'URSS était passée de vie à trépas, s'est empressé de faire amende honorable et de porter un hommage appuyé à M. Gorbatchev alors qu'il faisait route vers Moscou.

«Comme au Politburo»

Mais au-delà de ce combat des apparences, la réalité reste cruelle pour le «président soviétique». Son rebond est un faux rebond, et il est clair qu'il a choisi de se soumettre plutôt que de se démettre, d'accepter *ce qu'il appelle «l'énorme erreur»* commise par les fondateurs de la nouvelle Communauté, dans l'espoir, plutôt mince, de la corriger en partie. En dépit de ses bonnes paroles, l'attitude de M. Baker dès son arrivée à Moscou témoigne d'ailleurs éloquemment des nouveaux rapports de force. Il s'est d'abord entretenu avec le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev, avant une rencontre «informelle» avec son vieil ami *Edouard Chevardnadze. Ce lundi* 16 décembre, avant de voir M. Gorbatchev, il a été reçu, dans la salle Catherine du Kremlin, où étaient reçus les hôtes de l'URSS, par Boris Eltsine, aux côtés duquel se trouvait le maréchal Chapochnikov, ministre soviétique de la défense. *(«Faites attention à la composition de la délégation russe*, avait dit M. Kozyrev aux journalistes, *ce sera intéressant, comme auparavant avec le Politburo»).*

A cette occasion, le président russe espérait une réponse à la demande d'établissement de relations diplomatiques directes entre la Russie et les Etats-Unis, demande formulée dimanche par M. Kozyrev. *«Nous allons évidemment étudier* [cette] *suggestion, comme nous étudions une requête similaire de l'Ukraine»*, a déclaré M. Baker. Une telle reconnaissance serait à présent d'autant plus logique que, le Kazakhstan étant sur le point de proclamer son indépendance, il ne reste désormais plus rien de l'ancienne URSS sinon précisément la Russie, seule République à s'être «retenue» jusqu'à présent d'affirmer formellement son indépendance. Cela pourrait, entre autres avantages, lui permettre de «récupérer» plus facilement le siège de l'URSS au Conseil de sécurité des Nations unies. De leur côté, les Etats-Unis sont eux aussi demandeurs, en particulier d'assurances quant au contrôle des armements nucléaires.

Selon les indications données au *Monde* par le responsable de la défense russe, le général Kobets (*le Monde* du 15 décembre), M. Eltsine devait exposer au secrétaire d'Etat sa manière d'envisager les choses : actuellement, les «clés» nucléaires sont dans les mains de M. Gorbatchev ainsi que du ministre soviétique de la défense le maréchal Chapochnikov. Dans une phase de transition, les présidents des Républiques où, en dehors de la Russie, sont entreposées des armes nucléaires (Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan) auront le contrôle de l'utilisation des armes déployées sur leur territoire. Mais *«la volonté de ces Etats de devenir des puissances dénucléarisées sera respectée»* : d'abord toutes les forces nucléaires tactiques seront ramenées en Russie, puis les installations de lancement des armes stratégiques seront détruites tandis que les ogives nucléaires seront acheminées en Russie pour y être elles aussi détruites – une opération qui pourrait durer sept ans. Dimanche soir, le président ukrainien, M. Leonid Kravtchouk, intervenant à la télévision centrale, a présenté les choses de manière légèrement différente en insistant sur le fait que sera créé *«un mécanisme garantissant la non-utilisation des armes nucléaires qui seront sous un contrôle unique»*.

En même temps, M. Kravtchouk a déclaré que les signataires de l'accord de Minsk (Russie, Ukraine, Biélorussie) *«avaient pris la décision de devenir des puissances non nucléaires»*. Une phrase pouvant être interprétée de cette manière figure, en effet, dans le texte signé par les trois présidents slaves. Cependant, interrogé à ce sujet, le général Kobets avait catégoriquement démenti cette interprétation, expliquant, au contraire, qu'à terme la Russie exercerait seule le contrôle sur les armements nucléaires et serait ainsi *«le garant de la sécurité collective»* de la nouvelle Communauté.

C'est dire que l'harmonie est loin d'être parfaite entre les partenaires de la nouvelle coalition. Ukrainiens et *Biélorusses ont d'ailleurs déjà* exprimé, sous diverses formes, l'espoir que les accords de Minsk ne serait pas détournés. M. Kravtchouk lui-même a déclaré dimanche qu'il voulait croire que *«les principes de Brest* (les accords dits de Minsk ont, en réalité, été signés près de Brest-Litovsk) *ne seront pas délayés»* et qu'on ne tentera pas de *«constituer sous un quelconque prétexte des structures de pouvoir centralisées»*. Telle est bien l'interrogation majeure : le pouvoir central, toujours défendu par M. Gorbatchev, paraît certes condamné, mais l'appropriation de ce pouvoir par la Russie est un risque très réel pour les autres Etats de la Communauté.

International Herald Tribune du 16 décembre.

Démission du maire de Moscou

L'autre risque, qui n'est pas moindre, est celui d'«anarchie» évoqué par le maire de Saint-Petersbourg, M. Anatoli Sobtchak, lors du congrès constitutif du Mouvement pour la réforme démocratique. Ce congrès, tenu samedi et dimanche, a d'ailleurs donné l'occasion au vice-président de la Russie, le général Routskoï, de regretter le caractère «*hâtif*» des accords de Minsk et d'émettre des doutes sur leur «*viabilité*». Sur un ton moins agressif, M. Edouard Chevardnadze a, lui aussi, fait valoir que ces accords «*devaient prouver qu'ils étaient viables*» et qu'il serait «*très important de savoir à quel prix*». M. Alexandre Iakovlev, une autre vedette de ce mouvement qui n'en manque pas, a, lui, plaidé pour une sorte de compromis entre la formule retenue en Biélorussie et celle d'une nouvelle Union défendue jusque-là par M. Gorbatchev, mais la suggestion est tombée à plat.

Enfin, le maire de Moscou, M. Gavril Popov, a annoncé une décision très attendue : sa propre démission, qui sera certainement accueillie avec soulagement par de nombreux responsables russes. Sous la houlette de ce «libéral» élu triomphalement au cours des premières élections démocratiques qu'ait connues la capitale, la gestion des affaires de la ville a battu tous les records de pagaille, tandis que, de l'avis à peu près général, la corruption atteignait des sommets inégalés. Pour sa part, aussitôt après le putsch d'août, M. Popov avait laissé apparaître une surprenante boulimie de pouvoirs et d'acquisitions, collectionnant un nombre impressionnant de «présidences» tandis que la *municipalité mettait la main sur les* bâtiments les plus alléchants de la capitale (entre beaucoup d'autres, l'immeuble du Comecom). Ces derniers temps pourtant, M. Popov semblait de plus en plus abattu, parlait souvent de sa mauvaise santé. Il a expliqué que sa démission faisait suite à une conversation, samedi 14 décembre, avec M. Boris Eltsine, et qu'il renonçait à son mandat parce qu'il n'était pas en mesure de *«tenir les engagements pris à l'égard de ses électeurs.»*

JAN KRAUZE

□ **Le Haut-Karabakh demande à adhérer à la Communauté d'Etats indépendants.** – Après leur vote en faveur de l'indépendance, les Arméniens du Haut-Karabakh ont demandé à adhérer à la Communauté d'Etats indépendants pour échapper à la tutelle azerbaïdjanaise. Selon un envoyé spécial de l'AFP, leur capitale Stepanakert est soumise depuis des semaines à des tirs quotidiens de fusées Alazan (destinées à disperser les nuages), qui provoquent des destructions et parfois des morts. Les affrontements se poursuivent pour le contrôle des villages aux alentours, et l'un d'eux a encore fait douze morts samedi 14 décembre, selon l'agence azérie Issa-Irada. – *(AFP.)*

□ **RUSSIE : des soldats pour surveiller le commerce des vivres.** – Des soldats en armes vont surveiller, à Saint-Pétersbourg, les marchés et *«le transport des vivres au départ des entrepôts ainsi que leur vente»*, pour tenter d'empêcher vols et détournements, a annoncé, dimanche *15 décembre, la mairie de la ville.* – *(AFP.)*

□ *MOLDAVIE* : **le président Snegur négocie avec les russophones.** – Le président moldave Mircea Snegur a rencontré dimanche 15 décembre le président élu par les russophones du Dniestr, M. Igor Smirnov, après les affrontements meurtriers vendredi entre forces moldaves et soviétiques à Doubossary, où devaient arriver une commission de conciliation et des observateurs de Russie et d'Ukraine. *(AFP.)*

Le Chili a refusé l'asile politique à M. Honecker

Le Chili ne livrera pas à l'Allemagne l'ancien dirigeant communiste Erich Honecker, réfugié depuis mercredi dernier dans son ambassade de Moscou. Le gouvernement de Santiago a refusé de lui accorder l'asile politique mais souhaite qu'il puisse se rendre dans un pays tiers, a déclaré, dimanche 15 décembre, le ministre chilien de l'intérieur, M. Enrique Krauss. La Corée du Nord avait proposé, samedi, d'accueillir Erich Honecker, pour des raisons humanitaires. Les autorités russes ont prolongé l'ultimatum donné à l'ancien chef d'Etat est-allemand pour quitter le territoire jusqu'à lundi minuit, au risque d'être extradé vers Berlin . Mais le conseiller diplomatique du président Eltsine a indiqué, dimanche, que la Russie et l'Allemagne n'ont pas d'accord bilatéral d'extradition qui obligerait la Russie à livrer M. Honecker à la justice allemande. – *(AFP, Reuter.)*

Albanie : le temps des pillages

Suite de la première page

Armée de torches de papier, la foule est entrée dans l'entrepôt en hurlant, mais très vite *«en moins de cinq minutes»*, le feu a pris et tous ceux qui étaient au premier étage de l'entrepôt ont brûlé vifs.

Les pompiers ont, certes, essayé de maîtriser l'incendie, mais leurs moyens ont été ridiculement inefficaces. Aujourd'hui, les habitants de Fushe-Arrëz tentent de justifier cette journée de toutes les violences. *«Nous n'avons plus rien à manger, les écoles sont fermées car il n'y a plus de chauffage. Il y a des produits que nous n'avons plus vus depuis dix ans, nous en avons même oublié le nom. Tout le monde nous a abandonnés.»* Il suffit de voir ces gamins de dix ans, pieds nus dans des sandales de fortune alors qu'il fait moins 5 degrés, pour comprendre. *«Si cela continue, nous pourrons être encore plus violents. Pour nous venger, certains seraient capables de mettre le feu aux mines ou aux combinats !»* Des mines de cuivre essentiellement, et des combinats de transformation du bois, qui sont pratiquement arrêtés faute de matières premières. Conséquence : près de 50 % des habitants de la ville sont au chômage.

Marché noir

De telles scènes de pillage se sont déroulées dans toute l'Albanie. A Tirana, de nombreuses boulangeries ont été dévastées. A Laç, à 50 kilomètres de la capitale, le pillage a duré trois jours, et les habitants ont, là aussi, dévasté un entrepôt. *«Nous avons attendu pendant des heures dans le froid deux camions italiens qui devaient nous apporter du sucre et de la farine. Quand ils sont arrivés, la foule les a attaqués, puis elle est entrée dans un entrepôt. Là il y avait des produits qui s'y trouvaient depuis plus de dix ans : du savon, de la farine. En fait, le magasinier attendait que les prix augmentent pour les vendre au marché noir»*, explique un étudiant. L'armée, appelée au secours, a tiré en l'air. *«Mais les militaires, eux aussi, se sont servis...»*

Plus tard, la police spéciale est arrivée à Laç et a arrêté une vingtaine de personnes. *«Mon père est en prison à Tirana*, dit un jenne garçon, *mais nous n'avons pas encore pu le voir.»* Instituteur à Laç, Ilir Cena contemple les ruines de l'entrepôt en hochant la tête : *«C'est une honte de voir cela. Certains sont même venus voler les tuiles pour leur maison. Ce sont les plus forts, les plus malins, qui ont tout pris, et les autres resteront encore aussi malheureux.»*

Pour certains, en effet, les scènes de pillage n'ont pas été – entièrement – spontanées. *«Dans certains cas, on semble avoir eu affaire à des bandes bien organisées, qui ont profité de la colère de la foule pour se servir et pour vendre ensuite au marché parallèle des marchandises dérobées»*, accuse le responsable d'une organisation humanitaire.

Lente asphyxie

N'a-t-on pas vu des marchandises livrées par l'Italie à l'Albanie dans certains marchés de Grèce? Autres accusations : les stocks militaires ont été pillés, comme à Manurras, de même que des sites archéologiques et des musées. A Apollonia, des statues grecques et byzantines ont été volées. Les carcasses calcinées des entrepôts de Fushé-Arrëz ou d'ailleurs, les arbres coupés sur la route de Tirana par des habitants en quête de bois de chauffage, les écoles fermées : tel est l'état de l'Albanie un an après les premiers mouvements des étudiants qui avaient ébranlé une des dictatures les plus absurdes de l'ex-Europe communiste. Le délabrement de l'économie du pays, la lente asphyxie de tous les ressorts de ses habitants, isolés du monde pendant près d'un demi-siècle, expliquent à quel point la transition vers la démocratie libérale est encore plus difficile ici qu'ailleurs. *«Actuellement, l'Albanie ne vit plus que grâce à l'aide humanitaire»*, n'hésite pas à dire un professeur étranger. Encore faut-il que cette aide, importante, notamment grâce à l'effort considérable des Italiens (qui veulent ainsi enrayer un nouvel exode vers leurs côtes), puisse parvenir à ses destinataires. Depuis quelques semaines, toujours par crainte de pillage, les camions humanitaires sont accompagnés d'une escorte. Et, à l'entrée des villes, les forces spéciales de sécurité contrôlent les voitures à la recherche d'armes volées.

La formation, attendue cette semaine, d'un gouvernement de *«techniciens»* a peu de chances de sortir le pays du désastre. La démission des ministres de l'opposition du gouvernement de coalition avec les socialistes a, en effet, créé une crise politique importante. Notamment au sein du Parti démocratique, le principal parti d'opposition. Si, à Tirana, notamment, et parmi les intellectuels, cette décision a été approuvée, elle a été beaucoup moins bien accueillie en dehors de la capitale. Ainsi, à Laç, comme à Fushe-Arrëz, certains n'hésitent pas à accuser le Parti démocratique d'avoir, indirectement, certes, provoqué des pillages, et les morts qui ont suivi. *«En quittant le gouvernement, ils ont aggravé la panique»*, entend-on dire souvent. Dans ces conditions, les élections générales anticipées qui auront lieu à la fin de février, au lieu d'éclaircir le débat, risquent bien encore de le compliquer. On ne voit, pour le moment, ni le Parti socialiste, *«ex-communiste»*, qui avait remporté haut la main les élections de mars dernier, ni le Parti démocratique obtenir une *majorité nette*. Ne croyant – déjà ! – plus aux vertus du pluralisme, doutant de la capacité de leurs dirigeants à les sortir de la misère dans laquelle ils s'enfoncent, les Albanais vivent leur hiver le plus dur. Sans personne pour leur redonner espoir.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Formation d'un nouveau gouvernement

Le premier ministre albanais, M. Vilson Ahmeti, a formé, samedi 14 décembre, un nouveau gouvernement de dix-neuf membres, qui dirigera le pays jusqu'aux prochaines élections *anticipées, a rapporté* Radio-Tirana. Son cabinet, qui comprend des ministres sansétiquette, des intellectuels et des technocrates, a reçu *«l'aval de tous les partis politiques»*. La tâche prioritaire du gouvernement est de résoudre la grave pénurie alimentaire qui sévit dans le pays.

M. Vilson Ahmeti, premier ministre, sans étiquette, avait été nommé le 10 décembre après la démission de M. Ylli Bufi, accusé par l'opposition d'avoir déclenché une vague de panique en disant que le pays ne disposait plus que de six jours de réserves de blé. Le président Ramiz Alia a annoncé ce week-end qu'il rendrait public, vendredi 20 décembre, la date des élections anticipées. – *(Reuter, AFP.)*

Le Berlioz du piano
Hans von Bülow

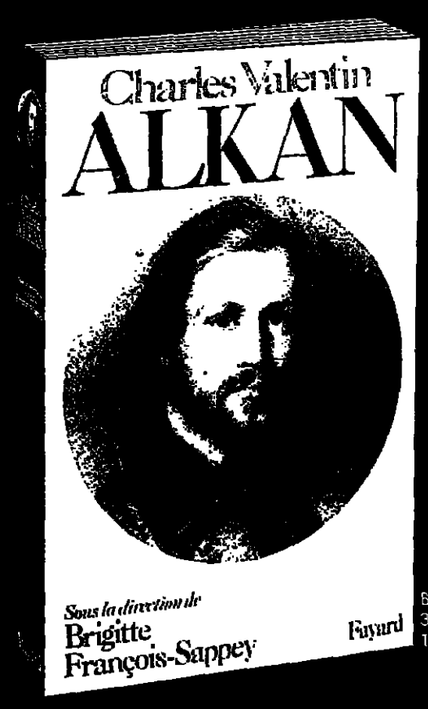

Broché, 336 p. 150 F

L'un des cinq maîtres du piano romantique, aux côtés de Chopin, Schumann, Liszt et Brahms.
Ferruccio Busoni

Un livre aussi fiable et rigoureux, qui traite sous une forme attrayante un sujet entièrement neuf, est l'un des événements musicologiques de l'année.
Gérard Condé, *Le Monde*

L'œuvre d'Alkan, sorte de Musset qui fascina Paris, est au centre de ce livre savant et passionnant.
Jacques Drillon, *Le Nouvel Observateur*

la Musique chez FAYARD

EUROPE

YOUGOSLAVIE : l'éventuelle reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie

La France essaie de résister aux pressions allemandes

Moins d'une semaine après le sommet de Maastricht où les Douze ont exprimé leur désir de mettre en œuvre une politique étrangère commune, c'est à une réunion très conflictuelle que leurs ministres des affaires étrangères s'apprêtaient à participer ce lundi 16 décembre à Bruxelles. La crise yougoslave, principal thème de cette réunion avec la situation dans l'ex-URSS, a en effet donné lieu ces derniers jours à un véritable bras de fer diplomatique, les pressions auxquelles se livrait M. Hans-Dietrich Genscher en faveur d'une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie ayant été contrées par les protestations fermes et publiques du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, et par celles, plus discrètes, de la France.

M. Cyrus Vance ainsi que Lord Carrington devaient intervenir à la réunion de Bruxelles. Ils prêteront main forte à la France et à la Grande-Bretagne notamment, afin d'essayer de différer une décision sur la reconnaissance des Républiques pour laquelle M. Genscher affirmait en fin de semaine pouvoir compter sur l'appui de sept autres pays membres.

« Politique de conquête »

Dans une lettre assez ferme, M. Genscher s'est élevé vendredi contre l'intervention de M. Perez de Cuellar auprès de la présidence de la Communauté la mettant en garde contre les conséquences selon lui néfastes qu'aurait un acte de reconnaissance. *« Les autorités serbes et l'armée fédérale portent la principale responsabilité du non-respect du cessez-le-feu*, écrivait M. Genscher.(...) *Refuser de reconnaître ces Républiques conduira à une nouvelle escalade de l'usage de la force par l'armée fédérale qui interprétera cela comme une approbation de sa politique de conquête. »*

Sur un ton plus vif encore et peu habituel de sa part, le secrétaire général de l'ONU répondait le lendemain en insistant sur les risques d'une reconnaissance *« hâtive, sélective et non coordonnée »* : le risque d'une rupture définitive de la Conférence de La Haye, celui surtout, souligné par les présidents de Bosnie-Herzégovine et de Macédoine, d'une extension du conflit à leurs Républiques. *« Une telle évolution*, ajoutait le secrétaire général, *saperait mes propres efforts pour obtenir les conditions nécessaires au déploiement d'une force de maintien de la paix en Yougoslavie. »* Parallèlement, M. Genscher faisait des pieds et des mains pour faire expurger de la résolution adoptée dimanche par le Conseil de sécurité toute *formule semblant condamner* la démarche qu'il s'apprêtait à mener à Bruxelles.

Gagner du temps

La France, qui depuis le début de la crise yougoslave prône l'unité européenne et qui continue de le faire, se trouve dans une situation difficile. On rejoint M. Perez de Cuellar dans son analyse des risques que comporterait actuellement une reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie et on craint que cette dernière ne prive définitivement de la perspective déjà très laborieuse d'une intervention des casques bleus.

Comme M. Roland Dumas l'avait annoncé à Maastricht, un texte fixant la doctrine des Douze sur la reconnaissance des nouveaux Etats devait être soumis aux douze ministres à Bruxelles. Il réaffirme le droit à l'autodétermination sur une base démocratique, quand les Etats sont engagés *« de bonne foi dans un processus de règlement pacifique »*, et moyennant certains engagements de leur part sur les minorités et les frontières notamment. Ce texte a le soutien des Allemands. Reste à savoir la lecture qu'en feront les uns et les autres à propos du cas particulier de la Yougoslavie.

Ce texte pourrait en tout cas permettre à nouveau de gagner du temps et de faire patienter les Allemands, dans la mesure où il semble engager les Douze dans un processus de reconnaissance.

C'est pour gagner du temps aussi que la France s'est efforcée d'obtenir une résolution du Conseil de sécurité sur l'envoi d'observateurs. C'est peu, mais, au vu du rapport de M. Cyrus Vance, l'ONU était partie pour ne rien faire encore et ces quelques observateurs rendent un petit peu plus probable l'envoi d'une force d'interposition. La France souhaiterait que ces observateurs aillent à titre préventif dans les zones non encore touchées par le conflit, notamment en Bosnie-Herzégovine.

C. T.

Selon la Serbie, une initiative qui risque d'« entraver les efforts de paix »

Les répercussions d'une éventuelle reconnaissance internationale de la Slovénie et de la Croatie continuent à susciter de vives polémiques en Yougoslavie. Certains estiment que cette reconnaissance pourrait donner un nouveau coup de fouet à la guerre, d'autres qu'elle pourrait accélérer le processus de paix.

BELGRADE

de notre correspondante

Regrettant la prudence de la communauté internationale, la Slovénie et la Croatie ont lancé ce week-end un appel au Conseil de sécurité de l'ONU et à la CEE, les exhortant à donner un avis favorable. Dans un *« message de paix »*, Zagreb rappelle que le Parlement croate vient de voter *« malgré la guerre »* une loi garantissant les droits de l'homme et des minorités ethniques, et notamment l'autonomie aux Serbes dans les régions de Croatie où ils sont majoritaires. Convaincue de remplir toutes les conditions à sa reconnaissance internationale, la Croatie met en garde contre les dangers d'un nouvel ajournement, arguant que le maintien de l'intégrité de la Yougoslavie serait dangereux pour la stabilité en Europe du Sud-Est et qu'il engendrerait une nouvelle escalade de la guerre. Dans une lettre adressée, samedi, aux ministres des affaires étrangères de la CEE, le chef de la diplomatie slovène, M. Dimitrij Rupel, estimait pour sa part que les pressions exercées par les Nations unies sur la Communauté européenne pour empêcher la reconnaissance de la Slovénie ne contribuaient pas au règlement de la crise. Tout au contraire, puisqu'elles apportent ainsi leur soutien aux autorités fédérales *« illégales »* et *« cautionnent l'agression de l'armée yougoslave qui, avec la Serbie, mène une guerre de conquête sur les territoires croates, provoquant un bain de sang en Croatie »*.

Etats « satellites »

Ce n'est pas du tout le point de vue de la Serbie, pour laquelle la reconnaissance de deux des Républiques yougoslaves aggraverait brutalement la situation. Ainsi, la présidence fédérale, où ne siègent plus que la Serbie et ses alliés, a appelé samedi le Conseil de sécurité de l'ONU, la CSCE et la CEE à *« empêcher énergiquement »* la reconnaissance *« unilatérale »* de la Croatie et de la Slovénie par *« certains pays européens »*, car la reconnaissance diplomatique de ces deux Républiques *« ne pourrait qu'entraver les efforts de paix de l'ONU et de la conférence de La Haye sur la Yougoslavie. »* Dimanche, le conseiller du président de Serbie, M. Zeljko Simic, estimait que *« si l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie, la Belgique et d'autres pays reconnaissaient la Slovénie et la Croatie (...), la situation s'aggraverait et arrêterait aussitôt tous les efforts diplomatiques pour rétablir la paix en Yougoslavie, ce qui mettrait immédiatement fin à la conférence de La Haye »*. Et il ajoutait : *« En reconnaissant ces deux Républiques, on détruit la Yougoslavie. »* Affirmant que la Serbie n'avait pas l'intention d'anéantir la Croatie et qu'elle ne s'opposait pas à sa sécession, M. Simic a rappelé que le peuple serbe revendiquait, lui aussi, le droit à l'autodétermination et que, par conséquent, la Croatie ne pourrait entraîner avec elle les Serbes vivant sur son territoire.

Pour sa part, Radio-Belgrade estimait dimanche que la reconnaissance de la Croatie par l'Allemagne et *« ses satellites »* contribuerait à *« un élargissement incontrôlable de la guerre »*, ce qui empêcherait le déploiement des casques bleus en Croatie. Voyant dans les divergences de l'Europe sur la reconnaissance de la Croatie et de la Slovénie les mêmes antagonismes que ceux qui ont eu cours pendant la deuxième guerre mondiale, Radio-Belgrade envisageait *« dans le pire des cas »* une guerre généralisée en Europe, faisant *« des Balkans un champ de bataille où la présence des casques bleus serait tragi-comique »*.

Les quatre autres Républiques yougoslaves pensent qu'une reconnaissance « sélective » pourrait avoir des effets néfastes. En effet, les présidents de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine s'opposent à une politique sélective qui risque, selon eux, de provoquer l'escalade d'une guerre qui s'étendrait rapidement à la Bosnie-Herzégovine où se côtoient Serbes, Croates et musulmans. Ils préconisent un règlement global du conflit et, notamment, la reconnaissance simultanée de toutes les entités de l'ex-Fédération yougoslave.

FLORENCE HARTMANN

L'ONU a décidé l'envoi d'une vingtaine d'observateurs militaires

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondant

A l'issue de deux jours de consultations, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé, dimanche 15 décembre à l'unanimité de ses membres, la résolution 724 qui prévoit l'envoi en Yougoslavie *« d'un petit groupe comprenant du personnel militaire »* afin de préparer *« le déploiement éventuel d'une opération de maintien de la paix »*. De source bien informée, on indiquait ultérieurement que ce groupe, considéré comme *« partie intégrante »* de la mission confiée à M. Cyrus Vance, comprendrait dans un premier temps dix-huit personnes et qu'il devrait être sur place en milieu de semaine.

La résolution prévoit également la création d'un comité du Conseil de sécurité chargé notamment de renforcer l'embargo, voté le 25 septembre dernier à l'ONU, sur les livraisons d'armements et d'équipements militaires à la Yougoslavie. Ce texte invite aussi le secrétaire général, en liaison avec le Comité international de la Croix-Rouge, le Haut Commissariat pour les réfugiés et l'UNICEF *« à prendre d'urgence des mesures concrètes pour répondre aux besoins pressants du peuple yougoslave, y compris les personnes déplacées et les groupes les plus vulnérables affectés par le conflit »*.

Soulignant que l'éventuel envoi de casques bleus en Yougoslavie (un détachement qui pourrait atteindre dix mille hommes) aurait pour but *« de permettre à toutes les parties de régler leurs différends de manière pacifique »*, le texte *« prie instamment tous les Etats et toutes les parties de s'abstenir de toute action qui pourrait contribuer à accroître la tension, à contrarier l'établissement d'un cessez-le-feu définitif et à empêcher ou retarder une issue pacifique du conflit »*.

La France et la Grande-Bretagne avaient tenté précédemment de mettre au point un texte plus contraignant, avec l'aval de Washington, et qui dénonçait, par exemple, toute idée d'*« action politique »* susceptible d'aboutir à une reconnaissance des deux Républiques (Croatie et Slovénie) mais la pression de Bonn auprès des chancelleries européennes a été telle que ces délégations ont dû finalement s'incliner. La résolution 724 été adoptée en moins de cinq minutes, sans qu'aucun des quinze représentants ne prenne la parole, ce qui, en apparence, témoigne d'un remarquable consensus. A la sortie du conseil, le représentant yougoslave, qui aurait souhaité *« un texte plus ferme »*, affichait cependant sa satisfaction de pouvoir compter désormais sur un renforcement de l'embargo sur les armes.

SERGE MARTI

La peur à Dubrovnik

Les habitants de la ville encerclée vivent sous la menace permanente de l'armée fédérale, qui peut attaquer à tout moment

DUBROVNIK

de notre envoyé spécial

Une population entière, plus de trente-cinq mille habitants, soumise au bon vouloir d'artilleurs serbo-fédéraux dont personne n'a encore très bien compris la logique ou si même ils étaient guidés par une quelconque logique : Dubrovnik vit ou plutôt survit sous l'œil des soldats de Belgrade qui, des crêtes dominant l'ancienne Raguse, suivent les faits et gestes de la population et décident du moment où ils sèmeront la mort.

Chacun à Dubrovnik vit dans l'incertitude la plus complète, s'accrochant avec obstination à sa terre, à ses pierres, à sa maison, sans savoir combien de *temps encore durera ce jeu sanglant* et destructeur, ce rythme de trêve larvée, brutalement interrompue par des bombardements de tireurs isolés. Depuis leur position de crête, les forces serbo-fédérales peuvent observer à loisir toute la ville. Ils tiennent notamment sous leur tir le célèbre Stradun, rue principale de la vieille ville, dallée de pierres blanches. Aujourd'hui, ces dalles sont criblées d'impacts d'obus et de roquettes, après que les unités fédérales et les irréguliers serbes eurent pris en enfilade le Stradun, *un certain vendredi* 6 décembre qui restera dans la mémoire des gens de Dubrovnik comme *« le bombardement de la Saint-Nicolas »*. Un bombardement qui a été le plus violent de tous ceux subis par la vieille ville depuis trois mois.

La cité vivait dans un calme relatif après avoir été bombardée à quatre reprises depuis la fin octobre. La dernière attaque en date remontait au 12 novembre. Le 14, le secrétaire d'Etat français à l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner, et l'UNICEF mettaient en place leur premier *« corridor humanitaire »*. Depuis cette date, les artilleurs cédaient la place aux tireurs isolés. Dubrovnik pansait les plaies des premiers bombardements. Les autorités locales tentaient de négocier avec l'armée une consolidation du cessez-le-feu (tant de fois proclamé qu'on renonce ici à faire le décompte) et une hypothétique démilitarisation de la région. Des navires pouvaient enfin accoster en dépit du blocus, soulageant une population déjà privée d'eau et d'électricité depuis début octobre. Des femmes, des enfants, des vieillards ou des malades pouvaient évacuer la ville assiégée.

Gravats, tuiles cassées, poussière...

Il était très tôt – entre 5 h 30 et 6 heures – vendredi 6 décembre, lorsque les premiers coups ont retenti. D'abord, sur le fort impérial surplombant la vieille ville où sont stationnées quelques forces croates. Puis les tirs se sont rapprochés du cœur historique de la cité pour finir rapidement par l'atteindre, selon le récit d'un habitant. Et ce n'est que douze heures plus tard que le feu a cessé. Bilan : dix-neuf morts et plus de soixante blessés. Au tout début de l'attaque, les autorités fédérales locales, contactées de Dubrovnik, ont commencé par nier tout bombardement, selon une source occidentale sur place. Ensuite, les militaires ont parlé de *« provocation »* pour enfin reconnaître la réalité du bombardement et évoquer une *« erreur »*.

Outre les dix-neuf vies humaines, le coût de cette *« erreur »* est lourd, les destructions importantes, la volonté de tuer et de détruire manifeste. La régularité des impacts sur le sol du Stradun, sur toute la largeur de la rue, en témoigne ; de même que la graduation dans le calibre des armes utilisées. Selon des experts étrangers – civils et militaires – les forces serbo-fédérales ont utilisé des roquettes ainsi que des mortiers de 82 mm et 120 mm et quelques missiles antichars. Les roquettes – arme privilégiée lors des premiers bombardements – ne font que peu de dégâts sur les pierres dont sont faits les murs épais de Dubrovnik. Elles font en revanche beaucoup de bruit et ont un grand pouvoir de terreur. Le 6 décembre, les mortiers ont donné, causant beaucoup plus de dégâts. Les premières estimations des experts de l'UNESCO sur place – Dubrovnik est classée patrimoine mondial – font état d'une douzaine de maisons totalement détruites. Le nombre de toits troués ou endommagés est incalculable.

Pas une rue de Dubrovnik qui ne soit jonchée de gravats, de tuiles cassées, qui ne soit envahie de poussière. Sur le Stradun, deux palais baroques ont été ravagés par le feu. Seule subsiste leur façade noircie, fragile coquille au centre de laquelle s'entremêlent poutres effondrées et gravats carbonisés. Alentour, il ne reste plus une vitre, les murs sont grêlés d'impacts. Les planches de bois clouées ont remplacé les portes des boutiques qui bordaient ce haut lieu de la vie touristique de Dubrovnik. Dans chaque ruelle qui coupe régulièrement le Stradun à angle droit, les mêmes gravats encombrent les vieilles chaussées étroites, les escaliers montant vers les murailles où flotte le drapeau de l'ONU.

Plan d'urgence de l'UNESCO

Corniches cassées, murs fendus, fenêtres défoncées : les maisons d'habitation – le plus souvent de petits trésors – ont beaucoup plus souffert que les couvents ou les églises. Ainsi deux palais ont été complètement brûlés en face de l'église orthodoxe que les Serbes n'ont pas épargnée – toit troué, impacts sur les murs. Quant au couvent des franciscains, si les fédéraux ont raté l'énorme drapeau à croix rouge apposé par le CICR – qui en a fait son quartier général – sur la tour, ils ont réussi à trouer le dôme, quelques mètres au-dessus. Une trentaine d'obus ont frappé le couvent, endommageant le cloître roman du 14e siècle, considéré comme l'un des plus beaux du pays, ainsi que la bibliothèque, dont une partie des ouvrages a dû être transférée. A quelques mètres de là, la petite fontaine de Nofrio, datant du 15e siècle, et déjà gravement endommagée lors du tremblement de terre de 1667, a été touchée par un obus ou une roquette, de même qu'à l'autre bout du Stradun le palais Sponza, dont la toiture a été endommagée.

Si la cathédrale et l'église des jésuites ont été épargnées, il n'en est pas de même de l'église Saint-Blaise. Celle-ci, qui date du *début du 18e siècle n'a pas apparemment* beaucoup souffert. Mais des fissures sont apparues, posant le problème des dégâts infligés, comme pour beaucoup d'autres monuments, aux structures, explique un expert de l'UNESCO, M. Colin Kayser. Les dégâts pourraient donc se révéler beaucoup plus graves que ce qui apparaît à première vue, et M. Kayser relève un autre problème pour l'avenir : les risques d'infiltration des gravats pilés dans le système de canalisations de la ville. En tout état de cause, les experts de l'UNESCO travaillent actuellement sur un plan d'urgence d'un montant de 20 millions de dollars.

« Contrôler la trêve »

Dimanche 15 décembre, neuf jours après le bombardement, les toits de Dubrovnik étaient le théâtre d'une intense activité, les habitants poursuivant la tâche commencée dès le 7 décembre, à savoir réparer leurs toitures. C'est que, dans beaucoup de maisons de la vieille ville, les cuisines sont au dernier étage à l'endroit le plus exposé. *« Pièces à vivre »*, selon l'expression de l'un des experts de l'UNESCO, elles sont les seules à disposer en ces temps de pénurie d'un peu de chaleur dispensée par le fourneau. Et tandis que, juchés sur leurs toits, dégageant les gravats au sol, les gens de Dubrovnik parent au plus pressé, les autorités de la ville continuent à maintenir le contact avec l'adversaire pour éviter le pire.

Actuellement, selon l'un des négociateurs, ces contacts portent, d'une part, sur les moyens de *« contrôler la trêve »*, et, d'autre part, sur des problèmes matériels comme le rétablissement de l'électricité. Si rien ne vient contrecarrer les discussions, le *courant pourrait être rétabli d'ici* à dix à douze jours selon cette même source, qui ne se fait toutefois aucune illusion et avoue qu'il est impossible de se livrer à quelque prospective que ce soit. Tout comme cet autre habitant de Dubrovnik qui ne voit qu'une seule réalité : *« Nous sommes à la merci des militaires, là-haut, et ils ont démontré que leur action échappait à toute logique. Car s'ils avaient voulu prendre Dubrovnik, ils auraient déjà pu le faire. D'un autre côté, ils sont allés trop loin et ne peuvent que revenir en arrière. Peut-être*, ajoute-t-il, *ont-ils essayé de nous faire fuir en nous terrorisant, mais ça n'a pas marché. »*

L'obstination des gens de Dubrovnik – dont moins de dix mille ont quitté la ville sur une population de cinquante mille habitants – leur détermination à rester en dépit d'une angoisse perceptible, sut forcer l'admiration des témoins étrangers pour une population plongée brutalement dans la guerre et les privations, alors que, il y a peu encore, elle avait pour seule préoccupation de rentabiliser le tourisme.

YVES HELLER

initiative qui risque
efforts de paix»

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION

L

LONDRES 1860.
SA MAJESTÉ LA REINE VICTORIA
ACCRÉDITE LANSON
COMME FOURNISSEUR OFFICIEL.

C H A M P A G N E

SAATCHI & SAATCHI ADVERTISING

CHAMPAGNE Lanson BLACK LABEL BRUT

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : la course à l'investiture démocrate

M. Bill Clinton sort vainqueur d'un vote indicatif en Floride

Le gouverneur de l'Arkansas, M. Bill Clinton, est sorti vainqueur, dimanche 15 décembre, *d'un vote indicatif* organisé auprès des militants démocrates de Floride dans le cadre de la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de 1992.

M. Clinton, dont le message modéré et les talents d'orateur sont de plus en plus remarqués, a remporté plus de 53 % des suffrages des quelque 2 300 délégués à la convention démocrate de l'Etat, réunis à Lake-Buena-Vista, dans le complexe de Disney World. Le gouverneur de l'Arkansas avait l'avantage de concourir «en voisin» dans un autre Etat du Sud.

M. Tom Harkin, sénateur de l'Iowa, est arrivé deuxième avec quelque 31 % des voix, devant le sénateur du Nebraska, M. Bob Kerrey, qui en a recueilli 10 %. L'ancien sénateur du Massachusetts, M. Paul Tsongas, qui avait été le premier à se déclarer au printemps, a obtenu moins de 2 % des suffrages.

Les deux autres candidats, le gouverneur de Virginie, M. Douglas Wilder, le seul Noir en lice jusqu'ici, et l'ancien gouverneur de Californie, M. Jerry Brown, ont obtenu respectivement un peu plus et un peu moins de 1 % des voix. Ce scrutin diffère totalement des primaires (qui auront lieu le 10 mars en Floride). Uniquement indicatif, il n'est effectué qu'auprès d'un nombre limité de militants, contrairement aux primaires, auxquelles *tous les citoyens inscrits* comme démocrates peuvent participer.

Les six candidats à l'investiture démocrate ont participé, dimanche, au premier *débat télévisé national*, organisé par la chaîne NBC. Ils ont tous critiqué la politique économique de M. Bush. *«Nous en avons assez»*, a déclaré M. Harkin, selon qui *«George Bush ne comprend pas les Américains moyens qui travaillent dur»*. Dans la même veine populiste, M. Jerry Brown a dénoncé le rôle de l'argent dans la vie politique. – *(AFP.)*

HAÏTI

Nouvelle flambée de violence contre les partisans du président Aristide

Une centaine d'opposants au Père Jean-Bertrand Aristide ont organisé, dimanche 15 décembre à Port-au-Prince, des funérailles symboliques du président renversé, à la veille du premier anniversaire de son élection. Dans le même temps, la répression s'est accentuée contre ses partisans, dont une trentaine ont été nommément accusés, sur les ondes d'une radio, de répandre *«des fausses informations»* sur son prochain retour. Un député socialiste, M. Astrel Charles, a été tué par des hommes armés à Pignon (nord du pays). D'anciens policiers ont brûlé, samedi, une cinquantaine de maisons à Plaisance (nord du pays), dont celle du député Jean Mandenave, et à Desdunes (nord-ouest de Port-au-Prince), où deux partisans du Père Aristide ont été tués. Des appels en faveur de la mobilisation des anciens «tontons macoutes» ont par ailleurs été diffusés, tandis que l'armée était placée en état d'alerte maximum. – *(AFP, AP.)*

□ **SALVADOR : importante manifestation en faveur de la paix.** – A l'appel de l'opposition et des syndicats, plus de 10 000 personnes ont défilé, samedi 14 décembre à San-Salvador, pour réclamer un cessez-le-feu pour lequel devaient reprendre, lundi à New-York, des négociations entre la guérilla et le gouvernement. Par ailleurs, un avion transportant des représentants des rebelles et des officiels de l'ONU en route pour New-York a dû se poser en catastrophe, après qu'un de ses réacteurs eut explosé. Il s'agirait, selon la guérilla, d'un attentat perpétré par des militaires opposés aux négociations. – *(UPI.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : ayant surmonté ses dernières hésitations

Le Front islamique du salut a décidé de participer aux élections législatives

Après plusieurs semaines de tergiversations, le Front islamique du salut (FIS) a annoncé, samedi 14 décembre, qu'il participerait aux élections législatives, dont le premier tour est prévu pour le 26 décembre. Le FIS, dont, à toutes fins utiles, les candidats désignés faisaient déjà campagne, est le seul parti à être présent dans les quatre cent trente circonscriptions du pays.

ALGER
de notre correspondant

A l'évidence, la décision de participer aux élections du 26 décembre, qui intervient à moins de dix jours de la fin de la campagne officielle, a été difficile à prendre, le Majliss Echoura, direction collective du FIS, étant traversé de profondes divergences quant à l'opportunité de cette participation. Réputée acquise il y a déjà quelques jours, la décision définitive n'a été annoncée qu'après de nouvelles *négociations menées, in extremis*, samedi.

Dans un communiqué rendu public le même jour, M. Abdelkader Hachani, chef du bureau exécutif provisoire de l'organisation intégriste, appelle, au nom du Majliss Echoura, *«le peuple algérien et toutes les structures organiques du Front à œuvrer, chacun de son côté, à réunir les conditions à même de réaliser le projet islamique, rester fidèle aux martyrs, répondre aux aspirations de la oumma* (communauté des musulmans) *et garantir le salut du pays»*.

Deux doctrines, deux styles

Il n'est pas certain que le style de cet appel suffise à resserrer les rangs d'une organisation divisée. Dernière illustration de ses divergences : la «mise à pied» du maire FIS d'Oran, remercié par une assemblée municipale dominée par des élus appartenant à son propre parti. Aux membres de la tendance «algérianiste», conduite par M. Hachani, partisan de longue date de la participation aux élections, s'opposent ceux de la tendance «salafia» (du nom des pères fondateurs de l'islam), opposés à toute initiative susceptible de légitimer le pouvoir en place.

Ce sont deux doctrines, mais aussi deux styles qui s'affrontent. Si les «salafistes», qu'appuient MM. Abassi Madani et Ali Benhadj – toujours emprisonnés, – restent avant tout attachés à la lettre de la Loi, les «algérianistes», sensibles à certaines des valeurs qui font le socle de l'Etat algérien, recrutent dans les couches modernistes de la société.

La constitution des listes du FIS avait d'ailleurs été l'un des motifs de discorde des deux tendances, M. Hachani, lui-même ingénieur du pétrole, se voyant reprocher d'avoir par trop favorisé ses semblables, tels M. Hani Haddane, médecin et candidat à El-Harrach, M. Moulay Saïd, directeur de l'institut de mathématiques à l'université de Bab-Ezzouar et candidat à Bouira, M. Mohamed Boukabache, directeur de l'institut de mécanique et candidat à Jijel.

Ces conflits ont lourdement pesé sur l'organisation. Alors qu'à l'origine, le FIS faisait dépendre sa participation de la libération de ses dirigeants emprisonnés, un instant pressentis pour se porter candidats, il n'a, ensuite, cessé de louvoyer entre revendications *maximalistes* et vagues souhaits, tels *«l'assainissement du climat politique»*.

Entre les paroles, début novembre, de M. Hachani, menaçant, s'il n'obtenait pas satisfaction, non seulement de boycotter les élections, mais, surtout, de tout faire *«pour qu'elles n'aient pas lieu»*, et la récente déclaration du même Hachani selon laquelle, toutes conditions oubliées, *«le FIS vise l'établissement d'un Etat islamique par la voie pacifique avec la volonté du peuple qui aura l'occasion d'exprimer son choix par le scrutin»*, il y a un fossé qui a dû troubler plus d'*un militant*.

Le pouvoir optimiste

Mais c'est sans doute l'affaire de Guemmar, au cours de laquelle une quarantaine de jeunes «Afghans», membres ou anciens membres de l'organisation islamiste, ont pris d'assaut une caserne, tuant trois gendarmes et raflant une cinquantaine d'armes, qui a fait le plus de dégâts parmi les militants et les sympathisants du FIS.

Depuis, vingt-cinq islamistes, poursuivis par les forces de l'ordre, ont été tués, tandis que cinq autres militaires (et non six, comme nous l'avions écrit par erreur) ont trouvé la mort dans de violents accrochages avec les fuyards (*le Monde* du 11 décembre). Quarante-quatre personnes, *inculpées de massacre* et de sabotage menaçant la sécurité de l'Etat, rébellion et atteinte à la défense nationale, viennent d'être présentées devant le magistrat instructeur du tribunal militaire d'Ouargla.

Tiraillé entre une partie de ses troupes, qui approuve cette aventure, et nombre de ses sympathisants choqués par les images télévisées des sévices infligés aux militaires assassinés, le FIS garde le mutisme, rendant encore plus évident son malaise. Quant au pouvoir, il manifeste, depuis quelque temps, un optimisme certain. Prenant appui sur quelques sondages officieux, il paraît convaincu que le FIS ne saurait désormais dépasser 30 % des suffrages, le FLN étant, pour sa part, crédité d'un score équivalent.

Les hésitations et les volte-face du FIS suffiront-elles à détourner une partie significative de son électorat? S'il est évident que le parti intégriste traverse aujourd'hui une crise grave, *nul ne peut prédire* ce qu'en sera l'impact sur les résultats du scrutin. Surtout, il est impossible de savoir si l'éventuelle désaffection des électeurs du FIS profitera aux autres partis de la mouvance islamiste, ou *au FLN*, ou... au parti des abstentionnistes. Personne, en tout cas, ne peut douter que le FIS, qui a déjà montré d'extraordinaires capacités de rebond, fera tout pour tenter de remonter le courant.

GEORGES MARION

TOGO : réclamant la dissolution de l'Assemblée provisoire

Des militaires continuent de menacer le pouvoir

En l'espace de quelques heures, les Togolais ont revécu, dimanche 15 décembre, le mauvais feuilleton qui les avait *tenus en haleine du 27 novembre au 5 décembre*, lors du putsch. A trois reprises, la radio nationale a diffusé un communiqué déposé à l'aube par un petit *groupe de militaires*. Mais ceux-ci, qui réclamaient encore la dissolution de l'Assemblée provisoire, ont immédiatement quitté les lieux dans le calme.

ABIDJAN
correspondance

Signé par les Forces armées togolaises, le *texte diffusé à la radio*, dimanche, comprenait toute une série d'exigences, dont *«la dissolution du HCR»*, le Haut Conseil de la République, organe législatif transitoire qui avait été mis en place dans le cadre du processus de démocratisation, auquel le putsch a mis un coup d'arrêt, et qui est la bête noire des militaires. Les auteurs du communiqué réclament son remplacement par *«un organe plus restreint représentant réellement nos différentes populations»*. *Ces militaires*, anonymes bien entendu, ont donc renouvelé leur principale exigence, à savoir l'arrêt des activités de cette assemblée provisoire, dont les membres – le président, Mgr Podzro, en tête – *sont toujours dans la clandestinité*, au Ghana ou au Bénin voisins.

En fin de matinée, l'enregistrement du communiqué a été saisi par un capitaine des FAT (Forces armées togolaises) et la radio a repris le cours normal de ses émissions. Le général Eyadema a alors fait preuve de célérité, ce qui ne fut pas le cas durant le coup de force, puisqu'il a, dans un document transmis à l'AFP, réaffirmé *«son engagement à résoudre la crise politique par la voie du dialogue et de la concertation»*, sans cependant faire directement allusion à la diffusion du communiqué.

Dans les milieux autorisés de la capitale togolaise, on estime qu'une petite fraction de l'armée échappe à présent au contrôle du général Eyadema. Le chef de l'Etat doit, en outre, gérer un profond mécontentement dans les casernes, souvent pour des motifs matériels.

Cette alerte n'a pas, pour l'instant, fait déraper le fragile consensus que le premier ministre, Me Joseph Kokou Koffigoh, s'emploie à mettre sur pied. Le collectif des syndicats indépendants, qui avait invité les Togolais à observer lundi une grève générale illimitée, a retiré son mot d'ordre. Les syndicalistes ont visiblement reçu des assurances du premier ministre sur la poursuite du processus de démocratisation et sur le respect des décisions de la Conférence nationale.

Jeudi dernier, Me Koffigoh avait proposé à ses concitoyens une *«nouvelle charte»* fondée sur la réconciliation nationale, qui devra recevoir l'approbation du HCR, dont les prérogatives resteront celles qui lui ont été attribuées par la *Conférence nationale*. C'est ce que contestent les militaires.

JEAN-KARIM FALL

□ **DJIBOUTI : l'armée a annoncé *la destruction d'une base des* rebelles afars.** – L'armée djiboutienne a annoncé, dimanche 15 décembre, la destruction, deux jours plus tôt, d'une base du Front pour la restauration de l'unité et de *la démocratie (FRUD)*, à une dizaine de kilomètres de Tadjoura, dans le nord du pays. Contrôlé par l'ethnie afar, le FRUD, qui a lancé, à la mi-novembre, une offensive contre le régime du président Hassan Gouled (*le Monde* du 15 novembre), a perdu trente hommes au cours de l'attaque, selon le chef d'état-major de l'armée djiboutienne. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ÉTHIOPIE : cinquante mille personnes sans abri après un incendie.** – Cinquante mille personnes sont sans abri, après un gigantesque incendie qui a ravagé, pendant plusieurs jours, la ville de Baré, dans l'Ogaden, au sud-est de l'Ethiopie, a annoncé, samedi 14 décembre, la radio nationale. Située à proximité de la frontière somalienne, la ville de Baré abrite *un camp de quelque 600 000 réfugiés* qui ont fui la guerre civile en Somalie. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOMALIE : un collaborateur de la Croix-Rouge a succombé à ses blessures.** – *Un collaborateur belge* du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), M. Vim Van Boxelaere, est mort, samedi 14 décembre, des suites de ses blessures. M. Boxelaere avait été blessé, trois jours plus tôt, devant le siège du Croissant-Rouge à Mogadiscio, où les combats, qui font rage depuis un mois, ont fait plusieurs milliers de morts.

Le Monde

CEFRI

COLLOQUE : « OÙ VA L'EUROPE INDUSTRIELLE ? »

Jeudi 16 janvier 1992

Ancienne École Polytechnique – 1, rue Descartes - 75005 Paris

MATIN

9 heures

Dans la compétition mondiale, l'Europe a-t-elle des chances : forteresse Europe ou large ouverture ?

Avec :
- **Jacques LESOURNE**, directeur du journal *le Monde*.
- **Riccardo PERISSICH**, directeur général, DG3, Commission des Communautés européennes.
- **Barry BOSWORTH**, Staff Economist Brookings Institution.
- **Ilisanori ISOMURA**, ancien directeur général, NHK.

10 h 45

Les secteurs menacés : quelles stratégies ?

Avec :
- **François PERRIN-PELLETIER**, conseil du directoire, P.S.A.
- **Francis LORENTZ**, président groupe Bull.
- **Jean CAILLOT**, vice-président Thomson matériel électronique grand public.
- **Jean-Philippe DAUVIN**, Corporate Economics and Market Research Manager, SGS Thomson.

APRÈS-MIDI

14 h 15

La compétitivité européenne dans les hautes technologies.

Exemples de secteurs porteurs, et à quelles conditions ?

Avec :
- **Henri MARTRE**, président-directeur général, Aérospatiale.
- **Philippe DREYFUS**, vice-président, Cap Gemini.

La dynamique de l'élargissement.

Avec :
- **Magnus LEMMEL**, directeur général de la Fédération du patronat suédois.
- **Jacques CORNUT**, Head of E.C. Affairs, Ciba-Geigy.

Conclusion : Quelle politique pour la Communauté ? Menaces et opportunités.

Avec :
- **Hubert CURIEN**, ministre de la recherche et de la technologie.

Les débats seront animés par Éric LE BOUCHER, journaliste au *Monde*.

Renseignements et inscriptions :
CEFRI – 49, rue Pirandello - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 46 44 45 00

Tout 1992 avant 1992.

The Economist et Courrier International vous racontent l'année prochaine dans ce passionnant hors-série.

En vente chez votre marchand de journaux.
116 pages, 40 F.

PROCHE-ORIENT

Dans les territoires occupés

Les colons israéliens poursuivent leurs « actions punitives » au grand jour

Tandis que la tension monte dans les territoires occupés, à la suite de nouvelles actions de vandalisme perpétrées par des colons israéliens, les pourparlers de paix israélo-arabes sur le Proche-Orient devaient reprendre lundi 16 décembre à Washington.

Actions punitives contre les Palestiniens, occupations de maisons, implantations sauvages : semaine après semaine, les colons juifs prennent de plus en plus d'initiatives dans les territoires arabes occupés, alors que les autorités israéliennes se bornent à dénoncer ces actes sans en arrêter les auteurs. Dimanche, à El-Bireh, des colons ont brisé les pare-brise de voitures et les vitres de maisons pour protester contre la levée du couvre-feu, imposé durant deux semaines à la suite du meurtre d'un des leurs. Ils ont récidivé lundi, dans la même localité en endommageant une dizaine d'autres véhicules. Les jours précédents, ils s'étaient déjà livrés à de tels actes sans être inquiétés par les soldats. A Kyriat Arba (sud de la Cisjordanie), les colons ont annoncé, dimanche, avoir lancé une opération punitive à Hébron en brisant les vitres d'une vingtaine de voitures de Palestiniens, à la suite d'une attaque contre une patrouille militaire. Dans le premier cas, l'armée a interpellé, durant quelques heures, cinq colons et n'a procédé à aucune arrestation à Hébron.

Jeudi dernier, les colons d'Elon Morch, près de Naplouse, arrachaient, devant les caméras de la télévision, des arbres fruitiers appartenant à des fermiers palestiniens à la suite d'un attentat anti-israélien. *« Ce n'est qu'un début. Nous en avons assez d'être la cible des terroristes palestiniens. Il faut qu'on sache que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour nous défendre »*, déclarait leur porte-parole . Dimanche, en signe de protestation, deux députés de gauche, MM. Yossi Sarid et Dédy Zucker, sont venus planter cinquante pousses d'olivier, que les colons d'Elon Moreh ont aussitôt déracinées.

M. Sarid a affirmé dimanche au ministre de la défense, qui se trouvait à Elon Moreh : *« Je ne demande pas qu'on impose un couvre-feu aux colons ni qu'on mure leurs maisons comme on le fait pour les Palestiniens, mais au moins que l'on ouvre une enquête. Les colons ont commencé leur soulèvement contre l'Etat démocratique. Il faut les mater avant que cela ne dégénère en guerre civile. » – (AFP.)*

Faut-il réhabiliter Wagner ?

Le président du Parlement israélien, M. Dov Shilansky, a solennellement demandé, dimanche 15 décembre, à l'Orchestre philharmonique d'Israël de renoncer à jouer du Wagner au cours d'un concert, prévu à Tel-Aviv le 27 décembre. Vendredi, les musiciens de l'orchestre s'étaient accordés, par 39 voix contre 12 et 9 abstentions, pour jouer les ouvertures des opéras *le Vaisseau fantôme* et *Tristan et Isolde*, au cours d'un concert dirigé par Daniel Barenboïm, qui a toujours été en faveur de la réhabilitation musicale de Wagner et qui semble avoir été à l'origine du vote. Accusé d'avoir été, par ses œuvres, l'une des sources d'inspiration de Hitler, dont il était le compositeur préféré, Wagner, connu aussi pour ses écrits politiques antisémites, n'avait pas droit de cité en Israël. L'Orchestre philharmonique qui, avant la création de l'Etat en 1948, s'appelait Orchestre philharmonique de Palestine, avait cependant joué Wagner en 1938, sous la baguette d'Arturo Toscanini. Il avait tenté de renouer avec cette musique en 1981, mais le chef de l'époque, Zubin Mehta, avait dû tout arrêter devant les réactions hostiles du public. – *(Reuter, AP.)*

IUA SAN FRANCISCO

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA

California State Approved University - A.C.B.S.P. - Public Benefit Corporation

220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104

MBA *Master of Business Administration*

■ **Université à San Francisco** spécialisée en management international, associant une pédagogie active à l'expérience d'un projet personnel/professionnel ■ programme américain unique dans son concept habilité à délivrer le

Master of Business Administration
for International Management

■ **Filière d'admission : 3e CYCLE**
Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats . sciences, lettres, droit; médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises

■ **Programme de 12 mois à San Francisco,** en fonction de votre formation initiale et de votre niveau d'anglais, **conduisant au :**

M.B.A. *en Management International*

IUA SAN FRANCISCO

Informations et sélections pour l'Europe :
17-25 rue de Chaillot, 75116 Paris (Métro : Iena)
tél. : (1) 40 70 11 71

Communiqué par International University of America - San Francisco - CA
Programme associé en Asie : Pacific Coast HONG KONG

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT

SCIENCES
Le Monde ET MÉDECINE

ASIE

La visite de M. Li Peng à New-Delhi

La Chine et l'Inde veulent tourner la page

Le premier ministre chinois, M. Li Peng, a achevé, lundi 16 décembre, une visite officielle de cinq jours en Inde. Bien que ce déplacement n'ait produit que de modestes résultats concrets, il a témoigné de la volonté des deux pays de nouer de meilleures relations après la dissolution virtuelle de l'URSS.

NEW-DELHI
de notre correspondant

Après trois décennies de tension et de méfiance, la visite que vient d'effectuer le premier ministre chinois ne pouvait pas déboucher sur une spectaculaire réconciliation. Le voyage de M. Li était pourtant très symbolique : depuis 1960, date de la visite de Zhou Enlai, aucun dirigeant chinois n'était venu en Inde. Ce n'est qu'en 1988 que Rajiv Gandhi avait retrouvé le chemin de Pékin.

Aucun des problèmes qui subsistent entre les deux géants de l'Asie n'auront été réglés par cette visite. M. Li et son homologue indien, M. Narasimha Rao, ont bien signé trois accords sur la reprise d'échanges commerciaux, l'ouverture de consulats et la coopération scientifique et spatiale (*le Monde* daté 15-16 décembre).

Mais les deux parties n'ont pas progressé d'un pouce vers la solution de l'épineuse question de la délimitation de leurs 3 000 kilomètres de frontières communes. Les Indiens, par ailleurs, ont toutes raisons de regretter l'absence de référence, de la part de M. Li, aux *« terroristes »* agissant sur sa périphérie occidentale, musulmans du Cachemire notamment, et qui sont armés, selon New-Delhi, par l'ennemi pakistanais, allié de la Chine.

L'Inde cherche désespérément des appuis pour justifier sa politique de *« pacification »* musclée.

Les exclus du nouvel ordre mondial

M. Rao espérait pourtant engranger les dividendes de la modération dont il a fait preuve sur la question tibétaine. Non seulement les Indiens ont confirmé leur position selon laquelle *« le Tibet est partie intégrante de la République populaire de Chine »*. Mais la police a réprimé brutalement des réfugiés qui manifestaient contre M. Li.

Reste que les deux puissances asiatiques sont décidées à tourner la page d'un passé tumultueux. New-Delhi ne peut qu'oublier l'humiliante défaite infligée en 1962 par l'armée chinoise sur les hauteurs glacées de l'Himalaya. *« Indiens et Chinois se sentent exclus du nouvel ordre mondial. D'où l'actuelle convergence de certaines de leurs positions et leur désir de normaliser leurs relations »*, explique un diplomate occidental. Cette convergence a été exprimée sous la forme d'une mise en garde sino-indienne aux *« hégémoniques »* américains et, plus largement, occidentaux, accusés de *« manipuler les affaires mondiales »* à l'heure du démantèlement de l'empire soviétique.

La désintégration de l'URSS a levé l'un des obstacles au réchauffement des relations entre les deux pays. L'Inde a perdu son principal allié ; les Chinois n'ont plus, quant à eux, à craindre l'*« encerclement »* d'un *« front indo-soviétique »*. De même, la fin des fournitures d'armements aux protagonistes de la guerre d'Afghanistan par Moscou et Washington rend moins fondamental pour Pékin le maintien de relations privilégiées avec le Pakistan : les Indiens espèrent bien, en se réconciliant avec la Chine, enfoncer un coin dans la vieille alliance.

Chinois et Indiens ont un dernier point de convergence : ils se sentent menacés sur le *« front »* des droits de l'homme. Confrontée à la réprobation après le massacre de Tiananmen, la Chine rencontre tout naturellement l'Inde, accusée de livrer une *« guerre sale »* aux séparatistes du Cachemire. Reste à savoir si les diplomates indiens ne se sont pas montrés trop conciliants. Ou trop optimistes quant aux résultats d'un éventuel infléchissement de la politique de l'empire du Milieu.

BRUNO PHILIP

Les Etats-Unis ne sont « pas encore » prêts à retirer leurs troupes de Corée du Sud

Washington et Pékin se sont félicités de l'accord conclu, le 13 décembre, entre les deux Corées (*le Monde* du 14 décembre). Toutefois, le secrétaire à la défense américain a souhaité, dimanche 15 décembre, *« un changement dans l'attitude agressive »* de la Corée du Nord.

En attendant, les Etats-Unis ne sont *« pas encore »* prêts à retirer leurs 43 000 hommes du sud de la péninsule. *« Je pense que nous saluons les événements qui se sont produits (...) au moins du point de vue diplomatique entre le Nord et le Sud,* a déclaré M. Richard Cheney sur la chaine de télévision ABC.

Mais je voudrais voir un changement fondamental se produire en ce qui concerne la position militaire très hostile que le Nord a adoptée pendant quarante ans. Cela ne s'est pas encore produit ». – (AP, AFP.)

EN BREF

□ **ALLEMAGNE : M. Gregor Gysi réélu à la tête du PDS.** – M. Gregor Gysi a été reconduit, dimanche 15 décembre, dans ses fonctions de président du Parti du socialisme démocratique (PDS), héritier du Parti communiste est-allemand, au pouvoir jusqu'en 1989 dans l'ex-RDA. – *(Reuter.)*

□ **GUATEMALA : découverte d'une nouvelle fosse commune.** – Les cadavres de trois femmes et de quatre adolescentes, portant des traces de brûlures, ont été découverts dans une fosse commune dans le nord-ouest du pays, ont annoncé, samedi 14 décembre, les autorités. Selon la population locale, ces femmes ont été les victimes de l'armée guatémaltèque en 1983. Dix-sept cadavres, inhumés dans un cimetière clandestin, avaient déjà été découverts dans la même région. La justice livre, depuis plusieurs mois, une véritable « guerre à l'impunité » et a déjà fait citer plusieurs militaires, accusés de violation des droits de l'homme, devant les tribunaux. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : un deuxième parti quitte la coalition gouvernementale.** – La Confédération de la Pologne indépendante (KPN) a annoncé, samedi 14 décembre, son retrait de la coalition des cinq partis de centre droit qui tentent de former un gouvernement, sous l'égide du nouveau premier ministre, M. Jan Olszewski. Le Congrès des libéraux s'était lui aussi retiré des négociations, jeudi dernier. La décision de la KPN compromet sérieusement les efforts de M. Olszewski, qui espérait présenter son cabinet, lundi, au président Walesa et, mardi, au Parlement. – *(Reuter.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : le président Havel critique la mise hors-la-loi du communisme.** – Le président Vaclav Havel a qualifié, dimanche 15 décembre à la radio, de *« malheureux et discutable »* l'amendement du code pénal adopté la semaine dernière par le Parlement, et qui fait de la propagation du communisme un délit passible d'une peine de un à cinq ans de prison. Le chef de l'Etat estime qu'il s'agit *« d'une tentative désespérée et tardive de régler nos comptes avec le passé, ce qui aurait dû être fait plus tôt et autrement »*. M. Georges Marchais avait, pour sa part, critiqué cette décision vendredi 13 décembre (*le Monde* daté 15-16 décembre). – *(AFP.)*

"Patinage artistique", monnaie en or 22 carats, 3000 francs, existe en argent massif.

500 FRANCS ALBERTVILLE 92

Moments d'exception où l'on retient son souffle, où les patineurs s'élancent vers la consécration. Hommage à l'art des athlètes, cadeau original et prestigieux, les Monnaies Officielles des XVIes Jeux Olympiques d'Hiver sont frappées par la Monnaie de Paris en or 22 carats et en argent massif. A partir de 250 francs.

MONNAIES DE COLLECTION

EN VENTE AU CRÉDIT LYONNAIS, A LA POSTE, OU PAR MINITEL **3615 MONNAIE**

MONNAIE DE PARIS
11, QUAI DE CONTI - 75006 PARIS

RENSEIGNEMENTS ET COMMANDE AU : **(1) 47 00 00 00**

L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT

«Il faut que les Français sortent de leur frilosité, de leur morosité, parce

Thérapie de soutien

L'élection du président de la *République au suffrage universel*, depuis 1962, engendre fatalement l'existence d'un rapport affectif entre celui qui exerce la charge suprême du pouvoir exécutif et ceux qui la lui confient. Et c'est bien parce que cette relation est ainsi, d'emblée, frappée d'ambiguïté, dans un système institutionnel balançant entre le présidentialisme et le parlementarisme, que le « monarque » élu, mais en vérité, dépourvu du pouvoir absolu, se retrouve fatalement nu le jour où ses électeurs constatent son impuissance à maîtriser réellement le cours des choses.

Ce psychodrame obéit à un scénario bien connu : les électeurs veulent croire que leur président dispose directement de moyens d'action illimités ; ils le croient d'autant plus qu'il le leur fait croire volontiers avant son élection ; il n'a pourtant vraiment que les moyens indirects de « faire faire » ; le jour où il cherche à s'en expliquer, en évoquant les aléas de la *conjoncture*, *le manque de relais*, etc., il court le risque de ne plus être entendu parce que ce malentendu rogne son autorité...

Sincérité et habileté

M. Mitterrand en est là. Il subit aujourd'hui cette épreuve de la défiance qu'ont connue, sous la V[e] République, tous ses prédécesseurs. Il y fait face à sa façon, faite de sincérité et d'habileté mélangées, en sachant pertinemment que les meilleures recettes *contre le « vague à l'âme »*, *ce mal* bien gaulois, relèvent de l'action psychologique.

Au soir du dimanche soir 15 décembre, sur TF1, il avait donc décidé de consacrer son propos à des explications psychothérapeutiques et il a déployé, dans cette séance d'« exorcisme » annoncée avant l'émission par l'Elysée, toutes les facettes de son talent de praticien. On l'a vu tour à tour pédagogue, à propos des perspectives ouvertes aux Français par les accords de Maastricht ; le cœur sur la main pour parler du chômage, ce *« souci »* qui le *« ronge »* ; les bras en croix pour avouer ses limites – *« Je ne suis pas omniscient, je n'ai pas toutes les puissances »* –, sévèrement paternel : *« Qu'est-ce que c'est, cette sinistrose ? »* ; prêcheur d'optimisme : *« Il n'y a pas lieu de désespérer »*, *« nous sortirons du trou »* ; roué dans son analyse du *« scandale »* de l'amnistie des parlementaires... Bref, en pleine forme ! Quelque peu résigné, sans doute, mais content du travail accompli à Maastricht et plus que jamais décidé à faire front devant ce qu'il appelle *« les simagrées »* de l'opposition.

Il était inévitable que cette prestation suscitât des jugements très tranchés. Cela a été le cas dans la presse nationale et régionale. Lundi matin, d'aucuns trouvaient M. Mitterrand *« surréaliste »*, plus *« monarque »* que jamais, converti à la *« méthode Coué »* ; d'autres soulignaient son *« sang-froid »*, vantaient l'*« effet Maastricht »*, l'assimilaient à une *« cure de jouvence »*, avaient trouvé le président *« dopé »*.

« Démocratiser les institutions »

M. Mitterrand n'en attendait pas davantage. Il avait hésité à accepter *l'invitation de TF1 parce qu'il* craignait que ses commentaires sur l'événement « historique » de Maastricht ne fussent occultés par les débats du congrès du PS. En mettant une sourdine à leurs querelles intestines, les dirigeants du Parti socialiste l'ont aidé à franchir la deuxième des étapes qu'il s'était fixées après avoir, une première fois, tenté de reprendre l'initiative le 10 novembre avec l'annonce de ses projets de réforme constitutionnelle visant à *« démocratiser les institutions »*.

Il a balayé le terrain avant la troisième phase de la contre-offensive, qui l'amènera à préciser, sans précipitation, parce que ses atouts sont devenus trop précieux pour être abattus trop vite, le calendrier des deux séries de réformes *qu'il entend mener* à terme dans le courant de 1992 en évitant de mélanger celles qui procèdent de Maastricht et celles qui incluront notamment une réduction du mandat présidentiel.

C'est seulement sur ce point que M. Mitterrand est allé, dimanche soir, plus loin que le 10 novembre : en laissant entendre qu'il pourrait, le cas échéant, faire coïncider *« la morale »* et *« la réalité politique »*, il donne en effet à penser qu'il pourrait s'appliquer à lui-même une éventuelle réduction du mandat, histoire de troubler l'opposition en essayant de lui enlever déjà un argument de campagne.

Personne, de toute façon, ne saurait contester à un président de la République qui réclame justice pour lui et pour les siens le droit élémentaire de revendiquer d'être jugé, « à la fin », sur son bilan. Même si dans le contexte présent ce pari s'apparente fort à un jugement de Dieu.

ALAIN ROLLAT

M. François Mitterrand était, dimanche soir 15 décembre, l'invité de l'émission « 7 sur 7 » de TF1. Interrogé en direct par Anne Sinclair, le président de la *République* a notamment commenté les accords conclus le 11 décembre, à Maastricht, par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'Europe des Douze, leurs conséquences pour la France avant d'évoquer ses projets de réformes institutionnelles, le climat politique et social, la lutte contre le chômage, la crise yougoslave, la décomposition de l'ex-URSS, le nouvel « ordre » mondial. Voici, sur chacun de ces sujets, l'essentiel de ses déclarations.

■ **La portée des accords de Maastricht :** « C'est l'un des événements les plus importants du dernier demi-siècle. C'est un moment qui prépare le siècle suivant. Le nôtre, le vingtième, a vu l'effondrement de tous les empires (...) et il voit maintenant la naissance d'une communauté de trois cent cinquante millions d'hommes. C'est dire à quel point nous sommes exactement à la charnière de deux époques. (...) Le point d'ancrage de ces douze pays dans une communauté où ils sont désormais contraints d'agir ensemble dans les domaines les plus importants de l'activité politique, cela, c'est irréversible. »

■ **Les peurs suscitées par l'Europe :** « Moi, je suis né pendant une guerre mondiale et j'ai fait la deuxième. Combien de millions de morts ? Ce n'était pas le rêve. La cohabitation des nations était turbulente, meurtrière. Je suis très heureux de voir aujourd'hui la nation française accepter – j'espère qu'elle acceptera – de s'imbriquer *dans un ensemble pacifique*. On s'est fait la guerre pendant des siècles ; maintenant, on ne se la fera plus entre ces pays d'Occident qui se sont rassemblés dans la Communauté. (...) L'effort que nous avons entrepris doit interdire le retour à la guerre, en tout cas entre nous, et c'est un facteur de paix avec les autres. Moi, je considère que c'est déjà très important que d'offrir cela aux générations nouvelles, en même temps que nous élargissons leur horizon. Que les parents qui nous écoutent pensent à leurs enfants : l'horizon s'élargit et (...) donne notamment à la jeunesse, un immense champ d'action. »

■ **La monnaie unique :** « La monnaie unique, à partir de 1997 ou de 1999, va faire faire des économies à chacune de nos entreprises, va apporter des facilités à chaque particulier qui voudra circuler, s'établir ; tout sera plus économique. Avec votre chéquier, votre passeport, votre carte de crédit, vous pourrez aller partout dans cette Europe sans avoir d'autres questions à vous poser. Vous pourrez travailler, réfléchir, discuter, et si vous avez besoin d'assistance, d'être aidé, vous irez dans n'importe quel consulat de n'importe quel pays des Douze et vous serez protégé. Eh bien, moi, en donnant mon accord à ce traité au nom de la France, j'ai voulu protéger les Français par un moyen plus efficace que n'importe quel autre. L'écu, qui sera la nouvelle monnaie, va devenir la première du monde. Elle sera à mon avis plus puissante que le dollar puisqu'elle n'aura pas de variation et sera beaucoup plus stable. Vous croyez que cela n'en vaut pas la peine ? (...) Il y aura quatre critères *[pour en bénéficier]* : le taux d'inflation ; le taux d'intérêt de l'argent à long terme ; le taux de déficit budgétaire ; le taux d'endettement. Ces quatre conditions réunies feraient que, si l'on devait créer la monnaie unique aujourd'hui, il n'y a que le Luxembourg et la France qui pourraient entrer dans le système. *C'est dire que ce sont* les deux politiques, aujourd'hui, qui ont le mieux protégé, en dépit des difficultés et des plaintes, les intérêts de nos ressortissants. »

« L'écu va devenir la première monnaie du monde »

« Il n'y aura pas de confusion possible »

■ **La citoyenneté européenne :** « On a décidé cela à douze et ce ne sont pas les préoccupations de politique intérieure et nos débats franco-français qui ont orienté cette discussion à douze. En vérité, ce vote *[le vote des ressortissants des pays de la Communauté aux élections municipales et européennes là où ils résident]* existe déjà dans certains pays. Les Français peuvent voter aux élections locales dans des pays comme l'Irlande, la Hollande ou le Danemark. Est-ce que cela ne vous paraît pas normal ? (...) Moi, je trouve cela normal puisque nous avons désormais deux citoyennetés : la citoyenneté française et la citoyenneté européenne. (...) Mais les habitants des onze autres pays qui viendront vivre en France ne viendront pas encombrer les urnes ! (...) Il n'y a pas de confusion possible avec la présence des autres immigrés, car il n'y a pas d'Union France-Maghreb, il n'y a pas de communauté France-Amérique latine ; peut-être serait-ce désirable, mais cela n'est pas fait et il faudra du temps avant qu'on en parle. Il s'agit de savoir si les citoyens de la Communauté européenne auront le droit de vote dans les autres pays de la Communauté. *Il* ne s'agit pas d'autre chose. Bien entendu, se greffera l'autre discussion, sans aucun doute sur celle que nous évoquons ; eh bien, ce sera, je l'espère, un beau et enrichissant débat. *L'accord de Maastricht ne* concerne que les douze pays d'Europe, je n'entends pas mélanger les choses. Quand je soumettrai le traité de Maastricht à l'appréciation des Français (...), à ce moment-là je ne mêlerai aucun problème de politique intérieure, ni aucune polémique subalterne ou adjacente. On parlera de l'*Europe*, pas d'autre chose. »

« J'en profiterai pour rattraper le retard »

■ *Les réformes constitutionnelles* **induites par les accords de Maastricht :** « Il y aura deux choses à faire pour appliquer en France les accords de Maastricht : d'une part, la citoyenneté européenne nécessitera *une réforme de l'article 3 de la Constitution* ; d'autre part, il y aura besoin d'une réforme constitutionnelle sur certains transferts de souveraineté, par exemple le problème de la monnaie. Je ferai examiner cela par des juristes compétents. Il y a déjà eu des transferts de souveraineté en 1957, lors de la signature du traité de Rome mais les constituants de 1958, avec l'arrivée au pouvoir du général de Gaulle, ne s'en sont pas occupés. On vit depuis cette époque-là avec des dispositions qui ne sont pas constitutionnelles. J'en profiterai pour rattraper tout le retard et rendre constitutionnels l'ensemble des transferts de souveraineté de Maastricht et de Rome. (...) La réforme constitutionnelle et la ratification du traité de Maastricht sont deux choses différentes, qui peuvent être liées. S'il y avait un référendum, par exemple, tout serait lié, tout serait accepté en même temps par le peuple ; puis il peut y avoir le vote par le Parlement, on peut choisir. Il peut y avoir aussi l'examen des dispositions constitutionnelles par le Parlement et l'approbation par le peuple. (...) Le traité doit être rédigé par les spécialistes (...) et on n'en aura pas le texte avant la fin février. Comme il y a les élections départementales et régionales et qu'il ne faut pas mélanger les choses, je pense que ce sera plutôt pour avril. »

« J'aligne la morale sur la réalité »

■ **Les autres réformes constitutionnelles annoncées :** « *Je ne* mélangerai pas les choses. Je ne veux pas qu'il y ait des polémiques subalternes, des batailles entre Français alors qu'il s'agit d'un grand acte qui engage notre nation *dans la construction de l'Europe*. L'autre débat viendra à son heure, en 1992, je l'espère. »

■ **La réduction de la durée du mandat présidentiel :** « Comme l'opposition en parlait beaucoup, je *me suis permis* de lui dire : vous avez raison. Et depuis qu'elle sait que je lui donne raison, elle n'en parle plus ! Si bien que j'en arrive à me demander si, après avoir tant discuté de droit public, de droit constitutionnel, si noblement des institutions, au fond, elle n'avait pas qu'une idée en tête, c'était que moi, je m'en aille ! (...) Si ce n'était pas en réalité des simagrées pour signifier simplement qu'ils étaient pressés de se mettre à ma place ! Remarquez qu'ils sont plusieurs à avoir ce type de souhait et de réaction. Je ne sais pas comment ils s'arrangeront ! Ce sont les Français qui trancheront. Mais après, en effet (je m'en doutais, je ne suis quand même pas tout à fait innocent), *ils ont dit* : mais alors, si c'est cinq ans, si c'est ceci, si c'est cela, est-ce que vous *l'appliquerez* à vous-même ? En effet, je suis maître de ma décision. Mais croyez-moi, j'alignerai ce que je crois être la morale d'une décision sur la réalité politique. Mais il n'empêche que *mon droit*, c'est d'être là où je suis pour le temps où j'ai été élu. (...) Je ferai connaître ce choix mais pas ce soir parce que je le dois aux Français. (...) Je m'exprimerai en temps utile. (...) *Seulement, les réformes* que j'ai proposées ne se réduisent pas à la durée du mandat présidentiel. C'est l'aspect sensationnel, c'est un peu du théâtre mais j'ai dit aussi une réforme judiciaire, des réformes *législatives*, *également* une réforme du référendum. Cela forme un tout car il faut démocratiser nos institutions. (...) De toute manière je respecterai la Constitution. (...) Je connais pas mal de mes prédécesseurs *qui ne se sont* pas du tout souciés de cet aspect des choses ! »

« Cette loi électorale n'est pas juste »

■ **Le mode de scrutin des élections cantonales et régionales :** « Je trouve le système actuel très injuste. Il n'est pas normal, dans *un pays aussi évolué que la France*, qu'il y ait vingt régions qui aillent aux partis conservateurs et deux régions – ce qui est le cas jusqu'ici en métropole – qui aillent aux partis de progrès. Ce n'est pas normal *qu'il y ait vingt-cinq (c'est à peu* près le chiffre) *départements* pour les gens de progrès et soixante-quinze (j'arrondis pour les gens de la conservation. Cette loi électorale n'est pas juste. Donc, j'estime qu'il *faudra un jour ou* l'autre la changer. A mon avis, il n'y a pas de majorité parlementaire pour cela. Cela n'empêche pas que le problème soit posé à l'opinion. (...) Je veux être clair : de toute manière *les procédures ne seront pas changées* avant les élections qui auront lieu au mois de mars. Ce sera comme cela mais cela n'empêche pas que c'est injuste. »

■ **L'éventuelle réforme du mode *de scrutin pour les législatives* :** « J'ai approuvé l'intention qu'avait le premier secrétaire du Parti socialiste de réformer le mode de scrutin. Il s'est rendu compte qu'il n'y avait pas non plus de majorité pour cela et *il a reporté* l'examen de ses projets pour plus tard, c'est-

La hantise de l'Europe « en mille morceaux »

par Claire Tréan

Il faut qu'un nouvel ordre naisse du dangereux désordre qui s'empare de l'est du continent et la vocation de l'Union européenne est d'y contribuer. C'est à partir de cette idée, à partir de sa hantise du retour à une Europe éclatée *« en mille morceaux »*, que M. Mitterrand a expliqué sa politique étrangère.

Son exposé des résultats de Maastricht a sans doute quelque peu pâti de cette perspective historique dans laquelle il s'est résolument placé : les Français n'ont pas attendu *le sommet européen de la semaine dernière* pour avoir le sentiment que la guerre contre les Allemands n'est aujourd'hui plus possible et ils auraient peut-être souhaité en entendre davantage sur les bénéfices concrets qu'ils peuvent escompter de *l'Union européenne*. Mais, après des mois durant lesquels lui furent reprochés ses tâtonnements, ses prises de position à contretemps, ses erreurs dans l'analyse d'événements qui semblèrent parfois le prendre au dépourvu, M. Mitterrand aura donné l'impression qu'une forte cohérence inspirait sa démarche, qu'il s'agisse de la crise yougoslave ou de la dislocation de l'empire soviétique, de l'élargissement de la Communauté ou de sa vieille proposition de *« confédération » européenne*.

Les « antinomies historiques »

L'idée selon laquelle cette Communauté de douze pays qui se sont *« interdit »* la guerre entre eux est *« un facteur de paix »* pour les autres aurait demandé aussi à être plus largement explicitée. Elle vaut, dans l'esprit du président, à propos de la crise *yougoslave*. Le fait que les Douze aient su s'imposer jusqu'à maintenant une position commune face à cette crise *« qui fait resurgir les antinomies historiques »* est effectivement à l'origine de la retenue qu'ont à ce jour observée les pays directement concernés *parce que voisins (l'Autriche, la Hongrie*, la Bulgarie, l'Albanie). Sans cet effort d'unanimité des Douze sur un sujet qui les divise d'autant plus dangereusement que la ligne de fracture passe entre la France et l'Allemagne, toute cette partie de l'Europe serait *sans doute déjà à hue et à dia*.

Il reste, et c'est ce que retiennent les opinions, que cette discipline communautaire n'a pas su arrêter la guerre entre Serbes et Croates et qu'elle devient de plus en plus difficile à maintenir. Face au *forcing* des Allemands en faveur d'une reconnaissance immédiate de la Slovénie et de la Croatie, auquel M. Roland Dumas allait devoir s'opposer lundi à Bruxelles, le président de la République maintient plus que jamais ses positions : *oui à la* reconnaissance, mais collectivement et à certaines conditions, notamment des garanties sur les frontières et sur les minorités, qui ne sont à ce jour pas remplies. Non à une attitude consistant à désigner les coupables, comme le fait M. Genscher. *« Ne perdons pas de temps à cela »*, déclare le président qui se garde au moins cette fois-ci de renvoyer la Croatie à son alliance passée avec les nazis.

Cette attitude choquera tous ceux que révolte l'avancée expansionniste de l'armée fédérale et des milices serbes. Elle a, dans l'optique française, le mérite de la logique : on ne peut prêcher encore pour un règlement négocié, pour un cessez-le-feu, pour une force d'interposition – toutes choses qui réclament l'accord des Serbes – et prendre parti contre eux. M. Genscher, en clair, est en train de « casser la baraque » de M. Javier Perez de Cuellar et de Lord Carrington. Pour dire les choses autrement (ce que *M. Mitterrand n'a fait dimanche* que sous-entendre), il y a une hypocrisie à prendre parti pour l'un des belligérants et à n'en tirer aucune conséquence concrète : l'Allemagne n'est aucunement prête à s'engager sur le terrain.

Une autorité suprême dans l'ex-URSS

Tout cela étant, il y a aussi, sinon une hypocrisie, du moins une facilité, à expliquer l'impuissance de l'Europe par le seul fait qu'elle n'ait pas eu les moyens d'intervenir à temps, des moyens dont les accords de Maastricht sont censés la doter à terme. Si la Communauté a raté le coche sur la Yougoslavie, c'est avant tout parce qu'elle n'a obéi au départ (Allemagne comprise d'ailleurs) qu'à un réflexe conservateur en faveur de la préservation des Etats. C'était la première manifestation de cette crainte de la dislocation généralisée qui inspire toujours M. Mitterrand, *mais qu'il a su* depuis affiner.

C'est net notamment à propos du démantèlement de l'ex-Union soviétique, dont le président de la République n'a admis que très récemment qu'elle avait cessé d'exister. S'il maintient, et il n'est pas le seul, qu'une autorité centrale est nécessaire, ne serait-ce que pour assurer le contrôle sur l'arsenal nucléaire, il ne se prononce pas sur la forme qu'elle prendra. Il fait remarquer en outre que Mikhail Gorbatchev a le très lourd handicap d'incarner, qu'il le veuille ou non, la continuité *« d'un pouvoir absolu qui s'est constamment succédé à lui-même »*. Autrement dit, il faut que l'empire éclaté reconstruise une forme d'union dont M. Gorbatchev, à terme, ne sera pas forcément le dépositaire.

Le président de la République a aussi saisi l'occasion, dimanche, pour faire plusieurs mises au point à propos de l'URSS. Il a rendu un hommage appuyé à celui qui sut ouvrir *« portes et fenêtres »* d'un monde *« clos, écrasant et froid »* et qu'on lui avait reproché d'enterrer un peu cavalièrement au lendemain du putsch du 19 août. Il a rejeté plus vigoureusement que jamais l'ancien ordre qu'on le soupçonnait parfois de regretter : celui, *« détestable »*, du stalinisme.

Répondant à un autre procès qui lui avait été fait, celui de vouloir éternellement confiner les pays d'Europe centrale candidats à l'adhésion à la Communauté dans l'antichambre d'une *« confédération »*, il a expliqué ce que coûterait à la Hongrie, à la Tchécoslovaquie, à la Pologne plus encore, une adhésion prématurée.

Impudence américaine

Il l'avait déjà fait en novembre, à l'occasion d'un voyage en Allemagne, en posant quelques vraies questions qui mirent d'ailleurs un terme aux attaques démagogiques dont il était la cible : qui peut adhérer, dans quel ordre, à quelles conditions, combien cela coûtera-t-il à la Communauté ? C'est à son initiative que les Douze ont chargé M. Jacques Delors de leur faire, dans le courant de l'année prochaine, un rapport sur *ces questions*. Dès lors, c'est avec une calme assurance qu'il évoque l'idée d'une confédération paneuropéenne qu'il avait eu le tort de lancer trop tôt et maladroitement. Il reste persuadé que l'Europe y viendra, même s'il a renoncé à croiser le fer maintenant avec ceux qui y sont hostiles, à commencer par les Etats-Unis.

M. Mitterrand paraît s'être fait à l'idée qu'il n'a rien à gagner, actuellement, à se heurter seul de front aux Etats-Unis et, s'il s'en est pris dimanche à l'administration américaine, c'est seulement sur deux sujets où il est fort de l'appui des Européens. Aucun pays de la Communauté ne le démentirait quand il s'insurge contre la tentative des Américains de ramasser la mise politique à propos de l'aide à l'Europe de l'Est, alors que la Communauté assume près de 80 % de cette aide. Il n'a pas dit qu'il n'irait pas à Washington, à la conférence proposée par M. James Baker et qui prétend, depuis l'autre rive de l'Atlantique, se pencher sur le sort de l'Europe, mais il l'a présentée comme impudente. Il ne s'est pas exagérément fait valoir à propos de la conférence entre les détenteurs d'armes nucléaires *en Europe qu'il avait proposée* en septembre. Mais il a noté que M. John Major la réclamait et que seuls les Etats-Unis y faisaient désormais obstacle. Hormis peut-être l'Italie, qui n'aime rien de ce qui l'exclut, tous les Européens effectivement *le souhaitent*. Bref il avait dans son approche des problèmes internationaux une sorte de force tranquille, comme un homme qui serait finalement parvenu à rassembler sa pensée éclatée.

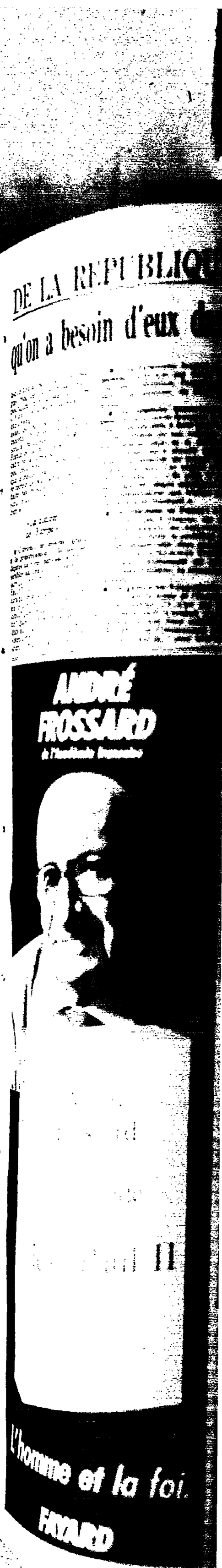

DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF1

qu'on a besoin d'eux dans un monde désormais désordonné »

à-dire déjà un peu tard. Je ne peux pas, moi, me substituer aux partis politiques, ce n'est pas mon rôle. (...) En 1958, le mode de scrutin a été changé deux ou trois mois avant les élections. Il ne faut pas raconter d'histoires! Les modes de scrutin ont quelquefois changé en France et ils ont changé dans le cadre de la démocratie. Cela dit, pour cette fois-ci, j'ai le sentiment que la majorité parlementaire, qui se recrute un peu partout, ne souhaite pas retoucher le mode de scrutin actuel. Alors, on verra bien. »

« La douleur de l'Europe »

■ **Convient-il de favoriser, grâce à la proportionnelle, l'élection de députés du Front national à l'Assemblée nationale ?** : « Etes-vous sûre qu'ils n'entreront pas de toute façon ? Etes-vous sûre qu'il n'y aura pas des accords entre le Front national et les autres partis de droite ? Qu'est-ce qui peut le garantir? Quand on présente des candidats aux Français les Français votent comme ils veulent quels que soient les modes de scrutin. »

■ **Les relations franco-allemandes** : « Je n'ai pas douté. J'ai cru dans l'intention, l'engagement, depuis sa jeunesse, du chancelier Kohl. »

■ **Les relations franco-britanniques** : « La Grande-Bretagne a un effort considérable à faire pour sortir des normes de son histoire. Je me souviens déjà de la difficulté qu'il y avait eu à aboutir simplement à la création du tunnel sous la Manche que j'ai réglée avec Mme Thatcher. (...) Et puis, il y a l'idéologie. M. Major représente un parti conservateur qui n'aime pas beaucoup être bousculé. »

■ **Les réactions en France** : « Je ne répugne pas à trouver, sur de grandes causes, de nouveaux concours. En vérité, le problème de l'Europe sépare déjà deux groupes de partis et d'hommes depuis trente ans. L'événement est nouveau, considérable, la situation semblable. »

■ **La guerre en Yougoslavie** : « Ce n'est pas la honte de l'Europe, c'est sa douleur. Ce n'est pas sa honte parce qu'il n'existait avant Maastricht aucune force autorisée, en Europe – la Communauté pas plus que les autres, – pour intervenir dans cette affaire autrement que par la diplomatie, qui se révèle assez impuissante devant la passion des armes. Les premiers jours, au nom de la France, à son corps défendant, j'ai demandé aux Nations unies et à la Communauté la création d'une force d'interposition entre les combattants, entre les Serbes et les Croates, et cela n'a pas été accepté. En effet, cela allait contre les traditions juridiques de ces communautés et de ces Nations unies qui n'ont pas le droit d'intervenir dans ce qu'on appelle encore les « affaires internes » d'un pays. Je regrette que cela n'ait pas été fait. Maintenant, c'est devenu inextricable. Où sont les frontières? Où est le front? (...) L'Europe, telle qu'elle s'est constituée, avec un embryon de force de sécurité à Maastricht, devrait être en mesure, au cours des mois prochains, d'intervenir à temps. »

■ **La reconnaissance éventuelle de l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie** : « J'ai toujours dit que je ne pouvais pas être contre l'autodétermination reconnue par les traités et la charte de Paris. Encore faut-il que ce choix de souveraineté, d'indépendance, se fasse dans des conditions admissibles. Par exemple, la démocratie, le respect des droits de l'homme, le respect des minorités, la reconnaissance d'une frontière qui ne doit pas être un piège à guérilla, bref tout un ensemble de conditions qui seront examinées à la demande de la France. (...) Je ne m'instaure pas en juge. L'histoire du dernier siècle et d'avant montre que ces peuples différents se sont presque toujours combattus et combattus au sang. Qui a tort? Qui a raison? Qui a commencé ? Ne perdons pas de temps à faire cet examen. »

« J'admire Gorbatchev »

■ **La probable démission de M. Gorbatchev** : « Je le regretterai. Je pense que c'est l'un des hommes les plus importants de l'histoire de ce siècle. Il faut imaginer ce qu'a été son œuvre. Il a d'abord libéré ce monde glauque, écrasant et froid qu'était le monde communiste; il a ouvert les portes et les fenêtres, il a été courageux car lui-même, comme à peu près tous les autres était un produit du système. Je l'admire pour cela et on lui doit une immense reconnaissance ; c'était un homme d'envergure. (...) A mon avis, il porte le poids du fait qu'il est l'héritier d'un pouvoir absolu qui, depuis Lénine, s'est constamment succédé à lui-même jusqu'à Gorbatchev compris, et aujourd'hui, dans leur rejet à l'égard du marxisme-léninisme, les peuples ont tendance aussi à renvoyer celui qui a su en sortir. »

■ **Le contrôle des armements atomiques dans l'ex-URSS** : « L'actuel président de l'Ukraine m'avait averti, il y a déjà un mois, à savoir qu'il ne céderait pas les armes qu'il possède en Ukraine, ni au bénéfice de l'Union ni au bénéfice de la Russie (...) »

■ **La proposition française de conférence des puissances nucléaires d'Europe** : « Gorbatchev a accepté, les présidents des Républiques sont prêts à accepter, John Major a accepté, M. Bush n'a pas encore répondu favorablement. »

■ **La proposition américaine de conférence internationale pour coordonner l'assistance aux anciennes Républiques soviétiques** : « Les pays d'Europe, à l'heure actuelle, contri-

Lire la suite page 10

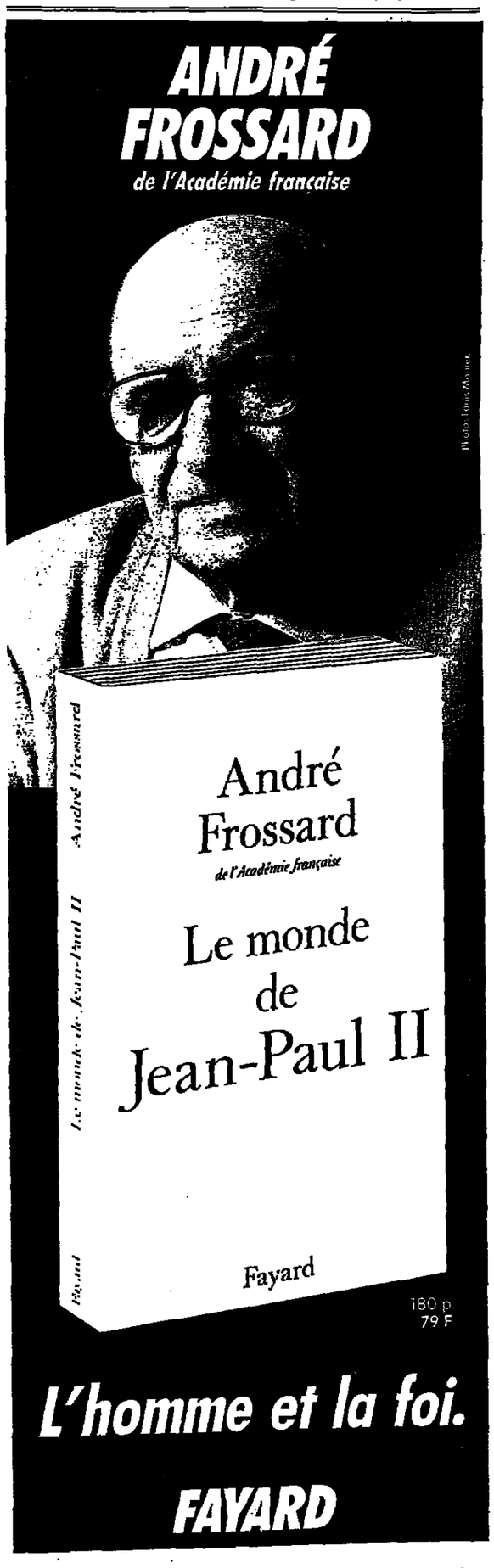

La Constitution sera réformée deux fois

« Je n'entends pas mélanger les choses... » Le président de la République a été clair dimanche soir sur cet aspect de sa stratégie : d'une part, l'octroi du droit de vote, lors des élections locales et européennes, aux citoyens de la Communauté européenne n'ouvre pas la porte à l'attribution d'un même droit aux autres étrangers ; *d'autre part, la réforme constitutionnelle* rendue indispensable pour transférer, dans la législation française, les accords de Maastricht ne doit pas être confondue avec celle souhaitée par M. Mitterrand pour *« démocratiser nos institutions »*. Mais pour le reste, le plus grand flou continue à régner : le chef de l'Etat n'a pas voulu préciser quelle procédure il utilisera pour obtenir le droit de ratifier les nouveaux traités européens ni celles qu'il mettra en œuvre pour faire modifier par deux fois la Constitution.

La ratification par la France des traités de Maastricht n'est pas chose aisée. Elle implique, comme pour tout accord international d'importance, le vote d'une loi autorisant cette ratification, mais elle impose aussi préalablement une réforme de la Constitution. Celle-ci, en son article 3, interdit que des étrangers puissent voter lors d'élections françaises (*le Monde* du 12 décembre). Toutefois *il faudra probablement aller* au-delà d'une simple modification de cet article 3. La loi fondamentale interdit en effet – c'est du moins l'interprétation qu'en a donnée le Conseil constitutionnel en 1976, tout transfert de souveraineté (*le Monde* du 30 juin 1991). Or il y a bien cette fois transfert de souveraineté, au moins pour la monnaie, et probablement pas simplement pour cela.

Dimanche, M. Mitterrand a fait sienne cette jurisprudence. Il a *même été au-delà, puisqu'il a* affirmé qu'il y avait eu depuis le traité de Rome, signé en mars 1957, et qui a créé la Communauté économique européenne, des transferts de souveraineté contraires à la Constitution (1). Engagement a été pris cette fois par le président de la République de modifier la Constitution afin d'accorder un droit de vote aux citoyens de la Communauté, mais aussi pour *« rendre régulier et constitutionnel l'ensemble des transferts de souveraineté »* rendus nécessaires par la construction d'une Europe unie. Et cela, comme l'exige la loi fondamentale, avant la ratification des futurs traités.

Le flou persiste

Comment? C'est là que le flou continue à régner. Le texte de 1958 prévoit une procédure contraignante, en son article 89 : vote d'un texte identique par les deux Chambres du Parlement, puis, selon le choix du seul chef de l'Etat, soit vote du Congrès (réunion commune du Sénat et de l'Assemblée nationale) à la majorité des trois cinquièmes, soit référendum. Certes, en 1962, le général de Gaulle avait utilisé, *pour instituer l'élection du président* de la République au suffrage universel, l'article 11 qui permet de soumettre, sans débat parlementaire, à référendum tout projet *« portant sur l'organisation des pouvoirs publics »*. Cela avait été critiqué par les juristes... et par M. Mitterrand ; depuis, celui-ci a eu l'occasion d'affirmer que *« l'usage établi et approuvé par le peuple peut désormais être considéré, comme l'une des voies de la révision »*. Avait-il cela en tête lorsqu'il a déclaré dimanche : *« De toute manière je respecterai la Constitution »*?

Une fois la Constitution révisée, et seulement cela fait, le chef de l'Etat pourra demander le droit de ratifier les traités de Maastricht. Là encore, deux possibilités s'offrent à lui : soit un vote du Parlement, soit directement un référendum, puisque l'article 11 de la loi fondamentale autorise cette procédure pour un *« traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions »*, ce qui à l'évidence est le cas.

Ainsi, pour la simple transcription dans le droit français des accords de Maastricht, *M. Mitterrand* a par deux fois le choix entre une procédure parlementaire et une procédure référendaire. S'il n'a rien voulu dire dimanche soir de ce qu'il décidera finalement, il apparaît, à travers ses propos, qu'il y aura combinaison des deux. La seule chose qu'il a précisée clairement est que, s'il y avait un référendum, celui-ci lierait les deux aspects du dossier : l'indispensable réforme constitutionnelle et l'autorisation de la ratification. Il est possible d'envisager un vote du Parlement sur les modifications de la Constitution, puis un référendum qui avaliserait celles-ci, en *même temps qu'il autoriserait* la ratification. En tout état de cause, et sur ce point M. Mitterrand a été précis, cela n'aurait lieu qu'au printemps 1992.

Autre point non équivoque : cette réforme constitutionnelle ne sera pas confondue avec le toilettage des institutions souhaité par *le chef de l'Etat lors de son intervention* télévisée du 10 novembre (*le Monde* du 12 novembre). Dimanche, il a simplement rappelé que celui-ci, dans son esprit, ne concernait pas seulement la réduction du mandat présidentiel, mais aussi l'indépendance de la justice, l'élargissement des droits du Parlement, et une extension des sujets pouvant être soumis à un référendum. En revanche, il est resté flou sur la procédure de révision qu'il retiendra. Il a simple*ment affirmé qu'il espérait que* celle-ci pourrait avoir lieu en 1992, et comme en novembre il avait indiqué qu'elle se ferait, au moins en partie, par la voie référendaire, les Français pourraient bien se rendre deux fois aux urnes, au cours de l'année qui vient, pour répondre par « oui » ou par « non » à une question du président de la République.

THIERRY BRÉHIER

(1) En fait, la loi fondamentale prévoit clairement en son article 55 que les traités *« régulièrement ratifiés ou approuvés ont, dès leur publication, une autorité supérieure à celle des lois »*. C'est dire que la constitutionnalité du traité de Rome, comme celle de tous les accords européens qui l'ont suivi, ne peut plus être contestée, car elle ne pouvait l'être qu'avant leur ratification. Seuls deux accords financiers de 1970, et celui de 1976 sur l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes, ont été soumis au contrôle du Conseil constitutionnel, sans qu'il y trouve à redire, alors que personne ne lui a demandé de vérifier la constitutionnalité de l'Acte unique, ratifié sous le gouvernement de la cohabitation, malgré le souhait de certains juristes.

Invité du Forum RMC-L'Express

M. Balladur souhaite un référendum sur le droit de vote des étrangers

M. Edouard Balladur, député RPR de Paris, *invité du Forum* RMC-*l'Express* dimanche 15 décembre, a estimé que le débat de ratification des accords de Maastricht devrait être précédé par un référendum sur la question du droit de vote à accorder aux étrangers. L'ancien ministre considère que l'on ne doit pas *« pouvoir voter lorsqu'on n'est pas citoyen car les élus locaux participent à la souveraineté nationale en élisant les sénateurs »*. Il affirme en conséquence : *« Je ne suis pas favorable à cette réforme. »*

M. Balladur souhaite également que les autres projets de réforme constitutionnelle évoqués par M. Mitterrand (durée du mandat, extension du référendum, etc.) soient renvoyés après les élections législatives de 1993 car *« la nouvelle Assemblée nationale sera beaucoup plus qualifiée pour poser et résoudre ces problèmes »*. Concernant l'union économique et monétaire, M. Balladur a rappelé qu'il regrettait que l'on n'ait pas institué une *« monnaie commune tout de suite »*, car *« il n'est pas raisonnable de prendre, au sujet de la monnaie unique, des décisions à six ou huit ans d'échéance »*.

INÉDIT
Le FAIT FRANÇAIS dans le monde
Tome II
LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ
(suite de *la France 3e superpuissance*)
Ressources, économie des 43 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des Etats riverains (France : 2e domaine maritime mondial). Structure des Etats d'expression française : démographie, les 10 DOM-TOM, la zone franc, coopérance franco-africaine (40 millions), ACCT (40 millions) et la possible UDELF (Union des Etats de langue française : 43 millions). 250 p., 95 f.
Franco chez l'auteur :
MARTINOT DE PREUIL
49560 NUEIL-SUR-LAYON
(Tome I 80 F. Les 2 tomes 140 F franco)

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

QUI ÉCRIT POUR QUI?
Les nègres des hommes politiques
ENQUÊTE
Plumes de l'ombre

Plumes de l'ombre
"Quand vous aurez lu ce livre, vous ne pourrez plus voir les hommes politiques comme avant."
Philippe Gildas/ Canal +
"De nombreuses révélations et bien des surprises."
André Laurens/ Le Monde
"Passionnant."
CatherineNay/ Europe 1
Plumes de l'ombre
"Une enquête serrée, souvent drôle, toujours caustique, rarement aimable"
Alain Duhamel/ Le Point
"C'est vraiment drôle et fort bien raconté"
Michelle Fitoussi/Elle
"Cette enquête allègre (...) se lit d'une traite"
Dominique de Montvalon/L'Express
Plumes de l'ombre
"Un livre original qui, à chaque page, fait tomber le masque."
Florence Muracciole/ L'Express
"Plumes de l'ombre est un véritable petit manuel à l'usage de l'électeur."
Violaine Gelly/ La Croix
"Un des livres les plus forts sur la politique."
Guy Bedos
Plumes de l'ombre
Emmanuel Faux Thomas Legrand Gilles Perez
Ramsay

L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF1

L'amnistie des délits politico-financiers

Mémoire sélective

Au cours de son intervention, le président de la République a évoqué la disposition d'amnistie contenue dans la loi du 15 janvier 1990 sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, en soulignant qu'elle était *«l'un des faits qui ont le plus compté dans la démoralisation publique»*. La *«perception»* de cette mesure par les citoyens, a précisé le président de la République que *«montre que c'était une erreur»*, même si, comme il l'a justement rappelé, *«la réalité, c'est qu'il n'y a pas eu de loi d'amnistie pour les parlementaires»*.

L'amendement adopté le 8 décembre 1989, grâce aux voix socialistes et au vote favorable ou à l'abstention de plusieurs députés de l'opposition (14 RPR, 62 UDF et 33 UDC se sont abstenus ; 1 RPR, 1 UDF, 4 UDC ont voté pour) qui est devenu l'article 19 de la loi, dispose en effet que *«sauf en cas d'enrichissement personnel, sont amnistiées toutes les infractions commises avant le 15 juin 1989, en relation avec le financement direct ou indirect de campagnes électorales ou de partis et de groupements politiques, à l'exclusion des infractions prévues par les articles 132 à 138 et 175 à 179 du Code pénal* [ces articles visent les délits de fausse monnaie, d'ingérence, et de corruption active ou passive de fonctionnaires] *et de celles commises par une personne investie, à cette date, d'un mandat de parlementaire national»*.

L'absence de comparution d'élus, dans le procès actuellement en cours devant le tribunal de grande instance de Paris, sur les affaires de délits financiers qui mettent en cause les sociétés SORMAE et COGEDIM, a relancé la polémique sur l'amnistie. Sur les trente-six personnes poursuivies dans l'affaire de la SORMAE, les vingt-sept élus qui étaient concernés échappent en effet à la justice. Quatorze d'entre eux ont bénéficié de non-lieux, faute de charges suffisantes, et les treize autres, de l'amnistie, votée, non pas en 1989, mais en juillet 1988, au lendemain de l'élection présidentielle.

L'alerte de M. Arpaillange

M. Mitterrand a, en revanche, la mémoire sélective lorsqu'il déclare, à propos de l'amnistie de 1990 : *«Pendant trois mois, je l'ai refusée et quand j'ai vu que les parlementaires en étaient exclus, alors j'ai pensé que cela devenait juste.»* Le président de la République laisse ainsi entendre que l'initiative de cette loi venait d'un autre que lui-même et met ainsi indirectement en cause le premier ministre de l'époque, M. Michel Rocard. La vérité est bien différente.

En avril 1989, M. Pierre Arpaillange, alors garde des sceaux, alerte M. Mitterrand sur le fait que, dans les enquêtes en cours à Marseille sur l'affaire de la SORMAE, plusieurs noms d'élus, notamment socialistes, sont cités. Le président de la République évoque, à son tour, la question avec le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, au début du mois de mai et se convainc alors de l'urgence d'intervenir, pour faire adopter une disposition d'amnistie. Le 14 mai, lors de son traditionnel pèlerinage à Solutré, *il demande «une loi sévère»* pour faire respecter *«la morale élémentaire, la morale financière»*.

Les choses pressent et M. Mauroy insiste pour obtenir une disposition d'amnistie, dès le mois de juin. L'idée est donc arrêtée d'annexer cette amnistie des délits politico-financiers à celle contenue dans le projet de loi sur les indépendantistes gouadeloupéens, mais la manœuvre est éventée dans la presse le 3 juin et le gouvernement renonce. Une nouvelle hypothèse est donc avancée, à laquelle M. Mitterrand donne son plein accord : celle de lier cette amnistie à un texte sur le financement des partis politiques et des campagnes électorales, qui pourrait être débattu au cours d'une session parlementaire extraordinaire, en juillet. En une semaine, le projet, contenant l'article d'amnistie, est mis au point et soumis au conseil des ministres du 20 juin.

L'opposition faisant alors ses choux gras de l'empressement des socialistes sur cette affaire, le recours à l'article 49-3 de la Constitution pour faire adopter ce projet paraît inévitable. Au cours d'un entretien, fin juin, avec M. Rocard, M. Mitterrand lui demande donc d'engager la responsabilité de son gouvernement sur ce texte, ce qu'il accepte. Tout est prêt. Mais le 24 juin, le président convoque de nouveau le premier ministre pour l'informer qu'il a changé d'avis.

Le projet de loi sur le financement ne sera donc finalement débattu qu'à la session d'automne 1989. Et, après de nouvelles péripéties, la trop fameuse disposition d'amnistie, supprimée en première lecture, puis réintroduite par amendement socialiste, sera finalement adoptée le 8 décembre.

PASCALE ROBERT-DIARD

Suite de la page 9

buent beaucoup plus que les Etats-Unis à cette aide. Alors, tout d'un coup, la demande du président Bush d'aller se réunir à Washington pour coordonner ces efforts me paraît un peu superfétatoire. C'est d'ailleurs ce que j'ai expliqué au président Bush auquel j'ai téléphoné il y a une heure. Je lui ai dit : mais pourquoi ça ? Ce n'est pas indispensable, cela va nous retarder. L'important, c'est que ce soit efficace. A partir de l'Europe on voit mieux ce qui se passe à côté de chez nous qu'avec cinq mille kilomètres d'océan entre nous.»

■ **L'éventualité d'associer les pays de l'Est à l'Europe des Douze :** «La plupart de ces pays sont ruinés. (...) Ils ne peuvent pas, d'emblée, se soumettre à toutes les contraintes de la Communauté ; ils achèveraient de s'y perdre.» *Invité à répondre à M. Chirac qui a souhaité qu'on ne crée pas «le mur de l'argent après le mur de Berlin»*, le président de la République répond : «C'est une expression qui a le mérite d'être frappante, mais elle n'a pas beaucoup de sens parce que qui crée le mur de l'argent ? Il faut que ces pays soient en mesure de supporter l'adhésion à la Communauté. Sinon, tous leurs marchés seront envahis par tous les produits européens de l'Ouest ; il ne leur restera rien ! Il faut aménager les étapes, c'est ce que nous sommes en train de faire. Sur le plan politique, en revanche, il n'y a pas d'obstacle, et je suis prêt à traiter de toute forme de communauté élargie ou de confédération.»

«Qu'est-ce que c'est cette sinistrose ?»

■ **Les sondages et le climat de «morosité» :** «Je mène une politique, on jugera aux résultats. Ma tâche consiste, au total, à faire que les Français, même s'ils en doutent parfois se sentent mieux protégés, mieux assurés, que leur place soit plus forte et plus grande dans le monde, que leurs droits fondamentaux soient respectés. Et moi, je vous dis : qu'est-ce que c'est cette sinistrose ? Que n'importe quelle personne honnête regarde, si elle dispose d'un atlas ou d'une mappemonde, le globe terrestre et cherche avec son doigt un pays où il y a plus de libertés qu'en France, un pays davantage protégé désormais par la paix, c'est-à-dire un pays où chaque citoyen dispose de plus de sécurité – pas assez sans doute, il y a des malheurs, il y a encore des millions de gens (je n'en ferai pas l'estimation) qui souffrent, – mais par rapport à la marche du monde, nous nous trouvons, je le dis hautement, sans crainte d'être démenti, en cette année 1991, malgré tout ce dont nous souffrons, parmi les pays du monde vivant avec les meilleures garanties. Alors, la «sinistrose», je la mets de côté. (...) L'opinion des Français sur la politique que nous menons, ça

«Le souci du chômage me ronge»

c'est une autre affaire. (...) Il y a un certain doute, mais ce doute est surtout dû au fait qu'après avoir cru à la croissance pendant deux à trois ans, d'un seul coup, nous est venue, surtout d'Amérique, il faut le dire, la mauvaise nouvelle selon laquelle on était non pas en train de replonger mais que tout se ralentissait, que cela ne marchait pas : les échanges diminuent, les entreprises ont beaucoup de peine à boucler leurs affaires, donc elles se défont d'un certain nombre de travailleurs, d'où l'accroissement du chômage partout. (...) Je crois qu'il faut que les Français comprennent que mon intention, c'est de tenir bon, c'est de mener une politique jusqu'au résultat qui sera jugé par les électeurs le jour venu. Je ne débraye pas ! Je reste, non pas sûr de moi, ce serait excessif, mais sûr de la politique menée, et j'entends rester absolument impassible, sans être influencé ni par les sondages ni par ce que j'entends et par ce que vois tous les jours dans la presse. (...) Ce que je veux, avec le gouvernement, c'est travailler sur les choses sérieuses. C'est dire aux Français : «On est en train de bâtir un système qui vous protégera contre la guerre, contre la pauvreté et contre l'insécurité, et si vous voulez bien juger avec sang-froid, en dehors des passions et sans vous laisser entraîner par cette sorte de vague à l'âme qui s'empare assez souvent de notre peuple, vous verrez bien que, face à la carte du monde, la France se défend bien.»

■ **La lutte contre le chômage :** «En vérité, le chômage s'est beaucoup moins accru en France qu'ailleurs, cela ne veut pas dire qu'en France ce soit agréable. Il est tragique qu'il y ait deux millions huit cent mille chômeurs. C'est tragique en Allemagne, c'est tragique en Angleterre. Partout, c'est insupportable, et l'une des raisons qui ont voulu que je me batte pour l'existence d'une Charte sociale pour l'Europe (c'est moi qui l'ai proposée le premier) en même temps qu'une monnaie unique, qu'une économie communautaire, c'est parce que nous allons économiser énormément sur les coûts, nous allons organiser une compétition, les investissements vont pouvoir beaucoup plus aisément se multiplier. J'espère que nous y parviendrons, à condition qu'il y ait une reprise américaine, on l'annonce quand même pour 1992, même si c'est un peu tard. De plus, avec une formation des jeunes accélérée, ce que fait le gouvernement d'Edith Cresson – croyez-moi, comme personne ne l'a fait avant elle, – je crois que nous sortirons du «trou». Mais vous devez bien imaginer que cela, c'est le souci, je dirai même le seul, qui me ronge. Je voudrais rendre justice à ces hommes et à ces femmes qui désespèrent parce qu'ils n'ont pas d'emploi. Tout est fait pour cela. J'ai confiance dans le résultat. J'ai dit «on jugera au résultat». Mais je crois pouvoir dire que pour beaucoup d'autres raisons il n'y a pas lieu de désespérer des capacités

Lire la suite page 12

Parrainer un enfant du-bout-du-monde

Aliou a 7 ans et toute la vie devant lui... Il y a quelques mois encore, il faisait partie des milliers de petits sénégalais qui ne sont pas scolarisés.
Mais aujourd'hui, près de son village, il est inscrit à l'école. Très bientôt il aura un parrain en France. Un parrain qui lui permettra de suivre une scolarité dans de meilleures conditions. Un parrain à qui il racontera, 3 fois par an, son pays, son école, sa vie, au travers de dessins et même plus tard de petites lettres.

Un parrain qui lui enverra très certainement des cartes postales, des photos...

Oui, Aliou rejoindra bientôt les 3500 enfants sénégalais qui à ce jour bénéficient d'un parrainage personnalisé avec Aide et Action.

A l'origine de cette association "loi de 1901", Pierre-Bernard Le Bas. En 1981, cet homme lance en France l'ingénieux système du parrainage personnalisé.
Le principe est simple : chaque parrain s'en-gage à verser 100 F par mois le temps de la scolarité primaire de son filleul. Il reçoit alors le dossier de présentation de son filleul, avec sa photo et quelques mots sur l'histoire de sa famille. Plusieurs fois par an, l'enfant et son parrain échangent alors de leurs nouvelles.

Grâce à cette formule, plus de 42 000 enfants sont désormais parrainés en Inde, au Rwanda, au Togo, au Kenya, au Niger et, depuis 1989, au Sénégal et à Haïti.
Chaque parrain contribue à la construction, à la rénovation, à l'équipement des écoles, et à la formation des instituteurs...
Le parrainage permet également d'aller plus loin en agissant sur l'environnement direct de l'enfant : alphabétisation des parents, eau potable, santé, petits maraîchages...

Pour eux aussi, les chemins de la vie passent par l'école.

Dans l'école d'Aliou, comme dans 20 autres écoles de la préfecture de Kolda, 1486 enfants ont déjà un parrain en France. Grâce à eux, des abris provisoires ont été remplacés par des classes neuves. D'autres classes sont en cours de réhabilitation. Pour Aliou, avoir un parrain, c'est l'assurance de pouvoir suivre une scolarité dans de bonnes conditions. C'est surtout l'espoir d'un avenir meilleur...

Mais Aliou n'est pas seul. Dans sa famille, dans son école, dans son pays, des centaines d'enfants attendent encore avec impatience ce parrain - vous peut-être - qui les aidera à prendre le chemin de l'école.

Bruno MEURA

Si vous acceptez de parrainer un enfant du-bout-du-monde, si vous voulez que grâce à vous, un enfant puisse apprendre pour vivre, remplissez le bon ci-dessous et renvoyez-le à :

Aide et Action
L'ÉCOLE, UN CADEAU POUR LA VIE
78/80, rue de la Réunion
75020 PARIS - Tél. (1) 43.73.52.36

1990-2000 Décennie Internationale de l'Alphabétisation

Malgré l'action en faveur de la scolarisation dans les pays en voie de développement, des millions d'enfants ne pourront pas aller à l'école faute de moyens.
Un don régulier est plus que nécessaire à la construction de leur avenir et celui de leur pays. Avec 100 F par mois, 100 F qui ne vous manqueront pas, vous pouvez permettre à un enfant d'aller à l'école.

AIDE ET ACTION est une association d'éducation populaire, laïque et non confessionnelle. Elle agit dans 16 pays du tiers monde et intervient auprès de plus de 1 500 écoles.
Un don fiscalement déductible de votre impôt sur le revenu.

Les comptes d'Aide et Action sont certifiés et publiés par le cabinet de commissariat aux comptes Ernst & Young et Associés, membre de l'organisation mondiale Arthur Andersen.

AIDE ET ACTION A OBTENU LE PRIX CRISTAL 1990 POUR LA TRANSPARENCE DE SA GESTION

Bon à découper et à renvoyer à Aide et Action :
78/80, rue de la Réunion – 75020 PARIS

☐ OUI, je souhaite parrainer un enfant du-bout-du-monde.
Je joins un chèque de 100 F à l'ordre d'Aide et Action, correspondant à mon premier mois de parrainage. Merci de m'adresser le dossier comportant la photo de mon filleul.

☐ Envoyez-moi une documentation complète sur Aide et Action.

☐ Je ne peux pas *parrainer un enfant* pour l'instant, mais je vous envoie un don de :
☐ 150 F ☐ 300 F ☐ 500 F ou plus.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M.
En majuscules S.V.P.
Prénom
N° Rue
Code Postal Ville
Tél.
Profession (facultatif)
MON 15

L'Europe tranquille

Suite de la première page

Ils ont donc consenti à leur propre paralysie au nom de l'intérêt supérieur du président, au nom de l'idée que si M. Mitterrand termine bien son mandat les socialistes conserveront une chance d'éviter la cure d'opposition de longue durée à laquelle ils semblent promis.

M. Mitterrand, qui, à Rennes, avait fait obstacle à la constitution, au sein du PS, d'une nouvelle majorité autour de M. Rocard, est parvenu à réduire à sa plus simple expression le rapprochement opéré par les trois «grands» du PS, à savoir l'attente des initiatives présidentielles. Ils se sont résignés à entendre le président décréter, par un tour de passe-passe dont il a le secret, la fin du cycle socialiste alors qu'il s'agit bien plus sûrement de la fin du mitterrandisme.

Au moment, d'ailleurs, où les socialistes se préoccupaient de définir les contours d'un «nouvel horizon», au moment où M. Rocard les incitait, avec d'autres, à renouer avec une volonté transformatrice – *«la gauche, c'est la volonté constante de transformer l'ordre établi»*, – M. Mitterrand propose au pays une vision conservatrice du projet européen, et lui présente l'Europe comme une sorte d'assurance sur la sécurité. Après «la force tranquille», slogan de 1981, voilà venu le temps de l'Europe tranquille.

Cette vision «cocooning» de la construction communautaire doit bien sûr davantage aux circonstances qu'à la réalité des efforts et des prises de risques qu'implique le pari européen. Les circonstances font de la France un pays angoissé, frileux, inquiet de faire partie d'un univers déstructuré. A ce pays, le président offre donc une image rassurante – en témoigne l'emploi des mots *«sécurité»* et *«protection»* à maintes reprises – et un projet qui ne l'est pas moins, puisqu'il s'agit d'arrimer la France à un pôle de stabilité et de sécurité.

Il n'est évidemment pas possible de préjuger de ce que sera la réaction du pays à ce schéma proposé par un homme manifestement combatif, qui n'a rien laissé deviner de la résignation que lui prêtent ses visiteurs. Mais si tout le monde peut admirer le brio, la verve et la force de conviction déployés devant Anne Sinclair, chacun peut mesurer aussi la distance qui sépare le discours de la réalité, telle qu'elle est perçue, ou telle qu'elle est vécue.

Ainsi M. Mitterrand ambitionne-t-il, en 1991, de *«rendre justice aux chômeurs»*. En 1981, il mettait la même force à dénoncer l'*«injustice»* que constituait le niveau de chômage atteint alors. Triste ironie du sort : le lendemain même de la prestation présidentielle est jour de réouverture des Restos du cœur. Cette juxtaposition, qui attire l'attention sur ceux que l'on pourrait appeler non plus les déçus, mais les exclus du mitterrandisme, a toute chance d'effacer ou d'amoindrir la perception de « la France qui gagne ». Au risque de contribuer à la «sinistrose» qu'il s'agit, à juste titre bien souvent, de combattre, force est de constater que de 1981 à 1991 le nombre des Français susceptibles de solliciter le désir de justice présidentiel a beaucoup augmenté, même s'il est vrai que le sort des plus démunis a été heureusement pris en charge par la création du RMI.

De même le président veut-il parfaire son œuvre en laissant, après lui, une Ve République «démocratisée». Voilà bien une œuvre nécessaire, et utile. L'ennui est que, à ce jour, la présentation qui nous est faite réduit celle-ci à un jeu, celui qui consiste, pour M. Mitterrand, à faire se découvrir ceux qui, à droite comme au sein du PS, anticipent la fin de son mandat. Au point que l'on en vient à se demander si, l'objectif étant atteint, le critère du choix de la durée du mandat présidentiel proposée ne sera pas exclusivement d'éviter au président d'avoir à se l'appliquer à lui-même : en clair, cela voudra dire un mandat de sept ans non renouvelable, plutôt que le double quinquennat.

Et si les Français étaient las, aussi, de ce rapport-là à la politique ? S'ils apercevaient, pour s'en inquiéter, que la charge légitimement sonnée contre l'extrême droite est d'autant plus bruyamment exprimée qu'il s'agit uniquement de se mettre à l'abri du reproche, lorsque viendra l'heure de la proportionnelle ? Car nul doute que, dans l'esprit du président, les socialistes, au vu des résultats des élections régionales et cantonales, reviennent sur leurs réserves à l'égard d'une réforme qui servirait, objectivement, la cause du FN.

Le président attendra donc. Mais peut-il encore attendre ? Le désastre électoral qui se profile, en lieu et place du «nouvel horizon» promis par le PS, lui laissera-t-il le loisir de rebondir, comme il le souhaite ? Autant ce rebond paraît encore plausible dans les jours qui viennent, autant M. Mitterrand risque-t-il d'être prisonnier des résultats du mois de mars. Car sur la tendance actuelle, le PS, parti de gouvernement, pourrait bien être talonné par le FN : le premier tourne autour de 20 % d'intentions de vote, en moyenne nationale, le second autour de 15 % ; une abstention forte à gauche et une mobilisation forte à droite conduiraient immanquablement, et dangereusement, les deux résultats à se rapprocher.

Sera-t-il vraiment encore temps, alors, de changer de gouvernement ? M. Mitterrand peut-il encore multiplier, en paroles, les initiatives, sans en prendre aucune ? Pour sauver le choix européen, dont il nous dit qu'il est si important, et qui l'est en effet, ne doit-il pas, sans tarder, réviser ses propres choix intérieurs et changer son dispositif avant que les électeurs ne réduisent sa marge de manœuvre ?

JEAN-MARIE COLOMBANI

Au « Grand jury RTL-*le Monde*»

M. Delors : « Un référendum est toujours obscur »

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, invité du « Grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 15 décembre, a estimé à propos de la ratification par la France des accords de Maastricht : *« Un référendum est toujours obscur. La ratification de Maastricht est un bon moyen de ressusciter un Parlement digne d'un régime démocratique comme de lui faire faire de grands débats sur les sujets en cause. »*

Interrogé sur son éventuelle nomination comme premier ministre, il a répondu : *« Puis-je revendiquer la libre disposition de moi-même pour faire ce que je crois utile de faire à un moment donné ? 1992 est une année extrêmement chargée et cruciale pour la Communauté européenne. Mon mandat va jusqu'à la fin 1992 au moins, j'entends assumer ma tâche et ne pas partir alors que la maison n'est qu'à moitié construite. »*

Analysant les conclusions de Maastricht, M. Delors précise : *« Sur la politique étrangère je reste sur ma faim. J'avais proposé que les Douze reconnaissent qu'ils avaient en commun des intérêts essentiels dans certains domaines comme le reste de l'Europe, la Méditerranée, les relations avec les Etats-Unis et le Japon, et que dans ces domaines le Conseil européen fixe des orientations et que le conseil des ministres, dans ce cadre, prenne des décisions à la majorité qualifiée. Mais on n'en est pas là parce que la nostalgie est toujours ce qu'elle est, surtout dans les chancelleries diplomatiques ».*

Bienvenue dans le nouveau monde de Delta.

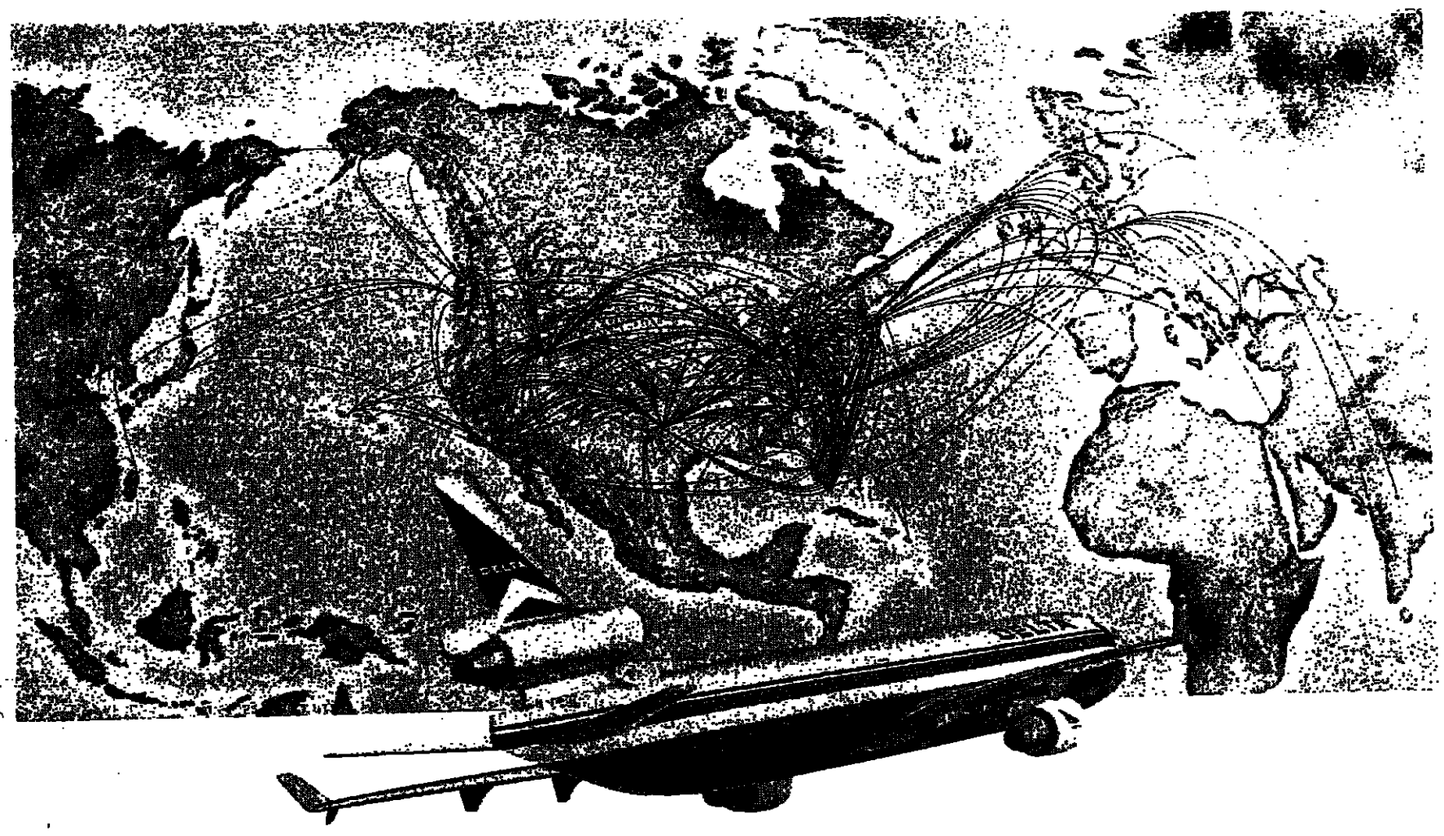

De gauche à droite, Bonita Caringola (hôtesse de l'air), Timothy Therrell (co-pilote), Larry Bacon (capitaine) et Stéphanie Allen (hôtesse de l'air).

Depuis que Delta a élargi son réseau au départ de 21 villes en Europe, au Moyen-Orient et en Asie, le monde est soudain devenu plus petit et l'atmosphère plus chaude.

Si Delta offre un plus grand nombre de destinations, elle n'en reste pas moins fidèle à sa philosophie : excellence de son service orchestré par un personnel chaleureux et compétent.

Nouvelles destinations au départ de la France

Auparavant vous pouviez, au départ d'Orly, voyager sans escale vers Atlanta ou Cincinnati. Depuis le 2 novembre 1991, Delta vous propose des vols Paris - New York, Nice - New York et Paris - Tel Aviv.

En voyageant sur Delta et avec un seul billet, vous pouvez vous envoler vers plus de 240 villes aux États-Unis.

Premier aux U.S.A., premier dans le monde

Le réseau Delta assure plus de 4800 vols quotidiens vers plus de 300 villes dans 33 pays. En desservant plus de villes aux États-Unis que n'importe quelle autre compagnie, le réseau Delta détient la première place mondiale.

D'autres atouts

Le choix des horaires est primordial et c'est aussi une des raisons de choisir Delta.

De plus, nous possédons la flotte commerciale la plus récente et la plus moderne de sa catégorie. Nos cartes de fidélité sont parmi les plus avantageuses.

En outre la qualité de notre service à bord nous a valu les meilleurs indices de satisfaction parmi les principales compagnies américaines depuis plus de 17 années consécutives.*

Demandez à votre agent de voyages de réserver vos prochains vols sur Delta. Ou bien appelez-nous à Paris au (1) 47 68 92 92, ou tapez sur votre Minitel 3615 GO U S rubrique Delta.

Et bienvenue dans le monde de Delta.

DELTA AIR LINES

Notre Amour Du Métier Nous Donne Des Ailes.®

Horaires sujets à changement sans préavis. * Statistiques de l'US. Department of Transportation. © Delta Air Lines, 1991.

L'INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR TF1

Suite de la page 10

économiques de la France, qui se trouve parmi les pays les mieux portants du monde. J'espère que cela finira par se répercuter sur l'emploi. Il faut dire aussi que c'est *le progrès technique qui a accéléré* cette perte de l'emploi, parce que l'arrivée de machines extrêmement sophistiquées a fait que les grandes industries lourdes ont jeté à la rue des milliers et des milliers, des centaines de milliers de gens qui n'étaient pas préparés aux métiers nouveaux. (...) Cela fait trente-cinq ans que c'est comme cela, et cela fait dix-sept ans que cette crise est devenue visible à cause du coût du pétrole et du coût du dollar. Cela est allé constamment dans le sens du chômage. (...) C'est vrai que depuis dix ans j'ai eu de très bons ministres de l'économie et des finances, d'ailleurs très cotés dans l'opinion publique, qui n'y sont pas parvenus, parce que la France toute seule, sur le plan de l'économie, ne peut pas vaincre les pesanteurs. C'est pourquoi la France n'est plus seule, et j'espère pouvoir dire aux Français que finalement mon travail aura été utile. Je l'espère et en tout cas je me bats. Je ne suis pas omniscient comme on pourrait le croire, je n'ai pas toutes les puissances comme on le dit, comme je le vois répéter un peu partout d'une façon un peu enfantine, ridicule. Ce dont on ne doit pas douter, c'est que toutes mes journées et toutes mes heures de travail sont orientées vers cela. Je voudrais que les familles, je veux que les entreprises soient en meilleur état que lorsque je les ai trouvées, qu'au bout du compte cette crise s'achève. Y croyez-vous ? Moi, j'y crois beaucoup en tout cas. »

Interrogé sur les critiques de l'opposition selon lesquelles il ferait preuve d' « immobilisme », M. Mitterrand répond : « Entendre les conservateurs se plaindre du conservatisme, il y a quelque chose qui rappelle certaines répliques d'Ubu Roi. »

■ **La sécurité sociale :** « Je la protège, vous savez, cette sécurité sociale, au maximum. Je ne veux pas qu'on lui porte atteinte, et je vois certains programmes des partis conservateurs qui seraient tout près de recréer la médecine des pauvres et la médecine des riches.

Ceux-là me trouveront toujours devant eux.(...) Et je tiens absolument à dire que ceux qui s'inventent maintenant des programmes nouveaux, c'est un peu pour séduire et pour plaire. Moi, je ne cherche pas à plaire. Je suis, je l'ai déjà dit, au travail. Je suis responsable. On me jugera à la fin. Mais je n'ai pas l'intention de distribuer des promesses. Je crois qu'on en a quelquefois souffert. »

« L'énergie farouche d'Edith Cresson »

■ **Le poids des « affaires » :** « On a vu surgir beaucoup d'affaires à caractère scandaleux. Permettez-moi de vous dire, le scandale n'a pas spécialement choisi les rangs d'un camp plutôt que les rangs d'un autre. La malhonnêteté fleurit *à mesure que se développent les* pouvoirs, et même les lois de décentralisation, auxquelles je tiens tant, et qu'il faut développer, permettent désormais à beaucoup de gens de ne pas respecter les règles de la démocratie. J'en conviens. Les Français ont raison d'être très sévères là-dessus ; je voudrais quand même réparer quelques injustices. Voyez par exemple l'un des faits qui ont le plus compté dans cette démoralisation publique, c'est ce qu'on a appelé la loi d'amnistie de 1990.(...) La perception montre que c'était une erreur. Mais la réalité, et je vais vous surprendre, j'en suis sûr, et tous ceux qui m'écoutent aussi, c'est qu'il n'y a pas eu de loi d'amnistie pour les parlementaires. Il n'y a pas eu de loi d'amnistie pour les parlementaires ! S'il y a eu loi d'amnistie en 1990 pour les exécutants d'un certain nombre d'opérations contestables, précisément un amendement a exclu les parlementaires de cette disposition, et c'est pourquoi je l'ai acceptée. Pendant trois mois je l'ai refusée et quand j'ai vu que les parlementaires en étaient exclus, alors j'ai pensé que cela devenait juste, mais en réalité tous les Français sont convaincus que les parlementaires se sont auto-amnistiés. Ils ont pensé : pour les petits la loi est rude, mais les puissants, elle ne les touche pas. Je peux vous dire, responsable de la France, que si c'était le cas, je me rangerais à la loi du plus grand nombre et je ne *supporterais pas cette injustice.* »

■ **L'impopularité du gouvernement de Mme Edith Cresson :** « C'est injuste pour elle, c'est sûr. Mon opinion est que c'est très *injuste.* Elle travaille, elle lutte, elle a une énergie farouche, elle a le souci des Français. Mais évidemment, comme elle a été chargée de faire ce qui n'a pas été fait, qui est difficile à supporter, elle en paie le prix. Cela durera ce que cela durera. Mais elle est capable, je crois, de mener le pays vers un meilleur horizon. »

■ **L'avenir de M. Jacques Delors :** « *Jacques Delors est un* remarquable président de la Commission européenne, il a été un très bon ministre de l'économie et des finances au début de mon premier septennat, c'est un homme parmi les plus qualifiés en France, mais il ne m'appartient pas de décider de son futur aujourd'hui avec vous. De toute manière, croyez-moi, il sera très utile à la France où qu'il soit. »

■ **L'éventualité d'une nouvelle « cohabitation » avec l'opposition en 1993 :** « Ceux qui ne voudront pas gouverner, je n'irai pas les chercher. Permettez-moi de vous le dire, on en trouve toujours. »

« Les socialistes doivent faire autre chose »

■ **Le congrès du PS :** « J'aime les socialistes, ce sont mes amis. Je suis convaincu qu'ils ne sont pas à bout de souffle ; simplement, ils sont au terme d'une étape, et ils ont besoin de considérer celle qu'ils vont commencer. (...) Les socialistes ont besoin de prendre le moment de la réflexion et de faire autre chose que ce qu'ils ont fait jusqu'ici. Vingt ans, c'est une génération, c'était la mienne. Maintenant, il faut faire autre chose, eh bien, j'espère qu'ils auront l'esprit assez alerte. »

Quelle autre chose ? « C'est à eux de le dire. »

■ **Le « nouvel ordre mondial » :** « Nous sortons d'un ordre, il était détestable. C'était l'ordre stalinien. Quelle chance ! Ces peuples vont ainsi respirer ! Mais nous entrons dans un désordre entre le moment où cet ordre détestable s'en va et ce qui va naître. C'est une période d'incertitude où s'accumulent les craintes et les peurs. (...) Ce nouvel ordre, il ne va pas naître tout de suite. La Communauté européenne, ce qu'elle a fait à Maastricht, et je crois y avoir contribué, a déjà apporté un élément de réponse. Il en faudra d'autres. La Yougoslavie est l'exemple de ce qu'il ne faut pas faire. (...) On risque de voir se répéter ce tragique exemple. (...) Il faut que les Français le sachent et qu'ils s'unissent au moins pour cela, c'est-à-dire pour considérer qu'ayant la chance d'être un pays homogène en dépit de sa diversité, un pays pacifique, après tant de guerres, un pays uni à ceux qui l'avaient *combattu au cours des* siècles précédents, il faut qu'ils tendent la main et en même temps qu'ils soient sûrs de lui, qu'ils sortent de leur frilosité, de la morosité, parce qu'on a besoin des Français dans un monde désormais sans axe, désordonné, qui a perdu son triste état de la veille, qui n'en a pas encore recomposé un autre. Voilà pourquoi, fédération, communauté, confédération, oui, il faut retrouver le sens de l'Histoire. Mais il faudra du temps et de la peine. Je suis sûr que les Français obscurément, s'inquiètent de cela, ce qui, peut-être, accroît leur souci. Je ne peux pas les rassurer sur tout. Je peux au moins leur dire que là où je suis, à côté d'eux, avec eux, et pour eux, mon seul souci sera d'assurer cette sécurité dans un ordre revenu, pour l'Europe, qui sera l'ordre de la liberté. »

Les incertitudes accrues

par Erik Izraelewicz

L'EUROPE contre la sinistrose. S'il n'est pas nouveau, le message délivré par M. Mitterrand est simple. Malgré le chômage, la France ne va pas si mal. Qu'elle reprenne confiance et elle ira mieux encore. L'union européenne, la formation des hommes et la reprise de la croissance américaine devraient lui permettre de *« sortir du trou »*, de retrouver le chemin *des créations d'emploi. « Je ne veux pas désespérer des capacités économiques de la France »*, conclut le président. Après dix ans à l'Elysée, a-t-il les moyens de les mobiliser ? En ajoutant aux incertitudes économiques de nouveaux aléas politiques, il n'y contribue pas.

Pour le président de la République, *« la France se défend bien »* et se trouve *« parmi les pays du monde qui vivent avec les meilleures garanties »*. Effectivement, comparées à celles des pays de *l'Est et du Sud, mais aussi de* l'Ouest, les performances actuelles de l'économie française sont plutôt bonnes. Si le pays connaît un ralentissement de la croissance, il échappe, pour l'instant, à la récession. L'inflation y est faible, les déséquilibres internes et externes modestes. Si son système de protection sociale est menacé de difficultés graves, les diverses prestations ont pu être jusqu'à présent assurées sans ajustements dramatiques. Le pouvoir d'achat des Français dans leur ensemble continue à croître.

Le chômage aussi. Eh, il y a plus de dix ans, pour lutter contre ce mal, le président affirme qu'il s'agit là de son obsession. Et il compte aujourd'hui pour cela sur l'Europe ! L'euro-optimisme doit se substituer au franco-pessimisme. Maastricht a peut-être réconforté quelques chefs d'entreprise. Les nouveaux traités n'ont pas provoqué une vague d'enthousiasme. Sur le plan économique, l'opinion reste sceptique. Les agriculteurs, les ouvriers de l'automobile et de la sidérurgie, les personnels des entreprises publiques (Bull, Air France, Renault, Usinor...) ont du mal à comprendre le lien entre l'Europe et l'emploi.

« L'union européenne n'implique pas une augmentation du chômage », tentait aussi d'expliquer, sur la défensive, M. Jacques Delors au « Grand jury-RTL-*le Monde* ». La politique en faveur *de la formation engagée par* Mme Cresson n'aura, quant à elle, des effets sur l'emploi qu'à moyen ou long terme. Reste l'hypothétique reprise américaine. M. Mitterrand continue à y croire. Compte tenu de l'endettement généralisé des acteurs économiques (des ménages, de l'Etat et des entreprises) aux Etats-Unis, on peut cependant craindre qu'elle ne tarde.

Profondément social-démocrate

Dans l'attente, il n'est pas question pour le président de la République de changer de cap. Il poursuivra avec obstination la politique économique menée par les *« très bons ministres de l'économie »* qu'il a su choisir. Ne se situant ni parmi les keynésiens, ni chez les monétaristes, M. Mitterrand reste profondément social-démocrate. Et il l'a confirmé. L'Etat doit intervenir pour protéger les plus humbles, les plus fragiles, a-t-il expliqué.

Pour dissiper la morosité qui règne dans les milieux économiques et sociaux, il eût fallu un discours crédible et clair. M. Mitterrand demande, une nouvelle fois, à être jugé sur les résultats de sa politique. Après dix années au pouvoir, il ne faut pas être surpris si les Français hésitent à lui accorder un nouveau crédit. Surtout, il faut regretter qu'il ait ajouté aux incertitudes économiques de nouvelles inconnues, de nature politique. Les acteurs de l'économie n'aiment pas conduire dans le brouillard.

Les réactions

□ **M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS :** « *Les socialistes, unis au sortir de leur congrès, sont avec le président de la République pour faire gagner la France et l'Europe. Dans un monde tourmenté, l'Europe des Douze doit être un pôle de stabilité et de progrès. C'est une grande cause qui emporte l'adhésion des Français. La droite divisée est incapable d'en prendre la mesure.* »

□ **M. Emile Zuccarelli, président du Mouvement des radicaux de gauche :** « *Que ce soit sur l'Europe, sur le chômage ou sur la démocratie française, François Mitterrand, avec pugnacité, a privilégié l'intérêt national et l'intérêt général contre les intérêts particuliers et partisans. Les radicaux se félicitent de voir le Parlement, ou plus directement les Français, par référendum, saisis en 1992 successivement sur les accords historiques de Maastricht et sur une large réforme pour un meilleur équilibre des pouvoirs.* »

□ **M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR :** « *Les Français attendaient des choses nouvelles sur le chômage, or de ce point de vue-là, (...) les déclarations du président de la République ont été nulles.* » Evoquant, sur RTL, les modifications de la Constitution nécessaires pour ratifier les traités de Maastricht, M. Juppé a estimé : « *Il y a un point en particulier qui nous semble très important : celui de la définition de citoyenneté, en tout cas du droit de vote. (...) Je crois que, sur ce sujet-là, il est normal, il est légitime de consulter les Français eux-mêmes directement par voie de référendum. (...) Le RPR n'est pas très favorable* [à cet élargissement du droit de vote]. »

□ **M. Jacques Barrot, président du groupe UDC de l'Assemblée nationale :** « *Nous sommes passés de la clarté à la pénombre. Clarté dans l'exposé très pédagogique sur les progrès accomplis à Maastricht. Mais nous sommes, hélas ! retombés dans la pénombre avec une analyse passéiste et stéréotypée de l'état de la France et des perspectives institutionnelles plus embrouillées que jamais.* »

□ **M. Yves Galland, président du Parti radical :** « *François Mitterrand incarne une politique insuffisante, qui handicape la France dans une Europe en progrès. Si le président de la République s'étonne de la sinistrose, c'est parce qu'il ne comprend pas les aspirations des Français. Comment peut-on croire à ses engagements contre la pauvreté quand les inégalités augmentent ?* »

□ **M. Nicolas Sarkozy, secrétaire général adjoint du RPR :** « *C'est la deuxième fois en quelques semaines que le président propose aux Français des réformes constitutionnelles très importantes sans jamais nous éclairer sur la forme qu'elles devront revêtir. Ce n'est pas admissible.* » M. Sarkozy s'est d'autre part interrogé sur l'octroi du droit de vote aux Européens résidant en France : « *Est-ce la première étape pour donner le droit de vote aux immigrés ? Si tel était le cas, nous nous y opposerions.* »

□ **M. Philippe de Villiers, député (app. UDF) de la Vendée :** « *Il convient de dénoncer les manipulations auxquelles* [François Mitterrand] *a cru devoir se livrer. Premièrement, pour François Mitterrand, Maastricht est le plus sûr moyen d'aller vers le vote des immigrés en France. Deuxièmement, François Mitterrand a tenté de faire croire que les 2 800 000 chômeurs étaient schizophrènes, c'est-à-dire que leur perception pessimiste était différente de la réalité socialiste.* »

□ **M. Yvon Briant, président du CNI :** « *François Mitterrand essaie seulement d'user de l'Europe comme d'un rideau de fumée et demande aux Français, qui constatent que l'injustice augmente partout, de bien vouloir attendre l'Eldorado qui devrait venir à condition, précise-t-il, que la reprise américaine veuille bien montrer son nez.* »

□ **M. André Lajoinie, président du groupe communiste :** « *L'accélération dans la concentration des pouvoirs supranationaux au service des puissances d'argent (...) laminerait un peu plus la souveraineté de la France et aggraverait la politique de régression sociale actuelle. (...) Il serait contraire à la démocratie que le Parlement, qui n'a pas pu se prononcer sur les orientations de la France dans ces négociations, soit à nouveau privé de ce droit avant que le président de la République aille signer ces traités. C'est pourquoi je vous demande* [écrit-il dans une lettre au premier ministre] *qu'avant cette signature vous provoquiez (...) une session extraordinaire du Parlement, avec à l'ordre du jour la discussion et le vote sur les accords de Maastricht.* »

□ **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples :** « *Tout en prenant acte positivement des déclarations du président de la République relatives au droit de vote des immigrés membres de la Communauté économique européenne, le MRAP regrette que ces propos et cette volonté politique excluent les immigrés non membres de la Communauté* »

Le conseil national du CDS

Les centristes ne veulent pas d'un référendum constitutionnel sur Maastricht

MM. Pierre Méhaignerie et Bernard Bosson, respectivement *président et secrétaire général* du CDS, qui rendaient compte du conseil national de leur parti réuni samedi 14 décembre aux Lilas (Seine-Saint-Denis), ont fait part de leur hostilité au recours au référendum pour faire voter les ajustements constitutionnels rendus nécessaires par l'accord de Maastricht. Ils préfèrent la voie parlementaire du Congrès.

Les dirigeants centristes craignent que *« la dégradation de la situation politique »* de M. François Mitterrand favorise chez les électeurs *« la tentation de répondre, non pas à la question posée mais à celui qui la pose »* et que le droit de vote pour les étrangers, question qui *« a pollué la vie politique »*, soit confondu avec celui des ressortissants de la communauté.

Succès de la démocratie chrétienne

Observant que le sommet de Maastricht avait marqué *« un succès de la démocratie chrétienne »*, M. Bosson se refuse à permettre à M. Mitterrand de *« se servir de l'Europe »* et de faire de ce référendum *« une bouée de sauvetage »*. A ses yeux *« il serait inimaginable qu'un traité aussi riche soit signé par onze pays et pas par la France »*.

Le conseil politique du CDS a, d'autre part, ouvert un débat sur la réforme institutionnelle, qu'il doit conclure le 22 février par un vote. M. Bosson a indiqué que certains centristes sont favorables à un septennat non renouvelable, d'autres préférant l'instauration d'un quinquennat limité à deux mandats, d'autres enfin souhaitant l'instauration d'un vrai régime présidentiel. Divers points, en revanche, semblent recueillir une large approbation chez des centristes, comme la limitation du recours au 49 alinéa 3, l'obligation pour tout nouveau gouvernement de demander un vote sur son programme, l'impossibilité pour le président de la République de s'opposer à des ordonnances, le droit pour chaque groupe parlementaire de créer et de présider une commission d'enquête, qui devrait pouvoir faire appel aux grands corps de l'Etat...

Possibilités d'alliance

Le secrétaire général du CDS, qui a souhaité qu'un dialogue s'engage avec les Verts et les écologistes *« pour voir si nous avons des possibilités d'alliance »*, a réaffirmé son opposition absolue à toute alliance, qu'elle soit politique ou de gestion, avec le Front national, *« ni pour nous, ni pour nos partenaires de l'opposition »*, a-t-il ajouté. *« Nous devons prôner le respect de la majorité même si elle est relative et refuser que la rivalité gauche-opposition soit arbitrée par les extrêmes »*, a-t-il précisé.

Avant de confirmer son *« très profond attachement »* à l'existence d'un groupe autonome à l'Assemblée nationale, M. Bosson a fait le point sur l'audit relatif à la situation financière du CDS. Le CDS *« vit au-dessus de ses moyens »*, a-t-il assuré avant d'indiquer que les centristes *« devront prendre des décisions demandant beaucoup de courage »*. S'il n'a pas donné de détails sur le montant des dettes du parti, le secrétaire général a confirmé que le bureau politique du 8 janvier tirerait les conséquences des conclusions de cet audit.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le rythme d'accroissement du chômage

Question d'interprétation

En affirmant que le chômage s'est *« beaucoup moins accru en France qu'ailleurs »*, le président de la République reprend à son compte une thèse que le ministère des finances s'efforce d'accréditer depuis des mois.

Tel qu'il est développé, l'argument tient dans la comparaison de l'évolution des taux de chômage par rapport à la population active, établis selon les normes du BIT (Bureau international du travail), plus favorables que les chiffres habituels de l'ANPE. Il en ressort que, en novembre, et depuis l'été 1990, la hausse a été de 0,9 point en France, contre une augmentation de 1,5 point aux Etats-Unis, 3,1 points en Grande-Bretagne et 3,3 points au Canada. En valeur absolue, les performances françaises seraient toutefois moins bonnes, bien que le cabinet de M. Bérégovoy tente, là aussi, de donner une autre interprétation des résultats : au sein des sept pays les plus industrialisés, trois auraient un taux supérieur au nôtre (9,7 %), la Grande-Bretagne (10,2 %), l'Italie (10 %) et le Canada (10,5 %). On laisse entendre que même l'Allemagne serait en position délicate, en se référant à la situation du pays réunifié (8,8 %), alors que l'ancienne RFA se maintient à 5,1 %.

En réalité, la situation française s'explique par des facteurs, dont la plupart ne sont pas aussi satisfaisants qu'on le prétend. D'abord, notre pays n'a pas, dans un passé récent, autant profité que les autres de la reprise, ni en création d'emplois ni en réduction du chômage. Il n'a donc pas abordé la période de ralentissement dans le même état et, ayant encore à l'époque un chiffre élevé de demandeurs d'emplois, n'a heureusement pas vu *leur nombre augmenter à la* même vitesse que dans les pays d'inspiration très libérale. En outre, la comparaison internationale se trouve temporairement favorable, là encore en raison d'un retard d'ajustement spécifique à la France. Alors que nos concurrents ont enregistré une augmentation du chômage à partir du troisième trimestre de 1990, la dégradation est vraiment intervenue en France au premier trimestre 1991.

Au cours des dernières années, enfin, la capacité de création d'emplois a toujours été plus faible en France, y compris par rapport à l'Italie. Un peu moins de 200 000 salariés supplémentaires en 1990, et aux environs de 60 000, ces douze derniers mois, tandis que, particularité toujours, la population active a encore augmenté, selon les évaluations, de 180 000 ou de 300 000, d'après la direction de la prévision. Est-ce pour ces raisons que, énigmatiquement, M. Mitterrand a souligné que, *« sur le plan économique, la France ne peut vaincre les pesanteurs »* ?

A. LE.

"C'est d'abord pour mon propre usage et celui de ma rédaction que j'ai conçu le Guide Profession Politique"

Gérard Carreyrou
Directeur de la Rédaction de Profession Politique

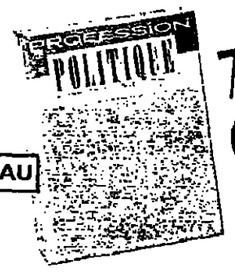

784 pages
690 F Franco
NOUVEAU
Exclusif : Des mises à jour régulières grâce au système du classeur.

17.000 noms. 2.500 photos. Tous les membres du gouvernement, de l'Assemblée, du Sénat, du Parlement Européen, ainsi que les élus et les responsables administratifs de toutes les régions, départements et villes de France et d'Outre Mer.

Renseignements et commande au : (1) 46 29 29 87 et par fax au : (1) 47 36 30 52

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SCIENCES ET MÉDECINE

POLITIQUE

Les groupes de l'opposition s'abstenant

Les députés ont adopté le projet de loi sur les conditions d'exercice des mandats locaux

L'Assemblée nationale a adopté, samedi 14 décembre, en première lecture, le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, par 284 voix contre 10. Les groupes RPR, UDF, UDC et PC se sont abstenus (1). Un second projet de loi organique, qui a pour but de limiter à une fois et demi le montant de l'indemnité parlementaire, les revenus des députés et sénateurs titulaires d'autres mandats électoraux, a été adopté par le PS et le PC, la droite et le centre s'abstenant.

La traversée de Paris par la flamme olympique a eu un effet inattendu, samedi 14 décembre, sur l'examen du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, que, par commodité de langage, on appelle encore le «statut de l'élu» (*le Monde* daté 20-21 octobre). Plusieurs députés étant prisonniers des embouteillages qui sévissaient alors au centre de Paris, les amendements qu'ils devaient défendre n'ont pas pu l'être, de telle sorte que le vote des premiers articles d'un projet, quelque peu douloureux pour certains «cumulards», est intervenu à une cadence si rapide qu'elle provoqua par moments le fou-rire des rares députés présents dans l'hémicycle.

Toutefois, l'agitation s'étant déplacée ailleurs, samedi après-midi, les députés ont pu accomplir, en compagnie de M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, un travail législatif fort sérieux, débarrassé des polémiques de circonstance, en apportant diverses améliorations au texte initial du gouvernement. Sur proposition de M. Jacques Brunhes (PC, Hauts-de-Seine), l'Assemblée a ainsi décidé qu'à la fin de leur mandat les élus locaux pourraient bénéficier d'un stage de remise à niveau dans leur ancienne entreprise. Contre l'avis du gouvernement, les députés ont également adopté deux dispositions nouvelles : l'une demande qu'il soit tenu compte, dans les décrets d'application de la future loi, des avantages en nature – l'utilisation d'une voiture de fonction, par exemple – pour le calcul des déductions de frais professionnels; l'autre permet de majorer les indemnités versées dans les communes défavorisées, où la densité des problèmes sociaux fait que les élus sont, en principe, davantage mobilisés sur le terrain.

La fiscalisation de l'indemnité parlementaire

A la demande des associations d'élus, M. Marchand a proposé de relever les indemnités de fonction versées aux vice-présidents des conseils généraux et des conseils régionaux. Il a confirmé, d'autre part, que les plus petites communes bénéficieront à l'avenir d'une dotation spécifique, prélevée sur les recettes de l'Etat, pour compenser les frais entraînés par le relèvement des indemnités perçues par leurs élus. *«Nous souhaitons que la fiscalisation des élus se traduise, pour l'Etat, par une opération blanche»*, a dit le rapporteur de la commission des lois, M. Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire). Enfin, dans la limite d'une fois et demi le montant de l'indemnité parlementaire, les députés, les sénateurs et les membres du Parlement européen pourront désormais percevoir la totalité – et non plus la moitié – de leurs indemnités de maire, d'adjoint ou de conseiller municipal d'une ville de plus de cent mille habitants. Comme ils s'y étaient engagés lors de la discussion générale (*le Monde* du 13 décembre), les députés socialistes ont proposé la fiscalisation complète de l'indemnité parlementaire, alors que celle-ci n'est encore imposable que dans la limite de onze vingtièmes.

Ce n'est pas là un petit sacrifice : selon les calculs personnels d'un député «de base», cela se traduirait par une augmentation de l'impôt sur le revenu de l'ordre de 50 000 F. Cette mesure importante a été votée, à main levée, par les députés socialistes et par les deux députés UDF présents en séance, MM. Jean-Yves Haby et André Santini; le groupe communiste et l'unique représentant du RPR, M. Eric Raoult, en revanche, se sont abstenus.

Entre-temps, ce dernier avait profité du climat détendu, presque ludique, de cette séance exceptionnelle du samedi après-midi, pour «lancer un débat» qui, il est vrai, pourrait bien, un jour, intéresser l'opinion publique, en proposant – ô sacrilège! – de limiter à l'âge de soixante-quinze ans l'exercice d'un mandat électif. Mais un débat vain, en vérité, et en tout cas prématuré, puisque seul le député de Seine-Saint-Denis, lui-même âgé de trente-six ans, devait finalement voter son propre amendement. Les juristes de l'Assemblée se sont cependant offert, à cette occasion, un petit dérivatif, juste pour le plaisir. *«C'est anticonstitutionnel, car tous les citoyens sont égaux devant la loi»*, a soutenu le rapporteur, M. Mathus. *«Et pourquoi donc, puisque le seuil prévu pour l'exercice du mandat de sénateur* [trente-cinq ans, selon l'ordonnance du 24 octobre 1958] *ne l'est pas?»*, a répliqué M. Michel Pezet (PS, Bouches-du-Rhône). L'ultime parade est finalement venue de M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), président de la commission des lois : l'amendement hâtif était rédigé de telle sorte, a-t-il su démontrer, que, passé l'âge de soixante-quinze ans, n'importe quel citoyen pourrait de nouveau être candidat... Les élus de tous niveaux, qui comptent en leurs rangs une très forte proportion de retraités et de personnes âgées, pouvaient donc de nouveau être assurés de finir leur mandat.

JEAN-LOUIS SAUX

(1) Les dix députés qui ont voté contre le projet sont MM. Jean-Luc Reitzer, Philippe Séguin, Jean Ueberschlag (RPR), René Beaumont, Albert Brochard, Alain Griotteray, Alain Madelin, Claude Wolff (UDF), Jean-Jacques Hyest (UDC) et Maurice Sergheraert (non inscr.). Hormis les 273 députés du groupe socialiste et 10 députés non inscrits, un seul député de l'opposition a voté pour le texte, M. Gérard Grignon (UDC, Saint-Pierre-et-Miquelon).

□ **Rectificatif.** – Le plan d'adaptation agricole présenté par le gouvernement s'élève à 1,05 milliard de francs et non à 1 005 milliards, comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos éditions datées 15-16 décembre.

Une élection cantonale partielle

GARD, : canton de Sommières (1er tour).

Inscr., 12 586; vot., 5 541; abst., 55,97 %; suffr. expr., 5 205. MM. Jean-Marie Cambacérès, PS, dép. et m. de Sommières, 1 561 voix (29,99 %); Maurice Boisson, ex-France unie, m. d'Aubais, 937 (18 %); Alain Daniel, RPR sout. UDF, 1er adj. au m. de Villevieille, 902 (17,32 %); Christian Fabre, PC, cons. mun. de Sommières, 739 (14,19 %); Henri Bunis, FN, 678 (13,02 %); Christian Martin, div d., 388 (7,45 %). Il y a *ballottage*.

Il s'agit de pourvoir au remplacement de Charles Bouet, PS, décédé le 16 novembre, qui occupait ce siège depuis 1945. Charles Bouet avait été exclu du PS en mars 1985 après avoir sollicité le renouvellement de son mandat contre M. Jean-Marie Cambacérès, officiellement investi par le PS. Charles Bouet avait été réintégré en décembre 1988.

En mars 1985, Charles Bouet avait été réélu de manière inattendue au second tour contre M. Cambacérès avec 4 259 voix (54,50 %) contre 3 555 (45,49 %) sur 11 292 inscrits, 8 524 votants (soit 24,51 %) et 7 814 suffrages exprimés. Au premier tour, les résultats avaient été les suivants : inscr., 11 292; vot., 8 484; abst., 24,86 %; suffr. expr., 8 261; MM. Cambacérès, 2 250 voix (27,23 %); Charles Bouet, 1 509 (18,26 %); Fabre, 1 049 (12,69 %); Martin, 965 (11,68 %); Paul Berrus, UDF-PR, 936 (11,33 %); Francis Pazzaza, div. d., 901 (10,90 %); Yves Quere, FN, 651 (7,88 %).)

Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

LES MILITANTS SOCIALISTES à l'épreuve du pouvoir

Henri REY Françoise SUBILEAU

256 p. 140 F

27, RUE SAINT-GUILLAUME PARIS 7e – TEL. : 45-49-50-21

La Pochothèque

une nouvelle collection dans

Le LIVRE de POCHE

CLASSIQUES MODERNES

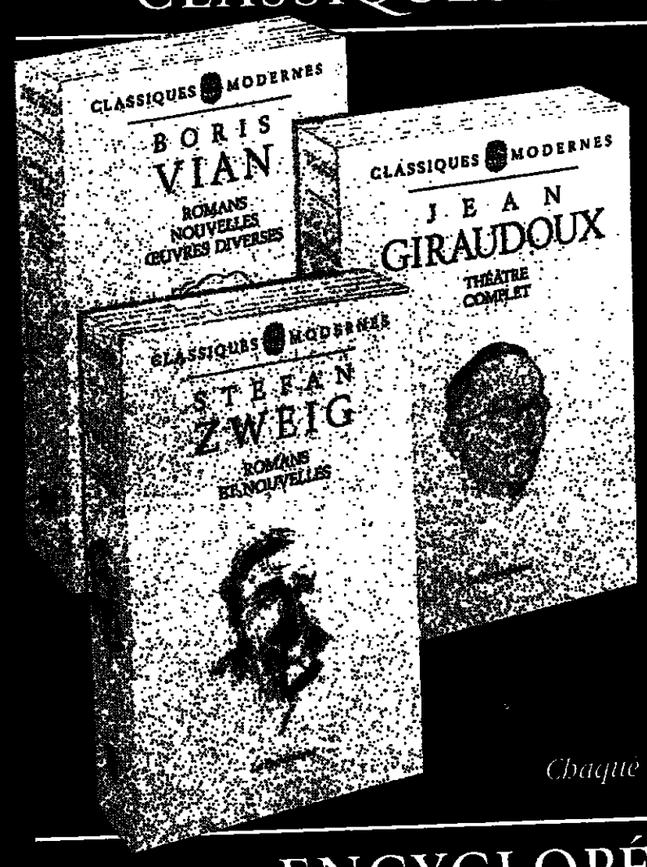

STEFAN ZWEIG

Nul, peut être, n'est allé plus loin que Zweig dans la connaissance de l'âme humaine. *Freud*

JEAN GIRAUDOUX

Nul moyen, sinon par barbarie, de résister au sourire de Giraudoux. *André Gide*

BORIS VIAN

On disait qu'il n'en faisait qu'à sa tête. On avait beau dire. Il en faisait surtout à son cœur (...) Il savait trop vivre. Il riait trop vrai. Il vivait trop fort. *Jacques Prévert*

Chaque Vol. 1200/1300 pages - 140 F

ENCYCLOPÉDIES

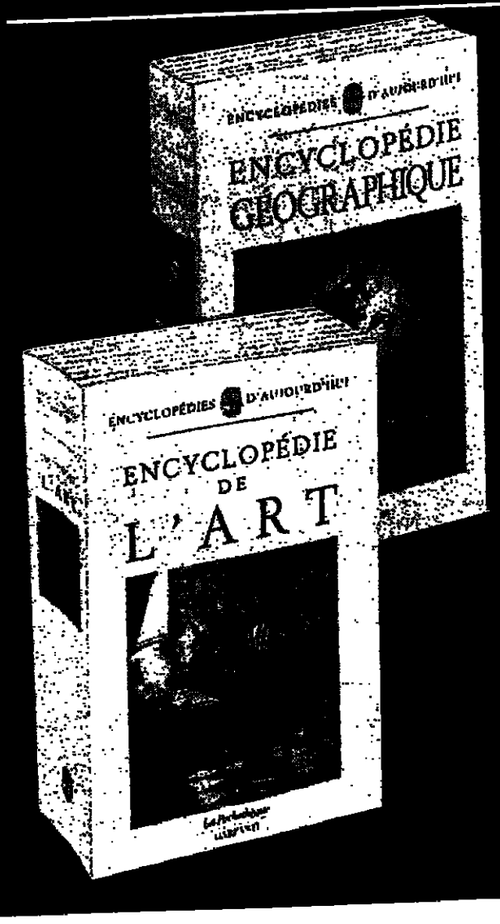

ENCYCLOPÉDIE GÉOGRAPHIQUE

- Un inventaire actuel complet des entités nationales composant le monde contemporain : description physique, démographie, institutions, vie économique.
- Une description statistique de l'économie mondiale et des grands courants commerciaux.
- Un atlas en couleurs.

1 120 pages - 155 F

ENCYCLOPÉDIE DE L'ART

- Plusieurs milliers d'articles sur toutes les époques, toutes les régions du monde et toutes les disciplines : architecture, peinture, sculpture, photographie, arts décoratifs et arts appliqués.
- Une chronologie universelle de l'art, de la Préhistoire à nos jours.
- Un panorama des grands sites architecturaux.
- 1600 illustrations.

1 400 pages - 195 F

POLITIQUE

Le congrès extraordinaire de la Défense

Les dirigeants du PS cherchent à surmonter le défaitisme

Redonner une identité aux socialistes et, surtout, leur rendre le goût de la revendiquer : c'est à une véritable thérapie de groupe que se sont livrés, samedi 14 et dimanche 15 décembre, les orateurs qui se sont succédé à la tribune du congrès du PS. Chacun avait ses méthodes, et les remèdes ont parfois divergé, mais il ne s'en est trouvé aucun pour nier la maladie de langueur dont souffre aujourd'hui la gauche.

Redonner une identité aux socialistes, c'est d'abord, faute de mieux, définir une altérité. L'autre, l'ennemi désigné, c'est le Front national. Déjà omniprésent dans les débats du premier jour (*le Monde* daté 15-16 décembre), le thème de la lutte contre le parti de M. Le Pen a occupé une large place dans les interventions de samedi et de dimanche. Le PS, a affirmé M. Jean-Christophe Cambadélis, député de Paris, doit *« être présent dans toutes les manifestations contre le Front national »*, et M. Pierre Mauroy a annoncé qu'il mobilisera les siens pour celle du 25 janvier à Paris. Il doit aussi, a observé M. Kofi Yamgnane, secrétaire d'Etat aux affaires sociales et à l'intégration, *« expliquer et démontrer »* que les mesures proposées par le Front national, telles que ses cinquante propositions sur l'immigration, sont *« antifrançaises »*.

« N'abandonnons pas à Le Pen le terrain de la nation ! », a lancé M. Jean-Pierre Chevènement. Evoquant l'intégration des immigrés, le député du Territoire-de-Belfort a souligné que *« le lien social se forge, pour l'essentiel, dans le creuset de la nation »* et qu' *« on ne fait pas barrage à Le Pen en vantant le droit à la différence, mais en travaillant à l'égalité concrète des chances, à la liberté, à la laïcité, à la fraternité »*. M. Ahmed Ghayet (Paris) a toutefois mis en garde les socialistes contre la tentation *« d'enfermer dans un duel Le Pen et les immigrés »*. *« Le Pen n'est pas un danger pour les seuls immigrés*, a observé M. Ghayet. *L'attaquer sur son racisme, sur son antisémitisme, ce n'est pas suffisant. Il faut dire et démontrer qu'il est un danger pour la paix sociale, pour l'économie, pour les classes les plus modestes, celles qui se tournent vers lui. »*

Face à *« l'idéologie mortifère »* que véhicule le Front national, *« le choc doit être frontal, le combat total »*, a affirmé M. Henri Emmanuelli. Le député des Landes estime que le PS doit être *« le bastion incontournable »* autour duquel tous les adversaires du Front national doivent se rassembler. Le PS ne saurait toutefois limiter son identité à la seule opposition au Front national. Se définir «contre», c'est bien, se définir « pour », c'est mieux. Il doit pour cela lutter contre sa propre amnésie. M. Yamgnane, comme M. Emmanuelli, ont incité les socialistes à revendiquer leur bilan : *« C'est le principe simple du « biscuit avalé n'a plus de goût »*, a observé le secrétaire d'Etat à l'intégration. *On a tout oublié, même nous, qui ne redisons plus aux gens ce que nous avons fait depuis dix ans. »*

Quelle alliance avec les écologistes ?

Par-dessus tout, c'est dans un projet que le PS doit retrouver sa véritable identité. Un projet commun, d'abord, à tous ses chefs de courant. Celui qui leur était présenté n'a pas, en tout cas, trouvé grâce aux yeux de M. Chevènement et de ses amis. Dans le texte soumis aux militants socialistes, l'ancien ministre de la défense n'a vu que *« la brume de la complexité »* et celle du *« pessimisme »*. Plus grave encore, aux yeux de M. Chevènement, *« le nouvel horizon »* proposé aux socialistes en est *« réduit à paraphraser les accords déjà passés ou à pleurer des exigences illusoires »*, puisque *« les grandes décisions ont déjà été prises à Maastricht et engagent l'avenir du pays sur dix ans »*. Encore plus sévère, M. Gilles Casanova (Paris) a déclaré que ce projet, *« plutôt qu'un* aggiornamento, *est un* renunciamento », qui se contente de *« se mettre à la page des autres »*, cède à la *« fatalité »*, au *« renoncement »* et *« plonge dans la désespérance qui justifie tous les abandons »*.

La même critique s'est fait entendre de la part d'un autre proche de M. Chevènement, M. Roland Carraz, selon lequel *« le PS tourne le dos à ses choix fondateurs, accepte la réalité capitaliste du monde, (...) interdit aux socialistes de s'indigner, de résister, et leur demande simplement de comprendre la complexité du monde »*. *« Comment croire et comment accepter*, s'est interrogé le député de la Côte-d'Or, *que le parti d'Epinay, qui voulait hier « changer la vie », se contente aujourd'hui de constater que la vie a changé ? »*

Aux discours virulents des chevènementistes, le public du congrès a très visiblement préféré les exhortations à l'union, lancées par de nombreux intervenants et accueillies, chaque fois, par de vifs applaudissements. *« Nous réussirons tous ensemble ou nous échouerons à coup sûr »*, a affirmé M. Emmanuelli, selon lequel, il n'existe pas, pour les Français, *« d'un côté le parti, le groupe socialiste, de l'autre, le gouvernement, ailleurs enfin, la présidence. (...) Il n'y a que l'immense responsabilité historique qui est notre lot commun et l'immense bataille politique que nous allons devoir mener »*.

Avec qui ? Avec les écologistes, ont répondu en chœur MM. Christian Pierret, député des Vosges, et Julien Dray, député de l'Essonne. Pour le dirigeant de la Gauche socialiste, le temps est venu, pour le PS, de rechercher une nouvelle majorité parlementaire *« qui puisse entraîner l'adhésion de tous les acteurs de la société »*, un *« axe rose-rouge-vert »*. *« On nous dit que les écologistes ne sont ni de gauche ni de droite*, a observé M. Dray, *mais si nous ne nous posons pas la question réellement, nous n'aurons jamais la réponse. Il faut réconcilier les préoccupations sociales et environnementales. »* Partisan aussi d'une alliance avec les Verts, M. Pierret a néanmoins fixé certaines conditions, notamment la clarification de *« certaines tentations totalitaires »* apparues au sein de leur mouvement. Pour le député des Vosges, *« il y a, dans la dimension écologique, les racines d'une modernisation du socialisme »*, mais *« les Verts parlent aux consommateurs quand nous parlons aux citoyens »*.

Mme Cresson : je milite à Matignon

Mme Edith Cresson, chaleureusement accueillie par les délégués, qui l'ont gratifiée d'une ovation à laquelle elle ne s'attendait pas, s'est située sur le registre de la fierté militante. Après avoir repris les idées qu'elle avait exprimées dans ces colonnes sur la lutte contre le Front national (*le Monde* du 13 décembre), le premier ministre a invité les socialistes à *« rester des acteurs du changement »*. Traitant de l'Europe, qui *« est au cœur du projet des socialistes »*, elle a insisté sur l'importance des accords de Maastricht et sur l'action de M. François Mitterrand, dont la mention n'a provoqué aucun applaudissement. Ce n'est que lorsqu'elle a évoqué l'action communautaire de *« deux socialistes (...), MM. Mitterrand et Delors »*, que l'assistance a manifesté son approbation.

Elle a apprécié, aussi, que le premier ministre s'inscrive dans la continuité de ses trois prédécesseurs, MM. Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard, et déclare : *« C'est en m'appuyant sur ces acquis que j'ai mis en place le programme Matignon, qui s'articule autour des valeurs d'efficacité et de générosité. Avec une préoccupation : s'attaquer aux questions non encore résolues de la société française. »* Citant la décentralisation, l'environnement, la cohésion sociale et les relations du travail, Mme Cresson a observé : *« il n'y a pas de politique socialiste qui ne soit, à la fois, conduite à préserver des acquis et à proposer des changements. »* Estimant *« normal »* que sur tous ces thèmes il n'y ait pas *« identité de vues entre le parti et le gouvernement »*, le premier ministre souhaite des débats *« pleins d'innovation et d'audace »*.

M. Mauroy : la peste brune

Appelant les socialistes à la *« cohésion »*, Mme Cresson a conclu : *« Moi, je milite à Matignon. Vous le savez, je partage avec vous, les militants, une grande aversion pour les faux débats qui dissimulent si mal des rivalités factices. Je partage avec vous une affection totale pour ce qui a toujours été la vertu des socialistes : s'engager, s'unir pour donner sa chance à chacun de nos concitoyens, savoir demeurer fidèles à nos principes et, par là même, servir les Français et la France. »*

Cet appel pressant à l'unité, lancé par la *« militante »* de Matignon et très bien reçu par les délégués, ne pouvait pas ne pas être entendu par les dirigeants qui se sont exprimés l'après-midi. *« L'avenir du PS*, a affirmé M. Mauroy, *ne dépend pas des discussions entre quelques responsables, ni de ceux qui racontent des bobards aux uns et aux autres. (...) Il dépend de notre cohésion. »* Il a exhorté les socialistes à *« résister à un découragement qui serait fatal »* et à *« soutenir le président de la République. (...) Mme Cresson et ce gouvernement qui est le nôtre (...), populariser le « projet » et mettre en œuvre un véritable programme »* pour les prochaines élections.

Engageant le PS à se mobiliser dans la lutte contre le Front national, le premier secrétaire a déclaré : *« Le Pen, nous le connaissons, il nous révulse. Il est la honte de la France. (...) Il n'arrivera jamais à faire oublier la seule couleur qui lui colle paradoxalement à la peau, celle de la peste brune. »* Il a invité les socialistes à faire connaître les propositions du Front national en matière éducative, sociale, morale et européenne. Evoquant les propos de MM. Chirac et Giscard d'Estaing sur les immigrés, M. Mauroy a dénoncé *« autant de Munich de l'esprit qui favorisent la confusion des idées et le recul de la démocratie »*.

M. Jospin : appel au président

Au sujet de l'union européenne, le premier secrétaire a exprimé la *« fierté »* que doivent éprouver les socialistes pour l'action de M. Mitterrand. Mais l'écho que ses propos ont rencontré étant médiocres, il a insisté : *« C'est toute la France*, a-t-il dit, *qui devrait l'applaudir ! »* Les délégués se sont alors décidés à donner l'exemple... Dimanche, en conclusion du congrès, le premier secrétaire a relancé un appel à l'union des courants, en déclarant qu'*« après la rénovation idéologique, il faut s'engager résolument dans celle du parti »*. *« Cher Michel, cher Lionel, cher Laurent*, a-t-il déclaré, *on nous a dit que vous aviez discuté ensemble pour préparer l'avenir. Quoi de plus naturel ? J'espère que nous continuerons ensemble. »*

Ces « conversations », M. Jospin a été le seul des trois « accusés » à les évoquer et il l'a fait d'entrée de jeu, après avoir regretté qu'alors que le congrès devait être *« un débat d'idées autour d'un projet »*, on ait, *« à l'extérieur, focalisé la discussion, pendant deux mois, sur les modes de scrutin »*. A présent, a-t-il dit, *« les gazettes bruissent des intentions prêtées à quelques-uns – tantôt trois, ce qui m'englobe, tantôt deux, ce qui m'épargne – de vouloir régler le problème de notre direction. Quand certains se séparent, on les dit déchirés, quand ils se rapprochent, on les prétend coalisés. (...) Je suis heureux des liens qui se renouent. Je suis disponible pour tous les dialogues, pour tous les apaisements. Je ne suis disponible pour aucun arrangement de personnes, décidé à quelques-uns. Ce n'est pas ma conception du parti, de l'action publique et, puisqu'on l'y a mêlée, de la République. »*

Evoquant le climat hostile aux socialistes, le ministre de l'éducation nationale a expliqué que la meilleure manière d'y répondre est, d'abord, d'agir – *« ce que fait Mme Cresson »* – et de *« défendre les valeurs »* du PS dans la société et sur le plan international. *« Mais l'impératif catégorique*, a-t-il ajouté, *si nous voulons remonter la pente, est de donner pleine cohérence à notre dispositif politique. »* S'il a regretté que le parti et les députés socialistes aient pu *« contrecarrer »* l'action du gouvernement, M. Jospin a souligné que *« ne pas prendre en compte ce que ressentent les parlementaires sur le terrain, ne pas faire du Parti socialiste l'axe essentiel de l'actuelle majorité, croire qu'on peut l'ignorer ou lui susciter des concurrents – groupes ou personnalités – plus que des partenaires, serait fragiliser l'assise du pouvoir exécutif »*. *« Dans la Ve République*, a-t-il ajouté, *il faut disposer d'un parti fort. Et l'on a vu de quel poids négatif a pesé le congrès de Rennes. »*

« Enfin et surtout, a-t-il continué, *imaginer qu'on puisse échafauder des constructions politiques, dans nos institutions telles qu'elles sont aujourd'hui, en dehors du président de la République, issu de nos rangs, serait destructeur. (...) L'engagement plein et entier du président sur la scène intérieure du pays, l'action du gouvernement et la mobilisation du PS, rassemblé et cohérent, dans la solidarité, voilà ce qu'attendent nos adhérents et beaucoup d'hommes et de femmes de gauche. Il ne faut qu'un signal, puis un mouvement, pour que tout soit encore possible, et nous le demandons. »*

M. Rocard : chagrin civique

Sans aller jusque-là, M. Rocard a refusé la *« résignation à la défaite »*. Observant que la France *« vit une déprime plus profonde »* que les autres pays occidentaux, l'ancien premier ministre l'a expliquée par l'affaiblissement de l'*« appareil d'Etat »*, et il a parlé du *« chagrin civique »* qui affecte les citoyens. *« La politique*, a-t-il dit, *a d'abord besoin de retrouver une morale. (...) Quiconque a failli à l'intégrité doit en payer tout le prix, fût-il un politique, fût-il malheureusement des nôtres. (...) Nous socialistes, nous en avons assez d'être présumés malhonnêtes, parce que tel ou tel d'entre nous l'aurait été. Il est arrivé que l'on découvre un pyromane chez les pompiers, nul n'en a déduit que tous les pompiers étaient pyromanes ! »*

Le dessein des socialistes peut se résumer, selon M. Rocard, à *« une société solidaire dans une économie de marché, où l'Etat fixe les règles et prépare l'avenir, dans un monde qu'il faut organiser »*. *« Le marché*, a-t-il dit, *a des règles qu'il faut faire respecter et parfois déplacer (...) vers un plus grand respect de la société civile et une moindre dépendance à l'égard de l'argent. Dans la santé, comme dans la télévision, les excès du marché aboutissent parfois à des résultats, soit trop coûteux, soit moralement inacceptables, et souvent les deux à la fois. »*

Au sujet de l'Europe, M. Rocard, après avoir souligné *« l'importance »* du sommet de Maastricht et *« la part qu'y ont prise personnellement MM. Mitterrand et Kohl »*, a jugé de *« première urgence d'organiser, de façon progressive et à terme, l'intégration à ce processus de la totalité des pays du continent qui le souhaitent »*. Quant aux réformes qu'il faudra accomplir en France, l'ancien premier ministre a observé que *« la société française est maintenant organisée autour du refus de la réforme, dans des domaines aussi importants que la structure communale, la fiscalité, la santé et, pour partie, l'éducation »* auxquel il a ajouté la justice et la défense. *« C'est là*, a-t-il dit, *qu'il nous faudra retrouver l'audace et le courage. Ce sont autant de secteurs où, tout en étant prête à protester, la France attend que l'on passe de la médecine à la chirurgie. »*

Estimant que les institutions *« fonctionnent »*, M. Rocard ne s'est pas prononcé sur la durée du mandat présidentiel. Il a émis le souhait, en revanche, de réformer les statuts du PS, au sein duquel, a-t-il observé, *« les amitiés se renouent, les confiances se recréent, l'unité se reforme »*. Cette évolution, et l'adoption du projet sont, pour lui, les meilleurs gages que les socialistes sauront vaincre *« leur seul ennemi, le défaitisme »*.

P. J. et P. R.-D.

En attendant François Mitterrand

par Patrick Jarreau

LES militants socialistes avaient besoin d'entendre que la gauche n'est pas totalement démunie face au discrédit qui la frappe, ni vouée à retourner, en 1993, dans une opposition dont elle ne serait sortie il y a dix ans que pour décavoir, au bout du compte, l'attente des siens. Si le congrès extraordinaire de la Défense devait avoir un sens, ce ne pouvait être que celui-là. Le danger était qu'il passe à côté. Il a été évité par une sorte de réflexe de survie, qui est à porter au crédit des dirigeants socialistes. S'adressant aux délégués, ils ont, chacun à sa manière, rempli leur contrat en apportant à leur auditoire des raisons, sinon d'espérer, du moins de ne pas désespérer.

Elles sont au nombre de deux : premièrement, le socialisme n'est plus une idéologie démentie par la pratique, c'est un projet forgé par l'expérience ; deuxièmement, il existe un bon motif de s'engager à gauche et d'appeler les Français à le faire, c'est que la victoire de la droite en 1993 serait celle d'une coalition soumise, alliance ou pas, à l'influence de l'extrême droite. S'y ajoute – encore qu'il en ait été peu question dans les discours – un bilan de l'action du PS au pouvoir qui, à la fois contrepoint et complément du « projet », vise à restituer aux socialistes la fierté de l'être et de l'avoir été pendant dix ans. Ce document, rédigé par M. Pierre Moscovici (auquel M. Jean-Pierre Chevènement avait reproché d'observer la réalité *« avec des lunettes roses »*), a été remis à chaque délégué au début du congrès.

Si la réunion de la Grande Arche n'a pas été l'anti-Rennes, du moins a-t-elle permis l'expression d'une réalité du PS différente de celle qui s'était donné libre cours il y a un an et demi. Le souvenir de l'affrontement débridé des courants pour le contrôle du parti a fait fonction d'antidote, de sorte que les manœuvres des dernières semaines et des derniers jours, visant M. Pierre Mauroy, ont favorisé paradoxalement, dès lors qu'elles étaient rapportées par la presse, un déroulement du congrès sans anicroche. Les délégués, proches d'une base qui s'était mobilisée de façon non négligeable – plus de soixante-cinq mille personnes se sont déplacées pour donner leur avis sur la vision du monde et sur les objectifs de leur parti, ce qui n'est pas si mal dans une période de désaffection de la politique, – ont apporté à M. Mauroy et à Mme Cresson, qui a bénéficié de cet état d'esprit, des encouragements valant avertissement pour les chefs de courant et leurs lieutenants. Lorsque le premier secrétaire, dans son discours de conclusion, s'est adressé à MM. Michel Rocard, Lionel Jospin et Laurent Fabius en évoquant les conversations qu'ils avaient pu avoir entre eux sur l'avenir du parti, un murmure désapprobateur a parcouru la salle.

Abandonnés à eux-mêmes

La sagesse obligée des dirigeants a eu pour contrepartie la faiblesse de leur engagement dans le débat. M. Fabius a parlé, symboliquement, la veille du jour où ses pairs s'exprimaient, comme pour se mettre à l'écart et, une nouvelle fois, prendre date. Son discours et ceux de MM. Jospin et Rocard ont été rigoureusement parallèles, chacun dans son axe, sans qu'aucun mouvement de l'un vers l'autre ne fût perceptible. Tous trois se sont félicités de la rédaction et de l'adoption du « projet » voulu par M. Mauroy et préparé par M. Michel Charzat, mais se sont gardés de toute intrusion dans le texte lui-même, dont, il est vrai, la surface uniformément lisse est propre à décourager la critique.

Les minoritaires, qui s'y étaient essayés, avaient rencontré chez les militants un écho inférieur à ce qu'ils pouvaient escompter (12 % des voix pour les « refondateurs », 6 % pour les partisans d'une « VIe République ») et ils ont évité de batailler au congrès. M. Chevènement, sous prétexte de répartition inique des sièges, n'a pas participé à la commission des résolutions, et lorsque l'un des siens, M. Roland Carraz, a reproché au PS d'avoir renoncé à *« changer la vie »*, les sifflets de l'assistance ont montré que l'heure n'était pas à la mauvaise conscience. La Gauche socialiste a défendu, au sein de la commission, quelques amendements symboliques, mais l'un de ses animateurs, M. Jean-Luc Mélenchon, a surtout pris soin, dans une prudente intervention de fin de congrès, de souligner qu'on peut *« ne pas être d'accord »* sans cesser d'*« être ensemble »*.

Tout concourait à faire du discours de M. Rocard le plus attendu du congrès : la bataille menée depuis deux mois et demi par l'ancien premier ministre et les siens – l'un d'eux allant jusqu'à menacer le gouvernement de censure – contre un scrutin proportionnel, les propos de M. Rocard lui-même sur la façon dont il avait été *« viré »* du poste de premier ministre par M. François Mitterrand, la maladresse et l'impopularité de son successeur, l'hypothèse d'une entreprise présidentielle de M. Jacques Delors concurrente de la sienne, les gestes qu'il avait faits en direction de M. Fabius, l'évocation de sa propre candidature à la direction du parti. Se sentant abandonnés à eux-mêmes par M. Mitterrand, Mme Cresson ne leur proposant pas d'avenir au-delà de la sympathie que sa façon de faire front leur inspire, les héritiers du mitterrandisme ne parvenant pas à sortir de l'impasse où les a conduits leur rivalité, les socialistes étaient attentifs à ce que leur dirait M. Rocard.

La règle du jeu

M. Rocard ne leur a dit rien de plus que les orateurs précédents, parce qu'il ne le pouvait pas. La partie à trois acteurs dans laquelle il est engagé avec MM. Fabius et Jospin a pour règle unique que tout mouvement de l'un rapproche aussitôt les deux autres. Que M. Fabius fasse un pas vers la direction du PS, et aussitôt, M. Rocard, méfiant, M. Jospin, hostile, font barrage. Que M. Rocard tente de prendre l'ascendant présidentiel sur le parti, M. Jospin pense : « Delors », M. Fabius dit : « Mitterrand ». Et si M. Jospin croit revenir dans le jeu du président, les deux anciens premiers ministres, flairant la bonne affaire, s'envoient des émissaires pour partager le terrain qu'ils l'imaginent près de leur abandonner. Rien d'étonnant si le « club des trois » ne se réunit jamais en séance plénière !

Cette situation a un avantage pour le ministre de l'éducation nationale, c'est qu'elle lui permet, et ne permet qu'à lui, non seulement de parler au congrès de ce que les autres lui ont tu – ces *« arrangements de personnes »* pour lesquels il a dit n'être pas *« disponible »*, – mais d'interpeller le chef de l'Etat, comme il l'a fait, en lui demandant un *« signal »*, un *« mouvement »*. M. Fabius ne mentionne M. Mitterrand que pour se réclamer de lui. M. Rocard ne peut et ne doit compter que sur lui-même. Celui-ci est hors du mitterrandisme, celui-là au-delà. M. Jospin n'en est jamais sorti, bien qu'il se soit opposé au chef de l'Etat – et qu'il persiste dans cette opposition lorsqu'il lui rappelle, devant les délégués socialistes, que, *« dans la Ve République, il faut disposer d'un parti fort »* et qu'il lui reproche, sans détour, le *« poids négatif* [dont] *a pesé le congrès de Rennes »*.

M. Mauroy, qui s'attendait à ce qu'on le lui vole, a sauvé son congrès, même s'il a exagéré un peu, dimanche, en se présentant comme le premier secrétaire d'une majorité – celle qu'a dessinée la guerre du Golfe contre M. Chevènement et contre ce qui est devenu la Gauche socialiste – après avoir été élu, au lendemain du congrès de Rennes, sur la base d'une « synthèse » de tous les courants. Cette majorité n'existe pas : la réforme des statuts, discutée par la commission des résolutions, a échoué et a été promptement remisée dans un tiroir, preuve que moins les courants correspondent à des divergences d'idées, plus ils tiennent au carcan réglementaire qui leur permet de régenter la vie du parti. Cependant, la résolution finale donne *quitus* au premier secrétaire du débat qu'il avait provoqué sur le mode de scrutin et dont il considère que la suite éventuelle appartient, désormais, à M. Mitterrand et au gouvernement.

Le fait que M. Mauroy ait traversé ce congrès sans encombre, la manœuvre d'évitement de M. Fabius, la retenue de M. Rocard *donnent raison* à M. Jospin : aucune solution ne peut être trouvée au problème des socialistes hors de *« l'engagement plein et entier du président sur la scène intérieure du pays »*. La voie est libre, mais elle ne le restera pas longtemps, car si aucune initiative n'est prise pour anticiper sur le désastre annoncé des élections régionales et cantonales, celui-ci n'atteindra pas seulement le PS et le gouvernement, mais aussi, et donc surtout, M. Mitterrand. Les socialistes – pas seulement eux – se remettront, alors, à chercher l'avenir au-delà de lui.

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou

« Pour la première fois, à Maastricht, on a ouvert des portes dans des domaines qui rendent la construction européenne plus proche et plus concrète »,

nous déclare le ministre des affaires européennes

« Qu'est-ce que le traité de Maastricht va changer pour les gens ? On donne l'impression de s'être occupé des sujets nobles et d'avoir un peu délaissé ceux touchant à la vie quotidienne.

– Le traité de Maastricht s'intéresse à la vie quotidienne, puisqu'il va permettre en introduisant une procédure de décision à la majorité qualifiée de prendre des décisions dans le domaine de l'environnement ou dans le domaine social, sur les questions telles que l'organisation du travail dans l'entreprise. Lorsque nous disposerons d'une réglementation européenne sur le travail à temps partiel ou sur les contrats à durée déterminée par exemple, nous aurons amené d'autres pays à notre niveau. Cela nous intéresse, nous Français, d'abord parce que nous pensons qu'un développement économique harmonieux ne peut se faire sans des lois sociales et puis parce qu'il est important de réduire les écarts entre pays riches et pays pauvres.

» Sans harmonisation sociale, les bases de la concurrence sont faussées – on le voit dans le domaine des transports routiers par exemple – et nous risquons, nous qui bénéficions d'une législation sociale développée, une concurrence déloyale. Il faut admettre qu'existent des différences dans la Communauté parce que certains pays ne sont pas encore suffisamment avancés ; mais il faut essayer de les réduire en harmonisant vers le haut. En aucun cas il n'est question de niveler vers le bas ; il faut au contraire d'amener progressivement tout le monde au niveau le plus élevé de législation possible.

La protection des consommateurs

» Cela vaut pour les conditions de travail, l'amélioration du milieu de travail, l'égalité entre les hommes et les femmes, des sujets qui concernent chacun dans la vie quotidienne. Si nous insistons tellement sur les conditions de travail dans l'entreprise, c'est parce que certaines dispositions européennes déjà adoptées dans ce domaine améliorent y compris notre propre législation. Le travail sur écran par exemple n'était pas réglementé en France. Il va concerner un employé sur deux dans dix ans. Or les études montrent qu'à défaut de certaines précautions, il crée des problèmes pour la vue, pour le dos. Même chose pour la manipulation des substances dangereuses ou celle des charges lourdes. Il est très important de comprendre que grâce à la majorité qualifiée, nous aurons les moyens de décider dans des domaines très concrets de la vie quotidienne.

» Autre exemple : c'est grâce à l'insistance de la France et du Danemark qu'un nouveau chapitre figure dans le traité, celui de la protection des consommateurs. Au moment où nous entrons dans un marché unique qui assurera la libre circulation des produits, il faut informer le consommateur sur ce qu'il achète ; celui-ci doit savoir s'il achète du camembert danois ou du camembert au lait cru, ce n'est pas la même chose ; il faut qu'il sache s'il achète des boissons naturelles ou des boissons avec édulcorant. Il faut protéger la qualité sanitaire et gustative des produits, c'est un complément indispensable du marché unique, pour éviter son dévoiement sur ce plan-là. Nous y sommes, en France, particulièrement attachés parce que nous avons des traditions alimentaires très particulières.

» Maastricht c'est cela aussi. Avec la monnaie unique, quand nous l'aurons, tous les coûts liés aux opérations de change disparaîtront, pour les entreprises comme pour les particuliers. C'est dire que même sur ces sujets « nobles », il y a un intérêt direct pour chacun. Prenez également le thème de la citoyenneté européenne : il y a un intérêt évident, en particulier pour les jeunes à avoir devant eux un nouvel espace, un espace de liberté élargi aux frontières de la Communauté, dans lequel ils pourront faire leurs études, s'installer, voter ou être élus même aux élections locales. On ne fera pas l'Europe politique sans la conscience d'une certaine forme de citoyenneté européenne qui n'est pas destinée à remplacer la citoyenneté nationale mais qui fera petit à petit comprendre qu'on peut appartenir aux deux à la fois.

» Tout cela ne se mettra pas en place du jour au lendemain, mais l'intérêt du traité de Maastricht est là, dans le fait que pour la première fois, grâce à ce qui a été réalisé avant, on ouvre des portes dans des domaines qui touchent directement les gens et qu'on rend ainsi l'Europe et la construction européenne plus concrète.

» L'Europe sera un processus lent. C'est inévitable, parce que c'est la première fois dans l'Histoire qu'on fait l'Europe de façon démocratique et pacifique. Dès lors qu'on ne procède pas par la guerre ou par impérialisme, il faut accepter les traditions des autres et admettre que tout cela est long et progressif, et ne se fera pas par diktats.

» Maastricht, ce n'est donc pas un aboutissement. Certes pour l'Europe monétaire, c'est un calendrier pour l'aboutissement parce que nous avons déjà vingt ans de système monétaire européen derrière nous. Mais sur l'union politique, nous commençons : nous ne pouvons donc espérer définir aujourd'hui l'étape finale. C'est la raison pour laquelle figurent dans le traité des clauses de révision sur certains points-clés, qui nous permettront d'aller plus loin en 1996.

– L'objection inverse, c'est que l'Europe se mêle de tout y compris de ce qui ne la regarde pas. C'est ce que le président de la République appelle les « tracasseries ». Est-ce que l'on peut y remédier ?

– Oui, il le faut, absolument, sinon il y aura un rejet de l'Europe. Dès lors que l'on veut agir en commun dans des domaines aussi liés à la souveraineté nationale que la monnaie, la politique étrangère, les questions de police, il est impératif de ne mettre en commun que ce qui est strictement indispensable. Sinon, l'Europe se mêlera de tout et ce sera insupportable pour les gens. C'est ce qu'on appelle d'un mot affreux, la « subsidiarité », c'est-à-dire la distinction entre ce qui peut être mieux fait ensemble et ce qui est mieux fait partiellement par chaque Etat.

» Pour la première fois, nous avons dans le traité cette définition de la subsidiarité et c'est très important. D'abord parce que la Commission aura l'obligation, chaque fois qu'elle sera en passe de faire une proposition, de se demander si oui ou non c'est indispensable. Cela veut dire qu'une directive comme celle qui porte sur la chasse à la palombe ne sera plus possible, parce qu'une telle question, qui touche à des traditions anciennes et locales, est à l'évidence mieux traitée à un niveau décentralisé. Cette disposition nous amènera constamment à nous interroger au Conseil, à la Commission, au Parlement, sur le point de savoir si tel ou tel texte est indispensable.

» On voit bien, dans le domaine économique et monétaire comment la subsidiarité s'organise. Sur la monnaie, il n'y a pas de subsidiarité : nous avons fait l'analyse que notre intérêt est d'avoir une monnaie unique. En revanche, sur l'économie, nous gardons douze politiques nationales, douze budgets, ou onze, votés par douze Parlements nationaux. La contrainte existe sur les grands équilibres, en matière par exemple de déficit et d'endettement publics, mais chaque pays reste libre de choisir la nature de ses impôts, et de ses dépenses ainsi que la pondération entre les deux. Cela a l'avantage d'impliquer totalement les institutions nationales dans la réalisation de l'objectif européen. Il faudra, année après année, que le Parlement national se demande : est-ce que je vote un budget qui concourt à la réalisation de l'union économique et monétaire ou pas ?

– Le Parlement de Strasbourg manque de crédibilité aux yeux des Français. N'est-ce pas un problème au moment où l'on formule ces ambitions pour l'Europe ?

– En effet, on ressent cela principalement parce qu'on ne connaît pas le Parlementaire européen et parce qu'il y a trop peu de contacts entre élus nationaux et européens. Le Parlement européen a eu tendance, à cause de cela, et aussi parce qu'il avait trop peu de pouvoirs, à se réfugier, souvent, dans une attitude déconnectée de la réalité.

» A partir du moment où une assemblée est élue au suffrage universel, il est indispensable qu'elle ait un vrai rôle. C'est pourquoi, après avoir pris des garanties sur le mécanisme de la codécision, nous avons été parmi les délégations les plus favorables à l'élargissement du champ d'application de cette codécision. Dans cette nouvelle procédure, le Parlement a le dernier mot, mais dans des conditions qui évitent le blocage de la décision. Dès lors, il n'est pas souhaitable qu'il n'ait recours à ce mécanisme qu'une fois tous les cinq ans.

» Comment remédier à cette situation ? Il serait certainement souhaitable d'unifier les modes de scrutin dans l'ensemble des pays européens, cela donnerait une meilleure représentativité. D'autre part, lorsqu'on pourra voter et être éligible dans un autre pays que le sien, cela aidera aussi. Surtout, la conférence des Parlements que nous avons réussi après beaucoup de difficultés à introduire dans le traité sera une occasion de travail en commun pour les Parlements nationaux et le Parlement européen, ce qui me paraît indispensable.

» Encore une fois, il n'y a pas de solution simple ni immédiate. Il faut le savoir et se résigner à la patience. Je crois aussi qu'un traité ne résout jamais tout. L'important c'est ce qu'on en fait, la pratique de tous les jours. Mais c'est un aiguillon formidable pour adopter d'autres comportements, d'autres méthodes et pour être contraint à obtenir des résultats.

Clarifier les enjeux

– Vous allez lancer la semaine prochaine des « rencontres nationales pour l'Europe ». Quel en est le but ?

– Je pense que l'opinion publique française ne s'intéresse pas assez à la construction européenne, peut-être parce que l'Europe va davantage de soi en France qu'en Angleterre où le débat est intense. On ignore en France que l'Europe apporte déjà beaucoup, que ce soit par exemple les aides aux régions, la rénovation des zones rurales ou de montagnes, ou même la réhabilitation des quartiers dégradés. Il importe qu'on sache que l'Europe est moins une contrainte qu'une chance. Il importe aussi qu'on prenne la mesure des raisons pour lesquelles nous faisons cela. Je crois les Français parfaitement capables de saisir l'importance de l'enjeu, à la condition qu'on clarifie ces enjeux – la paix, la prospérité – et qu'on ne noie pas l'information sur l'Europe sous une montagne de détails.

» Une bonne information sur l'Europe doit avoir deux préoccupations : celle du dessein général pour que chaque Français sache globalement vers quoi nous allons et pourquoi ; et d'autre part celle des réalisations très concrètes qui intéressent la vie quotidienne de chacun. Ce n'est pas en deux jours de rencontre que l'on va épuiser le sujet. Mais nous associerons aussi des villes de province et nous espérons que cela lancera un mouvement d'idées, d'échanges, d'initiatives, au sein de la société civile. Je prends aussi une autre initiative « l'Europe à l'école ». Les écoliers ont une très grande curiosité pour l'Europe, si j'en juge par mon expérience personnelle. Nous organiserons donc en mai prochain une journée dans les écoles où l'on parlera de l'Europe et où l'on expliquera simplement ce que nous essayons de faire.

» L'Europe ne se fera pas si seuls les gouvernements se sentent investis de cette responsabilité. Sur un débat aussi important et fondamental que l'identité nationale dans l'Europe, il est crucial d'avoir des échanges entre des philosophes, des historiens, des politiques, et qu'on sorte des idées reçues. Il faut une réflexion approfondie sur l'Etat, la nation et l'Europe. Nous sommes un pays où l'Etat et la nation se sont confondus dans l'histoire, ce n'est pas toujours le cas ailleurs. Qu'est-ce que cela veut dire pour nous dans le cadre de la construction européenne ? J'ai la conviction profonde qu'il n'y a pas de contradiction entre la nation et l'Europe, mais cela ne suffit pas si les Français ne le sentent pas. Il serait dangereux de laisser, par manque d'échanges sur ce sujet, le monopole du discours sur la nation au Front national, qui véhicule des simplifications abusives pour ne pas dire des mystifications. »

Propos recueillis par
CLAIRE TRÉAN

Retrouvailles autour de la Baltique

Les Scandinaves et les Baltes se reprennent à rêver de la Ligue hanséatique qui les a jadis réunis. Mais la coopération est difficile entre des pays dont les chemins ont divergé pendant quarante ans

« *PENDANT plus de quarante ans, il n'y a eu pratiquement aucun contact avec les Scandinaves,* explique M. Lennart Meri, cet ancien dissident aujourd'hui ministre estonien des affaires étrangères. *Nous avions été annexés par l'Union soviétique et nos voisins de l'autre côté de la Baltique nous ont ignorés, souvent pour des raisons politiques compréhensibles : il ne fallait pas irriter Moscou.* »

Au fil des années Gorbatchev, les liens entre Nordiques et Baltes ont été progressivement renoués. La délivrance des visas a été facilitée, les voyages touristiques se sont multipliés (plusieurs dizaines de milliers de Baltes avaient émigré en Suède avant et pendant la deuxième guerre mondiale), des consulats ont été ouverts.

A Tallin et à Riga, à Stockholm, Copenhague et Helsinki, on reparle maintenant de « *coopération dans le Baltikum* ». Certains hommes politiques suédois, finlandais et norvégiens – surtout parmi les Verts et les mouvements anti-CEE persuadés que leurs petits pays vont se faire avaler par le monstre bruxellois s'ils adhèrent un jour à la Communauté – se disent que le meilleur moyen de préserver une identité culturelle régionale serait peut-être de reconstituer cette fameuse Ligue hanséatique qui, à la fin du Moyen Age, de Lübeck à Novgorod, dominait le commerce le long des ports de la Baltique. Un rêve qui alimente depuis quelque temps en tout cas de nombreux séminaires d'historiens : une façon pour certains Nordiques inquiets d'exprimer l'idée qu'à la périphérie de l'Europe la vie est sans doute plus facile entre voisins qui se connaissent depuis des siècles que dans un grand ensemble anonyme qui s'appelle le Marché commun.

« La mer qui unit »

La Baltique a été tour à tour dans l'histoire « la mer qui unit », « la mer qui sépare », puis « la mer de la paix », comme l'avaient baptisée les Soviétiques après y avoir installé des bases de sous-marins, notamment à Riga, en Lettonie. Aujourd'hui, après l'indépendance des Républiques baltes, la chute des régimes communistes en Pologne et en RDA, elle est redevenue « la mer qui unit ». « *Comme au temps de la Ligue hanséatique, lorsque les bateaux marchands allaient librement de port en port, le long des rives de la Baltique, et qu'il n'y avait pas encore d'Etats-nations* », écrit Olof Ruin, professeur de sciences politiques à Stockholm.

C'était en quelque sorte une organisation transnationale, qui du treizième jusqu'au milieu du dix-septième siècle, a complètement dominé le commerce régional. Fourrures, céréales, métaux et bois venant de la Scandinavie et du nord de l'Allemagne étaient vendus contre des produits « d'Orient » : des étoffes, du sel, du vin, de la cire et du miel. Bien entendu, tout ne se passait pas toujours d'une façon très pacifique. Les marchands allemands de la Hanse s'étaient arrogés le monopole de ces échanges fructueux entre Novgorod, Tallin, Lübeck, puis Hambourg, Bruges et même Londres. Les Danois surtout, mais aussi les Suédois et les Russes, ne l'entendaient pas de la même oreille, ce qui provoqua quelques belles batailles navales...

La Ligue hanséatique teutonique parvint néanmoins à établir une « communauté » et une « coopération dans la région de la Baltique » – thèmes qui sont redevenus d'actualité en Europe du Nord – et garda sa place prépondérante jusqu'au dix-septième siècle, époque de la « grande puissance suédoise » : cette mer, déjà très fermée, devint alors carrément, selon les historiens, un « lac suédois ». Au dix-neuvième siècle, ce fut ensuite au tour de la Russie, qui prend la Finlande à la Suède, et à l'Allemagne, qui prive le Danemark du Schleswig-Holstein, de dominer le « Baltikum », mais les échanges commerciaux et humains entre les rives resteront très importants. Le communisme soviétique y mettra fin.

D'abord, l'Union soviétique se ferme ; puis le pacte Molotov-Ribbentrop entraîne l'annexion des Républiques baltes et la rupture des liens entre celles-ci et les Scandinaves ; après la guerre, la Pologne et la RDA coupent les ponts. Les Finlandais, les Danois et les Suédois qui, jusque dans les années 30, allaient souvent passer leurs vacances sur les plages estoniennes et lettones (leurs vieilles terres...) tournent leur regard vers l'ouest et le sud...

Comme le tiers-monde

Aujourd'hui, après cette parenthèse obligée de plus de quarante ans, les « cousins » baltes et nordiques se retrouvent. Et chacun d'entre eux semble se poser la question : que faire pour ressusciter concrètement cette « communauté régionale » ? Certes, les Baltes ont obtenu un statut spécial au sein du Conseil nordique, mais compte tenu des déséquilibres économiques, l'intégration ne semble pas aisée. Les agriculteurs ou les pêcheurs de la rive occidentale organisent des stages de formation pour leurs collègues « de l'autre côté » et leur offrent du matériel d'occasion. Les organisations de journalistes, les syndicats de l'industrie font de même. Des étudiants lettons ou estoniens sont invités dans les universités de Stockholm, d'Uppsala, d'Helsinki et de Copenhague. Les compagnies aériennes et maritimes scandinaves et finlandaises ont ouvert des lignes qui desservent Riga et Tallin.

La Suède a décidé de consacrer désormais une part de son budget d'aide au tiers-monde au développement des Républiques baltes, mais s'il existe, de la part du gouvernement, une réelle volonté d'action (ne serait-que pour effacer la mauvaise conscience tenace liée à la reconnaissance de l'annexion), les industriels ne semblent pas particulièrement offensifs. « *L'agriculture et le bois sont deux des principales ressources de la Lettonie et de l'Estonie,* explique un banquier de Stockholm, *et on ne trouve pas beaucoup d'investisseurs prêts à financer des partenaires qui peuvent éventuellement devenir des concurrents...* »

C'est en fait dans le domaine de l'environnement que la coopération peut se développer le plus rapidement. La Baltique est une des mers les plus polluées du monde. Si les Danois, les Suédois et les Finlandais ont fait des efforts considérables le long de leurs côtes, il n'en était pas de même côté ex-soviétique, où les usines chimiques déversaient allègrement leurs déchets, au point que les plages situées aux abords de Riga (ville d'un million d'habitants sans station d'épuration) sont interdites à la baignade. Les Nordiques ont à présent réalisé que le meilleur moyen de sauver la Baltique était d'investir en équipements... en face de chez eux.

Les Baltes sont conscients qu'une nouvelle coopération économique régionale – cette nouvelle Ligue hanséatique dont rêvent certains « Nordistes » attachés à leur identité – suppose des investissements en matière d'infrastructures, de transport et de télécommunications. Ils estiment qu'ils ne deviendront réellement « intéressants » pour leurs voisins scandinaves que le jour où la « menace soviétique » aura complètement disparu, autrement dit lorsque les soldats de l'armée rouge (environ 200 000 au total en Lituanie, Lettonie et Estonie) auront définitivement quitté leurs territoires. Ils craignent que le retrait traîne en longueur vu les difficultés économiques de l'ex-URSS. C'est une des raisons pour lesquelles on pense à Tallin que l'aide la plus utile que les Nordiques – ou les Occidentaux – pourraient fournir à l'Estonie dans les circonstances actuelles serait de participer à la modernisation de trois usines de maisons préfabriquées. Des maisons qui seraient exportées vers la Russie ou d'autres Républiques ex-soviétiques pour reloger les militaires occupants. Jusqu'à présent, les Scandinaves ont fait la sourde oreille.

ALAIN DEBOVE

A nos lecteurs

En raison des fêtes de fin d'année, le prochain numéro du supplément « Espace européen » paraîtra le lundi 6 janvier, dans le numéro du *Monde* daté 7 janvier 1992.

REVUE DE PRESSE

Maastricht : la victoire du pragmatisme

« Maastricht ? Bof... » En démarrant ainsi son éditorial, *le Soir* se fait l'écho du scepticisme perceptible dans l'opinion après le sommet européen. *« On tomberait aisément dans une sorte de morosité grisaillante*, constate le quotidien bruxellois, *en pensant que la montagne n'a accouché que d'une souris. »* Mais *le Soir* s'insurge contre ce constat et affirme que *« le caractère positif des traités conclus à Maastricht, au plus profond de cette nuit d'hiver, ressort mieux lorsqu'on compare le résultat avec l'« europessimisme » qui sévissait il y a moins de dix ans. La CEE était alors un magma stagnant empêtré dans des querelles de boutiquiers »*.

Moins contemplatifs, les commentaires de la presse allemande regrettent les concessions faites, notamment à la Grande-Bretagne, et s'interrogent sur la disparition du deutschemark en 1999. Le plus populaire des quotidiens d'outre-Rhin, la *Bild Zeitung*, publie une photo montrant un chancelier Kohl ravi portant un mark géant, avec cette légende : *« Helmut, vous formiez pourtant un si beau couple... »* Même constat dans les colonnes de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui estime que, *« d'un point de vue allemand, il ne s'agit pas d'une demi-victoire, mais pour les trois quarts d'une défaite »*. L'éditorialiste de la *FAZ* constate que M. Kohl n'a pas obtenu dans le domaine politique les compensations qu'il avait demandées pour prix de sa renonciation au deutschemark dans l'union monétaire.

« Major 3 les Français 0 »

« Tout compte fait, c'est le pragmatisme qui l'a remporté à Maastricht, écrit le journal de Rotterdam *NRC Handelsblad*. *« Le grand bond en avant que certains prédisaient il y a quelques mois sur la politique étrangère et celle de la défense a été écarté. Le traité a sagement placé l'identité européenne dans un contexte atlantique : et, sur ce point, il ne faudrait pas douter de la contribution positive des Britanniques. »* Ces éloges envers le Royaume-Uni, rares dans la presse européenne, ne sont pas partagés par *la Repubblica* de Rome. *« L'Europe qui a brisé la « Dame de fer » n'a pas réussi à infléchir « l'homme en gris » qui lui a succédé. Il y a certainement des raisons pour lesquelles les Onze se sont pliés au « non » britannique – mieux vaut un accord à onze* [sur la charte sociale] *que pas d'accord du tout – mais le double refus de la Grande-Bretagne constitue une défaite indéniable pour l'Europe. »*

Vu de Londres, le quotidien populaire le *Sun* parle de *« triomphe »* pour le premier ministre britannique et titre fièrement en première page : « Major 3, les Français 0. » Plus nuancé, le *Guardian* estime *« qu'aucun dirigeant des Douze n'est rentré chez lui humilié ou vaincu »*. Toutefois, le quotidien remarque que l'idée d'une Europe fédérale est encore très éloignée. *« Les participants au sommet de Maastricht ont pris des décisions importantes. Mais tous avaient d'abord en tête leurs propres intérêts nationaux. Et ce n'est pas uniquement la faute du Royaume-Uni. »*

Malgré les velléités d'union professées publiquement, note le journal, il y a au moins deux, voire trois, Europe qui se construisent à des vitesses différentes. *« Elles existent déjà sur le terrain – que ce soit l'insularité britannique, les déficits budgétaires italiens ou l'inflation grecque – et il est normal que ces différences soient prises en compte au niveau des décisions européennes. »*

Y.-M. R.

Une Wallonie aux couleurs de l'Hexagone

Les « rattachistes » belges rêvent d'un retour à la France. Leurs interlocuteurs du Nord les écoutent, mais gardent leurs distances

LILLE

de notre envoyé spécial

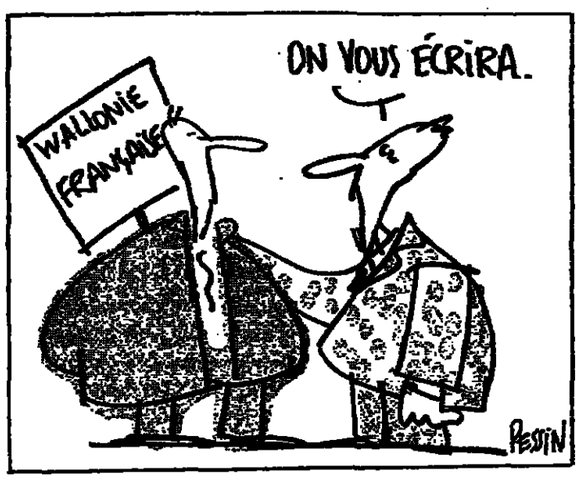

ENTOURÉE des drapeaux français et wallon, une large banderole, à l'entrée du palais des Congrès annonce la réunion du Mouvement wallon pour le retour à la France. A la tribune d'honneur de la salle Québec, M. Maurice Lebeau, président du mouvement, grille cigarette sur cigarette entre deux entretiens accordés aux télévisions régionales. Ce congrès, annoncé pour avril dernier, puis reporté jusqu'à cette fin d'automne, c'est le grand jour de sa vie, le début, veut-il croire, du passage *« de l'utopie à la réalité »*. A l'arrivée des deux cars qui ont ramassé les fidèles à Bruxelles, Charleroi, Mons, Liège, Verviers et Namur, il jubile : *« Nous sommes réunis ce jour, ici, chez nous, pour faire savoir aux nôtres que la Wallonie avance vers son retour à ses aspirations profondes. La dernière crise politique nous le démontre d'une manière éclatante, dès que les Wallons acculés osent tenir tête à la Flandre, l'électorat du Nord sanctionne les partis jugés modérés pour renforcer massivement le parti le plus radical, le Vlaams Blok. »*

Autour de lui, notamment : M. René Swennen, avocat aux barreaux de Liège et de Paris, écrivain qui publia chez Julliard, en 1980, un retentissant *Belgique requiem* ; M. Pierre Ruelle, professeur honoraire de l'Université libre de Bruxelles, où il enseigna *« la grammaire historique du français, l'ancien français et l'ancien provençal »*. Dans la salle, venu simplement en *« sympathisant »*, M. François Perin, également professeur d'université, une des meilleures plumes du royaume, auteur d'une *Histoire d'une nation introuvable*, la Belgique évidemment. Ce sont les intellectuels, mais, parmi les *« rattachistes »* – ça se voit tout de suite dans la salle, – il y a des gens ne vivant pas seulement dans l'abstraction, *« des manuels »*, comme le dit avec fierté M. Lebeau, qui gagne sa vie comme photocompositeur au quotidien *la Meuse*, à Liège.

Un Hexagone tricolore et enrichi de la Wallonie illustre la couverture du manifeste distribué aux arrivants : *« L'heure est venue d'affirmer notre véritable nationalité. Même origine, même langue, même sensibilité : tous ces traits essentiels d'une nation montrent que nous sommes une branche du peuple français séparée du tronc par des accidents de l'Histoire. »* De nombreuses invitations avaient été envoyées aux Français, notamment aux élus des départements frontaliers. Sans grand succès. Parmi ceux qui ont pris la peine de répondre pour s'excuser de ne pas pouvoir donner suite, il y a MM. Pierre Mauroy, Jean-Marie Rausch, Philippe Séguin, Bruno Durieux, Alain Carignon, Jean-Pierre Chevènement, Raymond Barre.

M. Pierre-André Wiltzer, président délégué de la section française de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, avait adressé, avec quatre députés cosignataires, un message chaleureux mais ne prêtant pas à un incident diplomatique avec Bruxelles : *« La prise de conscience de la part des autorités et du peuple de France, à laquelle nous travaillerons, devrait déboucher sur toute la coopération possible entre nous, dans les limites autorisées par nos droits internes et le droit international. »*

Exégèse gaullienne

Ancien secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, maire de Cambrai, chargé de la francophonie au RPR, M. Jacques Legendre est bien là, lui, et follement applaudi à la fin de son allocution : *« Si vous souhaitez partager notre destin, ce souhait nous parle droit au cœur. Il ne doit pas y avoir d'indifférence en France à votre vœu. Chers compatriotes, je vous salue. »* « Je suis venu à titre personnel, nous précisera l'orateur, *mais je rendrai compte de ce que j'ai vu et entendu à Jacques Chirac et à Alain Juppé. »* Finalement, *ce sont les gaullistes qui sont les plus réceptifs à notre démarche »*, affirme M. Lebeau. Dans la littérature « rattachiste », un livre du journaliste Claude de Groulart – *De Gaulle : « Vous avez dit Belgique ? »*, publié en 1984 aux éditions Marcel Favre – raconte une entrevue entre le fondateur de la Ve République et le Belge Robert Liénard auquel son passé pendant la seconde guerre mondiale ouvrait les portes de l'Elysée. *« Pas question d'encourager le démembrement de la Belgique »*, avait fait déjà savoir le général en 1944, quand une délégation de la Wallonie libre, un mouvement de résistance issu de l'appel du 18 juin, l'avait sondé à ce sujet. Dans un contexte nouveau, celui de la Communauté européenne, la réponse à Robert Liénard fut aussi ferme, prenant en compte les sentiments de la majorité des Bruxellois : *« Toute intervention de la France, si modeste soit-elle, serait immédiatement soulignée, amplifiée surtout, par les notables francophones de votre pays qui ne manqueraient pas d'invoquer l'impérialisme français. Nous soulèverions des tempêtes à l'intérieur du Marché commun [...]. La France ne peut donc courir ce risque. »*

Oui, mais il y avait aussi une conclusion à l'entretien, un encouragement rappelé dans le discours de M. Lebeau : *« Bien entendu, si, un jour, une autorité politique représentative de la Wallonie s'adressait officiellement à la France, ce jour-là, de grand cœur, nous répondrions favorablement à une demande qui aurait toutes les apparences de la légitimité. Avant, c'est impossible. J'ai pourtant la conviction que seule la prise en charge par un pays comme la France peut assurer l'avenir de vos trois à quatre millions de Wallons. »*

Cette *« autorité représentative »*, certains « rattachistes » se demandent maintenant si elle ne se profile pas, à l'horizon du troisième millénaire, dans l'hypothèse où la *« crise de l'Etat belge »* s'aggraverait. A Bruxelles cosmopolite, à Namur royaliste et catholique, à Charleroi que son particularisme rend méfiante à l'égard du grand voisin, la plupart des francophones font confiance au roi Baudouin et à certains hommes politiques flamands pour sauver une Belgique dont ils s'accommodent fort bien. A Liège, où le 14-Juillet est fêté, si l'on pouvait se livrer à ce genre de sondage, on s'apercevrait sans doute que la sensibilité « rattachiste » s'étend, avec d'infinies nuances, au-delà du millier de militants « folkloriques » ralliés à M. Lebeau. Mais cela n'appartient encore qu'au domaine du non-dit. Heureusement pour les diplomates et les gouvernants...

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Tribune européenne

L'Etat-nation un article d'importation

par Csaba G. Kiss

AVEC les tragiques événements de Yougoslavie, l'attention internationale s'est portée sur les régions d'Europe centrale. Des villes méditerranéennes sont brûlées, et des milliers de réfugiés quittent leur pays natal. Dans les Etats voisins, on observe cette situation avec une grande inquiétude. Naturellement, je me souviens du dicton historique : la Croatie est une plaie sanglante sur le corps de l'Europe... Pendant des siècles, une grande partie de ce territoire, convoité par l'Empire ottoman, a été une zone d'affrontements militaires.

En toile de fond de ce conflit, il y a deux conceptions incompatibles de l'idée de « nation » : la conception jacobine d'Etat-nation, défendue par les Croates, et la conception herderienne d'une communauté de langue et de culture, soutenue par les Serbes. Mais en Europe centrale, il n'est pas évident, encore aujourd'hui, de définir ce que représente la nation. C'est l'objet d'une discussion sans fin, même si les peuples de cette région tentent de copier le modèle occidental en créant de nouveaux Etats-nations. Or, sur le territoire qui s'étend approximativement de l'Allemagne à la Russie, l'Etat-nation a été un article importé de l'Ouest, pas nécessairement adapté à nos réalités.

L'Europe centrale et orientale a toujours été un carrefour entre la chrétienté latine et la chrétienté byzantine, caractérisé par une cohabitation multiculturelle entre diverses ethnies, langues et religions. Je crois qu'il n'a jamais été possible de fonder, au dix-neuvième comme au vingtième siècle, un Etat-nation « classique ». Toutes les tentatives pour en créer un ont été accompagnées par l'oppression, la discrimination et la séparation de communautés de même langue, puisque l'Etat « national » est, par définition, une entité qui se veut homogène. Ce comportement a caractérisé le royaume de Hongrie qui a bénéficié d'une autonomie relative à partir de 1867 au sein de l'empire des Habsbourg. Il a également dicté la conduite des nouveaux Etats-nations qui ont vu le jour dans cette région après 1918 : la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Roumanie et la Yougoslavie.

Nationalisme et bolchevisme

Après la fin de la deuxième guerre mondiale, les Occidentaux ont pu avoir l'illusion que cette Europe moyenne (*Mitteleuropa*), difficilement « gérable », allait, sous la domination soviétique, se débarrasser du nationalisme. L'impérialisme de l'empire russe, porteur d'un nouveau messianisme, a tout fait pour nier l'identité nationale. L'« internationalisme » a bloqué les aspirations nationales du siècle passé. Par la suite, on a vainement tenté d'amalgamer les sentiments nationaux et bolcheviques qui ont parfois conduit aux pires dérapages (voir l'exemple effrayant de la Roumanie de Ceausescu). En même temps, il ne faut pas oublier que le sentiment national a servi de puissant catalysateur à l'opposition au communisme. Résultat : dans l'Europe d'aujourd'hui, l'époque du postnationalisme n'a pas encore commencé.

Maintenant que l'occupation soviétique est terminée, les énergies peuvent se concentrer, souvent de façon tragique, contre les voisins et les minorités. Mais là encore, la question des minorités se pose autrement qu'en Europe de l'Ouest. Le morcellement de notre région en plusieurs Etats fait que la plupart des membres d'une même « minorité » sont citoyens de différents pays. Et les « mères patries » s'efforcent de maintenir des liens très étroits avec eux. Déjà au dix-neuvième siècle, la plupart de ces communautés vivaient dans des Etats où elles étaient en situation minoritaire. Malgré les discriminations, elles ont réussi à préserver un important réseau d'écoles et d'instituts culturels qui, pour la plupart, existent toujours aujourd'hui. Il était donc curieux d'entendre récemment un professeur anglais demander que les minorités puissent bénéficier d'une scolarité dans leur langue maternelle. En Europe centrale, il y a des certaines d'établissements de ce genre. De ce point de vue, nous sommes plutôt proches du modèle en vigueur en Suisse et en Finlande.

Le drame serbo-croate est là pour illustrer cette évidence qu'il n'y a pas de modèle en matière de nation. Je ne crois pas qu'il faille se limiter au dilemme, hérité de l'époque des Lumières, qui oppose l'« universalisme » au « particularisme ». Ce n'est pas une solution pour nos pays d'être obligés de choisir entre le nationalisme et l'antinationalisme. La question est mal posée : il faut pouvoir rejeter les deux. Il est avant tout nécessaire de transformer et de dépolitiser la notion de nation et de construire une identité culturelle, ouverte sur nos voisins et les minorités. Il est bien connu que la mythologie nationale classique de nos peuples a été fabriquée et transmise par les poètes et les intellectuels. Et c'est donc peut-être vers eux qu'il faut de nouveau se tourner pour combattre les préjugés.

► **Csaba G. Kiss est historien des littératures slaves à l'Institut d'études hongroises de Budapest. Il est membre fondateur du Forum démocratique hongrois (MDF), parti majoritaire de la coalition gouvernementale.**

BRUXELLES
STRASBOURG

La Communauté rajeunira-t-elle ?

LUXEMBOURG

de notre envoyé spécial

Va-t-on inéluctablement vers une Europe de vieux, effrayés par l'immigration et tourmentés par les problèmes de retraites et de coût de la santé ? Ou bien, y a-t-il un espoir de reprise des naissances et d'aménagements sociaux de nature à pallier les inconvénients de la pyramide des âges qui se profile pour le troisième millénaire à l'intérieur de la Communauté ?

Venus des douze Etats membres et des pays de l'Est qui frappent à la porte, des spécialistes et des personnalités ont réfléchi à ces questions lors d'un colloque qui s'est tenu à Luxembourg du 27 au 29 novembre, à l'invitation du grand-duché et sous l'égide d'Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes.

Au début de l'année, la population des Douze était estimée par Eurostat à 345 millions d'habitants, dont 84 % constitués par les Allemands (25 % à eux seuls, dans leurs nouvelles frontières), Britanniques, Espagnols, Français et Italiens. Avec 4 081 500 naissances et 3 476 900 décès, l'accroissement total du nombre d'habitants en 1990 est estimé à 1 582 500, dont 978 000 par l'apport migratoire. L'espérance de vie à la naissance est de 72,8 ans pour les hommes et 79,2 ans pour les femmes. A partir de ces données, Eurostat a élaboré non pas des prévisions mais deux scénarios démographiques, en fonction de l'évolution possible des taux de fécondité, de l'allongement probable de la durée de vie et des niveaux d'immigration nette. Les possibilités de mixage des facteurs retenus sont étendues et donnent des résultats contrastés.

La France bien placée

Seule la France fait bonne figure dans les deux hypothèses. Conclusion du scénario dit *« bas »* : *« La population de la Communauté* [dans ses limites actuelles] *augmentera à peine et pourrait même diminuer à long terme, avec 338 millions d'habitants en 2020. C'est l'Allemagne qui accusera la baisse la plus importante (7 %), tandis que la France connaîtra le gain le plus élevé (6 %). Après 2005, on assistera à l'amorce d'un déclin qui ramènera en 2015 la Communauté aux niveaux actuels. »* Affirmation inverse du scénario *« haut »*, grâce à la glorieuse incertitude de la futurologie : *« La Communauté connaîtra bientôt un nouveau « baby boom » qui, associé aux niveaux d'immigration élevés prévus, arrêtera la diminution de la proportion des jeunes dans la population totale. En 2020, la Communauté comptera près de 400 millions d'habitants »*.

Devant les multiples implications de ces scénarios, les intervenants ont réagi selon leur sensibilité et leur savoir. Ouvrant le colloque pour le situer dans le contexte mondial, le directeur du *Monde*, M. Jacques Lesourne, a souligné que, avec une population qui pourrait passer de 6 milliards en l'an 2000 à 8 milliards en 2025, il serait illusoire de croire que *« l'achèvement du quadrillage de la terre en Etats »* annonce la fin des migrations, *« l'un des moteurs de l'aventure humaine »*.

Quelle part de l'accroissement de la population du tiers-monde la Communauté peut-elle raisonnablement absorber ? M. Georges Tapinos, de l'Institut national d'études démographiques (INED), n'a esquivé aucune difficulté, invitant notamment les Douze à mener une politique migratoire commune, ce qui n'est pas le cas actuellement, et à *« examiner les avantages et les inconvénients qui résulteraient de la mise en place d'un système de type nord-américain, valorisant les liens familiaux et favorisant l'immigration qualifiée, avec un plafonnement global »*.

Le directeur de l'INED, M. Gérard Calot, n'ayant cure de l'*étiquette* de *« nataliste »* que certains lui collent, a parlé fort et clair pour dénoncer *« l'impôt implicite sur l'enfant »* que constitue la fiscalité indirecte. Il a préconisé un salaire de substitution, au moins égal au SMIC, pour la mère de trois enfants sans activité professionnelle, tant que le plus jeune a moins de quelques années. Toujours sur sa lancée détonnante, entre deux séances de projections de courbes, il a demandé un service national des deux sexes pour une aide à domicile dispensée aux familles et aussi aux vieillards qu'une Europe civilisée devrait cesser de reléguer à l'hôpital ou à l'asile.

J. de la G.

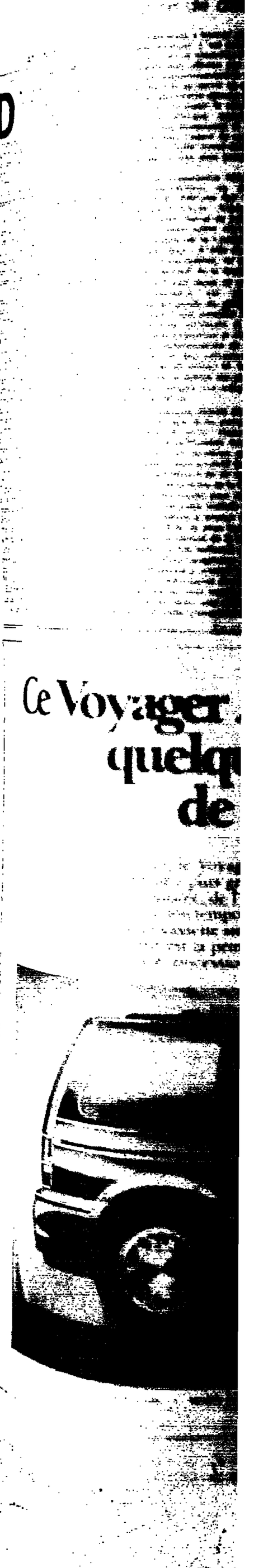

ESPACE EUROPÉEN

Le tiroir-caisse et la sécurité

Les Grecs commencent à comprendre que la Communauté n'est pas seulement une source de devises et une garantie contre l'« agression » turque

ATHÈNES
de notre correspondant

DIX ans après son adhésion à la Communauté économique européenne, le 1er janvier 1981, la Grèce a raté le train communautaire et doute d'elle-même. L'attachement des Grecs, méfiants au départ, à la construction européenne, est pourtant affirmé.

Il n'y a pas eu pendant cette décennie, comme pour l'Espagne et le Portugal quelques années plus tard, de « miracle économique ». Bien au contraire. Les raisons sont nombreuses et tiennent aux traits culturels nationaux, à l'isolement géographique, au type de développement économique et aux aléas politiques de la Grèce.

Le grand architecte de l'adhésion grecque à la CEE est sans conteste l'actuel chef de l'Etat Constantin Caramanlis, d'abord responsable de l'accord d'association, puis signataire comme premier ministre du traité d'adhésion, en 1980.

Le souci de M. Caramanlis, après la chute des colonels en juillet 1974, était double : affermir la nouvelle démocratie et assurer des avantages économiques permettant à son pays de se développer. M. Caramanlis reste plus que jamais attaché à l'idée communautaire ; il souhaite une Europe unie et forte, capable de mener une politique étrangère et de défense commune.

L'arrivée au pouvoir en octobre 1981 des socialistes d'Andréas Papandréou, farouchement hostiles à l'adhésion, a freiné le développement des relations entre Athènes et Bruxelles et créé de nombreux malentendus. Après la fin des « mirages » entrevus par les socialistes, qui espéraient tirer de leur politique proarabe des dividendes qui ne sont jamais venus, M. Papandréou s'est rapproché de l'Europe pour obtenir des avantages de la Communauté.

Ni les mécanismes institutionnels ni les mentalités n'étaient préparés à ce retournement. C'est pourquoi la Grèce n'a pas su totalement profiter des possibilités offertes par les programmes communautaires en tout genre. Au lieu de servir au développement, les crédits alloués ont surtout servi à pousser la consommation. Un certain nombre de malentendus demeurent et la CEE est restée dans l'esprit de nombreux Grecs un simple tiroir-caisse qui donne des droits sans procurer de devoirs.

Avec M. Constantin Mitsotakis, les conservateurs au pouvoir depuis avril 1990 ont fait du rapprochement entre Athènes et Bruxelles leur cheval de bataille. Il faut *« retrouver notre dignité »* et gagner au sein de la Communauté *« une place égale »* à celle des autres partenaires européens, ne cesse de proclamer le chef de la droite.

Après dix-huit mois de pouvoir, M. Mitsotakis est toujours confronté au poids du pléthorique secteur public, qui contrôle 70 % de la production nationale et à une bureaucratie byzantine et omniprésente. La modernisation de l'appareil d'Etat et des infrastructures avance à pas de tortue ; M. Mitsotakis a du mal à mettre sur pied une économie compétitive adaptée au monde européen.

A deux reprises depuis cinq ans, la Grèce a tapé à la porte de la Communauté pour essayer de résoudre ses difficultés économiques. Après un premier prêt de 1,7 milliard d'écus accordé au début de 1986, la Grèce a eu de nouveau recours aux bons soins de la CEE au début de cette année pour remettre à flot une économie malade et mal gérée. L'inflation a atteint l'année dernière 22,8 %, le plus haut taux des Douze, le déficit de la balance des paiements 3,6 milliards de dollars et le déficit budgétaire 20,6 % du PIB. Bruxelles a octroyé un nouveau prêt conditionnel de 2,2 milliards d'écus en trois tranches pour donner à Athènes une chance de rattraper le train communautaire et d'entrer dans l'union économique et monétaire. La Commission a demandé aux dirigeants grecs de mettre de l'ordre dans leurs comptes, et les experts prennent régulièrement le chemin d'Athènes pour vérifier l'exécution du plan de stabilisation et le respect des engagements.

XAVIER ZIMBARDO

Outre ces prêts, la CEE accorde, par l'intermédiaire des divers caisses et programmes, de plus en plus de subventions. Pour les neuf premiers mois de l'année, les crédits ont atteint 2,8 milliards de dollars, prenant la première place des ressources, devant le tourisme, pourtant la principale richesse nationale. Pour 1992, les recettes communautaires nettes prévues sont de 4,5 milliards de dollars.

La Grèce voit également dans son appartenance à la Communauté une garantie de sécurité dans une région en ébullition. Son premier souci est de contenir la Turquie, accusée de visées en mer Egée. Cette menace potentielle, mal comprise par ses partenaires européens, a incité la Grèce à frapper à la porte de l'UEO pour contrer son puissant voisin, dont elle verrait d'un mauvais œil l'adhésion à la Communauté.

La crise yougoslave inquiète particulièrement les dirigeants grecs qui prennent un peu plus conscience de la fragilité de leur pays et de son isolement aux confins de l'Europe et de l'Asie. Dans les Balkans, la Grèce, *« seul pays de la CEE »* et *« oasis de démocratie et de stabilité »*, comme le soulignent ses dirigeants, a l'ambition de jouer un rôle d'entraînement et de pont. Mais sa diplomatie souvent cahotante et sans projet à long terme ainsi que les difficultés intérieures l'empêchent de jouer le rôle auquel elle aspire. Confrontés à un environnement régional menaçant, déçus par les socialistes, qui avaient promis de faire briller l'image de la Grèce, et par les conservateurs qui, englués dans la crise économique, ne proposent qu'une longue austérité, les Grecs font face à un profond malaise moral auquel les partis traditionnels sont dans l'incapacité d'apporter une réponse.

Il n'y a plus que l'Europe qui offre un espoir et une issue. Déjà des signes de changement apparaissent. Une toute récente étude du Centre national de recherches sociales (Ekke) menée auprès des étudiants d'Athènes montre que les futurs cadres du pays considèrent l'adhésion européenne comme *« positive »* et l'Europe comme *« une chance »* plutôt que comme *« une menace »* pour leur identité culturelle.

DIDIER KÚNZ

LIVRES ET REVUES

POUR COMPRENDRE LE LANGAGE COMMUNAUTAIRE

L'Europe des Douze au pied de la lettre : publié sous la forme d'un petit dictionnaire, le *Dixeco de l'Europe* permet de savoir l'essentiel sur les accords de Schengen, le fonctionnement du conseil des ministres de la Communauté, les délices de la majorité qualifiée ou le mode d'emploi du Parlement européen. Un bon outil de base, clair et pédagogique, à compléter avec les dernières dispositions du traité de Maastricht en attendant la prochaine édition.

▶ **« Dixeco de l'Europe », CENECO, Dunod, 220 p., collection dirigée par Jean-Jacques Ballan.**

INSIDE THE NEW EUROPE

Dans son premier livre, Axel Krauze, correspondant de journaux américains à Moscou, Washington et Paris, trace un tableau très complet du fonctionnement d'une Communauté européenne en devenir. Il a demandé à François Mitterrand, Helmut Kohl, Jacques Delors et Margaret Thatcher quelle était leur vision de l'Europe de l'an 2000.

▶ **Harper Collins, New-York, 1991, 356 p.**

DISEGNO DELLA STORIA D'EUROPA DAL 1789 AL 1989

Sous le titre : *Esquisse de l'histoire de l'Europe de 1789 à 1989*, le diplomate et historien italien Sergio Romano raconte « le triomphe, la mort et la résurrection des Etats nationaux » sur un continent marqué depuis 1815 par la désagrégation des empires et la recomposition de nouveaux ensembles, qui ont conduit à deux guerres mondiales.

▶ **Longanesi C. Milan, 1991, 248 p.**

Ce Voyager AWDt_2 n'a qu'une seule option : quelquefois, il est très agréable de ne pas avoir le choix.

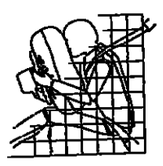

Aujourd'hui, le Voyager AWDt_2 est équipé en série d'un Airbag* côté conducteur et d'un système de freinage ABS pour une plus grande sécurité, d'une boîte automatique à 4 rapports, d'une transmission intégrale, d'une direction assistée, de l'air conditionné, d'un ordinateur de bord, de 7 places, d'un régulateur électronique de vitesse, d'une extinction temporisée des phares, d'un siège conducteur à réglage électrique, de jantes 15" en alliage d'aluminium, d'une radio-cassette stéréo avec 4 haut-parleurs et de vitres teintées. Entre autres... La seule option que nous vous laissons choisir est la peinture métallisée parce que les goûts et les couleurs ne se discutent pas.

CHRYSLER

Venez en parler avec votre concessionnaire Chrysler. Et découvrez par la même occasion les autres Voyager.

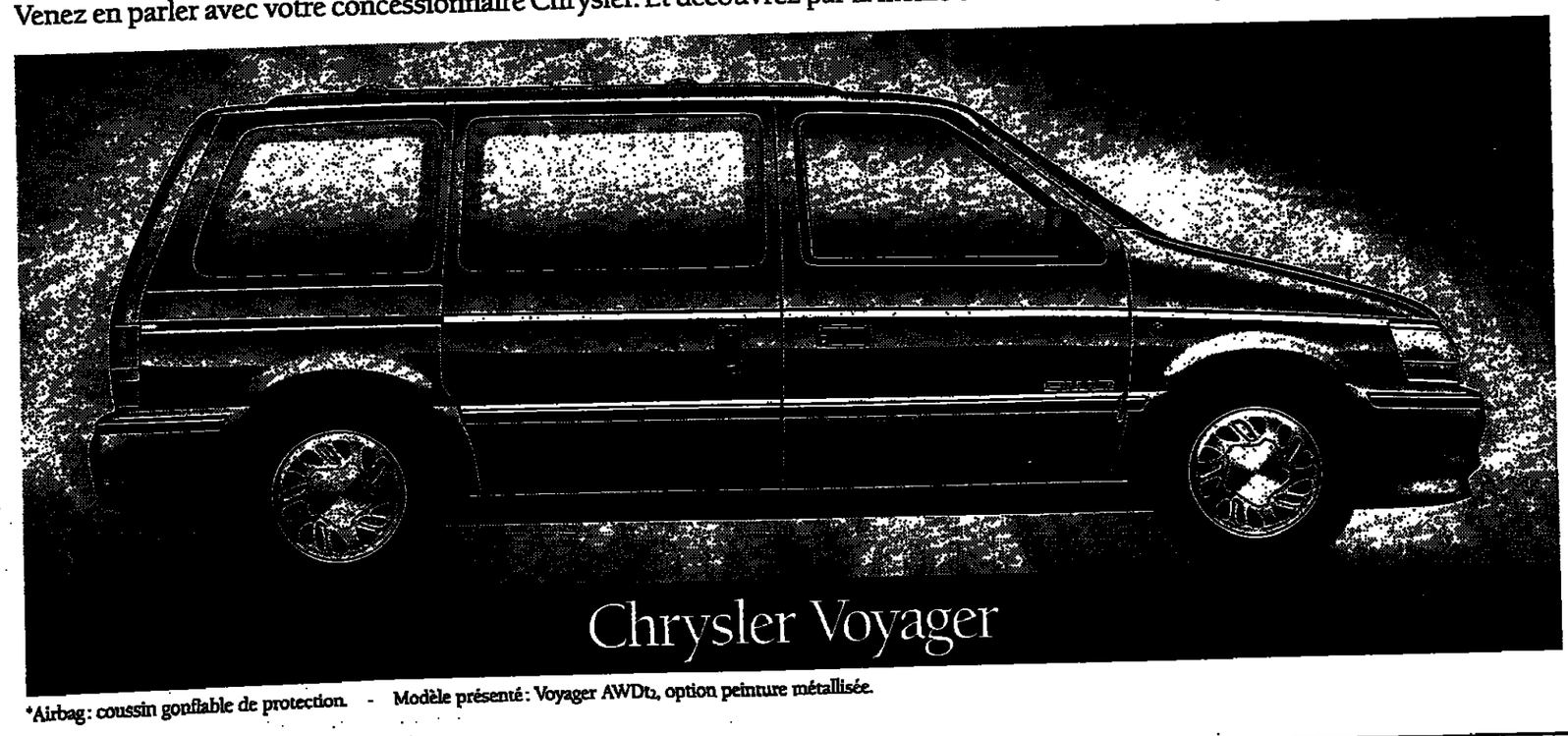

Bozell Iceberg

*Airbag : coussin gonflable de protection. - Modèle présenté : Voyager AWDt2, option peinture métallisée.

SOCIÉTÉ

Les conclusions du rapport officiel sur le fichier des juifs

De la transparence au double mensonge

L'inspecteur général Christian Gal vient de remettre son rapport sur la présence du fichier des juifs de la préfecture de police de Paris d'octobre 1940 dans les archives du secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Ce fichier n'avait pas disparu. Il ne s'était pas égaré. Il était «simplement» conservé à l'abri de toute curiosité en vertu d'une *«tradition séculaire d'autorité et de secret»*.

Cent pages, et tout est dit. Le rapport de l'inspection générale du secrétariat d'Etat aux anciens combattants perce bon nombre des raisons du très long silence de l'administration. Mais sous l'évidence de la conclusion se cache une histoire complexe : le destin du fichier des juifs, depuis la Libération, a connu bien des étapes. Et d'abord une longue période de transparence – jusqu'à la fin des années 60, – avant d'être protégé, puis masqué et dissimulé.

Tout commence en 1944. Alors que Paris est à peine libéré, un ancien interné remet au ministère des déportés un premier fichier du camp de Drancy. Au fil des mois, les archives du ministère s'enrichissent d'autres lots de documents. Et finalement, la Confédération générale des anciens internés victimes du racisme livre, en janvier 1945, *« environ 50 000 fiches »*. Il ne s'agit pas encore du fichier des juifs de la préfecture de police mais bien de pièces essentielles.

Car les premières associations juives de l'après-guerre veillent scrupuleusement à la conservation de ces archives. Et elles s'informent sur leur sort quand elles n'en disposent pas directement. Le Service européen des recherches des juifs déportés et dispersés (SER), au début de l'année 1948, surveille par exemple attentivement l'avancement des travaux du Bureau de liquidation des affaires juives. Des tonnes d'archives sont effectivement classées, vouées à la conservation ou au pilon *« dès lors qu'elles ne présentaient plus d'intérêt pour la justice ou pour les intéressés eux-mêmes »*, comme l'a expliqué récemment le préfet de police de Paris (1).

C'est ainsi que le 16 avril 1948 le Service européen des recherches signale au ministère des anciens combattants que les fichiers que détient encore la préfecture de police vont être incessamment déposés aux archives du ministère. *L'association juive*, qui a la primeur de l'information, en profite pour écrire aux responsables de l'époque : *« ...Nous vous remercions, d'ores et déjà, de la facilité que vous voudrez bien continuer à nous accorder dans cette branche de notre activité : regroupement de familles. »*

Dépositaire du fichier des juifs d'octobre 1940 et du fichier des internés du camp de Drancy grâce à l'action d'associations juives, les services administratifs affichent alors une parfaite transparence. Jusqu'en 1966, le ministère des anciens combattants délivre des attestations à des particuliers en se référant explicitement au *« fichier de l'ex-service des questions juives provenant de la préfecture de police à Paris »*.

Une amnésie durable

Mais cette pratique ouverte va se dégrader progressivement à la fin des années 60, la disparition d'une génération de dirigeants de la communauté juive permettant qu'une durable amnésie s'installe. Alors que de jeunes historiens s'interrogent de plus en plus, en quête de documents originaux, le service des archives du ministère des anciens combattants se referme sur lui-même. Seuls deux ou trois étudiants en démographie, en 1970, auront accès au fichier des juifs sans en mesurer probablement la valeur historique. Ils ne se manifesteront pas, dix ans plus tard, lorsque la presse et la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) chercheront à percer le mur du silence administratif.

Ainsi, tandis que la quête de mémoire s'accroît durant les deux dernières décennies, le sous-directeur des statuts, responsable des archives du ministère, pourra-t-il gommer les traces de l'existence du fichier des juifs... En 1973, toute référence à ce dernier disparaît de l'inventaire. Surprotégé, ce fichier finit donc par «disparaître», dans l'exacte mesure où plus aucun historien n'a connaissance de sa présence.

D'abord simplement tu, puis caché, le dépôt du fichier des juifs dans les archives du ministère des anciens combattants donnera ainsi lieu à un double mensonge. Mensonge d'un service administratif à l'endroit de sa hiérarchie et des responsables politiques. Mensonge involontaire du politique à l'endroit de l'opinion. Par deux fois, en 1979 et en 1980, le cabinet du ministre répond en effet à la chancellerie puis à la CNIL que les archives du ministère ne possèdent pas les fichiers alors qu'elles les détiennent bel et bien.

Les motivations du responsable des archives du ministère – aujourd'hui décédé – ne sont pas connues. Et il apparaît que les quelques fonctionnaires au courant, liés par leur devoir de réserve au-delà du raisonnable, n'ont pas su se dégager du mensonge organisé par d'autres qu'eux. Le respect d'un secret inutile et la crainte d'une menace extérieure largement fantasmatique ont finalement imprégné *«fortement la culture du service»* des archives, comme le note l'inspecteur général Christian Gal dans son rapport.

L. G.

(1) Dans une réponse à une question d'actualité de M. Jacques Dominati, maire-adjoint de Paris (UDF), le préfet de police de Paris a précisé que le fichier des juifs de la direction de la police générale a été transféré au ministère des anciens combattants le 28 avril 1948. Le préfet a d'autre part indiqué que le *«reste des documents et fichiers»* a été pilonné sous la surveillance de commissaires : 6 890 kilos le 16 novembre 1948 et 15 000 fiches ainsi que 40 classeurs le 14 décembre 1949.

Un entretien avec M. Louis Mexandeau

« Tout s'oppose à la destruction de ce fichier »

nous déclare le secrétaire d'Etat aux anciens combattants

« L'énigme de la « disparition », voire de la « dissimulation » du fichier, de la fin des années 40 à 1991 est-elle résolue ?

– En réalité, le fichier a été longtemps accessible. C'est une association juive – le Service européen des recherches de juifs déportés et dispersés (SER) – qui a informé en 1948 notre ministère que le fichier des juifs de la préfecture de police de Paris allait lui être confié. On avait plus confiance en cette maison qu'en aucune autre. Et durant plus de quinze ans, le fichier a servi à la recherche et à l'attribution des droits. Des attestations, en grand nombre, ont été remises à des particuliers.

– Il y aurait alors une deuxième période au cours de laquelle le ministère tait l'existence du fichier ?

– En effet, dans les années 70, on observe une réticence du service des archives, une attitude de défense de sa part, comme s'il avait peur d'une utilisation partisane. Les demandes de renseignements n'émanent plus tellement des ayants droit mais des historiens. La pratique d'ouverture est infléchie par des circulaires internes signées par le directeur et le sous-directeur qui donnent des consignes restrictives. En 1972, une note *« rappelle que des dispositions impératives interdisent la communication d'informations à des associations ou à des tiers... »*. Et en 1978, une circulaire intitulée «Silence de l'administration et secret administratif» énonce les précautions à prendre et les règles à respecter pour l'ensemble des archives. Cela n'interdit pas la communication des documents mais la limite très sérieusement.

– Comment expliquer cette opacité délibérée ?

– Le responsable des archives, à cette époque, est aussi responsable des services médicaux du ministère. Il craint visiblement qu'il y ait une exploitation de documents comportant des données confidentielles. Le paradoxe, c'est que ce repli frileux intervient au moment où des lois de transparence, comme la loi de 1978 sur les fichiers, sont promulguées.

» L'année 1979 est intéressante. En décembre, le garde des sceaux demande si l'on détient des fichiers comportant des données raciales ou politiques. La chancellerie se renseigne afin d'élaborer les décrets d'application de la loi de 1978. Le 28 décembre, le directeur du cabinet du ministre répond : *« Ni le secrétariat d'Etat, ni l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ne disposent ou n'envisagent de constituer des fichiers, informatisés ou non, dans lesquels seraient mentionnées les origines raciales, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ou les appartenances syndicales des personnes. »* Or nous savons bien que dans nos fichiers figurent des mentions politiques puisque des personnes ont été déportées parce qu'elles étaient communistes, par exemple.

– Dans les années 80, on aborde une nouvelle période. La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), à travers M. Henri Caillavet, se heurte à «une conspiration du silence» pour reprendre son expression.

– Je crois qu'il a partiellement raison. La vérité, c'est que M. Caillavet ne nous a pas écrit. Il a téléphoné, et nous en avons la trace parce que le chef de cabinet de l'époque a transcrit sa demande : elle ne porte pas sur le fichier des juifs d'octobre 1940 mais sur la *« liste des victimes de la rafle du Vel'd'Hiv »*.

« Un document historique »

– N'est-ce pas jouer sur les mots ? L'une inclut l'autre.

– Oui, le sens de la démarche de M. Caillavet était clair. Mais le responsable des archives répond que *« la liste des victimes de la rafle du vélodrome d'hiver ne figure pas dans la documentation de la sous-direction des statuts »*. C'est vrai *stricto sensu*. En fait, il choisit de ne pas répondre. Il continue plus loin, ce qui est extraordinaire : *« J'ajoute que pour seconder au maximum l'intérêt porté (...) à la question posée par M. Caillavet, j'ai fait interroger téléphoniquement le Centre de documentation juive contemporaine situé 17, rue Geoffroy-l'Asnier Paris-4e, mais qu'il a donné également une réponse négative. »*

» Disons qu'il n'y a pas de bonne volonté de sa part et pas de persévérance de la part de M. Caillavet. Plus tard, en tout cas, il n'y a plus de mystère. Le conservateur du secrétariat d'Etat signale en 1984 aux Archives nationales que nous possédons *« des fichiers constitués en octobre 1940 par la préfecture de police de Paris lors du recensement de personnes de confession israélite »*. Des microfilms sont réalisés et leur sont adressés.

– C'est un secret uniquement partagé par la grande famille des archivistes alors que la presse s'interroge sur la disparition de ce fichier.

– Non parce que la CNIL est mise au courant par les Archives nationales. En 1985, un chargé de mission de la CNIL nous écrit que le *« haut intérêt »* de nos fichiers rend *« éminemment souhaitable une rencontre »*. Le directeur des statuts répond, le 30 avril 1985, qu'il est tout à fait d'accord. Mais aucune suite n'est donnée par la CNIL et ça en reste là jusqu'en 1991...

– L'un de vos collègues au gouvernement, M. Brice Lalonde, a suggéré que l'on brûle ce fichier dans la mesure où « il n'a plus rien à voir avec la démocratie française d'aujourd'hui ».

– Tout s'oppose à la destruction de ce fichier. D'abord, il continue à être utilisé pour établir des droits. Ensuite, c'est un document historique original. Il n'a pas été touché depuis 1944. C'est peut-être la seule trace écrite du passage sur terre de ces personnes, de ces familles pourchassées, avec ces mentions portées au crayon « convoi du... » ou bien «Drancy...». Ces documents font partie de la mémoire nationale, de la mémoire de la communauté juive. J'observe que MM. Jean Kahn, président du CRIF, et Serge Klarsfeld en demandent la conservation. C'est un document qui fera toujours foi face aux révisionnistes. Ce serait beaucoup de légèreté que de le détruire. »

Propos recueillis par
LAURENT GREILSAMER

MÉDECINE

Réunis en « états généraux » à Cognac

Les donneurs de sang réclament une loi sur la non-commercialisation du corps humain

Réunis à Cognac (Charente) les 14 et 15 décembre dans le cadre des Etats généraux de la transfusion sanguine, les responsables de la Fédération française des donneurs de sang bénévoles (FFDSB) ont pris position sans équivoque en faveur d'un texte de loi garantissant la non-commercialisation des éléments du corps humain. Après le récent avis du Comité national d'éthique (*le Monde* daté 8-9 décembre), cette fédération, qui groupe 750 000 adhérents, s'oppose à une directive européenne de 1989 prévoyant que le plasma humain peut être considéré comme une matière première.

Vivant jusqu'à présent dans l'ombre du système transfusionnel et de ses responsables, la FFDSB, présidée depuis peu par M. Jean-Marie Habouzit, entend montrer, après avoir surmonté quelques difficultés internes, qu'elle peut exister de manière autonome et constituer une puissante force de proposition. Réunis au terme d'une série de consultations effectuées dans les différentes régions françaises, les Etats généraux de la transfusion sanguine auront à cet égard marqué une étape importante. A la veille de la réforme de la transfusion sanguine française – réforme précipitée par les affaires du sang contaminé – et un an avant l'instauration du grand marché européen, les donneurs de sang veulent être entendus.

Ils seront reçus jeudi 19 décembre par M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé, à qui ils préciseront les conclusions de la réunion de Cognac. Farouchement hostile à toute pression exercée pour inciter aux dons – le volontariat excluant le don dirigé, – le *« donneur bénévole et volontaire »* se définit comme *« une personne qui offre son sang, son plasma ou ses cellules en toute liberté et qui ne reçoit aucun paiement en contrepartie, en argent ou sous quelque forme que ce soit. Des boissons, le remboursement des frais de transport sont compatibles avec le don volontaire et bénévole »*.

Avec l'anonymat qui protège le donneur, quelles que soient les circonstances, le corollaire du bénévolat et du volontariat est le non-profit défini comme *« volonté de s'opposer au lucre sur les activités liées aux dons de sang volontaires et non rémunérés »*. Cette notion de non-profit implique entre autres le non-intéressement financier lié au chiffre d'affaires, la non-distribution de dividendes et la non-rémunération des capitaux. Faisant clairement allusion aux différentes affaires financières qui ont, ces derniers mois, traumatisé le monde de la transfusion sanguine, la FFDSB déclare son opposition à *« toute implantation, prise de participation ou prise de contrôle de sociétés à but lucratif sous quelque forme que ce soit, en particulier celles qui, sous couvert des établissements de transfusion sanguine, utilisent le plasma de donneurs bénévoles »*.

« Surconsommation thérapeutique »

Reprenant à son compte les positions exprimées avec vigueur il y a quelques jours par le Comité national d'éthique, la FFDSB estime impératif d'arriver à l'autosuffisance nationale et européenne, tout en se prononçant contre la *« surconsommation thérapeutique »*. Il s'agit là d'un point important, la France étant, comme le souligne le récent rapport Vachey *(le Monde* du 13 décembre) l'un des plus gros consommateurs mondiaux de produits dérivés du sang.

Face aux menaces d'éclatement du système, les donneurs de sang exigent le maintien du monopole et s'opposent à la séparation au sein de la transfusion sanguine française de deux domaines, la collecte du sang et le fractionnement du plasma humain, ces derniers devant, quelle que soit – ou à cause de – leur rentabilité potentielle, rester sous le contrôle de la transfusion.

« Compte tenu de tous ces éléments, nous refusons l'application en France de la directive européenne de 1989 qui permet de considérer le plasma humain comme une matière première, nous a expliqué M. Habouzit. *La France a les moyens d'adopter une telle attitude et de maintenir son monopole. Sur ce point, nous sommes totalement en phase avec le Comité national d'éthique. Toutes les mesures devront être prises pour empêcher ou contingenter l'importation de dérivés sanguins humains sur le territoire national dès lors qu'il apparaît que ces dérivés ne sont pas issus de donneurs de sang bénévoles et anonymes. Plus généralement, nous estimons qu'il est urgent de légiférer, la loi devant rappeler l'indivisibilité du corps humain et le fait qu'aucun élément de l'être humain ne peut faire l'objet d'une activité commerciale, de tractations visant à rémunérer des intérêts privés ou publics. »*

JEAN-YVES NAU

POINT DE VUE

Pour un plasma paneuropéen

par le docteur Charles Mérieux

ON ne sait pas assez que la Communauté européenne, bien que très attachée au bénévolat et à l'autosuffisance en plasma sanguin humain, importe chaque année plus de 2 millions de litres de plasma des Etats-Unis. Cette importation se fait avant tout *via* les producteurs industriels d'Allemagne, d'Autriche et d'Italie. Grâce à une récente enquête menée par la Fondation Marcel Mérieux dans plusieurs pays d'Europe de l'Est, nous croyons à la possibilité de produire dans ces pays un « plasma européen » et d'aider dans le même temps à la réorganisation locale de la transfusion sanguine. A notre sens, prélever du plasma dans les pays de l'Est de l'Europe ne devrait pouvoir se faire qu'en observant certaines règles.

● **Recrutement des donneurs.** Le bénévolat devrait être conciliable avec certains avantages sociaux : les étudiants pourraient par exemple bénéficier de livres et de matériel audiovisuel... Il faut, en toute hypothèse, imiter la réussite des clubs belges de donneurs de sang bénévoles et parfaitement efficaces sans se limiter aux étudiants, sans oublier diverses professions.

● **Centres de plasmaphérèse.** Pour les besoins européens, il faudrait prévoir une cinquantaine de ces centres dans les pays de l'Est. Je n'aurais pas écrit ce texte si je n'avais l'espoir d'un financement européen grâce à la BERD. Il s'agit ici d'un effort considérable équivalant à 500 millions de francs pour 2 millions de litres de plasma. Il faut toutefois tenir compte du fait qu'aux prix américains, la cession du même volume de plasma représenterait au moins 700 millions de francs. Je ne me dissimule nullement l'imprécision de ces chiffres et les difficultés de cette révolution. Mais à mes yeux, l'autosuffisance européenne justifie tous les efforts.

● **Fractionnement du sang.** L'Europe de l'Ouest étant suréquipée en centres de fractionnement, il n'y aura aucune difficulté à restituer aux pays de l'Est l'albumine, les gammaglobulines et le facteur VIII nécessaires à leurs besoins. Le plasma européen sera bien entendu l'objet d'un contrôle rigoureux et ses dérivés devront bénéficier de la rigueur d'une production industrielle pharmaceutique et d'un contrôle de qualité conforme aux normes internationales.

Je ne peux pas ici ne pas rendre hommage aux Etats-Unis en souvenir d'une mission officielle menée à la fin de la seconde guerre mondiale et qui m'a permis de découvrir dans le même temps l'industrie biologique et la générosité américaines. Les plus grands laboratoires étaient alors mobilisés pour la lyophilisation du plasma humain. Chacun recevait chaque jour 2 000 litres de sang prélevé bénévolement par les soins de la Croix-Rouge. Avec l'arrêt des hostilités, la reconversion de cette activité pour la production intensive de gammaglobulines a entraîné, hélas ! le recrutement de donneurs rémunérés. Pourtant, la Croix-Rouge américaine n'a pas arrêté ses activités, qu'elle a étendues à la recherche scientifique et à la production industrielle en conservant les règles éthiques qui m'avaient tant impressionné en 1945. Alors que les donneurs rémunérés des Etats-Unis fournissent chaque année près de 10 millions de litres de plasma, il est impensable qu'avec l'ouverture à l'Est nos quarante pays d'Europe et leurs 600 millions d'habitants ne puissent pas transformer en réalité le rêve d'un plasma paneuropéen. En conclusion et sans oublier les promesses de recombinaison génétique, il faut souhaiter que cette initiative européenne réussisse et s'étende demain aux pays totalement démunis d'Asie ou d'Afrique.

▶ Le docteur Charles Mérieux est président de la Fondation Marcel Mérieux.

POLICE

Avec l'accord d'un hôtelier de Haguenau

Les renseignements généraux surveillaient les réunions néonazies

STRASBOURG

De notre correspondant régional

Pour avoir accepté de se prêter au jeu des renseignements généraux (RG), M. Paul Karcher, propriétaire de l'Hôtel national à Haguenau (Bas-Rhin) où se réunissaient depuis 1982 des nostalgiques du IIIe Reich, a reçu diverses menaces.

M. Karcher avait accueilli dans son établissement un groupe de «retraités» allemands, à la demande des RG qui voulaient ainsi constituer un dossier sur les activités néonazies outre-Rhin. Ces rencontres ont été rendues publiques dans une émission d'Antenne 2, jeudi 12 décembre, sur «la peste brune». Dès le lendemain de la diffusion, la population de la petite cité du nord de l'Alsace marquait sa réprobation, *«certainement des gens pensant à tort que j'avais des relations avec ce groupe de retraités allemands»*, estime l'hôtelier.

Par la suite M. Karcher a reçu une dizaine d'appels téléphoniques anonymes proférant des menaces du genre *«Vous allez mourir»* ou *«On va vous faire la peau»*, mais cette fois *«parce que les RG surveillaient cette réunion»*. Ce qui inquiète le propriétaire du National, c'est que les auteurs de ces coups de fil ont des *«voix jeunes dans un français sans accent»*. La police a organisé des rondes fréquentes dans le secteur de l'établissement...

M. S.

« Nettoyage » à Roissy

L'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle-1 a été fermé du samedi 14 décembre à 19 heures au dimanche 15 à 5 heures pour *«un nettoyage en profondeur»*, selon les termes de la direction d'Aéroports de Paris. Les quelque 200 clochards qui y trouvaient refuge la nuit depuis leur expulsion du Forum des Halles au centre de Paris, ont été conduits vers la gare SNCF de Roissy, où un espace couvert et chauffé a été aménagé. Aéroports de Paris a jugé que l'état sanitaire de l'aérogare, déjà compromis par une grève des services de nettoyage, s'était dégradé au point de menacer la santé publique. Les accès de nuit à l'aérogare *«seront désormais contrôlés»*.

□ **Les Restos du cœur rouvrent leurs portes.** – Les Restos du cœur, créés par Coluche en 1985, ont rouvert leurs portes, lundi 16 décembre, pour cent jours d'hiver. L'an dernier, 11 000 bénévoles, ont distribué 27,5 millions de repas à environ 365 000 personnes dont 70 % de Français et 30 % d'étrangers. C'est le département du Nord, le plus touché par la crise, qui a reçu le plus grand nombre de repas (2,5 millions). Les produits proviennent soit des stocks de la CEE, soit des achats effectués par l'association grâce aux dons en argent, le reste étant fourni par des dons d'entreprises agroalimentaires.

▶ Restaurants du cœur, 75515 Paris-cedex 15

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Les conclusions du synode Est-Ouest

Les évêques européens publient une charte pour la « nouvelle évangélisation » du continent

Le synode réunissant près de 200 cardinaux, évêques catholiques et délégués d'Eglises protestantes et orthodoxes, venus de tous les pays d'Europe, s'est achevé, samedi 14 décembre au Vatican, par la publication d'un document appelant les chrétiens à une *« nouvelle évangélisation »* du continent.

CITÉ DU VATICAN
de notre envoyé spécial

« L'événement le plus important depuis le concile Vatican II » : ainsi Mgr Karl Lehmann, président de la conférence épiscopale allemande, qualifiait-il, samedi 14 décembre, le synode qui s'achevait le même jour à Rome. Comme le concile des années 60, le dernier synode aura été marqué par la découverte réciproque des évêques si longtemps séparés par le rideau de fer, et par une adaptation du message de l'Eglise à la nouvelle situation politique de l'Europe.

Toutefois le document final n'a pas le souffle des grands textes conciliaires. Il ressemble plutôt à un compromis entre les épiscopats de l'Est et de l'Ouest, jugé assez sévèrement par des délégués non catholiques, comme le Dr Epting, représentant la conférence des Eglises d'Europe (KEK), qui a critiqué l' *« œcuménisme de cosmétique et de façade »* mené de Rome.

La crise de l' *« humanisme européen »* n'a pas pris fin avec la chute du communisme. Le document officiel du synode s'en prend à la *« mentalité contemporaine »* qui vise à la *« satisfaction immédiate et au confort matériel »*, érige *« la liberté en absolu »*, sans référence à la *« vérité »* et à des valeurs autres que celles *« de l'individu, du milieu et du groupe »*. Les nouvelles formes de religiosité, le développement des sectes révèlent les lacunes de l' *« athéisme pratique »* qui se développe partout en Europe.

Pourtant, si, comme prévu, la critique de la société occidentale et moderne a dominé la plupart des interventions des évêques de l'Est, le document final du synode n'est pas aussi *« négatif »* ni *« pessimiste »* que les épiscopats de l'Ouest et les délégués non catholiques l'avaient redouté (*le Monde* du 14 décembre). Au contraire, les aspects positifs du progrès scientifique, technique, économique, ainsi que les signes de vitalité des Eglises en Occident, sont soulignés.

De même le texte final cite-t-il toutes les sources de la culture européenne – grecque, latine, juive, slave, musulmane, etc – pour mettre fin à l'interprétation souvent abusive donnée au rappel, permanent chez Jean-Paul II, des *« racines chrétiennes »* de l'Europe. Si elle ne peut prétendre à un quelconque monopole, l'apport décisif de la foi chrétienne comme *« fondement permanent et radical de l'Europe »* est toutefois fortement souligné. C'est le christianisme qui a *« façonné l'image propre de l'Europe »*, lui fournissant l'essentiel de ses concepts et de ses valeurs (Dieu transcendant et libre, dignité de la personne humaine, fraternité, solidarité, etc.). La *« nouvelle évangélisation »* n'est donc pas *« le programme de restauration de l'Europe du temps jadis »*, mais l'actualisation de ces valeurs dans des sociétés européennes où les fondements éthiques – ceux de la *« conscience »* et ceux des *« législations civiles »* – sont en crise.

La relance d'un « dialogue fructueux »

Paradoxalement, cette assemblée synodale que le pape avait ouverte aux confessions non catholiques a enregistré, avec l'abstention des principales Eglises orthodoxes, un coup d'arrêt dans le rapprochement œcuménique. Le document final souligne la gravité des divisions entre les chrétiens pour la paix en Europe et pour la *« crédibilité »* même des Eglises. Une proposition de relance d'un *« dialogue fructueux »* est faite à l'orthodoxie. Les Eglises catholiques de rite oriental sont notamment appelées à jouer un rôle de pont. *« Puissent les expériences de persécution commune conduire à une nouvelle base de compréhension œcuménique plus profonde et de juste paix »*, écrit le texte final.

Mais c'est le souhait d'un œcuménisme au sens large qui est exprimé. Le document du synode souligne le lien particulier du christianisme avec les juifs dont *« la foi et la culture sont une part constitutive du progrès de l'humanité européenne »*. L'antisémitisme est violemment condamné comme *« contraire aussi bien à l'Evangile qu'à la loi naturelle »*. Marquant la nécessité pour les catholiques de faire de nouveaux progrès dans la connaissance du judaïsme, le texte ajoute : *« Conscient de son patrimoine spirituel qui l'unit avec le judaïsme, l'Eglise entend œuvrer en sorte que s'épanouisse un nouveau printemps pour le resserrement de ces relations. »*

L'intérêt du dialogue avec les *« nations musulmanes »* est également souligné, à condition de *« connaître clairement ses possibilités et ses limites »*. Faisant allusion aux atteintes à la liberté des minorités religieuses dans certains pays d'islam, le document synodal rappelle l'exigence de la *« réciprocité »*. Au total, dans un paysage religieux bouleversé, l'Eglise catholique renouvelle ses engagements de Vatican II en faveur d' *« un dialogue prudent, sincère et multiforme »* avec toutes les confessions.

Construction de l'Europe politique, marché unique, droit des minorités nationales : les évêques européens se prononcent enfin sur chacun de ces sujets, après avoir rappelé *« la nécessaire distinction, sans séparation, de l'ordre religieux et de l'ordre politique »*. L'Eglise, écrivent-ils, doit *« se garder de revenir à des formes du passé qui aujourd'hui peuvent s'avérer négatives (...). Elle n'est nullement liée à un système politique déterminé »*.

Pourtant les évêques n'entendent pas renoncer à leur *« mission publique »*. Ils demandent que *« la maison commune européenne se construise sur des bases sûres »*. L'introduction dans les anciens pays communistes de l'économie de marché doit être prudente, et à l'Ouest, face à la perspective du marché unique, *« il est urgent que se diffuse une culture de la solidarité »*. L'avortement, l'euthanasie sont sévèrement dénoncés, comme *« la pornographie, le commerce des drogues et la violence organisée »*.

Le document synodal se réjouit des progrès accomplis par l'unification politique du Vieux Continent. Mais face aux *« poussées nationalistes »*, ses auteurs rappellent que si l'Eglise défend traditionnellement le droit des minorités, elle rejette les *« particularismes »* nationaux, frileux et dangereux.

HENRI TINCQ

SCIENCES

□ **Fuites radioactives à Pierrelatte et à Marcoule.** – Les centres nucléaires de Pierrelatte (Drôme) et de Marcoule (Gard) ont connu cette semaine, selon le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), deux fuites de matière radioactive. La première, qui est survenue mercredi 11 décembre dans les bâtiments de l'usine d'enrichissement d'Eurodif, a donné lieu à la dispersion *« sans conséquence pour l'hygiène publique et l'environnement »* d'une centaine de grammes d'uranium. La seconde, découverte jeudi 12 décembre dans un atelier de la Compagnie générale pour les matières nucléaires, a conduit, lors d'un rinçage, à une remontée de produits de fission qui ont contaminé le sol de cinq cellules. Les premiers contrôles, selon le SCPRI, *« n'ont pas mis en évidence de dépassement de limite de contamination interne »*. La décontamination de ces installations est en cours.

URBANISME

Un arrêt du Conseil d'Etat

Les surdensités autorisées par la Ville de Paris sont illégales

Le Conseil d'Etat vient d'intervenir directement dans le débat qui oppose la Ville de Paris et les juridictions administratives au sujet des surdensités accordées à nombre de promoteurs. Par un arrêt du 2 décembre connu depuis peu, les conseillers d'Etat ont déclaré cette pratique illégale et annulé l'un des permis de construire qu'avait délivré M. Jacques Chirac.

L'immeuble concerné, qui se trouve ainsi placé dans une sorte de vide juridique, a été construit en 1987 par une société d'assurances au 3, place Vauban, dans le 7e arrondissement. Le Plan d'occupation des sols (POS) n'autorisait que l'édification d'environ 2 000 mètres carrés d'appartements, mais en arguant de motifs architecturaux, le constructeur en avait obtenu de la ville environ un millier de plus. D'où un immeuble de plus grande hauteur et un bénéfice supplémentaire substantiel partagé avec le budget municipal qui avait encaissé près de 5 millions de francs, notamment sous forme de taxe de surdensité.

C'était sans compter avec le mécontentement des propriétaires des deux immeubles voisins qui se voyaient soudain privés de vue, de soleil et même d'aération. Assistés par un spécialiste du droit de l'urbanisme, Me Henry Fabre-Luce, ils portèrent l'affaire devant le tribunal administratif de Paris qui, le 6 janvier 1987, les débouta. Ils firent appel, sans grand espoir, car la pratique des surdensités s'appuie sur un article du code de l'urbanisme au libellé assez vague mais repris tel quel dans tous les POS, lesquels paraissaient inattaquables.

Pourtant, la dérogation légale aux règles de base du POS est devenue tellement monnaie courante dans toutes les grandes villes de France que le Conseil d'Etat a fini par s'en émouvoir. En janvier 1991, à l'occasion d'une affaire tout à fait semblable à celle de la place Vauban, mais mettant en cause un permis de construire délivré par la Ville de Moulins (Allier), il a décidé, à la surprise générale, que l'article U-15 du POS dont se couvraient les services municipaux était finalement beaucoup trop vague.

Discrète enquête publique

Dès que cet arrêt a été connu, le tribunal administratif de Paris, respectueux de la chose jugée par une juridiction supérieure, a immédiatement changé d'attitude. Cessant de donner raison à la Ville dans les contentieux pour surdensité, il a pris le parti des plaignants et a annulé, coup sur coup, une demi-douzaine de permis de construire (*le Monde* du 12 août). M. Jacques Chirac a fait appel de ces décisions devant le Conseil d'Etat. Mal lui en a pris puisque ce dernier, directement sollicité pour donner son avis sur l'urbanisme parisien, a saisi l'affaire de la place Vauban pour confirmer son jugement de Moulins. Et cette fois, afin que nul n'en ignore, il a décidé de faire publier son arrêt dans un recueil de jurisprudence.

La Ville en a d'ailleurs pris immédiatement son parti puisqu'elle a entrepris de modifier l'article U-15 de son POS (*le Monde* du 28 octobre). Après une enquête publique plus que discrète, on attend maintenant l'avis du commissaire enquêteur sur les nouvelles règles de surdensité que les services municipaux comptent faire voter l'an prochain par le Conseil de Paris. Nul doute que le récent arrêt du Conseil d'Etat pèsera dans ce débat, mais s'il satisfait les voisins d'un certain nombre de chantiers, ce coup d'arrêt donné par la juridiction administrative aux effets pervers d'un urbanisme laxiste aggrave la situation des promoteurs parisiens déjà touchés par la crise de l'immobilier.

MARC AMBROISE-RENDU

SPORTS

RUGBY : la succession d'Albert Ferrasse

Bernard Lapasset à l'essai

Bernard Lapasset a été élu président de la Fédération française de rugby (FFR), samedi 14 décembre, à Paris. Il succède à Albert Ferrasse, qui présidait aux destinées de la FFR depuis 1968. Lapasset, âgé de quarante-quatre ans, était président du comité de l'Ile-de-France. Son élection a été acquise avec le soutien de Jean-Pierre Rives et de Robert Paparemborde, contre Jean Fabre, ancien président du Stade toulousain.

Dans le rugby français, les élections sont toujours des matches gagnés ou perdus d'avance. Les alliances sont négociées et les accords scellés bien avant l'ouverture du scrutin. C'est ainsi qu'avant même la réunion du comité directeur de la Fédération (FFR), samedi 14 décembre, à Paris, le nom du futur président de la FFR ne faisait guère de doute : Bernard Lapasset, quarante-quatre ans, président du comité de la région Ile-de-France et secrétaire général de la FFR, allait succéder à l'Agenais Albert Ferrasse, en poste depuis 1968 (*le Monde* du 14 décembre).

Comme prévu, Bernard Lapasset, chef de cabinet du directeur des douanes, ancien deuxième ligne d'Agen, a donc bien été élu. Il l'a emporté par vingt et une voix contre dix à son adversaire, Jean Fabre, ancien président du Stade toulousain. Cette victoire n'est guère discutable en matière de « score ». Mais elle prête tout de même à polémiques et risque d'aggraver la crise que traverse le rugby français.

Depuis les élections générales du mois d'avril dernier, le successeur désigné d'Albert Ferrasse semblait être Jean Fabre. Fort du soutien, indispensable, du président sortant et de ses amis (les « Ferrassiens »), le dirigeant toulousain avait la garantie d'entrer en fonctions avant la fin de l'année, le jour du départ en « retraite » d'Albert Ferrasse.

Paparemborde manager général

A l'approche du « passage de témoin », certains « ferrassiens » firent savoir que, finalement, ils n'appréciaient guère le Toulousain, jugé trop individualiste. Ils étaient également hostiles à son souhait de nommer Pierre Villepreux à la tête du XV de France. Conséquence : ils renièrent progressivement leurs accords passés et « lâchèrent » le poulain officiel d'Albert Ferrasse pour accorder leur soutien à Bernard Lapasset. Ce dernier était considéré comme un « fils spirituel » d'Albert Ferrasse depuis plusieurs années.

En vue des élections du 14 décembre, Bernard Lapasset fit donc alliance avec les anciens internationaux Robert Paparemborde et Jean-Pierres Rives et reçut le soutien de « ferrassiens » de longue date comme Gaston Lesbats. A force de négociations, il finit donc par écarter Jean Fabre.

L'affaire n'a pas été sans provoquer quelques éclats de voix. Jean Fabre, qui estime, légitimement, que le choix des électeurs (les dirigeants de tous les clubs français) des élections du mois d'avril dernier n'a pas été respecté, s'est aussitôt indigné : « *Le rugby français a été floué. Je me demande comment les clubs vont accepter ce comité directeur avec des gens qui ne respectent pas les valeurs. Les clubs prendront une décision. Ils doivent agir.* »

Dans un communiqué, le dirigeant toulousain s'est élevé contre les « *manœuvres savamment orchestrées* », les « *réunions de l'ombre* » et les « *réconciliations douteuses* ». En revanche, Jean Fabre, agrégé de mathématiques, proche de Lionel Jospin et du Parti socialiste, a vigoureusement rejeté l'hypothèse d'un règlement de comptes politique. Le vainqueur du jour, Bernard Lapasset, s'est, quant à lui, contenté d'assurer que la démocratie avait été « *respectée* » et que Jean Fabre faisait « *toujours partie de la famille* ».

Une fois élu, Bernard Lapasset a immédiatement nommé Paparemborde manager général des équipes de France. D'autres anciens internationaux, parmi lesquels Pierre Berbizier, Jo Maso et Richard Astre, devraient constituer l'encadrement technique de l'équipe nationale. Quant à Jean-Pierre Rives, il pourrait se voir confier un rôle de « conseiller » des équipes de France, avec pour mission de mobiliser les sélections comme ont su le faire Yannick Noah en tennis ou Michel Platini en football.

« *Ma première tâche sera de construire une équipe de France forte* », a déclaré le nouveau président. Le XV national, en pleine crise, n'a plus d'entraîneur depuis les démissions de Daniel Dubroca et de Jean Trillo après la défaite devant l'Angleterre en quart de finale de la Coupe du monde. Le successeur de Ferrasse a également déclaré qu'il allait « *réfléchir sur le championnat* », laissant entrevoir la création d'une élite plus resserrée au lieu du championnat actuel, qui comprend quatre-vingts clubs.

Bernard Lapasset, qui n'est officiellement président que par intérim puisqu'il doit encore être confirmé à son poste par une assemblée générale de la FFR qui s'annonce tumultueuse, au mois de juillet 1992 à Deauville, s'est fixé comme objectif de « *rassembler et décentraliser* ». La tâche promet d'être difficile. Car le rugby français n'a peut-être pas fini d'être agité de soubresauts. Jean Fabre et ses alliés sont décidés à lutter, contrairement à Albert Ferrasse qui, après avoir quitté Paris (il a voté, comme promis, en faveur de Jean Fabre) pour Agen, déclarait : « *J'en ai marre... J'ai terminé ma mission.* »

Ph. Br.

L'arrivée en France de la flamme olympique

Le symbole magnifié

Allumée vendredi 13 décembre à Olympie (Grèce), la flamme olympique est arrivée le lendemain en France où elle a reçu un accueil sans précédent. Portée par cinq mille cinq cents jeunes relayeurs, elle va parcourir toutes les provinces de France avant d'arriver à Albertville le 8 février pour la cérémonie d'ouverture des seizièmes Jeux olympiques d'hiver.

OLYMPIE

de notre envoyé spécial

Les grands prêtres de l'Antiquité auraient sans doute estimé que les seizièmes Jeux olympiques d'hiver d'Albertville sont nés sous de bons augures. A leur arrivée à Athènes, Michel Barnier et Jean-Claude Killy, les coprésidents du Comité d'organisation des Jeux (COJO), avaient trouvé les collines environnantes couvertes d'une neige plutôt inhabituelle à cette latitude, tandis qu'un chaud soleil baignait Olympie le lendemain pour la cérémonie d'allumage de la flamme qu'ils étaient venus chercher.

La tradition et le maigre service d'ordre ont, certes, été un peu bousculés par les médias et par les jeunes enfants d'Albertville et d'Olympie qui ont pu assister, pour la première fois, à la cérémonie d'allumage de la flamme dans l'enceinte même du temple d'Héra. Mais une vingtaine de secondes avaient suffi pour que les rayons de ce soleil généreux, concentrés par un miroir parabolique, enflamment le rameau d'olivier. La suite du cérémonial avait été plus conforme à la tradition.

Accompagnée de dix-sept vestales et d'un jeune garçon, Maria Pambouki, la tragédienne jouant le rôle de la grande prêtresse d'Héra, avait parcouru lentement le site olympique en tenant le *lécythos*, cette petite vasque de terre cuite protégeant la flamme sacrée. Elle était passée devant le stade sur lequel Coribos, un citoyen d'Elis, avait remporté en 776 avant Jésus-Christ la première course connue de ces Jeux devenus olympiques, avant de rejoindre le bosquet Pierre-de-Coubertin où repose le cœur du rénovateur des Jeux.

Là, une cérémonie simple et solennelle, ponctuée des discours des responsables olympiques, avait préludé à l'allumage du flambeau, symbole d'une trêve sacrée respectée... dans l'Antiquité. Cinq ans après qu'Albertville s'était vu attribuer l'organisation des Jeux, le 17 octobre 1986, Jean-Claude Killy évoquait son « *rêve devenu réalité* ». Michel Barnier voyait dans ce flambeau la « *petite lueur* » qui allait « *obliger les nations du monde à se rencontrer avec d'autres* ». A la simplicité de la cérémonie grecque a succédé le faste déployé par la France pour convoyer et accueillir la flamme olympique. Cinq rangées de fauteuils avaient été ôtées à bord du Concorde pour lui permettre de voyager à la place d'honneur, devant l'indicateur de vitesse, à l'intérieur d'une lampe de mineur alimentée par un carburant spécialement conçu pour ne pas chauffer, ne pas fumer et ne pas s'évaporer. Deux ministres, Frédérique Bredin (*jeunesse et sports*) et Paul Quilès (*transports*) avaient effectué le déplacement pour veiller sur elle jusqu'à Roissy, où l'attendait le premier ministre.

Pour sa première journée en France, la flamme olympique a eu droit à un accueil qu'aucun chef d'Etat ne peut espérer. Avec une réception à l'Elysée où M. Mitterrand, entouré de la plupart des ministres du gouvernement, de Jacques Delors, président de la Commission européenne, et de Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique, a encouragé l'initiative de transformer le parcours de la flamme en « *fête de la jeunesse* » afin d'« *associer le pays à la célébration des Jeux* ». « *Il est nécessaire*, a-t-il estimé, *d'élargir constamment le cercle des participants pour empêcher que le fossé se creuse entre ceux qui font le spectacle et ceux qui le regardent.* »

Dix mille figurants

C'est sur les Champs-Elysées qui n'avaient pas été à pareille fête depuis la célébration du bicentenaire de la Révolution française, que Paris, candidat malheureux à l'organisation des Jeux d'été confiée à Barcelone, a réellement brûlé pour la flamme. Sous les yeux de Jacques Chirac entouré de bon nombre de champions olympiques français, près de dix mille figurants ont exécuté les quatre grands tableaux mobiles conçus par Jean-Jacques Aillagon pour symboliser le feu olympique, l'entrée des nations dans les Jeux, le mouvement et le vertige de la vitesse et, enfin, la blancheur de la neige et de la montagne. Avant qu'un feu d'artifice comparable à celui du Bicentenaire n'embrasse l'Arc de triomphe.

La fête n'était toutefois pas terminée pour la flamme, attendue à la Défense pour un nouveau spectacle son et lumière rassemblant près de trois mille participants, avant de passer sa première nuit en France sur l'Arche de la Fraternité qui abrite la Fondation des droits de l'homme. Dès dimanche matin, la flamme a entamé son tour de France au cours duquel elle traversera les vingt-deux régions, soixante-trois départements et plus de deux mille communes. Cinq mille cinq cents porteurs, âgés de quinze à vingt ans et tirés au sort par la Poste, chargée par le COJO du transport de la flamme d'Olympie à Albertville, se relaieront tous les kilomètres, escortés tout au long du parcours par les plus sportifs des postiers.

L'arrivée dans les cinquante-sept villes-étapes – le nombre des médailles d'or qui seront distribuées aux Jeux – donnera lieu chaque soir à l'allumage d'une vasque et à un grand spectacle racontant l'histoire du feu jusqu'aux Jeux olympiques d'Albertville. Suivie alors par deux milliards de téléspectateurs, la flamme devrait arriver le 8 février à 17 heures à Albertville, où le dernier relayeur, dont l'identité est encore tenue secrète, embrasera la vasque olympique pour l'ouverture des seizièmes Jeux d'hiver.

GÉRARD ALBOUY

Les résultats

ATHLÉTISME

LE CROSS DU « FIGARO »

Le Polonais Leszek Beblo a remporté, dimanche 16 décembre à Paris le Cross du *Figaro*. Il a affecté les 10 kilomètres du parcours du bois de Boulogne en 30 min 34 s. Le Marocain Larbi Khattabi a fini à trois secondes et le Français Jean-Louis Prianon à six secondes. Chez les dames, la Française Marie-Pierre Duros s'est imposée sur les 4 kilomètres en 13 min 27 s, devant la Soviétique Natalia Artyomova.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Quinzième journée)

*Villeurbanne b. Montpellier	100-75
*Gravelines b. Le Mans	83-78
Cholet b. *Saint-Quentin	95-64
*Pau-Orthez b. Tours	93-84
Limoges b. *Roanne	104-87
Lyon b. *Dijon	84-78
*Antibes b. Mulhouse	108-90
*Racing Paris-Reims, Reims forfait.	

Classement : 1. Cholet, 28 pts ; 2. Limoges, 27 ; 3. Pau-Orthez, 26 ; 4. Gravelines et Lyon, 25 ; 6. Antibes et Montpellier, 24 ; 8. Mulhouse, 23 ; 9. Villeurbanne et Roanne, 22 ; 11. Racing Paris, 20 ; 12. Le Mans, Saint-Quentin et Dijon, 19 ; 15. Reims et Tours, 18.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division
(Vingt-deuxième journée)

*Saint-Etienne b. Sochaux	2-1
*Lens et Nîmes	0-0
*Auxerre b. Caen	5-1
Toulon b. *Nantes	2-1
*Toulouse b. Metz	1-0
*Marseille b. Rennes	5-1
*Le Havre et Paris-SG	1-1
*Montpellier b. Lyon	3-0
*Monaco b. Cannes	3-1
Lille b. *Nancy	2-1

Classement. – 1. Marseille, 32 pts ; 2. Monaco, 29, 3. Paris-SG et Caen, 27 ; 5. Le Havre, 26 ; 6. Auxerre, Metz, Montpellier et Nantes, 24 ; 10. Lille, 23 ; 11. Toulouse, 22 ; 12. Saint-Etienne, 21 ; 13. Toulon, Lens et Nîmes, 20 ; 16. Lyon et Rennes, 17 ; 18. Cannes, 16 ; 19. Sochaux, 15 ; 20. Nancy, 10.

Deuxième division
(Vingt-deuxième journée)

GROUPE A

*Guingamp b. Rouen	1-0
Bourges b. *Tours	3-1
*Red Star et Beauvais	0-0
*Louhans-Cuiseaux b. Sedan	1-0
La Roche-sur-Yon b. *Valenciennes	1-0
*Amiens et Ancenis	0-0
Angers b. *Laval	1-0
Le Mans b. *Orléans	1-0

Classement. – 1. Angers, 30 pts ; 2. Valenciennes, 27 ; 3. Rouen, 26 ; 4. Le Mans, 25 ; 5. Louhans-Cuiseaux, 23.

GROUPE B

*Annecy b. Epinal	3-2
*Rodez et Gueugnon	0-0
Perpignan b. *Saint-Quentin	2-0
*Mulhouse et Martigues	0-0
*Grenoble et Istres	1-1
*Bordeaux b. Nice	2-1
*Alès b. Saint-Seurin	2-0
*Bastia b. Ajaccio	2-0
*Châteauroux b. Strasbourg	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 37 pts ; 2. Strasbourg, 33 ; 3. Istres, 29 ; 4. Bastia et Perpignan, 25.

TENNIS : la Coupe du Grand Chelem

Le gros lot d'un gagne-petit

Deux millions de dollars (environ onze millions de francs). C'est le montant du chèque empoché, dimanche 15 décembre à Munich, par l'Américain David Wheaton, qui a vaincu son compatriote Michael Chang, 7-5, 6-2, 6-4, en finale de la Coupe du Grand Chelem. Pour sa deuxième édition, le tournoi le mieux doté de la saison (six millions de dollars au total) reste loin d'une réputation à la hauteur de ses prix.

MUNICH

de notre envoyé spécial

« *J'adore jouer ici : c'est comme si je gagnais à la loterie tous les jours* », disait David Wheaton après sa qualification pour les demi-finales. Dimanche, le jeune Américain de vingt-deux ans a remporté le gros lot. Son dix-septième ace valait deux millions de dollars. Après trois heures d'une partie insipide, il lui a permis de ramasser davantage de billets verts qu'en trois ans de carrière professionnelle. Quatre matches et seulement dix manches lui ont rapporté 500 000 dollars de plus que les vingt-huit rencontres qu'il aurait dû disputer pour remporter les quatre tournois du Grand Chelem.

En serrant la main du vainqueur, les gros pontes du tournoi arboraient un sourire nettement figé. La victoire de l'élève de Nick Bollettieri constitue la pire catastrophe qui pouvait leur tomber sur la tête, à part l'effondrement du toit transparent de l'Olympia Halle munichoise. Comme tous les nouveaux riches, la Coupe du Grand Chelem a un besoin urgent de *respectabilité*. Pour toiser avec mépris sa rivale de l'ATP Tour, pour se montrer à la hauteur des quatre «monuments» dont elle a la prétention d'être le toit (1), il lui fallait un vainqueur prestigieux.

Lors de sa première édition, elle avait évité de peu le ridicule en échappant à un Brad Gilbert aux résultats insignifiants dans le Grand Chelem pour s'offrir à Pete Sampras, récent vainqueur de l'US Open. Mais, cette année, voilà un gamin de *Minneapolis, seulement victorieux* dans un tournoi mineur et demi-finaliste à Wimbledon, qui n'attend même pas de faire ses preuves pour venir polluer un palmarès tout neuf. Manque de chance : parmi les quatre demi-finalistes, Wheaton était le seul à n'avoir jamais remporté un tournoi du Grand Chelem. La compétition munichoise devra ravaler ses ambitions sportives et supporter une année de plus le cruel sobriquet de « *masters des exhibitions* » dont l'a affublé Ivan Lendl. Après une Coupe Davis débordant d'émotions, la Coupe du Grand Chelem, pleine à ras bord de dollars, prouve que l'on ne peut s'acheter ni une réputation ni les frissons du public.

Les joueurs eux-mêmes ont plus parlé d'argent, raison majeure de leur présence à Munich, que de tennis. Arnaud Boetsch s'est étonné d'empocher 50 000 dollars sans même avoir à sortir sa raquette de son sac, pour une place de remplaçant attribuée *in extremis*. Thierry Champion a avoué s'être totalement déconcentré dans son premier match, parce qu'il pensait trop aux cadeaux de Noël qu'il offrirait avec les 300 000 dollars de quart de finaliste. Jacob Hlasek évaluait, lui, cette somme à « *vingt années de travail* » paternel. Conscient de l'énormité de ces chiffres, qui font de cette Coupe la compétition la plus dotée au monde après certains matches de boxe, les principaux sponsors – la firme informatique Compaq et la chaîne privée allemande Sat 1 – ont tenu à faire savoir qu'ils donnaient deux millions de dollars supplémentaires à un fonds de développement du tennis, géré par la Fédération internationale de tennis (FIT). Las ! l'édifiante énumération des bienfaits que déverse cet argent sur les fédérations démunies du monde entier soulignait l'incongruité des sommes qui vont s'entasser sur les comptes en banque des joueurs. Même si Wheaton a eu le bon goût, comme Sampras l'an dernier, d'annoncer qu'il reverserait une partie de ses gains à des associations caritatives.

Le retournement de Boris Becker

Contestée dans son esprit, contestable dans ses résultats, la Coupe du Grand Chelem a néanmoins obtenu quelques garanties de survie grâce à Boris Becker, sans qui un tournoi n'a pas d'importance outre-Rhin. Le tennisman de Leimen, comme le plupart des joueurs, s'était d'abord opposé à cette épreuve. Annoncée en 1989, au moment où les joueurs prenaient leur destin en main en remplaçant le Grand Prix par l'ATP Tour, la Coupe du Grand Chelem ressemblait trop à une machine de guerre montée par la FIT contre un circuit qui lui échappait (*le Monde* du 8 novembre 1989). La FIT craignait effectivement que les tennismen ne se détournent des quatre tournois majeurs, les seuls qu'elle contrôlait encore avec la Coupe Davis. Cette super-finale de Munich, aussi richement dotée, garantissait leur présence tout en concurrençant la finale ATP, l'ancien Masters, implantée à Francfort. Tirant les conséquences de son soutien à l'ATP et dénonçant l'« *obscénité* » des bourses promises, Becker, qui peut certes se passer aisément de deux millions de dollars, a boycotté la première édition, en compagnie de quelques autres joueurs.

Cette année l'annonce de sa participation – empêchée au dernier moment – a symbolisé un changement général d'attitude chez les joueurs. Plus que jamais ils sont convaincus que les tournois du Grand Chelem et la Coupe Davis constituent la référence obligée, les lieux où se forge la notoriété des champions. Ils ont aussi perdu une partie de leurs illusions sur l'ATP Tour. « *Tel qu'il est conçu, il ne me convient pas*, dit Boris Becker dans un entretien au quotidien *l'Equipe*. *Je ne peux pas jouer dix-huit tournois dans l'année et ceux du Grand Chelem sont les plus importants à mes yeux. La dotation de la Coupe, trop importante, est mauvaise pour le tennis, mais je crois à l'idée de ce tournoi.* »

Paradoxalement donc, au moment où elle peine pour assurer son standing sportif, la Coupe du Grand Chelem a fait taire les critiques et marqué des points contre ses adversaires. Ainsi Mark Miles, directeur exécutif de l'ATP, est venu à Munich discrètement réitérer l'offre de fusion avec la finale de Francfort. Même si elle semble exclue à court terme, la réunion des deux épreuves scellerait le réchauffement actuel entre les frères ennemis du tennis. Et surtout elle permettrait bien de désigner « *le meilleur des meilleurs* », et non pas, comme la Coupe actuelle, le moins mauvais des éclopés.

JÉROME FENOGLIO

(1) Les participants à la Coupe sont les seize premiers d'un classement qui cumule les résultats dans les quatre tournois du Grand Chelem : Open d'Australie, Internationaux de France, championnats de Wimbledon et Open des Etats-Unis.

SKI ALPIN : le super-G de Santa-Caterina

Le quatuor de Carole Merle

A moins de deux mois des Jeux olympiques d'Albertville, Carole Merle a démontré sa grande forme dans les épreuves de Coupe du monde disputées à Santa-Caterina (Italie). Après avoir pris la cinquième place de la descente, samedi 14 décembre, elle s'est imposée le lendemain dans le super-G où elle a devancé l'Autrichienne Petra Kronberger de 1 s 15/100.

Contrariée ces deux dernières saisons par des blessures au genou à répétition, Carole Merle s'est donné cette année les moyens de ses ambitions. Elle a bâti un « quatuor » pour la victoire, composé de son entraîneur Maurice Adrait, de Philippe, son mari, et de son technicien. Une intense préparation estivale avec une cinquantaine de skis testés ont renforcé l'optimisme de la vice-championne du monde de super-G, détentrice des trois derniers titres de Coupe du monde décernés dans cette discipline.

Elle a aussi innové en adoptant le derby-flex, plaque de caoutchouc d'un centimètre d'épaisseur glissée entre le ski et la chaussure, chargée d'amortir les chocs et de limiter les vibrations. Franck Piccard bénéficiait de ce dispositif lors de sa victoire dans le super-G olympique de Calgary en 1988.

SKI NORDIQUE : Coupe du monde de combiné

Première victoire de Fabrice Guy

Vainqueur de la première étape de la *coupe du monde de combiné nordique*, dimanche 15 décembre à Strébske-Pleso (Tchécoslovaquie), Fabrice Guy a signé le premier succès individuel français dans cette discipline.

Après avoir remporté l'épreuve de saut samedi, le jeune Français (vingt-trois ans) a assuré sa première place en se classant quinzième de l'épreuve des 15 km gagnée par l'Estonien Allar Levandi.

Au classement du combiné, il devance le champion du monde norvégien Fred Borre Lundberg.

Leader de l'équipe de France *vice-championne du monde* en février 1991 à Cavalese (Italie) et sixième de la dernière Coupe du monde, Fabrice Guy avait raté de peu sa première victoire en mars dernier à Falun (Suède) à cause d'une chute dans les derniers mètres de la course de fond.

La prochaine étape de la coupe du monde, programmée en fin de semaine à Courchevel sur le site des prochains Jeux olympiques, devrait lui permettre de préciser ses ambitions pour le grand rendez-vous de février.

“Ils ont soulevé des montagnes pour que les jeux attirent des sommets.

Merci à AGF, Alcatel, BIS, Candia-Yoplait, Crédit Lyonnais, Evian, France Télécom, IBM, La Poste, Renault, SNCF, Thomson.”

Jean-Claude Killy

ALBERTVILLE 92 CLUB COUBERTIN

AGF ■ SNCF ■ BIS
CANDIA - YOPLAIT
ALCATEL ■ RENAULT
IBM ■ LA POSTE
CREDIT LYONNAIS
THOMSON ■ EVIAN
FRANCE TELECOM

“Le Comité d'organisation des XVI^es Jeux olympiques d'hiver d'Albertville et de la Savoie remercie les entreprises partenaires pour leur soutien quotidien indispensable à l'organisation des Jeux. Elles ont su mobiliser ce qu'elles avaient de meilleur, leur richesse humaine, leur compétence et leur expérience au service de l'idéal olympique.”

LETTRES

Deux disparitions

André Pieyre de Mandiargues un stoïcien de l'oisiveté

Suite de la première page

Il détestait par surcroît les classes de gymnastique et, très précisément, tous les sports se pratiquant *« au moyen de corps sphériques mis en mouvement »* : ils lui répugnaient, et comme pour souligner cette étrange aversion physique, il se plaisait à dire qu'il avait longtemps regardé les grands scarabées pousser devant eux leur boule d'excréments qu'ils modèlent avec un art parfait : *« Mais*, concluait-il, *si je me réincarnais sous la forme de scarabée sacré, il n'est pas certain que je pousserais ma boule de merde. »*

En fait, il voyait dans l'oisiveté une sorte de stoïcisme, de véritable héroïsme. Cet idéal que tout, dans le milieu calviniste qui était le sien, réprouvait, il put dans une certaine mesure l'accomplir grâce à l'indépendance que lui valut à sa majorité l'héritage de son père, mort au début de la Grande Guerre. Non sans que, de son propre aveu, le mélange d'ennui, d'indifférence et d'humour qui avait caractérisé sa jeunesse fût assombri encore de mélancolie et d'irritation après que, à vingt-trois ans, il eut quitté la maison de sa mère.

A l'époque, il s'était mis à fréquenter un bar de Pigalle qui ouvrait à l'heure où les autres fermaient et où se retrouvaient les meilleurs musiciens noirs. Grâce au whisky et à la force des blues, il y éprouvait *« des exaltations froides qui se distinguaient totalement de l'ivresse » : « Il me semblait monter la spirale d'un escalier sans fin dans le ciel charbonneux de la grande ville, au-dessus des usines qui se réveillaient, au-dessus des plaisirs usés et des labours pénibles (...). Plaignons ceux qui sont restés insensibles à la splendeur du monde noir américain ! »*

Ecrivain clandestin

Il y a encore quelques années, il évoquait, avec une admiration passionnée, Bessie Smith – *« qui devrait avoir dans son pays une statue de bronze bien plus énorme que celle de la si mensongère Liberté ! »*, – Armstrong, Thelonius Monk, Charlie Parker, sans oublier une certaine Dinah qui, dans sa boîte de Montparnasse, *« chantait le majestueux* Some of this days *comme à la veille d'un cataclysme »*...

Il avait déjà rencontré, alors, celui qui resterait le grand ami de sa vie, Henri Cartier-Bresson, avec qui il partageait l'amour de la peinture et de la littérature, des femmes, des cabriolets décapotables et des grands voyages. Par son entremise, il allait bientôt se lier avec Léonor Fini, dont les dessins devaient lui inspirer de merveilleux poèmes, et connaître ses amis, parmi lesquels Lanza del Vasto, Leonora Carrington, Max Ernst.

Cela se passait en 1931. Or, deux ans plus tard, il commençait d'écrire, sans autre but que de se procurer des émotions comparables à celles qu'il avait ressenties à la lecture des poètes et des narrateurs qu'il préférait. Autrement dit, ayant pris conscience du caractère sacré de la littérature, *« surtout quand elle tend à sa forme suprême, qui est la poésie »*, il voua au secret ce qui allait devenir sa raison de vivre et qu'il ne se déciderait à dévoiler que bien des années plus tard lorsque, sous l'influence de Léonor Fini, il fit imprimer, à compte d'auteur, en 1943, les poèmes et les récits qui composent *Dans les années sordides*.

Lorsqu'il lui arrivait de parler de ces années-là, celles de la guerre, qui avaient donné le titre à son premier ouvrage, il rappelait qu'il était *« un voyageur asocial (...) doué d'une indifférence étonnante à l'égard de ce qui se passe ou va se passer »*, en dépit d'une curiosité non moins grande que son indifférence. Il se disait peu patriote, n'aimant vraiment de la France que la langue, et content de n'avoir jamais voté, tout pouvoir lui semblant inséparable du crime, et distinguant mal le petit crime du grand.

Comme Ernst Jünger pendant l'Occupation, qui notait dans son Journal la rumeur d'un insecte forant, méticuleux, les boiseries de sa chambre à l'hôtel Crillon, Mandiargues, qui se trouvait à Arcachon à la veille du conflit, avant de gagner Monte-Carlo où il allait passer cinq ans, s'intéressait plus aux petites bêtes de la mer qu'à l'imminence du désastre.

Une fois, cependant, il lui est arrivé de prendre politiquement parti, au temps de la guerre d'Algérie. Et même de manifester sa sympathie à l'égard du Parti communiste, *« le seul des grands partis français à n'avoir pas de responsabilité, par ministre interposé, dans les tueries d'Algérie »*. Soit dit par parenthèse, de l'interrogatoire policier qu'il eut à subir lors de cette prise de position, il tira un détail qui figure dans *la Motocyclette* : le petit serpent en or que l'enquêteur portait à l'annulaire... Mandiargues était en train de se muer en romancier.

Après la guerre, lorsqu'il rentre à Paris, et que les éditions Fontaine d'abord, et ensuite Laffont, publient ses livres, André Pieyre de Mandiargues sait que son destin est la littérature et qu'il n'y échappera pas : *« Vouloir peindre ou écrire l'impossible*, dirait-il plus tard, *est prononcer le vœu d'insatisfaction, prendre la robe de l'ordre des insatisfaits. »*

Tous les genres lui semblaient également passionnants dans la mesure où ils se rapprochaient de la poésie – comme le *Titan* de Jean-Paul Richter ou *Au-dessous du volcan* de Lowry, le roman contemporain qu'il préférait, – et il les illustra tous, du poème au théâtre, en passant par le conte et l'essai critique ou les ouvrages sur la peinture. *« On n'écrit, au fond*, disait-il, *que pour obtenir des formes de langage qui vous charment. »*

En 1947, deux événements fondamentaux l'attendent : d'une part, le surréalisme, à travers André Breton ; d'autre part, sa rencontre avec Bona Tibertelli, nièce de son ami Filippo de Pisis, le grand peintre italien : *« Je trouvai Bona. J'eus l'impression qu'une grande fleur, une sorte de pensée brune et mauve, immense, s'était ouverte devant moi, pour moi peut-être. »* Bona Tibertelli, qui lui inspire ces vers : *« J'allongerai la grande route/Devant tes petits pieds qui portent/Le monument que je préfère. »* Bona, la peintresse – c'est lui qui tenait à ce néologisme – et qu'il épousera bientôt ; Bona, qui le rejettera hors de sa vie quelques années plus tard ; Bona, qui lui reviendra pour toujours, qu'il épousera de nouveau, un 14 mars, jour de son anniversaire, et qui lui donnera une fille, Sybille. Bona, enfin, dont les tableaux lui faisaient dire que *« Mandiargues romancier, conteur, poète s'effacera devant Bona peintresse, ce dont je ne cache pas que je me réjouis hautement. »*

En ce qui concerne le surréalisme, qui était, pour lui, né et mort avec un homme, André Breton, il en fut fasciné, attiré surtout par le goût de la provocation qui caractérisait le groupe et qu'il possédait lui-même au plus haut point. Au demeurant, le goût de choquer, de scandaliser, jamais ne le quitta, et il trouvait que c'était signe de sa fidélité à Breton. Mais dans ce mouvement, Mandiargues se sentait *« un animal amphibie »*, à cause de ses rapports avec d'autres milieux et, notamment, avec Jean Paulhan – *« cette grosse tête qui réfléchissait, qui renvoyait si bien la pensée (...), ce saint taoïste un peu démoniaque »*.

Or, même en marge du surréalisme, il avait un côté « amphibien » assez prononcé. Il suffit de songer à ses goûts littéraires, qui, tout en faisant une grande part aux romantiques allemands, allaient surtout aux élisabéthains – et sa pièce *Isabella de Morra* suffit à en témoigner – et, parmi les Français, à Agrippa d'Aubigné, à Scève, mais aussi à Balzac, *« l'un des sommets de la littérature française »*, à Claudel, à Ponge, à Guillevic, à Saint-John Perse, Mallarmé étant à ses yeux le plus grand de tous. Et c'est comme Mallarmé que Mandiargues travaille : à partir des mots, en mettant entre lui et l'idée l'empire des mots. Préoccupé avant tout d'obtenir un effet de musique, au-delà des métriques – une musique issue de sonorités apparentes et virtuelles tout ensemble.

Erotisme ou cruauté

Si la conquête d'un style est celle d'un langage que l'on n'eût pas connu sans l'homme qui l'a forgé à l'intérieur d'une langue, Mandiargues est avant tout un styliste : un écrivain pour qui il y a littérature quand on entend comme un froissement caressant entre les mots avant même de saisir la signification qu'ils drainent, et une cadence, c'est-à-dire un rythme supérieur comportant une idée d'élégance, de grâce.

Précieux, Mandiargues ? Mais le langage le plus commun est fait de préciosités extrêmes, et seule l'accoutumance décide du sort de la préciosité ! « Le fond de l'air est frais », métaphore si couramment employée, n'en est-elle pas le comble ?

Un fait est indéniable, et c'est que, quand on louait son style, on tendait à diminuer l'importance du « fond », sinon à le nier. A cause de son style, si évident, *« il ne passait pas la rampe »*, a-t-on dit. Ou bien, on ne mettait l'accent que sur l'érotisme et la cruauté où baignent ses livres.

Dans l'érotisme, Mandiargues voyait le plus puissant moteur de la littérature – et il rappelait que Flaubert a confessé qu'il ne lisait les romans que pour y trouver des passages érotiques. Pour ce qui est de la cruauté, sa nécessité lui semblait *« en quelque sorte zoologique »*, et il pensait qu'aucune forme d'existence supérieure ne saurait s'en passer. Il assurait qu'il n'avait jamais haï : il se refusait à juger, à condamner. Et pourtant, derrière le masque impassible, la tête posée sur ses épaules comme déjà sur un socle, quelles violences ne gardait-il pas en réserve, qui cristallisaient en apostrophes sans pitié ?

Qui meurt, quand un homme meurt ? Dans le cas d'un écrivain, il arrive quelquefois que la mort éclaire son œuvre, laquelle, un moment, se met à vivre avec une intensité insoupçonnée. Cela ne saurait se passer autrement avec celle de Mandiargues, mais, dans son cas, on peut parier qu'elle ne s'éteindra qu'avec la langue française. Et c'est là l'essentiel.

Contentons-nous, en ce moment, de souhaiter à Mandiargues que ces vers, que non sans étonnement il écrivit une fois, aient été prophétiques :

Un jour
Le jour tournera comme une page
Et je verrai la vraie couleur du jour
Un jour
Le jour s'ouvrira comme œil
Et je verrai la vraie couleur du jour.

HECTOR BIANCIOTTI

André Pieyre de Mandiargues vu par Mohror

► **La quasi-totalité de l'œuvre d'André Pieyre de Mandiargues est publiée chez Gallimard. De nombreux titres sont disponibles en poche, notamment : *la Marge*, *la Motocyclette*, *le Musée noir* (« Folio » Gallimard) ; *le Point où j'en suis* et *Astyanax* (« Poésie », Gallimard) ; *Marbre* ou *les Mystères d'Italie* et *Soleil des loups* (« L'imaginaire », Gallimard). Dans « Les cahiers rouges » (Grasset) viennent d'être réédités *le Belvédère* et *Deuxième Belvédère*.**

Claude Faraggi l'homme de la tourmente

L'écrivain Claude Faraggi est mort samedi 14 décembre à Paris, d'une crise cardiaque. Il était âgé de quarante-neuf ans.

On croyait qu'il allait faire une carrière, et il a eu un destin. De l'une, il ne voulait pas ; quant à l'autre, il semblait chercher à l'élucider dans chacun de ses livres afin que la vie et la littérature se confondent. Comme s'il ne lui fallait écrire d'histoires que pour les vivre.

Né le 28 mai 1942 à Paris, Claude Faraggi avait publié le premier de ses neuf romans (1), *les Dieux de sable*, à vingt-trois ans. Et d'emblée, il posa les traits qui allaient caractériser toute son œuvre : la clarté d'un style ciselé au service de fantasmagories enfouies qu'il ne se lasserait pas de traquer. Sans cesse à la recherche de *« la merveilleuse pluralité du simple »*. Le jeune Faraggi, après avoir enseigné la philosophie, entra en 1972 au comité de lecture des éditions Gallimard, où il se révéla un lecteur hors pair.

Il aimait Pierre Jean Jouve et Virginia Woolf, le Céline du *Voyage*, et D. H. Lawrence. Et pour lui, être écrivain c'était avant tout *« être capable de s'inventer une île »*. *« Je ne tiens pas à amener mes fantasmes à la surface »*, déclarait, par ailleurs, ce spéléologue de l'invisible, cet *« écorché d'épines dans sa quête folle d'un équilibre »*, selon le mot de son ami Jean Freustié, à la parution du *Maître d'heures*, prix Femina 1975.

Et, certes, l'ingénieur chargé du percement d'un tunnel en haute montagne qui, au hasard d'un coup de pioche, découvre une salle funéraire sur les parois de laquelle s'inscrit *« le texte du monde dont, au-dehors, ne se dressent que quelques approximatives illustrations »* est arrivé, lui, au terme de sa quête intime. Celle de Faraggi lui-même, qui aimait tant à imaginer dans les signes de la matière l'existence d'un alphabet hors d'usage, mais appartenant au réel, devançant et nourrissant l'autre.

Avait-il acquis avec *le Maître d'heures* une sorte de sérénité ? Aussitôt, il s'était lancé dans la rédaction d'un cycle romanesque qu'il voulait intituler *les Feux et les Présages*, et dont seul fut publié le premier volume, *le Jeu du labyrinthe* (1978), qu'il avait défini comme une expérience d'*« alchimie romanesque »*, où s'entrecroisent des fonctions diverses.

Que se passa-t-il pour qu'il abandonne soudain ? Tout d'un coup, Faraggi avait paru renoncer à l'écriture ; il avait quitté la France, comme pour se quitter lui-même, s'installant en Espagne, essayant de vivre non plus selon ses romans, mais, tel un roman, sa propre vie. Quels espoirs avait-il engrangés avant de regagner, deux ans plus tard, son pays et sa littérature – ce monde à lui, dans lequel le désir amoureux se nuance toujours de peur, ce monde qu'il a créé et qui, disait-il, *« broie avec la collaboration des éléments les êtres qui ne rêvent pour finir que d'un oubli minéral »* ?

Le biographe futur aura sans doute à se pencher sur le mystère d'un si long entracte. Le titre du livre qu'il publia en 1981 paraît aujourd'hui éloquent : *le Passage de l'ombre*. Sept ans de silence encore, et il donnait la superbe *Saison des oracles*, maître-livre, version épurée et sublimée de tous les autres, salué comme la renaissance de l'écrivain.

Cet éternel jeune homme pressé, précis, au débit haletant – qui était en train de terminer un manuscrit – avait quelque chose d'oriental dans sa sensibilité aux éléments et au désert. Et on se dit qu'elles étaient significatives, les métaphores du vent qui se répètent de page en page dans son dernier ouvrage. Il était lui-même la tourmente. Sans le savoir et sans éprouver, surtout, le besoin de le faire savoir, il modifiait les contours du paysage romanesque français.

H. B.

(1) Grasset : *les Dieux de sable*, 1965, et *le Fou du Jour*, 1967. Mercure de France : *l'Effroi*, 1969, *le Signe de la bête*, 1972, prix Fénéon, *l'Eau et les Cendres*, 1974, *le Maître d'heures*, 1975. Flammarion : *le Jeu du labyrinthe*, 1978, *le Passage de l'ombre*, 1981, *la Saison des oracles*, 1988 (voir « le Monde des livres » du 7 octobre 1988).

Un message de M. Jack Lang

Dans un communiqué, le ministre de la culture M. Jack Lang a tenu à rendre hommage à André Pieyre de Mandiargues, en qui il salue un écrivain *« profondément ancré dans le surréalisme, nourri de Lautréamont comme des poètes élizabhetains, et de romantique allemand »*, qui fut aussi *« un passionné d'art et d'archéologie dont la réflexion et les essais font autorité »*.

« Avec lui, poursuit M. Lang, *s'éteint une singulière figure de la littérature contemporaine qui a célébré les noces de l'écriture et de l'érotisme, et a su mettre la tradition romantique à l'heure des tumultes de notre modernité. »*

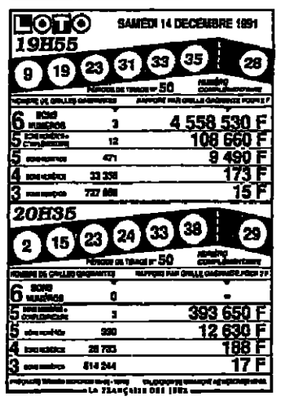

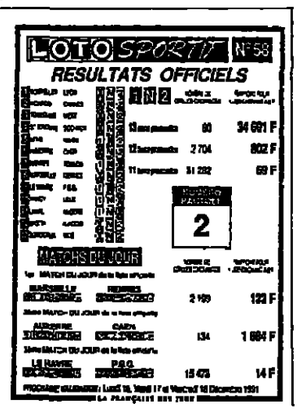

Ville Lumières

Le Premier Journal qui Sort les banlieues de l'Ombre

NUMERO 0
DIX FRANCS

Sortie le 12 décembre

Interview inédite : **Yves Montand et les jeunes de la Courneuve — Une classe d'illettrés à Bobigny — L'irrésistible ascension d'une régie de quartier à Marseille — A la périphérie des villes des barbares créent — A Créteil la démarche communautaire d'une association de lutte contre la toxicomanie.**

Mensuel n 1 vente en kiosque **10 F** Abonnement : 17, rue Simone-Weil, 75 013 Paris

CULTURE

MUSIQUES

Les voyages de Claudio Abbado

Le plus jeune orchestre européen joue à Berlin avant de partir pour la Russie

BERLIN

de notre envoyé spécial

La Philharmonie de Berlin est fermée pour cause de réparation (son plafond donnait d'*inquiétants* signes de faiblesse). Elle rouvrira le 26 avril 1992 avec les *Gurrelieder* de Schoenberg dirigés par Abbado. En attendant, son orchestre joue dans la salle du Schauspielhaus. Une salle neuve construite dans la carcasse d'un théâtre ancien, à la mode ancienne. Elle est rectangulaire, ses murs de couleurs vives sont décorés de frises, de sculptures blanches et dorées ; à son plafond, de grands lustres de cristal sont suspendus. Il n'y a guère que son acoustique plutôt sèche et son état de fraîcheur anachronique qui nous rappellent sa récente inauguration.

Situé dans la partie orientale de la ville, le Schauspielhaus bénéficie donc, cette année, de la présence de la Philharmonie de Berlin et d'autres concerts isolés, mais si le Sénat de la ville soutient « moralement » l'activité de cette salle qui n'est pas liée « organiquement » à un orchestre, il ne semble pas pouvoir la financer comme il le faudrait. La ville de Berlin réunifiée aura-t-elle d'ailleurs les moyens de soutenir durablement l'activité de trois Opéras et de cinq orchestres symphoniques ? Comme le dit une Berlinoise de l'Ouest : *« Ceux de l'Est attendent, espèrent, se désespèrent. »* Bien que les deux Opéras de l'Est et les orchestres qui leur sont associés soient sauvés : le Staatsoper et la Staatskapelle viennent d'être confiés à Daniel Barenboïm, et le Komische Oper garde Harry Kupfer et Rolf Reuter.

Le soir du 11 décembre, le Schauspielhaus était sur son trente et un pour accueillir le premier concert qui réunissait, dirigés par Abbado, les meilleurs éléments de l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, ceux de son pendant des pays de l'Est (l'Orchestre des *jeunes Gustav-Mahler*) et la violoniste Viktoria Mullova (impériale dans le *Premier Concerto de Chostakovitch*), avant qu'ils ne s'envolent pour Moscou et Saint-Pétersbourg où ils donneront trois concerts. Les huissiers avaient revêtu leurs livrées, les tapis dévalaient les grands escaliers. Le chauffage était allumé. L'occasion en valait la peine. Après trois journées de travail, ces jeunes, moyenne d'âge vingt ans, en remontrent à bien des orchestres professionnels, même s'ils « canardent » de temps à autre, même s'ils fatiguent à mesure que la *Cinquième Symphonie* de Mahler avance. Abbado équilibre les masses, met en valeur une multitude de détails instrumentaux sans pour autant leur faire un sort. Il construit en assemblant des blocs parfaitement ajustés les uns aux autres. L'orchestre le suit avec enthousiasme. Sa réputation de mahlérien n'est guère reconnue (en France tout du moins), il dirige cependant cette musique sans chercher à donner une continuité à ce qui n'en n'a pas toujours, en se gardant de ces rubatos élastiques, de cette valse-hésitation rythmique prétendument viennoise, de cet alanguissement fatal à l'*Adagietto, maudite tradition que Mahler* dénonçait lui-même. Simplement énoncé, comme s'il n'avait jamais été le leitmotiv de *Mort à Venise* de Visconti, ce célèbre mouvement renvoie directement à celui de *l'Arlésienne* de Bizet, dont il est, peu ou prou, un démarquage. Et Abbado dirige Mahler comme il dirige Beethoven ou Brahms.

Un cycle Brahms à Pleyel en 1993

A l'issue de ce concert, le nouveau patron de l'Orchestre philharmonique de Berlin a annoncé que les représentations du *Voyage à Reims* de Rossini qu'il devait initialement diriger au Théâtre des Champs-Elysées seraient finalement données à Ferrare, en Italie, aux mêmes dates (*le Monde* du 12 décembre). Le chef d'orchestre a d'autre part annoncé qu'il dirigerait l'Orchestre philharmonique de Berlin, à Paris, dans un cycle Brahms qui sera donné salle Pleyel. Au programme de cette série de concerts qui se déroulera pendant la seconde semaine de février 1993, toutes les symphonies, ouvertures, variations et tous les concertos. Les solistes dores et déjà retenus sont le pianiste Maurizio Pollini et le jeune violoniste Maxim Vengerov. Reste à trouver le violoniste et le violoncelliste du *Double Concerto*. Claudio Abbado a enfin annoncé qu'il se partagerait dorénavant entre Berlin et Vienne (s'il a abandonné l'Opéra de Vienne, il a gardé son poste de directeur musical de la ville), Deutsche Grammophon et Sony Classical pour la publication de ses enregistrements, l'étiquette jaune ayant seulement l'exclusivité des opéras qu'il réalise à Vienne. Le dernier en date, *Pelléas et Mélisande*, va être mis en vente ; le prochain, *le Barbier de Séville* de Rossini, avec Placido Domingo et Kathleen Battle, ne tardera pas à suivre. Parmi des projets plus lointains, Claudio Abbado a annoncé l'enregistrement de concertos de *Rachmaninov* avec Lylia Zilberstein et de Prokofiev avec Evgeny Kissin. Ce dernier sera son soliste, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, dans la *Fantaisie pour piano, chœur et orchestre*. Une œuvre dans laquelle Beethoven faisait entendre, dix ans avant le finale de la *Neuvième Symphonie*, le thème qu'il utilisera pour mettre en musique l'*Hymne à la joie* de Schiller.

ALAIN LOMPECH

▶ Viktoria Mullova vient d'enregistrer le *Premier Concerto pour violon* de Chostakovitch, avec André Previn : un CD Philips 422 364-2.

Le parti d'en rire ?

Une improbable soirée au music-hall avec Gabriel Bacquier et Arielle Dombasle

L'AS-TU REVUE ?

à l'Opéra-Comique

Bâtir une revue de music-hall autour de Gabriel Bacquier, convoquer quelques-unes des chansons qui ont fait rire au début de ce siècle, confier à Jean-Michel Damase le soin de mettre de la musique sur des textes de Patrice Thoméré, à Christian Lacroix de créer des costumes, pourquoi pas ? Bacquier est un chanteur qui, depuis longtemps, a prouvé qu'il pouvait aborder tous les rôles de l'opéra à l'opérette. Damase s'est taillé une belle réputation en composant quelques mesures de ballets pour Roland Petit et Zizi Jeanmaire dans les années 50, et son style en fait un successeur désigné de Francis Poulenc. Lacroix est le couturier que l'on sait.

Inviter Arielle Dombasle, Lydie Pruvot, Manon Landowski, Jean-Claude Mathon, Sophie Destaing et une troupe de danseuses à se joindre au grand baryton pour évoquer les années 20, pourquoi pas ? Dombasle sait jouer la comédie. Elle a appris à chanter. Lydie Pruvot est une actrice qui a de la présence et un tempérament comique certain. Manon Landowski a une voix petiote, mais elle sait s'en servir. Mais monter ce spectacle à l'Opéra-Comique dans une mise en scène d'Olivier Benezech sur un scénario d'Olivier Lagarde et Patrice Thoméré (pendant la première partie on monte la revue qui se donne après l'entracte, voilà qui est nouveau !) sans distance ni élégance, en mélangeant ceux qui chantent « pour de vrai » et ceux qui ont besoin de la béquille du micro, des acteurs qui chantent mal avec des chanteurs qui jouent faux, sans jamais s'effrayer du ponctif ni reculer devant l'effet qui pèse des tonnes, fait douter du bon sens de ceux qui ont en charge cette vénérable maison. Elle a connu certes bien d'autres mésaventures, mais on se disait qu'elle allait enfin sortir de l'ornière... Dans la fosse, l'Orchestre symphonique d'Europe, réduit à un petit ensemble instrumental, a de la tenue, et peut-être du courage.

A. L.

▶ Prochaines représentations les 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 29 et 31 décembre, à 20 heures. Matinée supplémentaire le 28 à 14 h 30 ; les 22 et 29 décembre à 17 heures. Tél. : 42-86-88-83.

CINÉMA

La souris des grands espaces

Un dessin animé pour les vacances

FIEVEL AU FAR-WEST

de Phil Nibbelink et Simon Wells

Fievel Souriskewitz est parti de Pologne pour le Nouveau Monde avec ses parents, à la suite des grands pogroms. « Sous les pavés le fromage » chantait (à peu près) papa Souriskewitz. La réalité new-yorkaise n'était pas si idyllique ; la réalité ne l'est jamais, où que ce soit, les émigrés de tous les temps en ont fait et en font l'expérience. Certes, le fromage abondait à New-York, mais aussi les chats affamés. Puisqu'on est dans le monde du dessin animé, la famille tout entière s'en est bien sortie.

Fin du premier épisode, et comme il a rencontré un très grand succès – tout à fait justifié – et comme approchent les vacances de Noël, voici la suite, où l'on voit toute la famille – embobinée par de gros méchants chats qui font les gentils et promettent de l'or – émigrer une fois de plus, s'en aller *au Far West*. Les parents veulent fuir la misère et l'insécurité de la ville, leur fille qui rêve de chanter n'a pas son mot à dire, Fievel non plus, d'ailleurs, et d'autre part, il fantasme sur un shérif légendaire, Buffalo Blurp.

Un shérif chien qui se révèle bien amorti, jusqu'au moment où le réveillent la malice de Fievel et la nécessité de défendre les faibles. Ce ne sont pas les personnages pittoresques – aigle des Indiens, gros matou amoureux, gangster sentimental, et la tenancière du saloon, vieille chatte à la voix rauque – qui manquent, ni les aventures extravagantes, dans ce dessin animé produit de nouveau par Steven Spielberg, réalisé par Phil Nibbelink et Simon Wells.

Les péripéties correspondent davantage aux normes du genre que dans le premier film – ce qui n'est pas pour déplaire aux enfants – et les personnages ne changent guère. Puisqu'on est dans un vrai film animé, et non dans une série télévisée aux mouvements réduits, ils ne cessent de gigoter, de faire des mimiques comme de trop bons élèves de l'Actors Studio. C'est la mode chez les Toons. Il n'empêche que ceux-ci sont franchement sympathiques, futés et qu'on prend du plaisir à passer un moment avec eux.

COLETTE GODARD

□ *La Belle Noiseuse* récompensée par la critique de Los Angeles. – *La Belle Noiseuse*, de Jacques Rivette, a obtenu le prix du meilleur film étranger, le samedi 14 décembre, par l'Association des critiques de cinéma de Los Angeles. Les trente-sept membres de l'association ont couronné *Bugsy*, de Barry Levinson des prix du meilleur film, du meilleur réalisateur et du meilleur scénario. John Singleton, réalisateur de *Boyz'N The Hood*, a été élu meilleure découverte de l'année. – *(AP.)*

opéra royal de versailles
alceste
opéra de lully
20 décembre, 18 h.
location 47 20 36 37

EXPOSITION

De l'optimisme planétaire au désarroi

La valeur artistique pouvait-elle coïncider avec la conviction idéologique ? L'URSS racontée par ses affiches

A l'heure où les Républiques slaves proclament la fin de l'URSS, la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) prétend raconter l'histoire de cette union à travers quelques centaines d'affiches de *propagande*.

Les premiers pas de la Révolution et la guerre civile qui suit *sont le prétexte* d'une débauche d'images nouvelles. Des artistes comme Maïakovski, Malevitch ou Rodchenko prêtent leurs talents pour célébrer le combat qui s'est engagé : graphisme simplifié, à-plats de couleurs vives, utilisation de la photo et de la caricature, texte qui s'enfle jusqu'à une complète osmose entre le mot et l'image.

L'avant-garde russe participe à cette création qui opère la synthèse entre l'art et la vie qu'elle appelait de ses vœux : la liquidation de la vieille société va de pair avec celle de l'art en tant qu'activité particulière. Mais au cours de la NEP, pendant les *années 20 – où l'« on passe de l'abstraction à la construction, de la contemplation à l'action, de la réception à la production »*, nous dit Gérard Conio, l'un des auteurs du catalogue, – le courant s'inverse. Le Parti communiste va revendiquer l'héritage esthétique de l'ancien régime. La « valeur artistique » doit coïncider avec la « conviction idéologique ».

L'avant-garde, trop « négative », va disparaître au profit d'un réalisme socialiste qui se met en place en même temps que l'appareil stalinien. L'héritage avant-gardiste (gros plans, photomontages) se dilue peu à peu, même si l'ouvrier messianique figure toujours sur l'affiche. Après la guerre, où les « vitrines Tass » – un commentaire incisif de l'événement par l'image et la légende – reprennent le principe *des « vitrines Rosta » inventées* par Maïakovski en 1919-1920, la victoire est symbolisée par de *blondes allégories réalistes*, annonces d'une société « gaie et heureuse ».

La sortie du stalinisme ne fait guère évoluer les canons du dogme graphique, même si l'irruption d'une contestation sourde se fait timidement sentir à partir des années 60. Avec la perestroïka, les placards vantant le socialisme disparaissent. L'affiche soviétique intègre de plus en plus le vocabulaire du graphisme international. De nouveaux thèmes surgissent : les jeunes, les mœurs, l'environnement, la peur du nucléaire. L'optimisme a vécu.

E. de R.

D.R.

Ivan Malioutine : « Allez là où il y a du travail, le 1er mai est la fête du travail » (Affiche russe de la guerre civile, avril 1920).

▶ Russie (1914-1991), changements de regards. BDIC, hôtel des Invalides, 75007 Paris. Jusqu'au 29 décembre. Cette exposition est accompagnée d'un remarquable ouvrage collectif publié par la BDIC sous la direction de Wladimir Berelowitch et Laurent Gerverau (304 pages, 295 F).

ARCHITECTURE

La difficile réforme des ABF

Les architectes des Bâtiments de France et le gouvernement : de la révolte au compromis

Les Architectes des bâtiments de France (ABF) ont entériné le vendredi 13 décembre la proposition du ministère de l'équipement sur leur nouveau statut qu'ils cherchaient à renégocier depuis 1989, en y ajoutant quelques amendements. Ils refusent de devenir un corps composite formé d'architectes et de « non-architectes » et exigent donc un statut spécifique à leur mission. Architectes de la fonction publique, les ABF sont chargés de veiller à la sauvegarde du patrimoine architectural, de conseiller les municipalités et de définir avec elles les orientations d'urbanisme ; ils donnent enfin leur avis – dans le domaine architectural – sur les autorisations de permis de construire.

Leur statut, né en 1946, a été modifié à de nombreuses reprises, notamment en 1984. Les aspects désuets de cette loi sont aujourd'hui à l'ordre du jour : des salaires bas, pour sept ans d'études et l'obligation d'une expérience professionnelle préliminaire. Un chef de service gagne entre 7 000 francs et 14 000 francs net en fin de carrière. Enfin, l'évolution du paysage urbain impose une indispensable restructuration du travail des urbanistes et des architectes. Selon Jean-Christophe Simon, président du syndicat des Architectes des bâtiments de France, ce reclassement serait défavorable aux ABF : alignés sur la grille des urbanistes, ils ne l'intègrent, d'après lui, qu'à l'échelon le plus bas et il apparaîtrait qu'aucun ABF ne peut actuellement prétendre au premier échelon. *« Ainsi, nous risquons de devenir des sous-urbanistes »*, constate-t-il. Des négociations sont d'ailleurs en cours en vue d'une *« gestion égalitaire permettant une parité réelle entre les deux corps »*.

Le gouvernement proposait la création de deux filières : « Patrimoine, architecture, urbanisme » et « Paysages et Urbanisme et aménagement ». Les ABF refusent ce second corps qui regroupe architectes, urbanistes, ingénieurs et fonctionnaires administratifs et nie *« la spécificité de l'architecte et confirmerait le peu d'intérêt du ministre pour cette discipline »*, dit Jean-Christophe Simon, même si le sens de la réforme semble salutaire.

Le ministère considère cependant d'incontestables progrès : la multiplication par trois de la « masse indemnitaire » par rapport à 1989, et une augmentation significative des primes entre 25 % et 30 %, avec effet immédiat. Pourtant les représentants des sections syndicales des ABF ont dû affronter la méfiance de leur corps lors de l'assemblée générale du 13 décembre. Aujourd'hui, les ABF *exigent un « échéancier concernant les moyens et les effectifs promis »* d'ici à la fin de février et sont prêts à envisager des mouvements de contestation. Les acquis restent donc fragiles, en dépit de l'optimisme affiché de Paul Quilès.

A. S.

OPERA DE PARIS GARNIER
BALLET DE L'OPERA DE PARIS
AUDITION
POUR LE RECRUTEMENT DE DANSEURS ET DANSEUSES A CONTRAT A DUREE DETERMINEE
LUNDI 20 JANVIER 1992
A 13 HEURES 30 AU PALAIS GARNIER
LES CANDIDATS DEVRONT PRESENTER UNE VARIATION DU REPERTOIRE CLASSIQUE ET SE MUNIR DE LEUR BANDE SON OU PARTITION
INSCRIPTIONS AVANT LE 31 DECEMBRE 1991
ECRIRE A LA REGIE DE LA DANSE 8 RUE SCRIBE 75009 PARIS JOINDRE UN CURRICULUM VITAE

DANSE
THÉÂTRE DE LA VILLE PARIS
17 ET 18 DEC. 20H30
ANNE TERESA DE KEERSMAEKER
ACHTERLAND novembre 90
LIGETI - YSAYE
avec
Rolf Hind piano
Irvine Arditti violon
20 ET 21 DEC. 20H30
ANGELIN PRELJOCAJ
NOCES
STRAVINSKI
UN TRAIT D'UNION
LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

CULTURE

Quand Warhol rentre au pays

Né de parents slovaques, le New-Yorkais a désormais son musée à Medzilaborce, près du village de ses origines

PRAGUE
correspondance

Quand les 12 000 habitants de Medzilaborce – une petite commune de l'extrême est de la Slovaquie – se sont réveillés un matin avec deux boîtes géantes de soupe Cambell's à l'entrée de leur village, ils ne se sont pas étonnés outre mesure. Le musée Andy-Warhol, le maire, Edward Ivanco, en parlait depuis deux ans. Des milliers de signatures en sa faveur avaient été récoltées à travers *tout le pays, même celle de* M. Vaclav Havel lorsqu'il n'était pas encore président. M. Ivanco proposait de reconvertir la gigantesque maison de la culture érigée par le régime précédent en musée d'art moderne consacré au créateur du pop art. Il fallait oser...

Même si Andy Warhol est né à Pittsburgh (Pennsylvanie) et n'a jamais mis les pieds en Slovaquie, la redécouverte de cet oncle d'Amérique fit la joie des autochtones. Les Tchèques avaient récupéré Mozart, Kafka, Milan Kundera, Milos Forman et Tomas Bata. *Il était donc* naturel qu'Andy Varchol, dit Warhol, fils de Julia et de Jan, originaires tous deux d'un petit village voisin, revienne à la Slovaquie. L'idée vint de Michal Bycko, professeur de dessin à l'école secondaire de Medzilaborce. Cet admirateur inconditionnel d'Andy Warhol demanda à ses jeunes élèves âgés de sept à seize ans de reproduire les œuvres du grand créateur. *« Ce qu'a apporté Andy Warhol, c'est la version originale d'une même chose »*, explique Alexander Franko, directeur du musée, en arrêt devant l'œuvre des chérubins. L'exposition, qui occupe aujourd'hui le rez-de-chaussée du bâtiment, permit au professeur de dessin d'entrer en contact avec Paul, le père d'Andy, et d'obtenir de la fondation new-yorkaise dont il est le vice-président le prêt gratuit *ad vitam aeternam* d'une dizaine d'œuvres originales.

Parmi elles : le *Portrait d'Ingrid Bergman*, *la Chaise électrique* et... tout à fait de circonstance dans cette petite bourgade qui a voté à 60 % pour les communistes nouvelle vague (le SDL), le *Lénine rouge*. Mais, c'est au premier étage que se trouvent les reliques de la famille Varchol : le premier appareil photo d'Andy, sa chemise de baptême, les cartes religieuses que lui a envoyées sa mère, la correspondance avec sa tante Eva restée au pays. Un monde pieux en rupture avec la vie de l'impénitent New-Yorkais que fut Andy.

La Warholmania est née à New-York d'une société de consommation désemparée. Elle renaît aujourd'hui de ses cendres à Medzilaborce au moment même où Tchèques et Slovaques font aussi une douloureuse expérience du capitalisme. Ce n'est sans doute pas un hasard.

CATHERINE MONROY

Convalescence à Beyrouth

Bombardée et pillée à maintes reprises depuis 1975, la principale institution artistique libanaise met à profit la « pax syriana » pour réparer et rassembler ses collections

Situé à l'intersection des principaux quartiers chrétiens et musulmans, le Musée national de Beyrouth – le plus riche du Proche-Orient après le Musée égyptien du Caire – a subi de plein fouet les quinze années de la guerre du Liban (1975-1990). Il tente aujourd'hui de renaître.

Dans le vocabulaire guerrier de la capitale coupée en deux, le mot « Musée » avait fini par désigner non plus un lieu d'art mais l'un des points de passage les plus dangereux entre les deux parties de la ville. Parmi les nombreuses personnes tombées en ce site maudit figure notre correspondant au Liban, Edouard Saab, abattu dans sa voiture en 1976 par un milicien de Beyrouth-Ouest.

Une Association des amis du Musée de Beyrouth vient de se constituer (1). Elle s'est donné pour mission, en coopération avec l'UNESCO, *de réunir* au Liban et à l'étranger, notamment parmi la riche diaspora libanaise des cinq continents, la somme de 25 millions de francs jugée nécessaire pour ressusciter *« le musée le plus vide et le plus détruit du monde »*. Détruit, certes, et victime, comme le rappelle l'association, de *« pillages, destruction et vandalisme »*. Mais pas exactement vide. En effet, dès le début des combats qui ravagèrent ce secteur, en 1975-1976, des responsables culturels libanais, dont le vieil émir maronite Maurice Chehab, se donnèrent beaucoup de mal, parfois au péril de leur vie, pour protéger ce qui pouvait l'être. Ainsi les fameux sarcophages de Phénicie dont celui d'Ahiram, roi de Byblos (treizième siècle avant Jésus-Christ), qui porte les premiers caractères phéniciens mis au jour, furent emprisonnés *in situ* dans un sarcophage de béton. Cinquante tonnes de ce matériau furent ainsi utilisées, quelquefois sous les obus.

Une saisie d'Interpol à Zurich

Les bombardements ou les occupants armés successifs du bâtiment n'ont donc pas détruit ces pièces inestimables, mais ils ont en revanche réduit en poudre, des objets en terre cuite du troisième millénaire ou des œuvres diverses qui attendaient d'être répertoriées lorsque la guerre éclata. Des statuettes antiques furent, de leur côté, volées et, selon Beyrouth, *« font toujours l'objet d'un trafic mené par une mafia internationale d'œuvres d'art et d'antiquités »*.

En revanche, la célébrissime collection de bijoux anciens en or et argent put être transportée à temps dans un coffre-fort, dit-on, de la Banque du Liban : on reverra donc le pectoral égyptoïde du prince phénicien Ip-Chémou-Abi ou la petite armée des divinités en bronze recouvert *de feuilles d'or qui défendaient* dans l'Antiquité le temple des Obélisques à Byblos. Quant à la mosaïque du Bon Pasteur (cinquième siècle) trouvée à Jnah, près de Beyrouth, qui était restée dans le musée, elle servit de cible à des francs-tireurs et devra, entre autres pièces abîmées, être restaurée.

Il n'est pas dit que certaines œuvres revendues hors du Liban – telles les statuettes d'enfants nus du temps antique d'Echmoun passées récemment dans une vente publique à Zurich et saisies par Interpol – ne reviendront pas un jour à Beyrouth. Il s'agit là d'un dossier plus vaste, concernant l'ensemble du patrimoine libanais, Beyrouth accusant par exemple Palestiniens et Israéliens d'avoir, chacun à leur tour, expédié hors du Liban sud des antiquités de Tyr, de Sidon et d'autres sites archéologiques de cette région qui, depuis les destructions d'Alexandre le Grand, n'en est pas à sa première épreuve.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

(1) L'Association des amis du Musée de Beyrouth (aux soins de l'ambassade du Liban, 3, rue Copernic, 75016 Paris), est animée par Mme Khaoula Magid-Arslane, notre confrère Ghassan Tueni et dix autres personnalités libanaises, dont la veuve du président René Moawad.

□ **Colloque Raymond Queneau.** – Le Centre international de documentation, de recherche et d'édition Raymond Queneau organise les 17 et 18 janvier, à l'université de Limoges, un colloque international sur l'écrivain, ses lectures et ses influences (« Queneau *et Paulhan* », « Primo Levi et Queneau », « Queneau, Marx et la Bible », « Lectures psychanalytiques de Queneau », etc.).

► **Contact et renseignements : Bibliothèque universitaire de Limoges, 39, rue Camille-Guérin, 87031 Limoges Cedex. Tél. : 55-01-38-71, poste 211.**

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

Dubrovnik, site en péril

Le Comité du patrimoine mondial, organisme qui dépend de l'UNESCO, a décidé le vendredi 13 décembre d'inscrire la vieille ville de Dubrovnik sur la liste des sites en péril.

Au terme des travaux de sa session annuelle réunie à Carthage du 9 au 13 décembre, ce Comité s'est déclaré *« profondément préoccupé par les graves dommages causés par le conflit armé aux ensembles historiques et aux sites naturels de la Yougoslavie »* et a lancé un appel aux parties en conflit pour *« arrêter toute destruction et pour permettre à la communauté internationale de participer au restaurations indispensables à la suite des désastres déjà intervenus »*. Le texte a été adopté à l'unanimité des vingt et un membres du Comité, malgré l'opposition d'un observateur serbe représentant la Yougoslavie, selon lequel les forces fédérales n'ont jamais attaqué la vieille ville de Dubrovnik. – *(AFP.)*

D'une aventure à l'autre

Jean-Michel Djian fonde Artes, un cabinet de recrutement spécialisé dans les métiers « dirigeants » de la culture

Il s'occupait des jeunes créateurs, Jean-Michel Djian se consacre aujourd'hui aux cadres qui les emploieront peut-être un jour. Six ans après avoir fondé et œuvré à l'incontestable réussite d'Eurocréation, agence française des jeunes artistes européens, ce boulimique de culture crée à Paris Artes, une agence de recrutement spécialisée dans les métiers de la culture. Jean-Michel Djian n'a pas peur des mots : il est chasseur de têtes pour dirigeants culturels, son agence n'est pas un un cabinet d'embauche pour artistes.

« L'idée d'Artes – « arts » en latin – consiste à établir des liens entre la culture et le management. *En dix ans, il y a eu une véritable dérive de la gestion fonctionnelle dans ce domaine*, explique-t-il. *On s'est beaucoup intéressé aux choix artistiques, mais on ne s'est jamais penché sur le recrutement des responsables chargés de ces choix. En parler, c'est un peu comme parler d'argent : le sujet est tabou. Alors le petit monde de la culture pratique une cooptation confidentielle et élargie au sein de sa famille, sans imaginer que le voisin de palier ou le cousin européen pourrait faire un excellent directeur artistique d'opéra ! »*.

Et ce petit monde de la culture a explosé. En dix ans, le développement des activités culturelles et audiovisuelles a entraîné une hausse de 55 % de créations d'emplois avec une hausse annuelle de 7 % à 8 %. Parmi elles : 72 % concernent les cadres supérieurs. *« 48 000 des 590 000 salariés culturels en Europe sont des cadres et dirigeants des institutions culturelles. Ils sont 9 000 en France. Il existe donc un formidable mouvement de personnes autour de centaines de centres de gravité. Chez nous, les régions, devenues autonomes, fascinées de surcroît par le label culturel, préfèrent s'adresser à des agences privées. Mais attention, je ne suis pas un chasseur de têtes « industriel ». Je suis convaincu qu'Artes contribue à la protection de la spécificité de la profession culturelle, peut l'oxygéner. »*

Fort d'un fichier de décideurs de la culture, de fonctionnaires ou de créateurs – artistes, chorégraphes, metteurs en scène – français et européens, le cabinet répond à deux formes de demande : *« Ceux qui ont fait leurs preuves dans une ville, qui veulent bouger. Un peu comme des footballeurs... Et les patrons à la recherche de la perle rare. »* Il propose alors ses trois meilleurs poulains qui répondent au profil requis. L'ordinateur d'Artes possède déjà 28 000 noms (16 000 cadres culturels, 12 000 audiovisuels). Ces précieuses fiches, Jean-Michel Djian n'a eu aucun mal à les glaner. *« C'est un cadeau en or du Conseil de l'Europe ou encore le carnet d'adresses élaboré à travers toute l'Europe pendant les années d'Eurocréation. De Bratislava à... Niort, où nous avons installé des pépinières de jeunes artistes. Nous recevons également vingt-cinq* curriculum vitae *par jour. Je n'en reviens pas ! »*

L'ordinateur d'Artes a déjà classé 124 fonctions différentes de responsable culturel. Les missions du cabinet sont donc diverses et tenues – profession oblige – au secret professionnel. Jean-Michel Djian est actuellement chargé de rechercher un directeur de mécénat pour un établissement public et un directeur pour un orchestre philharmonique régional, notamment. *« Nous pouvons également dénicher un artiste invité pour trois mois dans une ville, ou bien le commissaire d'une exposition. »*

Le tarif de l'agence : *« 23 % du salaire brut annuel de la personne recrutée. Nous vivrons bien en décrochant trois ou quatre contrats par mois. Nous en avons signé cinq au mois de novembre. »* Malin, Jean-Michel Djian s'est installé dans un appartement du Marais, à trois pas de l'Opéra-Bastille, de Beaubourg, du Musée Picasso, de Carnavalet et de nombreuses solides institutions culturelles.

BÉNÉDICTE MATHIEU

► **50, rue Saint-Antoine, 75004. Tél. : 42-72-67-77.**

26 La CEE et l'AELE renégocieront leur accord de libre-échange
27 La dette des pays en développement stagne
29 « Champs économiques »
34 Le journal d'Antenne 2 diffusé à Chicago
36 Marchés financiers
37 Bourse de Paris

BILLET

Fraude à la redevance

Faire payer les fraudeurs à la redevance télé (580 francs en 1992 pour un poste couleur, 373 francs pour du noir et blanc) ? *A priori*, rien de plus *normal*. Entre les domiciliations fictives et les règlements en liquide lors de l'achat d'un récepteur, près de 1 milliard de francs échappe ainsi, chaque année, au fisc. Un argent dont le secteur public télévisuel, A 2 - FR 3, a énormément besoin. Un amendement au projet de budget 1992, adopté en deuxième lecture, samedi 14 décembre, à l'Assemblée nationale (avec l'aide du 49-3), donnera donc aux agents chargés du recouvrement de la redevance le droit de vérifier dans les fichiers des câblo-opérateurs et de Canal Plus si un mauvais payeur présumé figure parmi leurs abonnés.

A l'origine, le budget avait l'ambition de « croiser » lui-même le fichier du service de la redevance avec ceux des chaînes câblées. Impossible, en effet, d'être abonné à Canal Plus sans posséder un récepteur. Mais la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) s'y était opposée. Désormais, un agent de la redevance pourra, par exemple, relever le nom des locataires d'un immeuble câblé, puis aller demander à Canal Plus ou à la société de câble si tel ou tel de ces locataires figure parmi leurs abonnés. La procédure correspond ainsi mieux à l'avis de la CNIL sur le droit d'interrogation de certains fichiers par les agents du fisc. En tout état de cause, la CNIL n'a pas le pouvoir de s'opposer au législateur.

Ce droit de contrôle serait cependant mieux accepté par les chaînes et le grand public s'il faisait partie d'un plan global de financement de la télévision. Le gouvernement est pourtant responsable d'un manque à gagner annuel pour l'audiovisuel de 2,5 milliards de francs. En novembre 1982, un décret a exonéré de toute redevance les personnes âgées et non imposables ainsi que les établissements hospitaliers et ceux bénéficiant de l'aide sociale. Mesures dont nul ne songe à contester le caractère social, mais qui auraient dû, en bonne logique, être compensées par le budget de l'Etat. Ce qui n'a jamais été le cas.

Cette situation place la France en position singulière en Europe. Alors que l'Hexagone atteint un taux d'exonération du parc télévisuel de 25 %, celui-ci ne dépasse pas 3 % en Grande-Bretagne, 7 % en Allemagne et 0 % aux Pays-Bas et en Italie. Le sénateur de l'Allier, M. Jean Cluzel, a ainsi calculé qu'entre 1982 et 1991 13,7 milliards de francs ont manqué aux caisses du secteur public audiovisuel. Crier haro sur les fraudeurs, quand l'Etat lui-même ponctionne indûment les caisses, est incohérent. Il serait temps que les hommes politiques comprennent que leur intérêt pour l'audiovisuel n'est légitime que pour autant qu'ils donnent aux chaînes publiques les moyens de remplir les missions qui leur sont assignées.

YVES MAMOU

A l'occasion d'une rencontre avec M. George Bush

Le président du Mexique a plaidé l'accélération des négociations sur le traité de libre-échange nord-américain

A l'occasion d'une courte visite officielle à New-York puis à Washington, où il s'est entretenu avec M. George Bush, le président du Mexique, M. Carlos Salinas de Gortari, s'est employé à mettre en avant les acquis récents de son économie. Et à déjouer la méfiance de l'administration américaine à l'égard d'un dossier – la négociation de l'accord de libre-échange entre les deux pays – sur lequel elle n'entend pas se rerier mais qu'elle sait difficilement « vendable » en période de récession. Et plein d'embûches pour le candidat Bush, victime d'une grave crise de confiance à moins d'un an de l'élection présidentielle de novembre 1992.

NEW-YORK
de notre correspondant

Intervenant le 13 décembre devant l'*Economic Club* de New-York, M. Carlos Salinas a pris l'exemple des 250 000 emplois nouveaux créés dans son pays et aux Etats-Unis à la suite du processus de libéralisation de l'économie mexicaine, accompagnée par une privatisation à marche forcée du secteur public, pour rappeler les avantages d'un accord qui devrait intervenir *« tôt ou tard » (« mais le plus tôt serait le mieux »)*, car *« il y va de l'intérêt de nos trois pays* [Mexique, Etats-Unis, Canada, avec lequel les Américains ont déjà passé un accord de libre-échange], *où le niveau de croissance et celui de l'emploi devraient s'en trouver favorisés »*, a-t-il expliqué. Avant de rappeler que l'économie américaine *« serait la plus importante au monde jusqu'à la fin de l'année prochaine, date à laquelle l'économie européenne lui succédera à moins que nous ne puissions nous unir »* pour constituer une entité de 360 millions de consommateurs et d'une capacité de production annuelle de plus de 6 000 milliards de dollars.

Pour sa part, le ministre mexicain du commerce et de l'industrie, M. Jaime Serra Puche, a estimé au cours de cette même réunion que les négociations entre les Etats-Unis et le Mexique se déroulaient selon un rythme *« parfaitement en adéquation avec ce que nous escomptions »*. Un propos rassurant, répété le lendemain lorsque les deux hommes ont rencontré le président Bush dans sa résidence de Camp David, dans le Maryland, mais qui s'est heurté à une prudente réserve de la Maison Blanche.

Des emplois en plus ou en moins ?

Tout en réaffirmant devant son homologue mexicain qu'il souhaitait *« un bon accord aussi vite que possible »*, le président Bush s'est gardé de fixer une date finale pour la conclusion de cet accord, dont le principe a été approuvé par le Congrès américain en juin à l'issue d'une procédure dite accélérée (*fast track*) applicable aux accords commerciaux. Son porte-parole, M. Marlin Fitzwater, a fait état *« des progrès substantiels enregistrés jusqu'à présent et du ferme engagement pris par les deux présidents »* pour parvenir à ce North American Free Trade Agreement (NAFTA), mais les concessions exigées en coulisse par l'administration (notamment pour permettre aux compagnies américaines d'accéder au secteur parapétrolier mexicain) laissent présager des discussions ardues.

Au sein même de l'administration, des divergences sont apparues depuis plusieurs mois. Autant le département du commerce veut boucler au plus vite ce dossier – si possible dès mars prochain – afin d'accroître un volume d'échanges qui atteint actuellement près de 30 milliards de dollars d'exportations américaines à destination du Mexique, autant Mme Carla Hills, la représentante spéciale du président Bush pour les questions de commerce international, entend-elle ne pas sacrifier *« la substance et la qualité »* de l'accord au profit de la *« précipitation »*, ainsi qu'elle l'a confirmé le 14 décembre devant ses interlocuteurs mexicains.

Elle a toutefois tenu à rappeler que le Mexique, actuellement le troisième partenaire commercial des Etats-Unis, *« constitue notre plus important marché et celui qui connaît la plus forte croissance »*. Avec des effets bénéfiques sur l'économie américaine puisque, selon elle, *« chaque milliard de dollars supplémentaire d'exportations à destination de ce pays permet de créer 20 000 emplois de plus »* aux Etats-Unis.

Un argument contesté par de nombreux parlementaires et leaders syndicaux qui, au contraire, voient dans les quelque 1 500 *maquiladoras* actuellement exploitées de l'autre côté de la frontière par des sociétés américaines pour l'essentiel une menace permanente pour l'emploi aux Etats-Unis, où le taux de chômage atteint près de 7 % de la population. Pour l'instant, ces *maquiladoras* (qui emploient un demi-million de Mexicains payés au quart du salaire horaire versé sur la côte est) ne sont que des usines d'assemblage, qui achètent 90 % de leurs produits aux Etats-Unis. Mais demain, une fois entré en vigueur l'accord de libre-échange, elles seront libres de se fournir ailleurs, moins cher, et d'inonder l'immense marché nord-américain à partir de cette frontière de 3 200 kilomètres qui, de Tijuana à Matamoros, est déjà de plus en plus poreuse. Pour les hommes comme pour les marchandises.

S. M.

Pour la première fois depuis 1917

Une importante réforme agraire va être entérinée par le Congrès mexicain

Le Sénat du Mexique doit voter ces jours-ci un projet d'amendement à la Constitution qui modifie, pour la première fois depuis 1917, les formes de la propriété de la terre, dans le but de rendre l'agriculture du pays plus productive.

Au centre de cette réforme constitutionnelle, que les députés avaient entérinée le 7 décembre à l'issue d'un débat houleux, se trouve l'*ejido*, nom donné aux anciennes terres communales que l'Etat avait progressivement redonnées aux paysans, à partir de 1934 surtout, après avoir exproprié les grands propriétaires fonciers. Le grand révolutionnaire Emiliano Zapata, qui s'est battu avec ses troupes d'Indiens pour que la terre soit *« restituée à ses anciens possesseurs »*, avait ainsi obtenu une demi-victoire posthume : les paysans ont reçu des parcelles en usufruit, qu'ils pouvaient transmettre à leurs descendants mais ne pouvaient ni vendre, ni louer, ni hypothéquer pour obtenir des prêts bancaires, n'en étant pas propriétaires.

C'est précisément ce que le président Carlos Salinas de Gortari a voulu changer, dans le cadre des grandes réformes qu'il a engagées : autorisation sera donnée aux *ejidatarios* de vendre leur terre transformée en propriété privée, de la donner en usufruit ou de s'associer avec d'autres propriétaires (au sein de coopératives par exemple), ce qui était tout aussi impossible jusqu'à présent.

L'objectif du gouvernement est de lutter contre l'atomisation des terres, obstacle à la mécanisation et à l'amélioration de la productivité, très faible sur les *ejidos*, qui ont, dans 60 % des cas, une superficie inférieure à 5 hectares. Sur ces parcelles, dont la superficie totale représente 85 millions d'hectares (45 % de la superficie du Mexique), contre 67 millions d'hectares pour les propriétés privées, sont récoltés les deux tiers des grains de base (maïs et haricots), mais les paysans qui les exploitent ont de plus en plus de mal à subvenir aux besoins de leurs propres familles, d'où l'exode vers les villes du Mexique ou des Etats-Unis.

La réforme adoptée permettra en outre aux sociétés privées, nationales ou étrangères, d'investir dans l'agriculture sans pour autant, disent les responsables mexicains, revenir aux immenses *latifundios* d'antan, puisqu'une limite maximale sera ultérieurement fixée aux superficies permises.

Parmi les deux grands partis d'opposition, le Parti d'action nationale (PAN, droite) n'a pu que se réjouir : il réclamait de telles modifications depuis longtemps. En revanche, le Parti de la révolution démocratique (PRD, gauche) a accusé le gouvernement de trahir les idéaux des révolutionnaires, tout en prévoyant que la vente des *ejidos* entraînera un nouvel exode rural, susceptible d'aggraver le chômage urbain et l'immigration illégale aux Etats-Unis.

Tout en reprenant à son compte les cris de guerre de Zapata *« Terre, liberté et justice ! »*, le président Salinas a souligné que 25 millions de Mexicains (sur 84 millions) vivent à la campagne, soit près du double de la population du pays en 1910, et qu'il était devenu impératif de modifier un système *« improductif favorisant la paupérisation des campagnes »*.

MARTINE JACOT

Tandis que la Banque mondiale s'inquiète de la situation dans l'ex-URSS

Les pays du G7 révisent en baisse leurs prévisions de croissance pour 1992

Des économies qui, dans l'ensemble des pays membres du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G7), réalisent des performances inférieures aux prévisions et une situation qui, dans l'ex-Union soviétique, s'est dégradée beaucoup plus vite que prévu : tel est le double constat – sans véritable surprise – qu'ont dressé le 14 décembre les suppléants des ministres des finances du G7 à l'issue de la réunion de vingt-quatre heures qui s'est tenue à New-York à huis clos.

NEW-YORK
de notre correspondant

Prenant acte du ralentissement général de l'économie dans les pays membres du Groupe des sept pays les plus industrialisés, confirmé par le sous-secrétaire américain au Trésor, M. David Mulford, les participants ont plus ou moins entériné les prévisions du Fonds monétaire international pour 1992 détaillées à nouveau devant les participants. Le FMI escomptait en octobre une croissance limitée à 2,75 % au lieu des 3 % précédemment envisagés (contre 1,25 % pour l'année en cours), une légère révision en baisse due pour l'essentiel aux contre-performances de l'économie américaine.

Sur ce chapitre, les suppléants des ministres des finances ne se sont pas prononcés sur le plan de relance annoncé par le président Bush pour janvier. Mais certains participants mettaient en garde, en privé, contre toute décision susceptible d'aggraver l'énorme déficit budgétaire américain, un remède qui serait pire que le mal.

Une grave crise de liquidités

A propos de l'ex-URSS, où la situation s'est dégradée beaucoup plus vite que prévu, le vice-ministre canadien des finances, M. David Dodge, a indiqué à l'issue de la réunion que l'Europe et le Japon avaient trop tardé avant d'envoyer des secours alimentaires à ce pays actuellement tenté par l'idée d'une organisation en commonwealth. De son côté, la Banque mondiale, qui, d'après ses derniers calculs, évalue la dette extérieure de l'ex-Union soviétique entre 57 et 71 milliards de dollars, a indiqué, le 15 décembre, qu'elle craignait une grave crise de liquidités pour ce pays dans les deux prochaines années.

L'ex-URSS est un pays modérément endetté et ses exportations lui assurent des revenus suffisants pour payer le service de sa dette, mais l'instabilité politique et économique actuelle suscite les plus grands doutes sur sa capacité à maintenir le niveau de ses exportations, souligne, à Washington, la Banque mondiale dans son rapport annuel consacré à la situation de la dette dans le monde.

« Le patient est en train de mourir pendant que les médecins délibèrent sur son sort », écrit pour sa part le *New York Times* sous la plume de deux professeurs d'université dans son édition du 15 décembre. Rappelant la phrase lancée par George Marshall (l'auteur du plan qui porte son nom, destiné à rebâtir l'Europe, et à dresser un rempart face au communisme, au sortir de la seconde guerre mondiale) en 1947 devant les étudiants de Harvard, les auteurs mettent en parallèle le discours récemment prononcé par le secrétaire d'Etat, M. James Baker, à Princeton en faveur de l'organisation à Washington d'une conférence internationale sur l'aide à apporter à l'Union soviétique. Préconisant plutôt une *strategic food initiative*, ils proposent la mise en place d'une *« coordination au niveau du Groupe des Sept »*, tandis que *« l'Europe communautaire financerait l'envoi à l'Union soviétique des excédents alimentaires polonais et hongrois »*.

SERGE MARTI

Avec un rythme annuel de 3 %

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,3 % en novembre

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,3 % en France au cours du mois de novembre, selon les calculs provisoires de l'INSEE. La hausse sur un an (novembre 1991 comparé à novembre 1990) est de 3 %.

On ne connaît pas encore le détail des relevés de l'INSEE, mais il semble que les prix des produits alimentaires frais, notamment ceux des fruits, soient à l'origine de cette hausse très légèrement plus forte qu'il n'était attendu. Il faut voir là les conséquences lointaines mais bien réelles des gelées tardives de printemps qui avaient, à l'époque, fait de gros ravages sur les arbres fruitiers en fleurs. La hausse de novembre s'explique aussi par les prix du fioul domestique, en augmentation sensible sur l'ensemble du mois par rapport à octobre malgré l'amorce d'une baisse à partir de la mi-novembre. Si l'on exclut l'énergie de l'indice, la hausse de novembre n'est que de 0,2 %.

Le taux d'inflation annuelle de la France, qui était de 2,6 % en septembre et de 2,5 % en octobre, est remonté à 3 % en novembre du fait de la baisse de 5 % des prix pétroliers, il y a un an à la même époque. L'indice d'ensemble avait lui-même baissé de 0,2 % en novembre 1990 : c'est cette évolution qui explique la remontée du pourcentage de hausse sur un an.

La plupart des pays industrialisés enregistrent le même phénomène. L'écart d'inflation avec l'Allemagne – dont les prix ont *augmenté de 0,4 % en novembre* – continue d'être très favorable à la France puisqu'il atteint 1,2 point (4,2 % de hausse outre-Rhin sur un an). Les hausses en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont également été de 0,4 % en novembre.

La France continue de se situer en tête des pays les plus sages en matière de hausse de prix puisque seule la Belgique (+ 2,8 % sur un an) fait mieux, les Etats-Unis faisant aussi bien avec un taux annuel de 3 %.

Peu après la signature d'un protocole d'accord

Prague reporte le rachat de Skoda par Siemens

Alors qu'un protocole d'accord avait été signé entre le géant Siemens et la firme tchèque Skoda (*le Monde du 29 novembre*) concernant le rachat de ses activités électromécaniques par le groupe allemand, les autorités de Prague viennent de se donner un délai – jusqu'au 20 janvier 1992 – pour confirmer ou non leur choix. Le projet initialement retenu par Prague devait permettre au français Framatome d'entrer à hauteur de 10 % dans le capital de la société mixte ainsi créée, Skoda Energo. Siemens devait posséder, quant à lui, 67 % des actions de la nouvelle compagnie, laissant 33 % des parts à la maison-mère Skoda.

Le délai exigé par les autorités tchécoslovaques, sur le conseil d'experts de Skoda Pizen, devrait permettre à Prague de réenvisager les propositions de l'américain Westinghouse. Ce dernier n'a pas manqué de revoir son offre initiale. L'enjeu : le contrôle des activités nucléaires de Skoda, premier fournisseur de l'ancien bloc de l'Est.

orientations SERVICE

Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.

M. Mme Mlle
Adresse
Code postal | | | | | | Ville
Niveau d'études 91-92 Age
désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :

☐ Classes Préparatoires
☐ Grandes Ecoles Scientifiques
☐ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
☐ Préparer un MBA
☐ 3e Cycles de Gestion, Droit
☐ Ecoles à Vocation Internationale
☐ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
☐ Métiers de la Défense
☐ Architecture d'Intérieur
☐ Armées : Management et Logistique
☐ Arts Graphiques
☐ Arts et Techniques du Spectacle
☐ Assistante de Direction/Bureautique
☐ Assurances
☐ Communication Audiovisuelle
☐ Communication et Culture
☐ Communication, Publicité
☐ Comptabilité
☐ Cours par Corresp. Expertise Comptable
☐ Danse
☐ Design, Design Industriel
☐ Electronique
☐ Esthétique, Cosmétique
☐ Expertise Comptable
☐ Formation en Alternance
☐ Formation Continue
☐ Gestion Financière
☐ Gestion du Personnel
☐ Informatique
☐ Ingénieur Aéronautique/Automobile
☐ Ingénieur Chimiste
☐ Journalisme
☐ Logistique Production
☐ Paramédical
☐ Prothésiste Dentaire
☐ Recherche Scientifique
☐ Relations Internationales
☐ Sciences Politiques
☐ Sténotypie/Communication

Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (réponse par courrier uniquement)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO

M 92-01

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Selon le « Financial Times »

Le gouvernement envisagerait la création d'un grand groupe public dans les secteurs de pointe

Le plan de réorganisation industrielle dont le premier ministre a révélé l'existence, lors d'un déplacement à Montpellier mercredi 11 décembre, garde ses mystères. Seule certitude : il concerne les groupes industriels publics français opérant dans les secteurs de pointe. Mais l'ampleur du remodelage envisagé fait problème. Dans son édition du 16 décembre, le *Financial Times* évoque la création d'un super-groupe unique rassemblant les principales industries de pointe. Certains, dans l'entourage de Mme Edith Cresson, parlent de solutions plus limitées, avec la constitution de deux ou trois pôles spécialisés.

Rarement plan n'aura été aussi protégé. Convaincu d'avoir à l'œuvre un chantier historique, les conseillers qui, autour du premier ministre, s'activent sur le dossier ont décidé de tout verrouiller. Un tour de vis justifié par la nécessité d'éviter les *« délits d'intiés »* et également, précise-t-on, parce que tout n'est pas bouclé. Cela expliquerait notamment les informations contradictoires qui circulent quant à l'annonce de ce plan. A Montpellier Mme Edith Cresson parlait en termes de jours. Pour le *Financial Times* du lundi 16 décembre, il s'agirait plutôt de plusieurs mois.

Selon le quotidien économique britannique, les pouvoirs publics français envisagent *« une réorganisation »* des compagnies d'Etat dans le domaine des hautes technologies afin de créer *« un géant du secteur public »* dont le modèle ne serait autre que Siemens, le groupe privé allemand de mécanique lourde, ingénierie et électronique. Un plan de cette ampleur demande effectivement du temps.

Le projet, précise le *Financial Times*, serait défendu par le ministre délégué à l'industrie et au commerce extérieur, M. Dominique Strauss-Kahn. *« L'idée de départ est de créer un groupe unique de haute technologie basée sur l'électronique, l'industrie nucléaire et la biotechnologie, par fusion totale ou partielle des sociétés nationalisées spécialisées dans ces secteurs »*, affirme le journal.

Dans l'entourage de Mme Edith Cresson, on se refuse à confirmer ou à infirmer les informations parues dans le *Financial Times*. *« C'est un peu tôt pour lever le voile. Mais ce qu'on étudie actuellement c'est la possibilité de constituer dans les secteurs de pointe, parmi lesquels l'électronique, un, deux ou trois pôles,* expliquait un conseiller de Mme Edith Cresson. *Mais il ne faut pas rêver, on n'aura jamais un Siemens. »* Concernée au premier plan par ce vaste mouvement de réorganisation : SGS-Thomson, la filiale commune de Thomson CSF et du holding d'Etat italien IRI dans les semi-conducteurs, dont les besoins en fonds propres sont estimés à 500 millions de dollars (soit 2,5 milliards de francs).

AFFAIRES

Ecartant toute surprime aux actionnaires

L'IFINT n'entend pas relever son offre sur Exor

L'offre publique d'achat (OPA) lancée par l'IFINT, le holding luxembourgeois du groupe italien Agnelli, sur le capital d'Exor *« n'est pas faite pour payer une surprime aux actionnaires »*. M. Jacques Vincent, président du groupe Exor, et M. Gian-Luigi Gabetti, directeur général de l'IFINT, siégeant pour la première fois ensemble lors de l'assemblée générale du groupe Exor vendredi 13 décembre, répondaient ainsi à un petit actionnaire qui avait demandé le relèvement du prix de l'offre, la jugeant trop peu élevée par rapport au cours du début de l'année. Celui-ci avait en effet acheté, au début de l'année, des titres Exor à 1 400 francs et avait demandé au groupe Agnelli de relever son offre, *qu'il estimait insuffisante* (1 320 francs par action).

Par ailleurs, le président d'Exor a affirmé ne pas comprendre l'émoi de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles à propos des Caves de Roquefort, une société contrôlée par le groupe Source Perrier dont Exor est le principal actionnaire (*le Monde* du 11 décembre). *« Nous n'avons pas l'intention de nous séparer des Caves de Roquefort »*, a dit M. Vincent à ses actionnaires, en expliquant que cette participation entrait *« dans la stratégie »* du groupe Exor.

En outre, dans une interview parue lundi 16 décembre dans l'hebdomadaire italien *Il Mondo*, Mme Corinne Mentzelopoulos, vice-présidente d'Exor, a annoncé l'intention de procéder à un échange d'actions qui portera la participation des anciens propriétaires de Perrier dans l'IFINT de 6,6 % à 10 %. Mme Mentzelopoulos a déclaré qu'elle pensait qu'*« une participation de 10 % dans l'IFINT représenterait pour elle un résultat satisfaisant »*.

EUROPE

La Cour de justice de Luxembourg l'ayant remis en cause

La CEE et l'AELE devront renégocier leur accord de libre-échange

L'accord conclu le 21 octobre entre les douze membres de la CEE et les sept pays de l'AELE (Association européenne de libre-échange) (1) a été remis en cause par un avis de la Cour européenne de justice, ainsi que l'a confirmé la Commission européenne, dimanche 15 décembre. Les treize juges européens de Luxembourg ont, en effet, estimé que le système de contrôle juridique inscrit dans l'accord était en contradiction avec le traité de Rome, fondateur de la CEE. En particulier, le tribunal conjoint dont la création est prévue dans le cadre de l'accord CEE-AELE pourrait mettre en péril l'indépendance de l'actuelle Cour européenne.

L'accord entre les deux zones de libre-échange, dont le paraphe était initialement prévu pour le dimanche 15 décembre, doit maintenant être renégocié. Le sujet devait être discuté lundi 16 décembre à Bruxelles au cours d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Douze. Selon les premières informations disponibles, les réserves émises par la Cour de Luxembourg ne pourraient être *surmontées par de* simples mises au point juridiques mais rendraient nécessaire une nouvelle négociation globale de l'accord.

L'annonce de l'avis de la Cour européenne de justice a créé la surprise, et plusieurs représentants de l'AELE ont fait part de leur inquiétude. M. Ulf Dinkelspiel, ministre des affaires étrangères de Suède, a qualifié cet avis de *« grave revers »* pour son pays.

L'accord de libre-échange entre la CEE et l'AELE doit se traduire par la mise en œuvre, au 1er janvier 1993, d'un Espace économique européen (EEE), regroupant 380 millions d'habitants, et consacrant la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux sur l'ensemble du territoire des dix-neuf Etats.

(1) L'AELE regroupe la Suède, la Norvège, la Finlande, l'Islande, la Suisse, l'Autriche et le Liechtenstein.

Selon le Centre d'étude des revenus et des coûts

Le Royaume-Uni et l'Irlande comptent la plus forte proportion de bas salaires

Le Royaume-Uni et l'Irlande, où la négociation s'organise au niveau de l'entreprise, sont les pays européens qui comptent la plus forte proportion de bas salaires, selon une étude publiée lundi 16 décembre par le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). En revanche, la généralisation d'accords de branche ou l'existence d'un salaire minimum légal permettent de réduire le pourcentage des plus basses rémunérations.

C'est à la demande de la Commission de Bruxelles que le CERC s'est penché sur la réalité des bas salaires dans la CEE (1). Cette étude doit en effet servir de base de référence à la disposition, incluse dans la Charte sociale européenne, qui prévoit d'assurer *« une rémunération équitable »* à tous les salariés. Les travaux du CERC considèrent que la notion de bas salaire recouvre les rémunérations inférieures à deux tiers du salaire médian (seuil au-dessus duquel se trouve la moitié des effectifs salariés).

Cette étude observe le plus faible taux de bas salaires en Belgique (5 %). Viennent ensuite les Pays-Bas (11 %), le Portugal (12 %), l'ex-Allemagne de l'Ouest (13 %), la France (14,5 %), puis l'Italie (14,5 %).

Dans ce premier groupe, certains pays (RFA, Italie, Danemark notamment) se distinguent par le dynamisme de la négociation de branche qu'implique une présence syndicale forte. En revanche, en France comme au Portugal et en Espagne, l'existence de minimums interprofessionnels joue un rôle de *« filet de sécurité »* qui pallie avec plus ou moins d'efficacité la faiblesse des négociations professionnelles.

La régulation par la loi

Au Royaume-Uni et en Irlande, 20 % environ des salariés perçoivent une rémunération qui n'atteint même pas les deux tiers du salaire médian. Les *wage councils* britanniques et les *joint labour committees* irlandais, note le CERC, ont vu leur rôle *« progressivement réduit au cours des quinze dernières années »* sans que soit parallèlement imposée une obligation légale.

Si la régulation par la loi (comme c'est le cas en France avec le SMIC) paraît la plus efficace pour tirer vers le haut les très bas salaires, la *« négociation de branche généralisée »* semble aussi performante que la création d'un salaire minimum pour *« limiter l'amplitude »* des basses rémunérations. A condition, bien sûr, que les syndicats soient suffisamment influents. Dans ces conditions, les pays où les deux mécanismes – accords de branche et dispositif légal contraignant – se combinent (Belgique et Pays-Bas) sont ceux où la présence de bas niveaux de rémunération est la plus faible.

Reste que la problématique des bas salaires ne se résume pas seulement au mode d'organisation du dialogue social. Elle dépend aussi de la qualité de la formation initiale offerte aux plus jeunes. Elle est aussi tributaire du développement du travail à temps partiel, une variable particulièrement importante pour l'emploi féminin.

En Allemagne, les femmes représentent quelque 80 % des bas salaires, largement plus qu'en France. Outre-Manche, près de la moitié des personnes reçevant le salaire horaire le plus bas sont des travailleurs à temps partiel. *« Plus grande est la proportion de femmes participant, à taux plein, à l'activité salariée, moindre est pour elles le risque relatif de percevoir un bas salaire »*, analyse le CERC. En revanche, le taux de chômage des femmes est sensiblement moins élevé au Royaume-Uni et en RFA qu'en France.

L'étude nuance toutefois ses conclusions en soulignant l'impossibilité d'établir un *« palmarès minutieux »*. D'un point de vue plus général, le CERC ajoute que, hormis l'Espagne, le Portugal et la Grèce, n'apparaissent finalement que *« de faibles différences d'un pays à l'autre dans le pouvoir d'achat moyen des salaires nets »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

(1) *Documents du CERC*, nº 101.

EN BREF

□ **Revalorisation de 2,9 % des retraites AGIRC.** – La valeur du point de retraite AGIRC (Association des institutions de retraite des cadres) sera revalorisée de 2,9 % à compter du 1er janvier 1992. Selon l'AGIRC, cette décision, qui concerne 1 103 000 personnes, est *« conforme à l'objectif de maintien du pouvoir d'achat des retraités »*.

□ **Piot devient le premier groupe privé de transport par autocars.** – M. Daniel Piot a annoncé, vendredi 13 décembre, que le groupe Piot, dont il est le président et qui comprend sept sociétés de transport de passagers par autocars, est devenu en 1991 le premier groupe privé français dans cette branche économique. Cette première place résulte d'un classement réalisé par la Fédération nationale des transporteurs routiers (FNTR), indique-t-on au groupe, dont le siège est à Neufchâteau (Vosges). En 1991, le groupe Piot, dont la zone d'activité est située essentiellement dans l'Est de la France, a transporté un peu plus de quatre millions de passagers.

□ **L'Iran souhaite élargir sa coopération avec la France.** – L'Iran souhaite étendre sa coopération avec la France à la technologie de pointe et à l'industrie de l'électroménager, a déclaré, dimanche 15 décembre, le président de la chambre iranienne du commerce et des industries, M. Ali Naghi Khamouchi.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

DES PLACEMENTS SUR MESURE. C'EST LE MOMENT D'EN DEMANDER PLUS

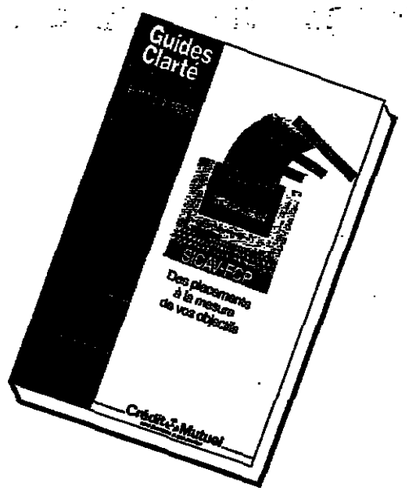

Dans Crédit Mutuel, il y a Mutuel. C'est pourquoi vous pouvez nous en demander plus : plus d'informations mais aussi plus de conseils. Le GUIDE CLARTE SICAV-FCP vous apportera les réponses à la mesure de vos objectifs financiers. Il vous sera adressé gracieusement à l'aide du coupon ci-joint.

UA 17.12.91
Caisse Centrale du Crédit Mutuel : 4, rue Léon JOST, 75017 Paris
Veuillez me faire parvenir : LE GUIDE CLARTE SICAV - FCP (Edition 1991)
M., Mme, Mlle
Adresse
Tél.

Crédit Mutuel
la banque à qui parler

ondium de publicité privatisé

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

D'après un rapport de la Banque mondiale

La dette des pays en voie de développement stagne

La publication, lundi 16 décembre, par la Banque mondiale, des tableaux de la dette internationale 1991-1992 confirme que l'année écoulée n'aura pas été riche en grandes avancées. La dette extérieure totale des pays en voie de développement (PVD) s'élève à 1 350 milliards de dollars (7 290 milliards de francs), un montant presque inchangé par rapport à celui de 1990. Les apports nets de ressources à long terme aux pays en développement ont atteint 84,9 milliards de dollars (458 milliards de francs), soit une progression de 4 % en valeur (mais une baisse de 1 % en termes réels).

« *Le problème de la dette a stagné en 1991, on note des progrès pour certaines régions, un recul pour d'autres* », constate M. Larry Summers, vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale. Certes, quelques pays débiteurs à revenus intermédiaires – Mexique, Chili, Venezuela – ont retrouvé un accès au marché des capitaux après être sortis d'une situation de surendettement vis-à-vis des banques privées. Au prix de réformes soutenues, et grâce aussi à des financements publics, ces pays ont pu réduire leur dette, regagnant du même coup la confiance des investisseurs.

La Banque mondiale observe en revanche que « *le niveau d'endettement reste trop élevé dans de nombreux pays à revenus faibles ou assez faibles* ». Pour 1991, les prévisions des indicateurs de la dette apparaissent mitigées : le ratio de l'endettement sur le PNB (produit national brut) devrait diminuer, celui du service de la dette sur les exportations augmenter, « *ce qui reflète la faible croissance du commerce mondial* ». En faveur des pays les plus pauvres, la Banque mondiale examine les conditions dites de Trinidad, une série de propositions formulées par le Royaume-Uni, visant à réduire des deux tiers l'encours de leur dette publique bilatérale (les conditions posées en 1988 à Toronto portaient sur un tiers de l'encours).

Un regard porté sur l'ensemble de l'année en 1991 montre que les seules décisions vraiment significatives ont été celles prises par le Club de Paris en faveur de deux pays à revenu intermédiaire : la Pologne et l'Egypte. Ils ont, en effet, bénéficié d'un allègement exceptionnel de 50 % de leur dette publique bilatérale, soit un total de 13 milliards de dollars (70,2 milliards de francs). « *Des efforts similaires produiraient d'importants résultats pour d'autres pays connaissant une situation économique et une structure de la dette comparables* », souligne la Banque mondiale.

De tous les continents, c'est l'Afrique qui suscite désormais les inquiétudes les plus vives. Sa dette s'élève à quelque 272 milliards de dollars (1 568 milliards de francs), soit le double de son niveau de 1980, un montant qui représente 90 % de son PIB (produit intérieur brut), selon le secrétariat général des Nations unies. A lui seul, le service de la dette africaine absorbe l'équivalent de 21 % de ses recettes d'exportation (contre 19 % en 1990), avec des situations extrêmes dans trois pays – Mozambique, Soudan, Somalie – où le ratio est supérieur à 1 000 % ... Pendant la période 1988-1991, les annulations ou conversions de dette publique bilatérale accordées par les pays de l'OCDE à l'Afrique ont atteint 7 milliards de dollars (37,8 milliards de francs), auxquels s'ajoutent les 5,5 milliards de dollars (29,7 milliards de francs) réechelonnés par le Club de Paris avec dix-huit pays du continent noir, dans le cadre des engagements de Toronto pris en 1988.

Encore faut-il préciser l'ampleur modeste du résultat : le traitement des créances de 5,5 milliards de dollars (29,7 milliards de francs) de ces seize Etats se traduit en réalité par un abaissement net du fardeau de la dette proche de 900 millions de dollars (4,8 milliards de francs). En droite ligne des conditions dites de Houston mises en œuvre dès septembre 1990 par le Club de Paris, huit pays ont obtenu, en octobre 1991, des rééchelonnements et des délais de grâce pour leurs remboursements : le Congo, le Salvador, le Honduras, la Jamaïque, le Maroc, le Nigéria, le Pérou et les Philippines. Notons enfin que le Nigéria et les Philippines ont obtenu un accord préliminaire d'allègement de leur dette auprès des créanciers privés, dans le prolongement de l'initiative Brady de 1989. Ce plan a aussi bénéficié au Costa-Rica et au Mexique, à l'Uruguay et au Venezuela.

Pour la prochaine décennie, conclut la Banque mondiale, le financement des pays en développement devrait être très différent de celui pratiqué depuis les années 70. On passera progressivement « *des sources bancaires aux sources non bancaires et aux prêts de participation* », prévoit le rapport. « *Les prêteurs publics* [aux PVD] *représentent actuellement les trois quarts de l'endettement à long terme, contre un tiers en 1980. Deux types de ressources non génératrices d'endettement – investissement direct et investissement de portefeuilles – constituent à présent près d'un tiers de l'ensemble des apports nets aux PVD.* »

E. F.

Le FIDA annonce le lancement de douze projets agricoles

Le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) a annoncé, vendredi 13 décembre, le lancement de douze projets de production agricole en faveur des paysans des pays en voie de développement, représentant un investissement total de 225 millions de dollars (1,2 milliard de francs). La participation du FIDA s'élèvera à 110,5 millions de dollars, ce qui est un montant record, le reste étant apporté par d'autres organisations internationales et par les pays bénéficiaires.

Sur les douze projets retenus, sept sont destinés à l'Afrique noire, un à l'Afrique du Nord (Tunisie) et quatre à l'Amérique latine. Plus de deux cent mille familles bénéficieront de ces projets allant de l'aide technologique à la formation agraire et au crédit aux petits propriétaires agricoles.

Les projets approuvés par le FIDA, au cours de la 44e session de son conseil, à Rome, concernent, en Afrique, le Bénin, la République centrafricaine, les Comores, le Niger, la Zambie, le Tchad et le Sénégal, et, en Amérique latine, le Guatemala, la Jamaïque, le Pérou et les îles Saint-Vincent et Grenadines.

Ces opérations porteront à trois cent quatorze projets, dans quatre-vingt-quinze pays, le nombre d'interventions réalisées par le FIDA, pour un total de 3,3 milliards de dollars. – *(AFP.)*

Livres anciens sur les PROVINCES DE FRANCE
Catalogues par Provinces
Librairie GUENEGAUD
10, rue de l'Odéon 75006 Paris
Tél. : 43-26-07-91

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Françoise Huguet-Devallet, directeur général
Philippe Dupuis, directeur commercial
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 46-62-72-72 Télex MONDPUB 634 128 F
Télécop. : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS
1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	790 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP.Paris RP
Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal :
Localité : Pays :
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.
111 MON 03

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

PINAULT S.A.

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT

d'actions et de bons de souscription d'actions

AU PRINTEMPS S.A.

présentée par le Crédit Lyonnais

Prix d'offre
F 1105
par action présentée
(jouissance du 1.1.1991)
F 435
par bon présenté

Cette offre est valable du 11 décembre 1991 au 9 janvier 1992 inclus.

Quantité visée : 1.953.933 titres (actions ou bons de souscription d'actions), permettant à PINAULT S.A., compte tenu des titres (actions et bons) déjà contrôlés, de détenir directement ou indirectement les deux tiers du capital dilué.

Une suite positive sera réservée à l'offre quel que soit le nombre de titres présentés.

Si la quantité de titres proposés en réponse à l'offre dépasse 1.953.933, il sera procédé à une réduction proportionnelle, de même taux, pour les deux catégories de titres.

PINAULT S.A. poursuivra et amplifiera la stratégie de multidistributeur qui a été celle du Groupe PRINTEMPS. Cette opération permettrait un rapprochement avec CONFORAMA. Celui-ci devrait prendre la forme d'un rachat à un prix fixé à dire d'experts. L'ensemble, ainsi constitué, se classerait au 2e rang des entreprises de distribution grand public avec un chiffre d'affaires de près de 40 milliards de francs.

GROUPE PINAULT

Une note d'information (visa COB n° 91-494 du 9 décembre 1991) est tenue sans frais à la disposition du public chez les intermédiaires financiers et au Siège Social de PINAULT S.A. : 5, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.
Avis n° 91-3701 en date du 10 décembre 1991 de la Société des Bourses Françaises.

309 Graffic : 62.900 F

Ceux qui pensent trouver une meilleure affaire peuvent toujours essayer la vente par correspondance.

309 GRAFFIC TOUJOURS PARTANTE !

Profitez d'un financement exceptionnel par Crédipar* sur toutes les 309 Graffic essence ou diesel, 3 ou 5 portes - à découvrir chez votre concessionnaire jusqu'au 31 décembre 1991. C'est Noël quoi !

*Sous réserve d'acceptation du dossier de financement par Crédipar. Modèle présenté : 309 Graffic - 3 portes essence. A.M. 92 - Tarif au 1/07/91.

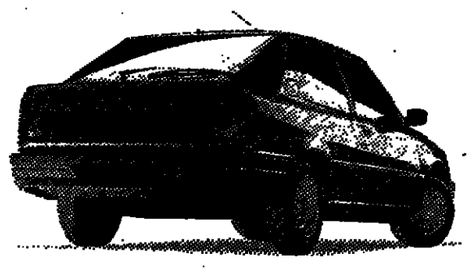

PEUGEOT
UN CONSTRUCTEUR SORT SES GRIFFES

HDM

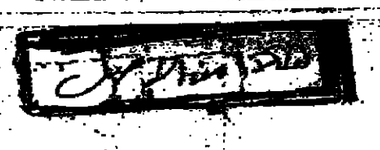

Le Monde

CHAMPS ECONOMIQUES

La machine ambiguë de Maastricht

Rigueur et justice, la monnaie et les syndicats. Va-t-on vraiment construire une Europe social-démocrate ?

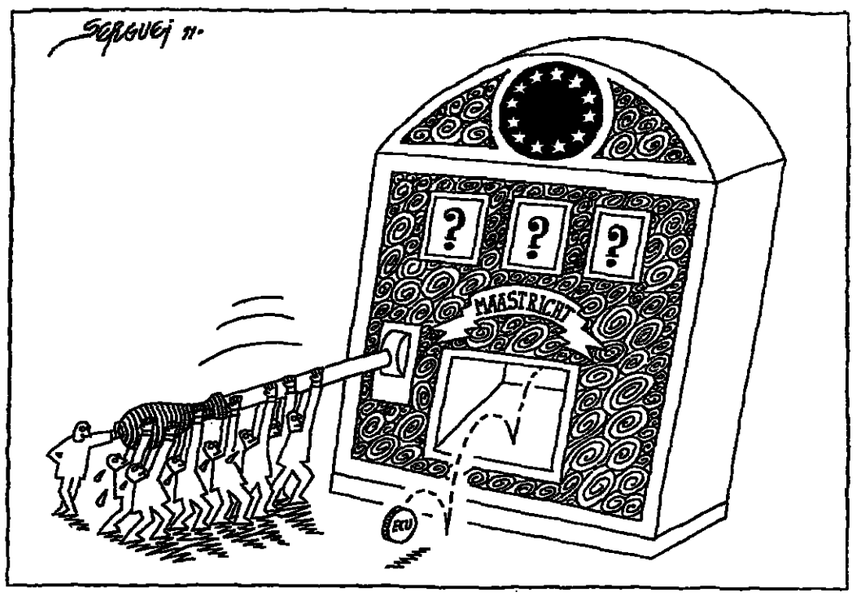

« *L'UNION économique et monétaire est maintenant sur de bons rails.* » Par sa banalité et son manque d'enthousiasme évident, cette formule de Jacques Delors, le président de la Commission, résume sans doute le mieux le sommet européen de Maastricht. Une série extraordinaire d'avancées a été décidée, et pourtant les ambiguïtés de fond comme de forme, économiques comme politiques, sautent aux yeux.

Ambiguïté de fond d'abord. La plus attendue des décisions du sommet concerne la monnaie unique, qui sera mise en place entre le 1er janvier 1997 et le 1er janvier 1999. C'est aussi la plus considérable. La plus inattendue est celle concernant « le social ». Elle est due à l'insistance de François Mitterrand, qui tenait à ce que l'Europe, axe principal de son second septennat, ne soit pas uniquement une construction d'argent. La monnaie et le social : le mariage ressemble à celui de l'Allemagne et de la France.

Une monnaie unique, une banque centrale calquée sur la Bundesbank, c'est-à-dire indépendante en théorie des influences politiques, et le choix de placer la stabilité des prix en Europe au premier rang des objectifs économiques de cette Europe : voilà qui donne une image de rigueur.

Ajouter le social – essai d'harmonisation des législations sur les conditions de travail, la durée du travail, la représentation des salariés... – signifie qu'on vise une Europe sérieuse mais juste, soucieuse des faibles. Des prix bien tenus, avec des syndicats qui ont cependant droit à la parole. La vertu économique, mais un souci de « redistribuer » les richesses aux régions ou aux catégories les plus pauvres.

Ça n'est pas contradictoire, au contraire : il s'agit du modèle social-démocrate. Mais, si tel est bien le cas, quel virage ! Il y a six ans en février 1986, les Européens s'étaient engagés dans la construction d'un grand marché, gigantesque entreprise de démolition des barrières de toutes sortes et des règlements nationaux. L'Acte unique, dans la ligne du traité de Rome, aboutissait à une Europe libérale – ultralibérale même, se réjouissaient les Britanniques. Les mots-clés étaient : déréglementation, concurrence, défiscalisation.

Des batailles juridiques

Que les conservateurs britanniques se soient mis à l'écart ne manque pas de logique. Mais il est permis de s'interroger : l'ajout du social est-il sans importance, sorte de cadeau d'adieu à François Mitterrand ? Ou bien va-t-on, à partir de Maastricht, construire vraiment une Europe social-démocrate ?

La réponse politique n'a pas été donnée et elle ne le sera pas. « *Les pessimistes se demanderont s'il y a un consensus de base parmi les Etats membres* », a déploré Jacques Delors. Du coup, cette ambiguïté va planer sur l'union économique et monétaire (UEM) et risque d'en gripper l'élaboration. Ce devrait être en particulier le cas, du fait précisément du refus britannique. *Comment justifier* en effet que ce pays « profite » des *libertés du marché unique mais*, en quelque sorte, n'en paie pas le tribut social ? Comment va-t-on empêcher les Britanniques de pratiquer, ce que l'Europe sociale elle-même veut empêcher, le dumping social ?

Comment même accepter que les quatre-vingt-un députés de ce pays au Parlement de Strasbourg votent sur des textes qui ne s'appliqueront qu'aux autres ? Comme l'a relevé le *Financial Times*, il faut prévoir des batailles juridiques en cascade dont on ne voit pas, aujourd'hui, l'issue.

L'indécision politique va rejaillir aussi en provoquant un dilemme difficilement soluble au cœur même des politiques économiques, entre la monnaie et le budget. Autant en effet le « comment faire une union monétaire » a reçu une réponse, autant ce n'est pas le cas des autres volets de la politique économique. Sauf sur l'Europe industrielle, souhaitée par la France, qui a été rejetée : Bruxelles ne pourra pas plus demain qu'hier réfléchir aux intérêts communs des entreprises d'un même secteur et coordonner des lignes d'action communes.

Pour la monnaie « *on a passé le cap*, comme nous l'explique Michel Aglietta professeur d'économie à Paris-X ; *les aspects positifs l'emportent : l'écu est relancé, le système des banques centrales est bien chargé de la stabilité des prix et aussi du contrôle prudentiel des banques, ce qui est essentiel, comme l'affaire de la BCCI l'a montré* ». On peut toutefois se demander si les critères de convergence arrêtés pour qu'un pays soit autorisé à bénéficier de la monnaie unique (*inflation réduite, déficit budgétaire et endettement public limités, taux d'intérêt moyens*) ne sont pas trop contraignants.

Un enchevêtrement des pouvoirs

En cas de recession, le rôle des Etats est de soutenir la croissance par le budget. « *Un dépassement provisoire de la norme de 3 % de déficit par rapport au PIB devra être autorisé* », note Michel Aglietta. C'est d'ailleurs par le déficit que l'Allemagne paie son unification... Le besoin d'harmoniser les politiques budgétaires, d'en définir en commun les grandes lignes, va donc se faire sentir très vite. « *On ne pourra se contenter d'agréger les budgets tels quels ni de* « vérifier » *qu'ils ne dépassent pas tel niveau. Il faudra en venir à une coordination positive* ». Il faudra faire l'Europe budgétaire, sous peine de tout bloquer.

L'ambiguïté politique sur le dessin du futur a aussi provoqué un enchevêtrement des pouvoirs des différentes institutions. C'est l'aspect qui inquiète, avec raison, le plus Jacques Delors. Entre ce qui *doit être décidé par le Conseil* européen (les chefs d'Etat et de gouvernement) et le Parlement, entre ce qui doit être tranché à l'unanimité et ce qui relève de la majorité des Douze, la raison se perd.

Tout juste peut-on dire que c'est le Conseil qui sort grandement renforcé de Maastricht, ce qui n'est pas forcément le plus opérationnel. La Commission ne gagne rien : elle n'était pas demandeuse de nouvelles prérogatives, il est vrai. Mais on peut se demander toutefois si les commissaires n'ont pas vu leur statut amoindri tant les critiques contre « la bureaucratie » ont été fortes.

Surtout, le fait de se donner l'UEM comme objectif nouveau permet de dépasser l'ancien : le grand marché. La politique de concurrence prime-t-elle toujours, par exemple ? Le sommet européen n'a pas voulu s'orienter franchement vers le modèle fédéral, mais sans opter non plus pour un autre. Là encore il faudra lever l'ambiguïté.

L'UEM « *sur de bons rails* » connaîtra, on le voit, beaucoup d'arrêts. Mais la machine semble lancée. Les pays ont six ou huit ans pour se préparer. Il leur faut maintenant revenir de Maastricht.

Pour la France, l'horizon de la monnaie unique devrait être favorable. Les marchés financiers pourraient être grandement rassurés et découvrir qu'il s'agit du seul grand pays à respecter dès aujourd'hui les critères de convergence fixés. Cela devrait éliminer définitivement la surprime payée sur le franc, c'est-à-dire le différentiel des taux d'intérêt entre la France et l'Allemagne.

La marge de manœuvre en sera, un peu plus grande pour le gouvernement. Reste que ces critères ne tiennent pas compte des « compétitivités réelles » des économies. Les faiblesses dont la France souffre sont connues : une industrie insuffisante, un manque d'innovation, des capitaux trop craintifs, une éducation inadaptée,...

L'horizon est fixé, la monnaie unique, et le délai aussi. Hier, il fallait convaincre les Allemands de la détermination française à lutter comme eux contre l'inflation ; il fallait mériter la monnaie unique. Aujourd'hui cet objectif est atteint : l'unification monétaire est certaine.

Dès lors, la politique macro-économique française étant calée sur 1997, tout se porte sur la politique micro-économique : il faut utiliser le délai pour renforcer la compétitivité des firmes, adapter l'Etat, relancer les réformes. De retour de Maastricht, le débat n'est plus sur la relance mais sur la compétitivité.

ÉRIC LE BOUCHER

La redécouverte de l'Etat

La France risque de s'apercevoir un peu tard qu'elle a besoin de l'« ardente obligation » du Plan

Par Pierre-Alain Muet

L'EXPLOSION libérale qui affecta les économies européennes et, plus curieusement, la France socialiste des années 80, traduit-elle une fois de plus le retard chronique de l'Europe dans le domaine des idées ? On serait tenté de le croire lorsque les libéraux américains, qui furent à l'origine de la critique radicale des politiques conjoncturelles (Robert Lucas et Robert Barro, pour ne citer que les plus connus), redécouvrent le rôle fondamental de l'Etat dans la croissance économique et qu'un célèbre rapport du MIT (1) explique les succès de l'Airbus européen par l'importance des investissements publics, ou encore les performances de l'industrie japonaise par l'étroite association du MITI et des entreprises.

Le retour en force de la pensée libérale et des politiques conservatrices dans les années 80 a des origines lointaines et des causes plus immédiates. Les origines lointaines remontent à l'abus des politiques de relance de la demande à la fin des années 60, qui contribuèrent en partie à l'accélération de l'inflation mondiale peu avant que n'éclate le premier choc pétrolier. De même, la prise de conscience tardive de la dégradation des profits et de l'alourdissement des prélèvements obligatoires résultant de ces chocs renforça le renversement de la hiérarchie des objectifs de la politique économique dans la première moitié des années 80.

Les causes plus immédiates furent l'impuissance des politiques conjoncturelles nationales à résoudre les déséquilibres engendrés par les chocs pétroliers. Comment répondre à une dégradation simultanée des quatre objectifs usuels de la politique économique : chômage, inflation, équilibre extérieur, équilibre des finances publiques ? Une relance isolée n'améliore que le premier et dégrade les trois autres. On comprend dès lors pourquoi les gouvernements s'orientèrent vers des politiques restrictives, après quelques expériences malheureuses de relance isolée (l'Allemagne, peu avant le second choc pétrolier ; la France, en 1981-1982).

Une relance keynésienne

Mais il existe une profonde asymétrie entre relance et rigueur. Tandis que la première est coopérative, car elle améliore la situation des partenaires, la seconde est fondamentalement non coopérative : l'amélioration de la situation nationale se fait en grande partie au détriment des partenaires commerciaux. Lorsqu'elle se généralise, la rigueur budgétaire peut devenir sans effet sur les déficits extérieurs et publics (la perte de recettes fiscales due à l'effet dépressif compensant l'amélioration due à la rigueur budgétaire) et aboutir uniquement à une faible inflation au prix d'un fort chômage.

C'est une partie de l'histoire des pays européens dans les années 80. La réduction du rôle de l'Etat fut interprétée différemment de l'autre côté de l'Atlantique. En réduisant la fiscalité sans réduire les dépenses (la hausse des dépenses militaires compensant la réduction des dépenses civiles), le gouvernement Reagan pratiqua de fait une relance keynésienne qui conduisit en quelques années l'économie américaine au plein emploi.

Qu'il s'agisse des politiques conjoncturelles ou structurelles, l'intervention publique n'a en définitive qu'une justification fondamentale : l'existence d'« effets externes » que les agents privés (ou les gouvernements nationaux) ne peuvent prendre en compte dans leur optimisation. Ces externalités sont à la base des défauts de coordination que nous venons de mentionner ; on les trouve au cœur de deux avancées de la théorie économique dans les années 80 : la nouvelle théorie du commerce international et les théories de la croissance « endogène ».

La prise en compte, au début des années 80, des rendements croissants et de leur corollaire, la concurrence imparfaite, allait profondément renouveler la théorie du commerce international. La nouvelle théorie répondait tout d'abord aux insuffisances de l'ancienne : la forte accélération des échanges qui affecta l'économie mondiale depuis le début des années 60 se produisit entre pays ayant le même niveau de développement et des structures industrielles comparables, alors que la théorie traditionnelle, fondée sur les différences dans les dotations de facteurs de production expliquait l'orientation des flux commerciaux par la complémentarité des économies.

L'hypothèse des rendements croissants permit de comprendre les gains que pouvaient retirer les entreprises – et de façon induite les consommateurs – d'un élargissement des marchés entre nations ayant les mêmes structures industrielles. Mais, en mettant l'accent sur l'importance de l'innovation et de la différenciation des produits dans l'obtention de rentes de monopole et d'avantages comparatifs dynamiques, la nouvelle théorie redonnait place à politique active d'intervention, exclue des modèles de concurrence parfaite. Une réallocation des ressources vers des secteurs à forte innovation et rendements croissants pouvait devenir la clef du développement économique. L'économie japonaise constitua d'ailleurs une terre de prédilection pour l'étude des stratégies industrielles dans les années 80.

Des progrès techniques

Une révolution comparable affecta, à la fin des années 80, une autre branche de la théorie économique : la théorie de la croissance. En fait, la théorie économique n'a jamais fourni d'explication satisfaisante de la croissance : le modèle de base développé par Solow au milieu des années 50 et ses prolongements ultérieurs décrivaient bien le rôle de l'accumulation du capital dans le rythme de croissance à moyen terme des économies, mais en raison des rendements décroissants du capital, la croissance ne se maintenait à long terme que par la présence de facteurs exogènes tels que l'augmentation de la population et le progrès technique.

Le terme « progrès technique » par lequel les théories traditionnelles de la croissance décrivaient l'augmentation tendancielle de l'efficacité des facteurs de production n'était guère que la mesure quantitative de l'incapacité de la théorie à rendre compte de processus de croissance. Mais le modèle avait une vertu : en respectant la décroissance des rendements marginaux, il était compatible avec la concurrence parfaite, et l'optimum des individus coïncidait avec l'optimum collectif.

Pour engendrer une croissance entretenue, il faut abandonner l'hypothèse des rendements décroissants des facteurs de production accumulables (capital physique ou capital humain). Mais alors se pose le problème des rendements croissants de l'ensemble des facteurs de production et sa compatibilité avec la stabilité de l'équilibre concurrentiel. On sait depuis Marshall que lorsque les rendements croissants sont externes à la firme, l'équilibre concurrentiel est possible mais n'est pas optimal.

Appliquée aux théories de la croissance, cette redécouverte de l'économie publique a profondément modifié la vision du rôle de l'Etat dans la croissance économique. La théorie traditionnelle n'avait guère retenu que l'effet d'éviction sur l'épargne et l'accumulation du capital privé. *A contrario*, dans les théories de la croissance endogène, la présence d'externalités a pour conséquence que le rythme de croissance est plus élevé lorsqu'il résulte d'une planification centralisée des ressources plutôt que de l'optimum des agents individuels.

Introduisant, par exemple, l'impact des infrastructures publiques sur l'efficacité du système productif, Robert Barro montre que l'investissement public joue un rôle essentiel dans le rythme de croissance à long terme d'une économie. Le niveau des connaissances et l'éducation sont une autre forme de bien public dont le rythme d'accumulation peut être favorisé par l'intervention publique (Robert Lucas).

D'autres modèles, suivant la tradition chamberlinienne, introduisent la différenciation des produits ou des connaissances pour expliquer la croissance entretenue. Tous aboutissent à redécouvrir l'efficacité des politiques industrielles. En subventionnant par exemple les secteurs qui sont sujets à des rendements d'échelle ou à des externalités (éducation, recherche, infrastructures publiques...), l'Etat peut accentuer la croissance économique.

Cette redécouverte de l'Etat dans la pensée économique américaine n'est sans doute pas étrangère aux déceptions qu'engendrèrent les politiques de libéralisation et de déréglementation des années 80 et à la prise de conscience des facteurs qui ont conduit au rôle dominant de l'économie japonaise. C'est peut-être une leçon pour l'Europe, qui a trop tendance à appliquer au début des années 90 les remèdes qu'il eût fallu mettre en œuvre à la fin des années 70. Il se pourrait aussi que la France redécouvre, un peu tard, qu'elle a précisément besoin aujourd'hui de l'instrument de réflexion et de concertation dont le visionnaire qui sut penser l'Europe avec vingt ans d'avance avait su la doter.

► Professeur à l'Ecole polytechnique.

Commerce et industrie

Le rêve contrarié du rio Grande

De part et d'autre du fleuve qui coule entre les Etats-Unis et le Mexique on investit, construit, transforme, pour des lendemains incertains

LAREDO (Texas, Etats-Unis). Nuevo-Laredo (Tamaulipas, Mexique)... Entre ces deux villes jumelles coule le rio Grande, la frontière de tous les rêves. Sans répit, nuit et jour, des milliers de gens traversent les ponts étroits enjambant le fleuve couleur de boue, ou encore se risquent à la nage pour échapper aux sévères contrôles de l'immigration. Après les vastes pâturages de la vallée texane qu'illuminent les fleurs jaunes des cactus, c'est le bout du monde.

Par le rio Grande, le rio Bravo mexicain, et aussi par toute autre voie, tout au long des 2 740 kilomètres séparant les Etats-Unis du Mexique, ont toujours transité les drogues du Sud vers les mégapoles du Nord. Mais, depuis un quart de siècle, en ces lieux émerge une contrée étrange, grouillante de tous les mélanges.

Des deux côtés, ignorant la récession qui sévit ailleurs sur le continent, l'on construit à tour de bras, l'on afflue avec l'espoir d'un travail ou d'un bon investissement dans ce royaume de nulle part, ni tout à fait américain ni franchement mexicain – celui des *maquiladoras* (1). C'est le nom, à la consonance d'onomatopée, du meunier qui moud le grain du paysan moyennant paiement.

Depuis l'accord signé en mai 1965, la contrée s'est ouverte à tout vent pour remédier à l'absence d'emplois et compenser partiellement la dette extérieure. Au *maqui*, en territoire mexicain, la main-d'œuvre locale assemble et transforme des produits semi-manufacturés, importés puis réexportés pour le compte des géants industriels classés par *Fortune*. Le capital et l'encadrement sont à géométrie variable. Depuis 1989, l'investisseur étranger peut être l'unique propriétaire.

Des avantages fiscaux

L'on se croirait à Taïwan et l'on est à la porte des Etats-Unis. Avantages fiscaux, libre circulation de fait, assurances à bas prix, pas d'obligation coûteuse en matière de pollution. Et des salaires six fois moindres qu'aux Etats-Unis, plus bas même qu'en Asie du Sud-Est : selon l'Institut mexicain de statistiques (INEGI), la crise et les dévaluations ont fait chuter le salaire minimum de cinq à un en dix ans!

A Washington, le président Bush souhaite faire très rapidement aboutir les difficiles négociations sur la future zone de libre-échange, le Free Trade Agreement (FTA), qui d'ici deux ans préfigurerait un « Marché commun » entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique. Une façon de *« répondre aux défis européen et japonais »*, qui suscitent de vives controverses inspirées du protectionnisme. Mais, déjà le long du rio Grande, ce marché fonctionne bel et bien. A Nuevo-Laredo, bourgade devenue en quatre ans une ville de 450 000 habitants, des façades délabrées côtoient, sur fond de musique mexicaine, l'autoroute en construction cofinancée par des firmes étrangères.

Journée ordinaire chez Elamex, l'un des quatre-vingt-treize *maqui* de la zone industrielle, où l'herbe pousse encore en attendant le futur investisseur... Sur les trois chaînes de production, deux cents adolescents mexicains gardent obstinément le nez baissé sur les téléphones d'ATT, qu'ils réparent au rythme annuel de 250 000, comme sur les claviers d'ordinateurs qu'ils révisent pour le compte d'IBM.

Dix demandes pour une offre d'emploi. Elamex assure la formation. La semaine est de quarante-neuf heures réparties sur six jours. La productivité augmente vite. Le directeur général affiche un bénéfice de 20 % pour sa première année, espère doubler ce résultat et créer mille emplois en 1991.

A trente-sept ans, cet ingénieur né au pays, formé par une firme japonaise qui l'envoya en stage à Tokyo, ressemble étrangement à un cadre

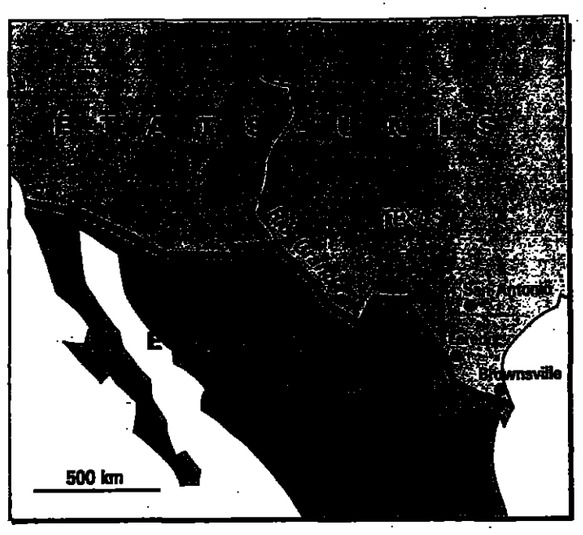

nippon. *« Ailleurs, il m'aurait fallu attendre soixante ans pour accéder à ce poste. »* Le capital d'Elamex est purement mexicain. Le niveau du salaire horaire également : 4 francs. Toute question est superflue : *« Il n'y a pas de concurrence. Le gouvernement de cet Etat garantit l'application du salaire minimum. Mais nous le doublons par nos avantages en nature. »* Repas et boisson à la cafétéria, soins médicaux et formation sont gratuits. L'entreprise assure une aide au logement, et même une *canasta* par mois – un panier plein de provisions.

Cet homme d'affaires orientera sa production vers une plus grande valeur ajoutée : *« Plus d'ordinateurs, moins de téléphones, et peut-être le conditionnement des parfums français, qui sait? »* C'est un réaliste. Nuevo-Laredo ne deviendra pas une nouvelle Silicon Valley. Des entreprises qui tentèrent une expérience high-tech, il n'en reste qu'une poignée. La main-d'œuvre hautement qualifiée fait défaut. A quelques exceptions près.

Une rivalité étrangère

Ce n'est pas tout... Ces *maqui* se déplacent au gré du taux de profit. Dans la course à la productivité, le coût du transport compte comme le niveau de salaire. En dépit de liaisons souvent embouteillées, il faut réduire le volume et le temps de stockage. Certes, l'on ne ferme pas du jour au lendemain. Mais la ruée des investisseurs emprunte de nouveaux chemins.

Hier Matamoros, la rivale mexicaine de Brownsville, à l'extrême pointe sur le golfe du Mexique, attira les pionniers. La résistance syndicale finit par décrocher quelques augmentations et garanties. Les firmes étrangères, les *parentes* comme on dit ici, délaissèrent quelque peu Matamoros, pour Nuevo-Laredo par exemple, dont le CODEIN (comité de développement) sut vanter les mérites : *« Des syndicats fort différents de leurs homologues américains, les salaires les plus bas du Mexique... »* Ainsi se sont implantés General Motors et Fisher Price. Ford y assemble son modèle Escort, Ray Ban ses branches de lunettes pour les marchés voisins de Floride et de Californie. Depuis deux ans se fait à Nuevo-Laredo la comptabilité des coupons de discount américains offerts par divers fabricants à leurs consommateurs *via* les volumineux quotidiens. Destinataires de l'opération : les courtiers de Wall Street.

De fait, pour les managers de la frontière, tel celui d'Elamex, *« seule menace la rivalité étrangère »* : celle du Japon – Sony est déjà solidement installé, – celle du Brésil bientôt, ou de la France même... La réalité est mouvante. Les Caraïbes commencent à attirer les *maqui* par leurs salaires défiant toute concurrence. Récession mondiale oblige : sur le rio Grande les investisseurs se font légèrement plus rares.

Le *maqui* est attaqué de toutes parts. Son royaume serait-il sans foi ni loi? En guerre contre les fumées toxiques qui noircissent le ciel de la frontière, contre les millions de tonnes de déchets non traités engluant le fleuve, la fréquence des hépatites, vingt fois supérieure à celles constatées en moyenne sur le territoire national et attribuées à la contamination des réservoirs d'eau, des associations américaines, telle la puissante National Wild Life Foundation, multiplient les pressions sur le Congrès. Elles exigent que soit inscrit dans le futur traité le respect d'une réglementation sur la frontière.

Le gouvernement mexicain a pris des mesures en 1988, mais ces textes ne sont guère appliqués. La polémique prend de l'ampleur. *« Ce qui est bon pour le Mexique est bon pour les Etats-Unis. »* Cet argument présidentiel ne fait pas non plus recette dans les villes du Texas, où l'industrie décline sans que les retombées du « maqui *voleur d'usines* » compensent les pertes.

A San-Antonio par exemple, dont la moitié des habitants sont de langue hispanique, l'avenir s'assombrit. Vers quoi s'orienter ici? La raffinerie ou le ranch? Il y a de moins en moins de postes. La police ou l'armée? On y acquiert gratuitement une formation de médecin ou d'ingénieur.

Mais San-Antonio, ville de garnison, passage obligé pour tous les appelés de l'US Air Force, risque de perdre une de ses cinq bases. Alors elle se replie sur ses charmes touristiques et sa fiesta, qui attire des millions de touristes et des centaines de clandestins dans les arrière-cuisines d'hôtel. Le rêve, sur le rio Grande, a changé de mains...

de Nuevo-Laredo
DANIELLE ROUARD

(1) Les secteurs de l'électronique, de l'automobile et de l'habillement restent prédominants dans les 1 795 *maquiladoras* qui employaient, en décembre 1989, un demi-million de Mexicains, des femmes en majorité et de plus en plus de jeunes gens s'entassant dans deux cents *colonias*, quartiers précaires tournant aisément au *bidonville*.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Quand on veut sortir dans le monde, il faut y mettre le prix.

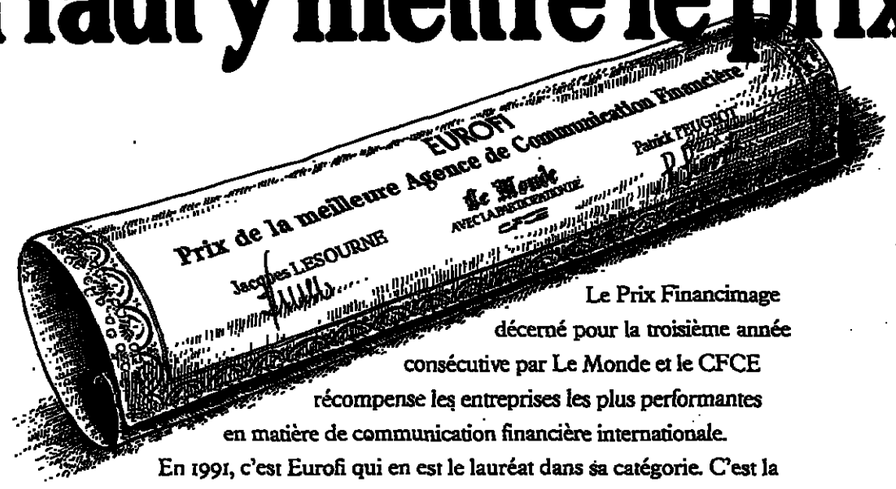

Le Prix Financimage décerné pour la troisième année consécutive par Le Monde et le CFCE récompense les entreprises les plus performantes en matière de communication financière internationale.

En 1991, c'est Eurofi qui en est le lauréat dans sa catégorie. C'est la première fois qu'une Agence se voit ainsi distinguée, pour nous cela n'en a que plus de prix.

Nous saluons les membres du Jury qui ont su apprécier l'adaptabilité de l'Agence, discerner la valeur d'une stratégie novatrice dans le monde de la communication financière et institutionnelle. Nous remercions nos clients pour la confiance qu'ils nous ont toujours marqué.

Ce prix leur est dédié.

EUROFI

ÉLUE 1re AGENCE DE COMMUNICATION FINANCIÈRE 1991

EUROFI : AGENCE EN COMMUNICATION FINANCIÈRE ET INSTITUTIONNELLE. 13, RUE LOUIS-PASTEUR 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX. TÉL. : (1) 47 12 61 61

LE MONDE diplomatique
Décembre 1991

- **PLANÈTE : Montée des frustrations, des haines et des extrémismes, par *Claude Julien*.**
- **EUROPE : Parler d'une seule voix, mais pour quelle Europe ?, par *Bernard Cassen*. – L'Espagne face à l'explosion des nationalismes, par *Thierry Maliniak*.**
- **PROCHE-ORIENT : Vers un réaménagement des conflits, par *Mohamed Sid-Ahmed*.**
- **IRAK : Une population punie par l'embargo, par *René Dumont*. – Sous la tutelle de la faim, par *Thierry A. Brun*.**
- **ÉTATS-UNIS : Les partis américains confrontés à une vague de ressentiment populaire, par *Norman Birnbaum*. – Tentatives de renouveau des luttes syndicales, par *Danièle Stewart*.**
- **AFRIQUE : L'Ouganda commence à enrayer son déclin, par *Bernard Calas*. – L'art contemporain sur le continent, par *Pierre Gaudibert*.**
- **PAKISTAN : Islamabad regarde vers l'Asie centrale, par *A. Dastarac* et *M. Levent*.**

En vente chez votre marchand de journaux - 18 F

aux frontières

La grande braderie de l'Amour

Sur les deux rives du fleuve qui sépare l'URSS et la Chine, tout se vend, s'échange, se négocie, la chaussure servant parfois d'étalon

TROIS manteaux enfilés les uns sur les autres, deux chapeaux de guingois sur le crâne, des montres dans la main droite, des petites cuillères et des passoires dans l'autre, cette vielle femme, étal ambulant, cherche à troquer ce qu'elle transporte contre des produits chinois. Une autre transporte bouilloire, moulinettes à viande et ustensiles de cuisine dans un landau.

Les immigrés sont aussi de la partie : des Vietnamiens vendent des tee-shirts et des jeans à même le sol ou accrochés aux branches d'arbres, des Chinois avec des baluchons à l'épaule cherchent à écouler les produits représentant une partie du salaire que les entreprises soviétiques pour lesquelles ils travaillent leur ont versé. Les vêtements voisinent avec les légumes, les chaussures avec les saumons séchés.

La foule se presse sur les terre-pleins du bazar de Blagovechtchensk, une ville de 250 000 habitants, centre de commerce du fleuve Amour qui sépare l'Union soviétique de la Chine. Les événements de Moscou n'ont en rien altéré le sens des affaires des habitants des deux rives.

Les huit cars, chargés jusqu'au toit de ballots, transportant des « touristes-marchands » chinois, venus pour la journée à Blagovechtchensk arrivent par deux vagues au cours de la journée. *« Kitaï, kitaï ! »* (les Chinois, les Chinois !) (1). La nouvelle se répand comme une traînée de poudre provoquant un mouvement de foule. Les cars sont pris d'assaut et le grand troc commence. Tous, femmes, hommes, enfants ont leur grand sac d'où ils sortent les objets les plus hétéroclites qu'ils brandissent en direction des fenêtres.

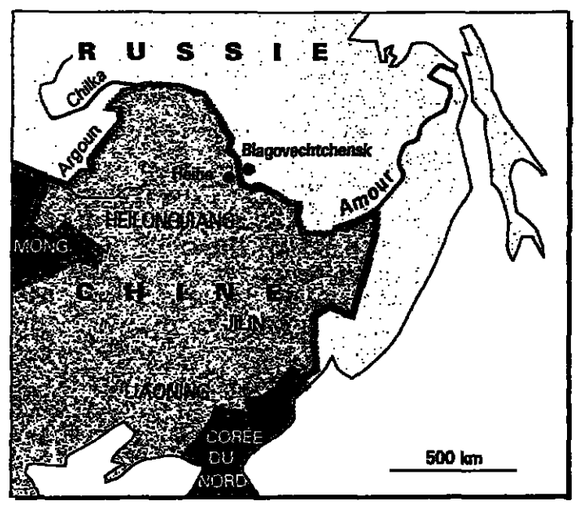

Une double rangée

Quelques mots de russe ou de chinois, des gestes et les chapeaux passent d'une tête à l'autre, un blouson ou une paire de bottes, un rasoir électrique, une capote militaire d'un sac à l'autre. L'argent circule relativement peu : on troque. Un étalon d'échange est la chaussure de sport : un manteau « vaut » quatre paires. Une canne à pêche soviétique est un peu moins « chère » : trois paires.

Certains viennent de loin : la jeune Natacha est arrivée de Moscou avec des sacs de montres qu'elle vend aux Chinois ; un Arménien propose ses chewing-gums, des Gitanes au teint basané des cigarettes et des colliers. A l'entrée du bazar, les vendeurs forment une double rangée au milieu de laquelle on doit inévitablement passer.

Tout se vend, s'échange, se négocie. On vole aussi et les esclandres ne sont pas rares, assortis de quelques coups de poing. Selon la police, les groupes venus d'Arménie et d'Azerbaïdjan et vivant de trafics divers sont connus pour leur vols sur les chantiers (notamment de scies électriques revendues ou échangées à des Chinois).

Les cars de Chinois repartent avec encore plus de ballots qu'à l'arrivée, occupant les sièges et contraignant les passagers à rester debout pressés les uns contre les autres dans la travée centrale. Les dernières affaires se font à la volée par une fenêtre, les Soviétiques courant à côté du car, qui avec sa canne à pêche, qui suant et soufflant, avec son manteau à col de fourrure. Les cars se dirigent vers le port, précédés par une voiture de police, où les attend l'un des deux ferries qui chaque jour assurent la liaison avec la ville chinoise de Heihe de l'autre côté de l'Amour.

Le bazar de Blagovechtchensk est un des hauts lieux des échanges entre Chinois et Soviétiques, le long de l'Amour. *Il règne la même atmosphère* dans les échoppes des marchés de Heihe de l'autre côté du fleuve. Le commerce, essentiellement de troc, entre la Chine et la Russie remonte au dix-septième siècle ; il s'élève aujourd'hui à quelque 100 millions de roubles par an.

Florissant au lendemain de la guerre de Corée, entre 1953 et 1958, il périclita brutalement avec *la tension entre Pékin et Moscou au* début des années 50. Il ne reprit qu'en 1984 avec la proposition des autorités chinoises de Heihe de fournir à Blagovechtchensk 200 tonnes de pastèques en échange de 300 tonnes d'engrais, raconte le vice-président de l'association d'amitié sino-soviétique, Victor Sjomin.

Une agence de voyages organise le « tourisme » entre les deux rives de l'Amour. Environ vingt mille Chinois et autant de Soviétiques passent le fleuve chaque année. Théoriquement, la frontière n'est ouverte qu'aux ressortissants des deux pays limitrophes. La liste d'attente est longue : il faut s'inscrire un an à l'avance pour avoir une chance de partir – avec en tout et pour tout 70 roubles à dépenser. Une limite qui explique l'activité de troc.

Il existe un projet de pont entre les deux rives de l'Amour. Mais il est encore pour l'instant dans les limbes. En été des vedettes, deux fois par jour, dans les deux sens et l'hiver, lorsque l'Amour est gélé, des cars et des camions roulant sur la glace assurent la liaison entre les deux rives.

Des zones libres

Sur le papier, Blagovechtchensk est une des zones d'économie libre de l'Extrême-Orient soviétique. Mais étant donnée l'absence d'infrastructures, cette promotion n'a pour l'instant guère de signification, reconnaît Victor Sjomin. Il existe actuellement sept *joint-ventures* sino-soviétiques à Blagovechtchensk.

Mais le signe le plus tangible d'activité entre les deux pays est le transfert de main-d'œuvre : dix mille Chinois travaillent de l'autre coté de l'Amour, y compris des agriculteurs. Une entreprise sud-coréenne vient de s'implanter pour fabriquer des baguettes en bois qui seront exportées au Japon et en Corée du Sud.

Des trois provinces du nord-est de la Chine (Jirin, Liaonin et Heilongjiang), la dernière, où est située Heihe, assure 70 % du total du commerce frontalier (800 millions de dollars). Les trois provinces représentent un quart du commerce total avec l'URSS. Les Soviétiques vendent de l'acier, du bois, des engrais et du ciment, et les Chinois leur fournissent des produits de consommation et des petits équipements. *Mais la crise économique en* URSS a réduit ce que les Soviétiques peuvent offrir, alors que la demande en produits chinois continue à augmenter.

Pour l'instant, les bouleversements en URRS n'ont guère eu d'effet sur le commerce de troc entre les deux rives de l'Amour. Chinois et Soviétiques semblent surtout préoccupés par des questions matérielles : alimenter la grande braderie quotidienne. Certains craignent cependant que, si le vent de démocratisation continue à souffler en URSS, les autorités chinoises, soucieuses d'éviter la contagion, ne referment la frontière entrouverte de l'Amour.

de Blagovechtchensk
PHILIPPE PONS

(1) Les premiers Mandchous qui envahirent la partie septentrionale de la Chine portaient le nom de « Kitane » d'où provient « Kitaï ».

A CHACUN SON FAX !
LA GAMME AGORIS DE FRANCE TELECOM
A PARTIR DE 2.700 F HT.

CHAMPS ÉCONOMIQUES

CHRONIQUE

PAUL FABRA

Le coup médiatique du modèle Delors

LA manière dont a été posé, d'un bout à l'autre de la négociation qui a conduit à l'accord de Maastricht, le problème dit du « déficit démocratique » jette une ombre sur toute l'entreprise. Le passage de la Communauté à l'union, tel qu'il est désormais programmé, suppose que l'adhésion des peuples participants soit aussi large que possible et – ce qui est au moins aussi important, – accordée en pleine connaissance de cause. Tout s'est passé comme si le thème, repris à l'envi par les négociateurs, de l'insuffisance de démocratie dans le processus d'intégration européenne et les moyens suggérés par eux pour y pallier correspondait à une manœuvre de diversion.

A cela s'ajoutent deux motifs de grave inquiétude. L'un est rien de moins que la mise de l'« idéal européen » au service de l'obsession anti-allemande de l'Elysée et d'une *bonne moitié de l'establishment français*. Cela s'est particulièrement manifesté dans la volonté de brûler les étapes, selon une méthode faussement communautaire, pour arriver à la monnaie unique.

Le résultat est que, en dépit de la rhétorique ambiante, le traité tourne le dos à ce que l'expérience allemande des dernières quarante années pouvait, en la matière, transmettre de meilleur : disons, pour résumer, une vigilance constante sur la monnaie, permettant, sur la longue période, de faire l'économie d'une politique d'austérité ou de rigueur (discipline imposée d'en haut des salaires, etc.) indéfiniment prolongée. On y a substitué une culture *monétaire de seconde main*, qu'on appellera le « modèle Delors ».

Dans cet univers, la politique de Pierre Bérégovoy, dont les résultats sont, effectivement, remarquables par rapport à ce qui se faisait avant lui en France, se situe entre les deux schémas ici esquissés. Elle est plus proche, malgré les efforts du ministre pour s'en dégager, du « modèle Delors » que du modèle monétaro-allemand. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, qu'elle fasse figure de référence. Les critères retenus par le traité pour déterminer la situation vers laquelle chacun des Douze doit « converger » d'ici à 1996 ont été implicitement choisis pour qu'il en soit ainsi.

Peu importe les traces visibles de l'austérité indéfiniment prolongée que porte l'économie française comme une cicatrice mal fermée – les 10 % de chômeurs. De cela les critères européens sélectionnés par les services de Jacques Delors ne tiennent pas compte. *Conséquence : au regard de la grille d'interprétation faisant désormais partie intégrante de la Charte de l'Europe, la France apparaît* comme le seul des grands pays de la Communauté jugé prêt à entrer dès maintenant dans une union monétaire caractérisée par l'exclusion, à tout jamais, d'une dévaluation. D'un point de vue médiatique, le coup est bien joué. Mais dans la réalité ? Aussi longtemps qu'il existera un chômage aussi important, la stabilité du franc ne sera pas assurée, et cela même si la mauvaise situation de l'emploi n'est pas imputable à la politique de « désinflation compétitive » : qui peut jurer de pouvoir maîtriser les pressions pour abandonner cette politique en cas de nouvelle aggravation ?

Déficit démocratique : on aurait pardonné cette locution barbare si elle avait été destinée à dénoncer un phénomène troublant et général sur le continent, à savoir la non-implication des opinions publiques dans le déroulement des négociations sur la monnaie unique. On s'en est servi pour désigner un problème institutionnel tout à fait mineur et *impossible à exposer autrement qu'en jargon* communautaire : de quoi faire fuir le public avant le commencement de la pièce. Pourquoi se serait-il intéressé au point très secondaire de savoir s'il fallait augmenter le nombre de cas où la codécision s'appliquerait ? Pour les initiés, la codécision est le mot qui fait référence à la procédure compliquée à travers laquelle le Parlement de Strasbourg, dont chacun sait qu'il n'a aucun pouvoir pour arrêter des décisions, peut, dans certaines et rares circonstances, retarder celles que prend le conseil des ministres européens, voire y apporter quelques retouches.

Par ce moyen de dissuasion, on a fait bien pis que détourner l'attention du public. On a essayé de lui mettre dans la tête une idée fausse : que, dans toute la mesure où il y a effectivement insuffisance de contrôle démocratique sur la construction de l'Europe, la solution est (et sera) à chercher dans une modification du dispositif institutionnel de la future Union et, en particulier, dans un renforcement du rôle du Parlement des Douze. Cette tentative, si elle réussit, écarte par avance toute possibilité de démocratisation authentique. Pourquoi ? Parce que, quoi qu'on fasse pour améliorer le fonctionnement de l'Assemblée de Strasbourg, on n'arrivera *jamais à faire du Parlement d'un non-Etat* un organe de contrôle et de décision. Jusqu'à nouvel ordre – et cet ordre n'a pas été changé par Maastricht, – la démocratisation passe par une surveillance accrue des représentants de la souveraineté populaire, à savoir les Parlements nationaux. Que le Parlement européen cesse de se prendre pour un organe délibératif alors qu'il est, essentiellement, une assemblée consultative, et il sera plus utile.

Conséquence : les négociations qui ont abouti à Maastricht ayant été menées dans un secret presque absolu (que les opinions publiques, leurs représentants attitrés et la presse aient accepté cette mise à l'écart est un problème distinct et angoissant), les débats approfondis ne s'ouvriront, dans chaque pays, qu'*in fine*, à l'occasion de la ratification. Du moins on peut l'espérer, tout en redoutant l'amplification des suspicions réciproques qui risquent d'en résulter.

Obsession anti-allemande de beaucoup de dirigeants français : son trait le plus original est de s'exprimer à travers une demande de resserrement des liens du mariage, comme ces gens qui, en vous embrassant de toutes leurs forces, semblent songer à quel point il serait délicieux de vous voir un peu suffoquer. De cette hostilité larvée qui s'exprime parfois, chez certains de nos hommes au pouvoir (y compris chez le premier d'entre eux), de façon très peu délicate, le chancelier Kohl, et on le comprend, a peur. Une certaine pusillanimité de nature aidant – celle qui l'amène à décider d'installer dix ministères à Berlin et d'en laisser huit à Bonn, – le désir pathétique de s'attirer la sympathie française (ce qu'il réussit assez bien à faire auprès du grand public) a poussé le chancelier à beaucoup de concessions. De ce point de vue, son interlocuteur de l'Elysée, qui ne cesse d'exercer sur lui une formidable pression depuis des mois, l'a, sur presque toute la ligne, emporté. L'union monétaire européenne ne s'en portera pas mieux, au contraire.

CE qui, jusqu'à maintenant, a fait la solidité et la grandeur discrète mais ô combien réelle de la patiente construction communautaire est que la Communauté était le lieu où les Etats européens mettaient leurs couteaux au vestiaire. On s'empoigne à Bruxelles, mais en évitant de pousser trop loin son avantage, sachant que c'est là, à *long terme, le meilleur moyen de ne pas* gâcher les intérêts et les chances communes. Forcer la main à un pays, c'est le contraire de l'esprit communautaire. Tout se passe comme si, depuis deux ou trois ans, la classe politique française et la haute administration étaient animées d'une frénétique jalousie, non exempte d'admiration, pour l'institut d'émission de Francfort et le mark. Si la France ne peut abaisser ses taux d'intérêt, ce serait à cause de l'Allemagne, qui refuse de diminuer les siens par peur panique de l'inflation. Mais la relative stabilité allemande, associée jusqu'à une époque récente au niveau de taux le plus bas du monde (on en a longtemps profité en lançant des emprunts bon marché outre-Rhin), n'est pas tombée du ciel : elle est précisément due à la promptitude des réactions *de la Bundesbank. En réalité, les experts* parisiens savent très bien mais se gardent de dire publiquement le secret de Polichinelle. L'origine des désordres monétaires et financiers, c'est plutôt du côté de l'administration Bush et du Fed qu'on la trouve. Pour tenter de faire repartir l'activité économique, Washington réduit en vain le coût de l'argent, au risque, assumé sans état d'âme, de déclencher de nouvelles secousses sur le dollar. Les Américains pourront s'en donner à cœur joie : Maastricht vient à point nommé en renfort de leur monnaie, en décrétant le remplacement à terme du mark par un écu dont personne ne sait comment il sera géré !

L'erreur de jugement commise à Paris, c'est de voir dans le deutschemark un instrument de la puissance allemande, alors qu'une monnaie solide est un facteur de modération et que la Bundesbank exerce un rôle de contre-pouvoir très utile en essayant de maintenir le cap dans des conditions, nationales et internationales, de plus en plus difficiles. La stabilité implique des entreprises qui sont elles-mêmes gérées en bon père de famille. On dit que les sociétés allemandes sont trop riches. Mais imagine-t-on à quels excès d'investissements se livreraient les grands Konzerns s'ils avaient accès à des crédits illimités *et si l'Etat allemand s'entichait de « politique* industrielle », dont le principe vient d'être inscrit dans le traité sur l'insistance de Mme Cresson ? La stabilité monétaire est aussi un frein efficace pour limiter les ambitions d'un Etat dont on redoute les visées d'hégémonie sur l'Est européen. Il est contradictoire de vouloir une Allemagne équilibrée, condition en effet du bonheur de l'Europe, et de lui retirer l'un des moyens qui s'est révélé le plus capable d'assurer sur une longue période mesure et équilibre.

A cela, on répondra que l'accord de Maastricht, loin de compromettre les bienfaits d'une monnaie forte, vise expressément à les étendre au plus grand nombre possible de pays de la Communauté. Il est permis d'en douter. Culture monétaire au rabais : revenons à cette affaire des critères de convergence. Un pays sera considéré comme apte à participer à l'union monétaire à condition que son déficit budgétaire ne dépasse pas 3 % de son PNB ; que le montant de sa dette publique accumulée n'excède pas 60 % de cette même grandeur, etc. C'est à l'aune de pareilles références que le FMI juge les politiques d'assainissement, toujours à recommencer, des pays qui s'adressent à lui. Il s'agit, au mieux, de points de repère, pas de règles opérationnelles.

POUR saisir la différence, rappelons que les Allemands avaient proposé, pour définir la notion de « déficit excessif », un principe de logique financière *(Chronique du 26 novembre)*. L'appel au crédit ne doit financer que la formation d'un capital productif de revenus futurs. La mise en œuvre de ce précepte n'est pas étrangère à la tradition française : s'en inspirait directement la réforme budgétaire la plus réussie de l'après-guerre (le plan Pinay-Rueff de décembre 1958). Certes, la notion d'investissement productif pose des problèmes de définition. Elle est de toute façon beaucoup plus claire que celle de déficit comparé au PNB, deux concepts absolument hétérogènes.

Les critères retenus dans le traité n'offrent par comparaison aucune garantie. Le déficit budgétaire français représente moins de 1,5 % du PNB, mais chaque année le pourcentage du service de la dette, par rapport au total des dépenses de l'Etat, augmente. Cela retire, comme Pierre Bérégovoy est le premier à le reconnaître, toute liberté de manœuvre au gouvernement. Est-ce une situation saine ? La référence aux bonnes statistiques de l'inflation est aussi sujette à caution. Si la modération des prix tient à une police plus ou moins cachée des salaires, le résultat reste fragile. En Allemagne, l'inflation est actuellement plus forte qu'en France, mais on n'a pas à y redouter de retour de flammes. Le traité de Maastricht ne fait qu'en apparence office de guide pour la gestion européenne de la monnaie.

LECTURES — BERNARD MARIS

Populations

Imaginons une France plus vieille, plus pauvre, plus rurale, une France déclinante d'une quarantaine de millions d'habitants : ce serait une France sans immigrés.

Immigration de peuplement

Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui, sous la direction de Michèle Tribalat (1).

Sur la couverture, un banc ensoleillé et le bonheur d'un couple mixte (elle française, lui immigré ; l'inverse aurait été tout aussi juste), partageant un repas acheté chez McDonald's. Les gens pressés de *maghrébiser*, ou d'*assimiler* seront déçus. Mais ce livre est important. Il est bon de voir des chercheurs consacrer tant de temps à justifier leurs concepts, leur méthode et leurs statistiques. C'est le devoir de grisaille du statisticien, la langue fade du chiffre.

Aussi curieux – et révélateur – que cela paraisse, depuis les travaux de Sauvy (1927) et de Depoid (1942 et 1945), jamais une recherche aussi importante n'avait été consacrée à l'apport démographique de l'immigration. Or la France fut l'un des rares pays du monde à susciter et à reconnaître en tant que telle une immigration de peuplement par une législation permettant de franciser rapidement les immigrés.

Le choix d'un siècle d'immigration est cohérent : il intègre les deux grandes vagues migratoires (années 20 et après-guerre) et remonte jusqu'à la quatrième génération, dont l'effet démographique est aujourd'hui pratiquement nul. Résultat : l'immigration a apporté à la France plus de 10 millions d'individus. On est loin du chiffre, stable, des 3,5 millions d'étrangers.

Aujourd'hui, une naissance sur cinq est attribuable à l'immigration. L'apport direct est de 4 millions, dont 29 % de Français. L'apport indirect (enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants) est de 6,3 millions d'individus, dont 86 % sont français, et les autres en passe de le devenir. Il faut imaginer *a contrario* une France de 45 millions d'habitants, vieille, qui n'eût pas connu un boom d'après-guerre aussi fort ni un déclin démographique atténué en comparaison de l'Allemagne à partir de 1964, ni peut-être une telle croissance économique.

En effet, depuis la guerre, plus de 40 % de la croissance de la population française est induite par l'immigration. Sachant que la part de l'immigration dans la croissance de la population active est encore plus forte, et dans l'hypothèse d'une évolution équilibrée de l'économie nationale, où le produit national croît comme la population (hypothèse à peu près vérifiée de 1948 à 1973), il est tentant de conclure que l'immigration explique pour moitié le miracle français. Après 1973 la main-d'œuvre immigrée cesse d'être un complément pour devenir un surplus ; mais il est absurde de songer à une stricte substituabilité entre immigrés et « vieux Français ».

Michèle Tribalat suggère que la complémentarité entre les deux types de main-d'œuvre se maintient. *La première, moins touchée par le chômage jusque* dans les années 70, plus fortement après (le chômage des étrangers *stricto sensu* n'étant pas plus élevé), reste plus flexible, plus mobile, moins coûteuse. Le système productif reste donc très dépendant de cette main-d'œuvre. Les licenciements massifs des années 70 n'ont guère profité aux « vieux Français », et *« la substitution des nationaux aux étrangers ne fait pas partie des objectifs prioritaires affichés par les entreprises. »*

L'idée de « bon sens » de la substitution a la même valeur que celle des départs à la retraite permettant d'embaucher des jeunes, ou celle des femmes au foyer laissant travailler les hommes. Là encore, il est tentant de dire que la main-d'œuvre immigrée a donné jusqu'en 1974 à l'économie française ce degré de flexibilité que l'on s'est efforcé de créer à coups de décrets à partir des années 80.

Après 1974, le regroupement familial prenant le pas sur l'immigration active, l'immigration a introduit une rigidité supplémentaire. Et, lorsque ce basculement intervient, la croissance industrielle de la France cesse d'être plus forte que la moyenne européenne. Question : et si, du point de vue économique, ce verrouillage de 1974 avait été une erreur ?

Les chercheurs de l'INED suggèrent, avec toute la prudence de rigueur, que la population immigrée est en voie d'assimilation. Elle s'approche du modèle familial de la « classe moyenne » (deux enfants), adopté par les classes défavorisées françaises (ouvriers et paysans) depuis une génération. Il est frappant d'observer que les couples mixtes, femme immigrée ou française, adoptent immédiatement ce modèle. Les couples nationalisés aussi, mais moins vite.

Les divergences viennent évidemment des nationalités d'origine : Espagnoles, Italiennes et Portugaises suivent déjà le modèle familial français. Pour les Algériennes, la pression communautaire reste forte, la fécondité aussi (entre 4 et 4,5 enfants par femme), liée à un âge du mariage précoce. Mais le recul de cet âge ainsi que l'atténuation de la différence d'âge dans le couple traduisent la volonté d'adopter le modèle français. *Les chemins de l'assimilation* sont frayés par les mains des femmes. Et les femmes maghrébines partent de plus loin.

Contraintes du développement

Conséquences de la croissance démographique rapide dans les pays en développement, de Georges Tapinos, Didier Blanchet et David Horlacher (2).

Un colloque, sous l'égide de l'INED et de la division de la population des Nations unies, propose douze communications de grands spécialistes internationaux de démo-économie. L'idée générale, plutôt optimiste, que l'on peut en retirer est que la vision « catastrophiste » et sommaire du modèle malthusien est plus qu'à nuancer.

Didier Blanchet, au terme d'une revue des nombreux travaux et d'une longue analyse méthodologique, propose ses propres corrélations entre taux de croissance économique et taux de croissance démographique : positives puis négatives sur les dernières décennies. En ce qui concerne l'impact des variables démographiques sur l'environnement, l'approche très originale de Barry Commoner démontre que la dégradation est avant tout imputable au *« facteur technologique »*, que l'auteur isole des facteurs population et richesse.

Pauvreté, croissance urbaine, réseaux de parenté, impact technologique et institutionnel, effets externes, distribution des revenus sont également étudiés en relation avec la croissance de la population. Au terme de ces analyses, David Horlacher et Larry Heligman remarquent qu'*« un certain consensus s'est fait jour sur le fait que les facteurs démographiques n'ont pas nécessairement joué un très grand rôle, que ce soit pour freiner ou promouvoir le développement économique »*.

La Dette latino-américaine : quelle politique pour quelle crise ? de Marie-Hélène Duprat (3).

« Personne ou presque ne s'attend aujourd'hui à ce que les Etats latino-américains soient jamais en mesure d'honorer la totalité de leurs engagements », dit Marie-Hélène Duprat au début d'un ouvrage d'une grande qualité.

D'abord par l'information donnée sur l'historique de la dette, le désengagement des banques, la négociation des reports, les programmes d'ajustement, les doctrines de refinancement et d'allègement, les économies et les politiques des pays endettés, notamment les grands pays : Argentine, Brésil, Mexique.

Ensuite par l'effort théorique d'explication de l'équilibre débiteurs-créditeurs (pays-banques) à partir d'un simple modèle de jeux qui éclaire les stratégies, le dilemme et les risques de panique bancaire, ainsi que le rôle du FMI dans la constitution du cartel des créanciers.

Marie-Hélène Duprat montre comment les banques internationales ont réduit puis supprimé leur vulnérabilité, et comment la renégociation au sein du Club de Paris reste limitée et décevante. Elle nous conduit logiquement à la solution du moratoire, total ou partiel. Au moment où les banques ont choisi d'oublier le Sud pour l'Est, et découvrent à nouveau les risques de cessation de paiement, il *faut lire ce livre qui* est à ce jour l'une des meilleures analyses de la question de la dette.

La Population du monde. De l'Antiquité à 2050, de Jean-Claude Chesnais (4).

Outre celui d'être écrit par l'un des plus brillants chercheurs du moment et pour le plus grand public, cet ouvrage offre l'attrait d'associer cartographie et lecture. De *tous* les grands thèmes (l'espérance de vie, la santé, la CEE, les paysans, la mortalité infantile...) illustrés, que retenir ?

L'implosion du Nord ? La montée de l'Islam ? La fusion du continent américain ? L'exacerbation de l'individualisme dans la CEE ? Le triomphe des cheveux blancs ? L'environnement ? « Pensons la planète » : Jean-Claude Chesnais nous y invite avec tout son talent.

(1) INED, PUF, 300 p., 170 F.
(2) Masson, 275 p., 150 F.
(3) INED, 370 p., 150 F.
(4) Bordas, 97 p., 97 F.

Tontines

Dans la collection « Economie et développement » les éditions Karthala proposent un petit ouvrage surprenant : **Tontines et banques au Cameroun** d'Alain Henry, Guy-Honoré Tchente, et Philippe Guiller-Dieumegard (1).

Ces jeunes chercheurs ont rencontré la tradition en étudiant les tontines à Douala et Yaoundé. Déjà, par l'ambiance très bien restituée de la « société *des amis », leur livre est une réussite. Mais il* contient aussi une forte réflexion sur l'échange, la monnaie, le contrat, bref, la société.

La tontine est une association où les cotisants reçoivent, à tour de rôle, le capital accumulé. Motif essentiel : l'épargne, que l'on peut aussi acquérir par enchères. La tontine est un jeu à somme nulle : un adhérent au terme du cycle finit par équilibrer la somme de ses pertes et de ses gains. Elle est hors du circuit de la création monétaire. Le calcul des intérêts pose un problème original de mathématique financière. Sa solution montre que la tontine n'est absolument pas « usuraire ».

Bien évidemment, et c'est la richesse de ce livre émaillé d'entretiens et de contes, la tontine ne se réduit pas à son aspect économique d'instrument de collecte d'épargne auxiliaire des banques. On échange de l'argent, du travail, des conseils, des rites, des obligations morales. Le contrat de tontine, religieux et mythologique, dépasse le « droit », comme « la loi de la tontine dépasse la monnaie », alors que, soulignent les auteurs, l'économie marchande naît de la monnaie.

« La tontine est aussi vieille que la vie, et la tontine ne peut pas mourir. » Lorsqu'un adhérent meurt, un parent lui succède, et au moment du *versement, le nom du défunt est appelé. C'est* pourquoi les sociétés qui meurent sont celles, comme les nôtres, dont la mort est exclue.

(1) Editions Karthala, 170 p, 90 F.

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL DE DUNKERQUE
UNE GRANDE ÉCOLE D'UNIVERSITÉ

INSTITUT SUPERIEUR DE COMMERCE INTERNATIONAL DE DUNKERQUE
UNE GRANDE ECOLE D'UNIVERSITE

ISCID

GROUPE ISCID-IFCE
UNIVERSITE

La Passion de l'International
La Culture de l'Autre
Le Respect d'Autrui

The success of tomorrow's Europe is dependent on Universities encouraging interactivity, even before students embark on their careers. Thanks to genuine partnerships with foreign business schools, ISCID turns the written agreement into a real foreign experience. Our Belgian partner is the Cooremans Institute in Brussels, with whom we have organized a joint entrance examination. Through this Cooremans-ISCID partnership, we benefit from close ties with European governing bodies. The International Business School network put in place by our German partners at Wiesbaden University gives us access to 18 prestigious schools worldwide. Our other partners are located in the UK :West London, Central London, Manchester, Nottingham, Sheffield.• SPAIN : Madrid, Barcelona, Salamanca • HUNGARY : Budapest • GREECE : Athens • SWEDEN : Lund • POLAND : Pecs, Wroclaw • RUMANIA : Bucharest.

L'Europe de demain passe par l'interaction des formations. L'ISCID trouve sa dimension internationale grâce à de véritables partenariats avec des Universités étrangères. Avec l'Institut Cooremans de Bruxelles, nous avons mis en place un concours d'entrée commun et bénéficions de leur situation stratégique auprès des institutions européennes. Nous intégrons avec l'Université de Wiesbaden un réseau international de 18 écoles prestigieuses. Nos autres partenaires sont en GRANDE-BRETAGNE : West London, Central London, Manchester, Nottingham, Sheffield • ESPAGNE : Madrid, Barcelone, Salamanque • HONGRIE : Budapest • GRECE : Athènes • SUEDE : Lund • POLOGNE : Pecs, Wroclaw • ROUMANIE : Bucarest.

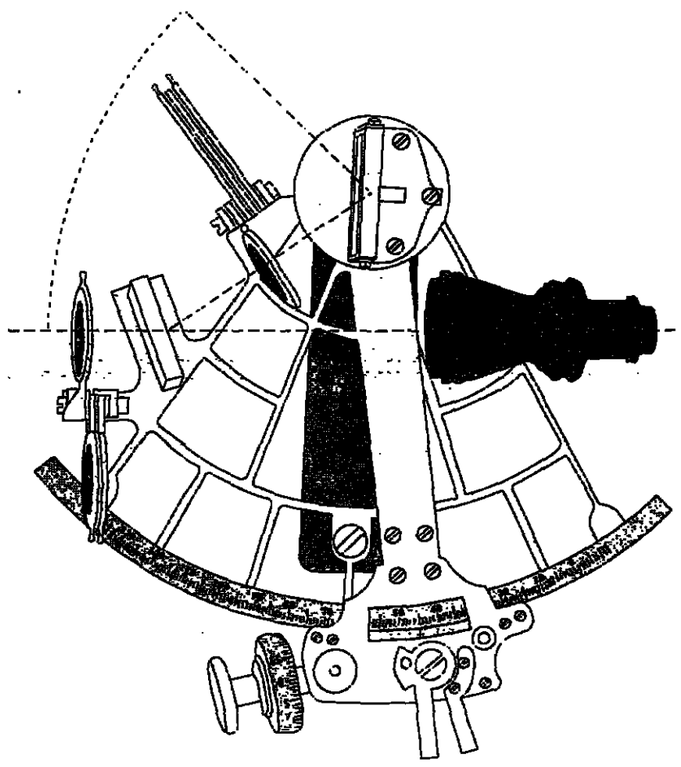

Former des négociateurs internationaux, cela signifie, pour nous, affranchir l'homme et le rendre respectueux de toute forme de vie, accepter la discipline de la réflexion c'est-à-dire apprendre à apprendre, donner un plan d'étude rigoureux dans le respect des "écosystèmes". **Il faut se connaître, comprendre les fondements de l'entreprise**, identifier les ressources de la France, appréhender les données de l'intégration européenne, synthétiser et se donner un projet professionnel international. **Nos relations contractuelles avec le monde extérieur** passent par la connaissance des langages, la vie associative, le partenariat professionnel (44 semaines de stages suivis), le parrainage, les conférences débat, les réflexions sur les nouvelles pratiques professionnelles.

Epreuves écrites pour les élèves de classes préparatoires H.E.C. les 1er, 2 et 3 juin 1992.
Admissions parallèles : présentez votre candidature spontanée
Diplôme Universitaire reconnu par l'Etat
Niveau BAC+4

✆ 28 29 07 08

Nos Parrains et Partenaires 1991-1992
BNP • COCA-COLA • EDF • LLOYD CONTINENTAL • PECHINEY
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE • COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE • VILLE DE DUNKERQUE

Conception & Réalisation ISCID COMMUNICATION

GROUPE ISCID-IFCE • 129 AVENUE DE LA MER • BOITE POSTALE 69 • 59942 DUNKERQUE CEDEX 2 • TEL 28 29 07 08 • FAX 28 29 08 07

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CNIM

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DE LA MÉDITERRANÉE

IMPORTANT CONTRAT EN GRANDE-BRETAGNE

CNIM, leader français pour la construction d'usines d'incinération de déchets ménagers clés en main, vient d'obtenir un premier succès important en Grande-Bretagne, qui concrétise les efforts entrepris pour son développement au niveau européen.

Cette opération est réalisée en association avec la Compagnie Générale de Chauffe du groupe Compagnie Générale des Eaux.

CGC et CNIM (par l'intermédiaire de leurs filiales britanniques respectives ETS et MES) on en effet pris le leadership du projet SELCHP, première usine d'incinération de déchets ménagers construite en Grande-Bretagne depuis une vingtaine d'années.

SELCHP (South East London Combinet Heat and Power Limited) a récemment été sélectionnée par le gouvernement britannique parmi les quelques projets bénéficiant d'une aide exceptionnelle destinée à la promotion des énergies nouvelles ; cette aide se traduit par une prime temporaire sur le prix du kilowattheure produit.

SELCHP vient d'achever le montage financier et contractuel de l'opération et d'annoncer le démarrage du chantier. La BNP a d'autre part été mandatée par SELCHP pour mettre en place le montage financier qui se fera sous la forme d'un financement de projet.

CNIM construira l'usine dans un délai de 27 mois et l'exploitation devrait donc démarrer en mars 1994. L'usine, qui sera parmi les plus importantes en Europe, aura une capacité d'incinération de 420 000 tonnes et une puissance de production électrique de 30 MW.

SELCHP est la première société en Grande-Bretagne a avoir obtenu toutes les permissions nécessaires pour la construction et l'exploitation d'un tel projet.

CNIM mettra en œuvre dans la construction de cette usine les technologies les plus perfectionnées permettant de dépasser les nouvelles normes imposées par la CEE dans le domaine de l'environnement.

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS — MARCEAU INVESTISSEMENTS

ont pris une participation dans

VENDOME INVESTISSEMENTS

Trianon Finance

a initié l'opération et conseillé

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

et

MARCEAU INVESTISSEMENTS

dans les négociations.

TRIANON FINANCE

Novembre 1991

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

BANQUE GENERALE DU COMMERCE — VENDOME INVESTISSEMENTS

ont pris le contrôle de

BANQUE MANSART

COMPTOIR EUROPEEN DE FINANCEMENT IMMOBILIER

(anciennement SECURITY PACIFIC BANK France)

Trianon Finance

a initié l'opération et conseillé

COMPTOIR DES ENTREPRENEURS

dans les négociations.

TRIANON FINANCE

Novembre 1991

COMMUNICATION

Après New-York

Le journal d'Antenne 2 est diffusé à Chicago

Depuis le 9 décembre, le journal télévisé d'Antenne 2 est diffusé quotidiennement à 23 heures vers les 10 000 foyers francophones de Chicago et les 300 000 foyers potentiels de l'agglomération qui constituent, à cette heure-là, l'audience de la chaîne 21, l'un des six canaux exploités par Chicago Access Corporation, un câblo-opérateur local.

NEW-YORK

de notre correspondant

Antenne 2 fournit à titre gratuit son journal télévisé à la chaîne publique Chicago Access Corp. (1), laquelle assure gratuitement sa diffusion. Les seuls frais à la charge des deux sociétés ayant parrainé l'opération – le Crédit agricole, très implanté dans la capitale du Midwest, et la société American National Can, récemment rachetée par le groupe français Pechiney – ont été les 12 000 dollars (65 000 francs environ) nécessaires à l'achat d'une antenne satellite pouvant recevoir le signal en provenance de France.

« Plutôt que de recourir aux chaînes commerciales des minorités ethniques qui nous auraient utilisés pour pallier leurs insuffisances de programmation, nous avons préféré faire appel au réseau de Can-TV (Chicago Access Corp.) avec laquelle nous avons créé une joint-venture et qui s'est engagée à faire passer quatre cents messages publicitaires par mois sur les principales chaînes thématiques de la ville pour promouvoir l'opération », explique M. Jean-Noël Ray, attaché culturel adjoint à Chicago, troisième marché de médias américain après New-York et Los Angeles.

Après l'expérience de New-York où, depuis l'automne 1989, le journal d'Antenne 2 est diffusé quotidiennement sur l'antenne de la station publique new-yorkaise WNYE (département de l'éducation), avec le concours financier d'Air France et de France-Télécom, l'accord conclu à Chicago confirme que, avec des modalités différentes selon les cas, *« les grandes villes américaines sont ouvertes à ce type de présence audiovisuelle française »*, estime-t-il.

De son côté, Mme Barbara Popovic, directeur exécutif de Chicago Access Corp., met en avant l'intérêt de cette diffusion à la fois pour les milliers d'étudiants américains apprenant le français mais aussi pour un plus large public en quête d'une information différente de celle que véhiculent les grands réseaux américains. Avec une mention particulière pour Chicago, où une partie importante de la population, originaire d'Europe de l'Est et d'Europe centrale, suit avec une attention particulière depuis quelques jours la couverture des événements de Yougoslavie et de l'ex-Union soviétique assurée par la chaîne publique française.

S. M.

(1) Créées en 1967, les quelque 300 stations de télévision publiques américaines sont regroupées dans un réseau baptisé PBS (Public Broadcasting System). Elles dépendent souvent d'universités ou d'écoles et sont financées par des subventions fédérales, par des subsides accordés par chaque État et par des dons. La télévision publique américaine met l'accent sur les productions dont s'occupent moins les chaînes commerciales (documentaires, programmes pour enfants, programmes scientifiques, etc.).

La fin d'une bataille de plusieurs mois

Le Canadien Conrad Black reprend le groupe de presse australien Fairfax

Le consortium Tourang, dirigé par l'homme d'affaires canadien Conrad Black, propriétaire entre autres du *Daily Telegraph* de Londres, a finalement gagné la bataille lancée il y a plusieurs mois pour le contrôle du deuxième groupe de presse australien, Fairfax, qui publie des quotidiens prestigieux comme *The Age* (Melbourne) ou le *Sydney Morning Herald* ou encore l'*Australian Financial Review* (*le Monde* du 17 août).

Conrad Black, à la tête du consortium Tourang, contrôlera 15 % du capital de Fairfax, tandis que diverses institutions australiennes en détiendront 80 % et la banque américaine Hellman and Friedman 5 %, selon l'administrateur judiciaire de Fairfax, M. Des Nicholl. La vente devrait être réalisée avant le 23 décembre. La transaction, dont le montant n'a pas été révélé, se situerait aux alentours de 1,1 milliard de dollars, soit environ 5,96 milliards de francs. Le groupe de presse australien, victime de querelles familiales et d'un endettement supérieur à 930 millions de dollars, était en règlement judiciaire depuis décembre 1990.

Le groupe Fairfax était convoité par différents groupes, en plus de celui de Conrad Black, comme l'Australian Independent Newspapers – longtemps donné comme favori, – la compagnie financière australienne Jamison Equity ou le groupe de presse irlandais Independent Newspapers. L'offre de reprise du consortium dirigé par Conrad Black avait d'abord été repoussée par le gouvernement australien, qui la jugeait *« contraire à l'intérêt national »*. Mais le conseil de surveillance des investissements étrangers était ensuite revenu sur cette décision, du fait d'une nouvelle répartition des parts entre les différents actionnaires de Tourang.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5673

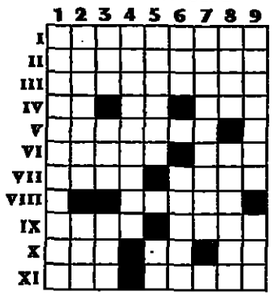

HORIZONTALEMENT

I. Brûlent des vaisseaux. – II. Qui a retrouvé un emploi. – III. Restes de bière. – IV. Parfois au bout du compte. Possessif. Utiles pour faire des projets. – V. Un saint à qui on jeta la pierre. – VI. Tous les gens l'ont dans la peau. Peut chavirer quand il est de mer. – VII. Pour des résines, est associée au formol. Mis en balance. – VIII. Quand ils sont couronnés, paraissent des géants. – IX. Est parfois insalubre. A de solides mâchoires. – X. Fut chargé de missions. Langue. Mieux que rien. – XI. A une attitude bien humaine. Peut apparaître après une opération.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui connaît bien le maquis. – 2. Etre en train de flotter. Peut se débattre avant d'être arrêtée. – 3. Déchiffrés. Poussait à la sortie. D'un auxiliaire. – 4. Travail d'arboriculteur. – 5. Peut se tourner les pouces. Evoque le bel âge. – 6. De la terre sur une nappe. Montée chez le pâtissier. – 7. Son de cloche. – 8. Ville d'Italie. Quand on le donne, c'est dans l'intention de l'emporter. – 9. Peut qualifier une fleur. On y voit parfois du sang.

Solution du problème n° 5672

Horizontalement

I. Vermicelles. Via – II. Idéalisée. Oie. – III. Nèfles. Standing. – IV. Tesson. Enée. – V. Ivre. Lai. Etna. – VI. Camuse. Vis. Trou. – VII. Alès. Ès. Rider. – VIII. Ta. Erdre. Été. – IX. Ibsen. Osé. As. – X. Flagorneurs. – XI. Semer. Tonte. Ah ! – XII. Semainier. Net. – XIII. Tao. Ère. Rivière. – XIV. Orné. Erg. Lingot. – XV. Ma. Tasses. En.

Verticalement

1. Vindicatifs. Tom. – 2. Ede. Valable. Ara. – 3. Réformé. Samson. – 4. Mal. Eus. Egée. Et. – 5. Ilet. Énorme. – 6. Ciseleur. Arès. – 7. Es. Sa. Dentiers. – 8. Lessiver. Éon. Gê. – 9. Leto. Ise. Unir. – 10. Anes. Orteil. – 11. Son. Resservis. – 12. Identité. In. – 13. Velnarde. Manège. – 14. Ne. Oeta. Héron. – 15. Engelures. Têt.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– M. et Mme Jacques DÉLAS,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Manuel,

le 9 décembre 1991, à Pessac (Gironde), chez Joëlle DÉLAS et Yves MONTOYA.

Mariages

– *La famille Samba BADIANE*
et
la famille Moussa KEITA

ont la joie d'annoncer le mariage de

Mariama
et
Dionkamady,

célébré le 14 décembre 1991.

Décès

– Danielle Bunlet,
Monique et Daniel Goldmann,
ses nièces et neveu,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Marcelle BUNLET,
cantatrice,

le 13 décembre 1991, à Paris.

Le service religieux sera célébré le mercredi 18 décembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Gare, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Plumet,
75015 Paris.
18, parc de Béaru,
92210 Saint-Cloud.

Née à Fontenay-le-Comte le 4 octobre 1900, Marcelle Bunlet fit ses débuts à Paris en 1926, dans le rôle-titre d'*Ariane et Barbe-Bleue*, de P. Dukas, et, en 1928, à l'Opéra, dans le rôle de Brunnhilde du *Crépuscule des dieux*, de R. Wagner. En 1931, elle fut choisie par A. Toscanini pour interpréter Kundry dans *Parsifal*, à Bayreuth, où elle rechantera en 1933. Grand soprano dramatique et parfaite musicienne, elle s'illustrera au cours de sa carrière nationale et internationale dans les grands rôles du répertoire, comme dans les œuvres classiques et contemporaines. Elle fut la première interprète des grands cycles de mélodies d'Olivier Messiaen (*Poèmes pour mi, Chants de terre et de ciel, Harawi*). De 1945 à 1970, elle enseigna au conservatoire de Strasbourg.

– M. Philippe Heilbronner
et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Clément
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Merlino
et leurs enfants,
Mme Paul Heilbronner
et ses enfants,
Mme Marcel Heilbronner,
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

M. André HEILBRONNER,
conseiller d'Etat honoraire,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,

survenu le 14 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 décembre, à 11 h 15, au cimetière de Montmartre (entrée avenue Rachel).

Ni fleurs ni couronnes.

– Mézel. Aix-en-Provence. Provins.

Mme Suzanne Hermitte,
née Beck,
M. et Mme Patrick Vaudo
et leur fille,
Mme Marie-France Fosanelli
et ses enfants,
M. et Mme Bastien Anoge,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis HERMITTE,

survenu à l'âge de soixante et onze ans.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. et Mme Alain et Simone Sausse
Et leurs enfants, Julien et Eric,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Pieter KORFF,
née Jeanette Lunnigje Krikke,

leur belle-mère, mère et grand-mère, survenu à Genève, le 8 décembre 1991.

L'incinération a eu lieu le jeudi 12 décembre au crématorium Saint-Georges, à Genève.

68, rue d'Alleray,
75015 Paris.
32, route des Praleus,
1295 Tannay, Suisse.

– M. Claude Larquié,
M. André Larquié,
Ses enfants,
Leur famille,
font part du rappel à Dieu de

Mme Henri LARQUIÉ,
née Simone Tauziède,

survenu le 12 décembre 1991, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– Le docteur Louis Tonellot,
son époux,
Les docteurs Jean-Louis
et Monique Tonellot,
M. et Mme Jean-Yves
et Anne-Marie Tonellot,
Les docteurs Michèle
et Jean-Paul Cayot,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne TONELLOT,
née Sendra,

survenu à Montpellier, le 15 décembre 1991.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Rapatel,
34980 Montferrier-sur-Lez.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV-Sorbonne, le mercredi 18 décembre 1991, à 14 heures, salle des Actes, 1, rue Victor-Cousin, Annie Bélis, habilitation à diriger des recherches sur le thème : « La musique grecque antique ».

– Université Paris-X-Nanterre, le jeudi 19 décembre 1991, à 14 heures, salle du Conseil, 3e étage, bâtiment B, François Démier : « Nation, marché et développement dans la France de la Restauration », thèse pour le doctorat d'Etat.

– Université Montpellier-I, faculté de droit et de sciences économiques, 39, rue de l'Université, salle des Actes, le vendredi 20 décembre 1991, à 14 heures, Georges-Michel Fauré sur : « *Le désir d'enfant à l'épreuve du* droit. Essai sur le droit de la procréation médicalement assistée ». Directeur de recherche : M. le professeur Bernard Teyssié.

CARNET DU MONDE

Renseignements :

40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques ..... 92 F
Abonnés et actionnaires ... 80 F
Communicat. diverses ..... 96 F
Thèses étudiants ..... 50 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

□ **« Vieux Amis ».** – Les petits Frères des Pauvres (64, avenue Parmentier, 75556 Paris Cedex 11, Tél. : 49-23-13-00, CCP Paris 46-86 Z), qui se consacrent au service des personnes âgées, isolées et démunies, reçoivent les dons pour leurs « Vieux Amis » et rappellent *que l'impôt des donateurs peut être* réduit de 40 % des sommes versées aux petits Frères dans la limite de 5 % du revenu imposable.

□ **Sigles à découvert.** – Le Conseil économique et social, assisté du CNRS – Institut national de la langue française, est à l'origine du *Dictionnaire de sigles*. Destiné aux entreprises et aux particuliers, il élucide la signification de ces initiales de plus en plus nombreuses et hermétiques pour le commun des mortels. Edité par la Maison du dictionnaire, il est en vente en librairie (format 15 x 21, 768 pages, 390 francs).

□ **Le sport à Paris.** – Les jeunes Parisiens de huit à seize ans peuvent pratiquer gratuitement, dans les centres d'initiation sportive de la capitale, des sports classiques et des disciplines plus insolites telles que l'escalade, le canoë-kayak, la plongée, le tennis et le golf. Ces centres sont ouverts tous les jours sauf le samedi et le dimanche, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Renseignements : Allô Sport, Tél. : 42-76-54-54 ou Minitel 3615, code PARIS.

JACQUES GAUTIER

Collier en cristal sur argent et émail topaze, pendentif sculpture en bronze doré et émaux.
Boucles d'oreilles pendentifs ... 2 900 F
OMAI : Eau de parfum originale
36, rue Jacob, 75006 PARIS
Tél. : 42-60-84-33.

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
International

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

cherche

AGENT TEMPORAIRE HAUTEMENT QUALIFIÉ (m/f)

(catégorie A - niveau A5 / A4 - réf. 12T / 91 / XXI)

Domaine: union douanière et fiscalité indirecte - prévention et répression des fraudes.

Fonctions: ☐ recherches et enquêtes sur des opérations irrégulières concernant les réglementations douanières et agricoles ou la réglementation fiscale (fiscalité indirecte); ☐ mise en œuvre de la coopération administrative avec les services chargés de la lutte contre la fraude dans les Etats membres et développement de la coopération internationale dans ce domaine.

Qualifications requises: ☐ être ressortissant d'un des Etats membres de la Communauté européenne; ☐ avoir accompli des études universitaires complètes sanctionnées par un diplôme; ☐ avoir acquis postérieurement au diplôme universitaire une expérience professionnelle de niveau universitaire d'au moins 12 ans en tant qu'enquêteur dans le domaine des fraudes douanières et agricoles ou des fraudes concernant la fiscalité indirecte. Une expérience pratique de même niveau et durée dans le domaine du contentieux ou de la vérification de l'application des réglementations peut être également prise en considération; ☐ avoir acquis une expérience solide en matière de contrôle dans les écritures des firmes ainsi que de recherche et d'exploitation des renseignements; ☐ avoir une bonne connaissance des pratiques du commerce international; ☐ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles de la Communauté européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; la connaissance de plusieurs langues constitue un avantage; ☐ être né après le 31 décembre 1940.

AGENT TEMPORAIRE (m/f)

(catégorie B - niveau B / 3 - réf. 13T / 91 / TFRH)

pour le secteur de la coopération dans le domaine de l'éducation au sein de la Task-Force «Ressources humaines, éducation, formation et jeunesse»

Fonctions: ☐ assistance dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution du Conseil et des Ministres de l'Education (24 / 5 / 88) sur la dimension européenne dans l'éducation: évaluation des projets, préparation et suivi administratif des dossiers et tâches d'organisation.

Qualifications requises: ☐ être ressortissant d'un des Etats membres des Communautés européennes; ☐ avoir accompli des études secondaires supérieures sanctionnées par un diplôme; ☐ avoir une expérience professionnelle appropriée à la fonction d'une durée minimale de 12 ans, acquise postérieurement à l'obtention du diplôme; ☐ avoir une connaissance approfondie des systèmes d'éducation dans les pays de la Communauté européenne; ☐ avoir une expérience confirmée au niveau communautaire d'opérations administratives en matière d'échanges transnationaux multilatéraux des jeunes et organisation d'universités d'été; ☐ posséder une connaissance approfondie d'une des langues officielles des Communautés européennes et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; ☐ être né après le 31 décembre 1940.

La Commission met en œuvre en faveur de son personnel une politique d'égalité des chances entre les femmes et les hommes et encourage vivement les candidatures féminines.

Les candidatures des fonctionnaires des institutions des Communautés européennes ne seront pas prises en considération.

Le contrat sera proposé pour une durée minimale de 3 ans et aura une durée maximale limitée à 5 ans.

Les candidats jugés les mieux qualifiés pour l'emploi seront convoqués à un entretien.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur curriculum vitae détaillé, dactylographié (4 pages maximum), accompagné de photocopies des pièces justificatives telles que diplôme et attestations des employeurs, au plus tard le 24 janvier 1992 (le cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante:

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Unité Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles,

en précisant, sur l'enveloppe également, la référence correspondante.

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT

La BEI, institution financière de la Communauté européenne, recherche actuellement pour son siège à LUXEMBOURG des:

Chargés d'Opérations (h/f)

pour les financements dans les pays à l'extérieur de la Communauté.

Fonctions: évaluation financière, coordination de l'instruction et administration des projets dans un ou plusieurs pays.

Qualifications: ☐ formation de niveau universitaire; ☐ expérience d'au moins 3 ans, de l'évaluation financière et des techniques bancaires; ☐ connaissance des questions de financement du développement acquise soit dans les pays en cause soit dans une institution nationale ou internationale d'aide au développement; ☐ aptitude à la négociation à haut niveau.

Langues: les langues de travail étant l'anglais et le français, il est indispensable d'avoir une parfaite connaissance de l'une et une bonne connaissance de l'autre. La connaissance d'autres langues communautaires serait souhaitable.

La Banque offre de bonnes conditions d'emploi, une rémunération intéressante, de nombreux avantages sociaux et pratique une politique d'égalité des chances.

Les personnes intéressées, possédant la nationalité d'un des pays membres de la Communauté et ayant entre 28 et 35 ans, sont priées d'envoyer leur curriculum vitae rédigé en anglais ou en français, ainsi qu'une photographie, en précisant la référence, à la:

BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT
Département du Personnel (Recrutement) (réf. PA 9116)
100, boulevard Konrad Adenauer.
L-2950 LUXEMBOURG. Fax: 4379 3356.

Les candidatures seront traitées avec la discrétion de rigueur.

Les laboratoires

Zyma

(Suisse)

recherchent

Spécialiste

Enregistrement

H/F

Nous sommes un groupe pharmaceutique multinational actif, notamment dans le domaine de la self medication et ambitieux (CA de l'ordre de 600 millions de francs Suisses, effectif proche de 1 800 personnes). Notre forte expansion et nos importants projets nous amènent à créer à notre siège social **près de Genève** un nouveau poste de :

Drug regulatory affairs manager

Responsable d'un groupe de produits au niveau international, vous prendrez en charge la constitution et la gestion des dossiers d'enregistrement et apporterez votre assistance aux sociétés locales. Vous serez rattaché au Responsable de l'unité Drug Regulatory Affairs et serez amené à constituer et animer un groupe de collaborateurs au sein de cette unité.

Votre formation scientifique et votre solide expérience de l'enregistrement dans un environnement international font de vous un spécialiste confirmé et reconnu.

Vous êtes par ailleurs très à l'aise dans les relations humaines, motivé, convaincant et créatif. Votre tempérament de manager vous fait rechercher un milieu dynamique où vous développerez vos compétences et vos responsabilités. Anglais indispensable.

Si cette réelle opportunité vous attire, n'hésitez pas à adresser votre candidature à notre Conseil Madame Christiane Monteil qui vous garantit une totale confidentialité - 17 rue Galilée - 75116 PARIS.

Cabinet Monteil
conseil en recrutement

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE met au concours un poste de :

Professeur ordinaire de linguistique appliquée, directeur de l'École de langue et civilisation françaises (ELCF).

Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 3 h de cours et séminaires hebdomadaires, direction de recherches, direction de l'ELCF.

Titre exigé : doctorat en lettres ou titre jugé équivalent, publications.

Entrée en fonction : 1er octobre 1992 ou date à convenir.

Les dossiers doivent être adressés avant le 31 JANVIER 1992 au Décanat de la Faculté des lettres, rue de Candolle 3, CH - 1211 Genève 4, auprès duquel les renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions.

Désirant associer tant les femmes que les hommes à l'enseignement et à la recherche, l'Université souhaite recevoir davantage de candidatures féminines.

ORGANISATION INTERNATIONALE
TURIN - ITALIE

LE CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

recherche

pour son programme de formation à la gestion et de développement des petites et moyennes entreprises, un

FORMATEUR ET GESTIONNAIRE DE PROGRAMMES DE HAUT NIVEAU

Les candidats devront être spécialisés dans le domaine de la gestion d'entreprise en tant que dirigeant ou consultant, avoir déjà conçu et réalisé des activités de formation et justifier d'une solide expérience. Une connaissance des mécanismes de la coopération technique internationale serait appréciée.

La maîtrise du français et de l'anglais est indispensable, la connaissance de l'espagnol souhaitable.

Conditions d'emploi et de rémunération applicables à la fonction publique internationale.

Les candidatures, accompagnées de CV complet, devront être adressées avant le 15/01/92, sous référence 2/1991, à :

Bureau du Personnel
Centre International de formation de l'OIT
125, Corso Unità d'Italia, 10127 TURIN (Italie)
Fax N° (39.11) 31 02 529.

EXECUTIVE VICE PRESIDENT

The Council on International Educational Exchange seeks an Executive Vice President/Chief Operating Officer reporting to the President/CEO. This newly created position located in the organization's New York administrative headquarters will provide direction, guidance and overall leadership to this 100 million dollars global educational and travel organization which has a staff of approximately 500 employees worldwide.

The successful candidate must have at least 10 years of progressively responsible managerial/administrative experience in international education, government, or other international organizations or businesses. An advanced degree or equivalent in business management is essential. An international living, educational or working experience as well as one language in addition to English is highly desirable.

The Council offers a competitive salary as well as a comprehensive benefits package.

For consideration
please send cover letter and resume which must include salary history and requirements to :

Council On International Educational Exchange
Terry Clifford, Director Personnel
205 East, 42 Street
New York, NY 10017

Only candidates under consideration will be notified.

The Council is committed to the principle of diversity and equal opportunity employment.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

3e arrdt

GRAND STUDIO IMM. RESTAURÉ. 17e Prix 700 000 F, à débattre. 45-04-24-30

4e arrdt

ILE SAINT-LOUIS

Ds petite cour 17e s., soleil, charme, donnant sur arbres. Env. 150 m². Entrée, grand living + 3-4 chbres, cuis. à aménager. 3e ét. sans asc. Trav. à prévoir. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04.

5e arrdt

RARE

PRÈS MAUBERT. NEUF. Jamais habité. Ancien imm. 17e s. réhabilité. APPART. haut de gamme. 115 m² env. Living 50 m² + 2 chambres, salle de bains, salle d'eau. Tél. : 46-22-03-80 ou 43-59-68-04, poste 22.

16e arrdt

FOCH-POINCARÉ

Imm. grand luxe. Idéal habit. ou pied-à-terre couple ou pers. seule. STUDIO. Entrée, living + kitchenette + salle de bains indépendante. 46-22-03-80, 43-59-68-04.

AV. V.-HUGO

CHARMANT 2 P. Refait. Asc. poss. Prix à débattre. 45-04-23-15

17e arrdt

Mo PEREIRE

Clair, séré, 80 m² env. Living + 2 chambres, cuisine, salle de bains, park. 46-22-03-80 ou 43-59-68-04.

PTE MAILLOT (près)

Ensoleillé et séré. 130 m² environ. Grand living 45 m² + 2 chambres, salle de bains, chambre serv. Etage élevé. Travaux à prévoir. 46-22-03-80, 43-59-68-04.

91 - Essonne

Verrières-le-Buisson

URGENT. 4 PIÈCES. 75 m² au 3e étage dans parc boisé. Séj., 3 ch., loggias, cave, park. Près bus, école, commerces. 1 030 000 F. 60-11-66-82.

92 Hauts-de-Seine

RUEIL (centre)

97 m². 5 PIÈCES. Gd séjour. 3 chambres. Expo. E/O. Très nombreux rangements. CAVE. Park. 46-60-60-03 h. bur. ou 47-08-55-86 après 20 h.

94 Val-de-Marne

OCCUPÉ LOI 48. M. AGÉ VINCENNES CENTRE Dans bel imm. ravalé 3 P. 66 m². 680 000 F. Possible : 42-60-30-15

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. PAIE COMPTANT. 45-73-48-07.

CABINET KESSLER

78, Champs-Elysées, 8e recherche de tte urgence beaux appts de standing, petites et grdes surfaces. Evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 43-59-68-04.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Bureaux, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 190 à 395 F/M.

CIDES 47-23-84-21.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques

43-55-17-50

MARCHÉS FINANCIERS

Pour développer les placements immobiliers à l'étranger

Les néerlandais ABP et Rodamco concluent un accord de coopération

Le fonds néerlandais des pensions du secteur public, ABP, et le fonds d'investissements en valeurs immobilières de Rotterdam, Rodamco, ont annoncé, samedi 14 décembre, avoir conclu un accord de coopération stratégique portant sur les placements immobiliers à l'étranger. Cet accord, valable dix ans et renouvelable, entrera en vigueur le 1er mars 1992, date à laquelle l'ABP prendra une participation de 12,5 % dans Rodamco.

L'ABP possède déjà 2 millions d'actions Rodamco et devrait encore en acquérir 12 millions. Pour faciliter la transaction, Rodamco émettra 9 millions de nouvelles actions au 1er mars 1992. Leur prix d'achat correspondra à leur valeur intrinsèque au terme de l'exercice fiscal en cours, le 29 février 1992. Pour le premier semestre de cette année, la valeur intrinsèque par action était de 67,10 florins (203 F). Les 3 millions restants pourront être acquis en Bourse par l'ABP. D'autre part, le fonds néerlandais de pension prendra une participation de 20 % dans trois filiales de Rodamco, non cotées en Bourse, situées en Amérique du Nord, en Grande-Bretagne et en Europe. Aux termes de cet accord, le total des actifs de Rodamco augmentera de 2,5 milliards de florins (7,5 milliards de francs).

Bombay aidera Moscou à installer des marchés financiers en Russie

Après la série d'accords signés au début de l'année par le japonais Daïwa Securities pour faciliter l'accès de Moscou aux marchés boursiers (*le Monde* du 15 janvier), c'est au tour des Indiens de proposer leur aide à la réouverture de la Bourse moscovite soixante-dix ans après sa fermeture. Une équipe technique russe vient de signer un projet d'accord avec la Bourse de Bombay pour aider Moscou à installer des marchés boursiers dans la République de Russie. Ce projet a été signé vendredi 13 décembre par le président de la Bourse de Moscou, M. Pankin, et celui de la Bourse de Bombay, M. Hendra Kothari. L'accord comprend la fourniture de logiciels pour les listes de titres et les opérations boursières ainsi qu'une assistance pour la mise en place d'un système pour les nouveaux échanges. Le BSE (Bombay Stock Exchange) a précisé que M. Pankin, qui a quitté Bombay vendredi soir, était accompagné d'une équipe d'experts qui doivent étudier les mécanismes des opérations boursières pendant une semaine en vue d'établir un marché primaire des valeurs à Moscou, qui ne bénéficie actuellement que d'un petit second marché.

La COB « épingle » deux clients d'une société de Bourse

Deux clients d'une société de Bourse viennent d'être « épinglés » par la Commission des opérations de Bourse (COB) à la suite d'opérations irrégulières commises avec l'aide de négociateurs de cette même société de Bourse.

La COB, qui a examiné ce dossier au cours de sa réunion du mardi 10 décembre, a décidé de transmettre son rapport au parquet, sur le fondement d'articles du code pénal visant la corruption et l'escroquerie. Elle a aussi transmis ce dossier au Conseil des Bourses de valeurs (CBV). A l'issue d'une enquête menée sur les comptes de deux clients, la COB a constaté que les opérations systématiquement gagnantes qui y étaient inscrites trouvaient leur origine dans des irrégularités commises par des négociateurs de ladite société, le plus souvent au moyen d'« aller et retour » effectués dans la journée.

Le titulaire d'un compte partageait avec l'un des négociateurs les profits réalisés.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OUI AUX SICAV DU CREDIT LYONNAIS

TRILION

Dans sa séance du 26 novembre 1991, le Conseil d'Administration de TRILION a décidé de porter de 1 % à 1,30 % la commission de souscription.

Ces nouvelles conditions seront appliquées aux souscriptions reçues à partir du jeudi 2 janvier 1992.

TRILION : un placement en obligations françaises procurant chaque trimestre un revenu régulier.

LES 2300 AGENCES DU CREDIT LYONNAIS SONT A VOTRE DISPOSITION POUR VOUS RENSEIGNER.

CL CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI.

SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENTS/GARDINI SA

Raul GARDINI, Dwayne ANDREAS, Neil SHAW, Pierre CALLEBAUT, Jean-Marc VERNES sont parvenus à un accord pour constituer une nouvelle société au niveau mondial dans le secteur des matières premières agricoles et leurs transformations.
La société prendra le nom de GARDINI et ASSOCIÉS (GEA) et aura un capital social de 300 millions de dollars ainsi répartis :
ARCHER DANIEL MIDLAND (président D. ANDREAS) 5 %, TATE & LYLE (présidé par Neil SHAW) 5 %, COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE POUR LES PRODUITS AMYLACÉS (CIP présidée par Pierre CALLEBAUT) 5 %, GARDINI SA 5 % et SOCIÉTÉ CENTRALE D'INVESTISSEMENT (présidée par Jean-Marc VERNES) 80 %.
Raul GARDINI sera nommé président de GEA, et tous les présidents des sociétés faisant partie de GEA siégeront au conseil d'administration. GEA détiendra 73,3 % du nouveau holding industriel constitué avec la compagnie financière SUCRES ET DENRÉES (présidée par Serge VARSANO) et 16,6 % de cette dernière.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	5 décembre 1991
Total actif	634 213
dont	
Or	172 747
Disponibilités à vue à l'étranger	114 777
Ecus	56 823
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 044
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	60 760
Concours au Trésor public	26 440
Titres d'Etat (bons et obligations)	54 696
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	635
Effets privés	62 891
Effets en cours de recouvrement	40 848
Total passif	634 213
dont	
Billets en circulation	253 575
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	38 906
Compte courant du Trésor public	38 838
Reprises de liquidités	8 929
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes – Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 722
Ecus à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	57 171
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	196 074

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	9,25 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	10 %
– Taux des avances sur titres	12 %

Les prochaines actions à la Bourse de Shanghaï seront attribuées par loterie

Les autorités chinoises, dans le souci de calmer les investisseurs de Shanghaï, après une lutte sans merci pour l'acquisition d'actions il y a trois mois, ont décidé d'attribuer les prochaines actions sur ce marché par un système de loterie. Cinq sociétés supplémentaires seront ajoutées ce mois-ci aux huit déjà cotées à la Bourse de Shanghaï, a annoncé le quotidien officiel *China Daily*.

Trois des cinq sociétés ont déjà émis des actions au cours de la semaine passée pour un montant de 112 millions de yuans (114 millions de francs). Les deux autres feront prochainement de même. Mais, selon le quotidien, seule une petite quantité d'actions sera offerte au public.

Selon le nouveau système de loterie, les acheteurs potentiels déposeront de l'argent auprès de la filiale locale de la Banque industrielle et commerciale de Chine (Industrial and Commercial Bank of China) en échange d'un reçu. S'ils sont choisis, ils auront l'autorisation d'acheter au maximum cinquante actions chacun.

PARIS, 16 décembre =

Quasi-stabilité

Après avoir la semaine dernière corrigé quelques excès à la baisse, la Bourse de Paris a commencé la semaine sans enthousiasme. Dans un marché creux, les cours évoluaient peu dans le courant de la journée, restant proches du niveau atteint vendredi 13 décembre.

En hausse de 0,46 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 était très légèrement dans le vert en début d'après-midi, affichant vers 14 heures un gain symbolique de 0,02 %.

Ni la bonne orientation de Wall Street vendredi dernier, ni le fermeté de la Bourse de Tokyo quelques heures plus tôt, ni l'annonce d'une réduction de la hausse des prix en France en novembre ne parvenaient à donner du tonus à un marché qui risque jusqu'à la fin de l'année de faire du surplace en attendant des jours meilleurs. Les propos du président Mitterrand dimanche soir, consacrés essentiellement aux résultats du sommet de Maastricht, n'ont par ailleurs suscité aucune réaction particulière dans les salles de marché, où à une semaine de la liquidation mensuelle on se contente d'expédier les affaires courantes.

La nouvelle et légère détente du loyer de l'argent n'a pas eu plus de succès sur le marché, notaient les professionnels. Hachette et Canal Plus étaient notamment attaquées en début d'après-midi, ainsi que Pechiney International.

TOKYO, 16 décembre ⬆

Légère hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en légère hausse lundi 16 décembre, au terme d'une séance en dents de scie. L'indice Nikkei a gagné 81,77 points, soit 0,36 % à 22 836,67, pour un volume de transactions d'environ 700 millions de titres.

Selon un professionnel, les éléments motivants sont très rares et la marge d'évolution du marché est très limitée. Une baisse enregistrée en début de séance a été provoquée par des prises de bénéfice, consécutive à la vive hausse du vendredi 13 décembre. La cote s'est ensuite redressée sur des achats d'arbitrage programmés, avant de marquer encore des mouvements irréguliers dans l'après-midi.

VALEURS	Cours du 13 déc.	Cours du 16 déc.
Akai	841	840
Bridgestone	1 060	1 070
Canon	1 440	1 410
Fuji Bank	2 500	2 520
Honda Motors	1 500	1 510
Matsushita Electric	1 440	1 430
Mitsubishi Heavy	691	699
Sony Corp.	4 180	4 300
Toyota Motors	1 510	1 490

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Kanguros accepte l'OPA d'Arjo Wiggins Appleton.** – Le conseil d'administration de la société de papeterie espagnole Kanguros a accepté la nouvelle offre du holding franco-britannique Arjo Wiggins Appleton (AWA) dans son OPA sur la société qui portait de 2 700 à 3 500 pesetas (de 143,10 F à 185,50 F) le prix à payer par action. Selon Kanguros, le nouveau prix *« répond à la valeur réelle des actions »*. Après l'opération, AWA devrait contrôler la majorité du capital de Kanguros. Le groupe franco-britannique avait lancé, le 17 octobre dernier (*le Monde* du 19 octobre), une OPA sur Kanguros qui avait été rejetée quatre jours plus tard par la société espagnole, celle-ci jugeant insuffisant le prix de 2 700 pesetas par action. AWA avait présenté sa nouvelle offre de 3 500 pesetas par action, le 4 décembre. Kanguros a enregistré, au premier semestre 1991, un bénéfice avant impôt de 298 millions de pesetas (15,8 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 5,4 milliards de pesetas (286 millions de francs).

□ **Contrat confirmé pour la Générale de chauffe à Londres.** – La Générale de chauffe (groupe Générale des eaux) et la CNIM viennent d'obtenir la confirmation de la construction d'une usine d'incinération des ordures ménagères de 420 000 tonnes dans le sud-est de Londres. Cette usine, la première construite en Grande-Bretagne depuis une vingtaine d'années, sera mise en service en mars 1994 ; elle sera gérée par Associated Heat Services-Emstar, filiale de la Générale de chauffe.

□ **Philips va coopérer avec Alpine dans les cassettes digitales.** – Philips Car Stereo International (groupe Philips) accordera au groupe japonais Alpine Electronics la licence de la fabrication des cassettes DCC (cassettes compactes digitales) pour voiture, inventées par le groupe hollandais. Cette branche de la division électronique grand public (Philips Consumer Electronics) de Philips fournira les informations techniques nécessaires pour la présentation (design) et la fabrication de produits DCC pour voiture à Alpine Electronics, important fournisseur de systèmes audio et de mécanismes de cassettes pour voiture. Les premiers postes de radio pour voiture avec lecteur de DCC intégré seront livrés en 1993. La technologie de la DCC a été inventée par Philips et développée par cette compagnie en coopération avec la société japonaise Matsushita.

□ **Bénéfice de 400 millions de deutschemarks pour Preussag en 1990-1991.** – Le groupe allemand Preussag (métaux non ferreux, énergie, services parapétroliers) a annoncé un bénéfice net consolidé de 400 millions de deutschemarks (1,37 milliard de francs) pour l'exercice 1990/1991, clos fin septembre. Durant l'exercice précédent, qui ne comptait que neuf mois (de janvier à septembre 1990), le bénéfice avait été de 350 millions de deutschemarks (1,2 milliard de francs). Pour la maison-mère, Preussag AG, le bénéfice net est supérieur à 200 millions de deutschemarks (684 millions de francs). Les actionnaires toucheront en conséquence un dividende de 10 DM par action de 50 DM, au lieu de 8 DM l'exercice précédent. La direction s'est déclarée optimiste pour l'année en cours. En ce qui concerne l'ex-RDA, Preussag a investi jusqu'à présent 500 millions de deutschemarks et a repris 40 entreprises, employant au total 5 000 personnes. Fin septembre, Preussag employait 73 000 personnes, dont 64 000 en Allemagne.

□ **Fortes pertes pour BASF Magnetics en 1991.** – La firme BASF Magnetics, filiale du groupe chimique BASF, va déclarer des pertes comprises entre 150 et 180 millions de deutschemarks (de 500 à 600 millions de francs), en 1991, pour un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de deutschemarks (5,13 milliards de francs). Ces pertes sont plus élevées que prévu et tiennent compte des dépenses extraordinaires liées à des licenciements dans trois unités de production allemandes. BASF Magnetics s'est engagée, depuis quelques mois, dans un vaste programme de restructuration visant à diminuer les coûts de production, et prévoyant 1 150 suppressions d'emplois sur un effectif de 3 600 personnes.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cibles	3776	3780	Interm. Computer	154 70	154 90
Arnault Associes	279	265 10	I.P.B.M.	73 30	71
B.A.C.	80	80	Locs Investis.	169	169
Bque Vernes	790	795	Locamic	70	70
Boiron (Ly)	320	320	Mana Comm.	75 45	78
Boisset (Lyon)	230	253 60 d	Molex	134	176 50 d
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	779	742	Publ.Filipacchi	343	326
Calberson	396	....	Rezel	385	382
Cardif	643	641	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	315	....
C.E.G.E.P.	144	....	S.H.M.	160	160
C.F.P.I.	250	258	Select Invest (Ly)	103	....
C.N.I.M.	880	872	Serbo	356 30	383
Codexour	275	275	S.M.T. Goupil	130	....
Conforama	1050	1100	Sopra	257	250
Creeks	130	130	TF1	301	290 80
Dauphin	237	....	Thermador H. (Ly)	310	....
Delmas	1185	1150	Unilog	215	215
Demachy Worms Cie	337 60	....	Visi et Cie	89	88
Desanlay	901	901	Y. St-Laurent Groupe	760	768
Deville	230	225			
Dolisos	120	115			
Editions Belfond	201	206			
Europ. Propulsion	173	180 50			
Fossor	126 90	....			
GFF (group.fon.f.)	105 90	105			
Grand Livre	384 90	370			
Gravograph	203	200			
Groupe Origny	930	930			
Guintoli	715	....			
I.C.C.	192	191			
Idianova	104 10	108			
Immob. Hôtelière	804	803			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ **LE MONDE**

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 décembre 1991
Nombre de contrats estimés : 135 624

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 91	Mars 92	Juin 92
Dernier	106,56	106,86	107,62
Précédent	106,60	106,90	107,58

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
107	0,81	1,57	0,85	

CAC 40 A TERME

Volume : 17 274 (MATIF)

COURS	Décembre	Janvier	Février
Dernier	1 704	1 718,50	1 733
Précédent	1 685,50	1 700	1 695,50

CHANGES

Dollar : 5,404 F ⬇

Lundi 16 décembre, le dollar s'échangeait en baisse, confirmant la prudence des opérateurs face à une réduction éventuelle des taux d'intérêt américains, attendue dans la semaine. A Paris, le billet vert cotait en repli à 5,404 F au fixing contre 5,4240 F à la cotation officielle du vendredi 13.

FRANCFORT	13 déc.	16 déc.
Dollar (en DM)	1,5828	1,5812
TOKYO	13 déc.	16 déc.
Dollar (en yens)	128,73	128,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 décembre) 9 1/2-9 5/8 %
New-York (13 décembre) 4 1/4 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 28-12-90*)

	12 déc.	13 déc.
Valeurs françaises	110,40	111,60
Valeurs étrangères	105,60	106,10

(SBF, *base 100 : 31-12-81*)

Indice général CAC	1671,62	1688,27

(SBF, *base 1 000 : 31-12-87*)

Indice CAC 40	453	464

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	12 déc.	13 déc.
Industrielles	2895,13	2914,36

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	12 déc.	13 déc.
100 valeurs	2 423,30	2 451,60
30 valeurs	1 848,60	1 858,34
Mines d'or	160,38	142,10
Fonds d'Etat	87,05	87,38

FRANCFORT

	12 déc.	13 déc.
Dax	1 546,39	1 558,34

TOKYO

	13 déc.	16 déc.
Nikkei Dow Jones	22 754,90	22 836,67
Indice général	1 726,15	1 728,18

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3940	5,3970	5,4648	5,4708
Yen (100)	4,1976	4,2033	4,2365	4,2453
Ecu	6,9689	6,9703	6,9495	6,9639
Deutschemark	3,4127	3,4169	3,4142	3,4208
Franc suisse	3,8662	3,8712	3,8806	3,8898
Lire italienne (1000)	4,5198	4,5262	4,4928	4,5023
Livre sterling	9,8386	9,8495	9,8232	9,8466
Peseta (100)	5,3544	5,3682	5,3170	5,3289

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 3/4	4 7/8	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16
Yen (100)	6 1/4	6 3/8	5 15/16	6 1/16	5 11/16	5 13/16
Ecu	10 9/16	10 11/16	10 3/8	10 1/2	10 5/16	10 7/16
Deutschemark	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	8 1/8	8 1/4	8 1/16	8 3/16	8	8 1/8
Lire italienne (1000)	12 3/8	12 5/8	12 1/8	12 3/8	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 1/2	10 5/8	10 3/8	10 1/2
Peseta (100)	12 1/8	12 1/2	12 1/8	12 1/2	12 1/4	12 5/8
Franc français	9 11/16	9 13/16	9 13/16	9 15/16	9 11/16	9 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

Le Monde – RTL
ENTREPRISES
à 22h15 sur RTL

Lundi 16 décembre : Jean Moulias, PDG de la SOPEXA.

Mardi 17 décembre : Jacques Bahry, directeur général du groupe Cesi. « Le Monde Initiatives » daté 18 décembre publie une enquête sur la formation individuelle des salariés.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 DÉCEMBRE

Cours relevés à 13 h 47

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4141	C.N.E 3%.....	4200	4205	4205	+ 0.12
929	B.N.P. T.P.....	841	931	801	- 4.76
850	Cr.Lyon. T.P.....	831	840	848	+ 2.05
1260	Renault T.P.....	1208	1205	1180	- 2.32
1490	Rhone Poul. T.P....	1445	1444	1440	- 0.35
1041	Saint Gobain T.P..	1032	1040	1046	+ 1.26
903	Thomson T.P.....	850	895	850	.....
895	ACCOR.....	825	834	827	+ 0.32
845	Air Liquide.....	844	844	843	- 0.16
580	Alcatel-Alsthom..	536	539	539	+ 0.56
1470	Als Superm.....	1421	1340	1400	- 1.48
320	A L S P I.....	275	280	284.90	+ 3.45
2020	Arjom. Prouvt.....	2381	2382	2378	- 0.21
470	AGF Sté Centrale..	454.90	450	450	- 1.08
1020	Aux. Entrepr.....	1006	1005	1000	- 0.50
173	Avenir H. Média....	131.80	134.90	132	+ 0.30
820	Axa Ipx Cie Médi..	730	740	725	- 0.68
235	Axa Midi Ass.....	266	265	264.30	- 0.54
124	Bafp.....	97	100	99	+ 2.06
111	Bail-Equipem.....	98	95	95.40	- 3.64
770	Bail Investiss.....	751	750	750	- 0.13
475	Bancaire.....	432.30	437	435	+ 0.62
750	Bazar H.-V.....	667	661	670	+ 0.45
595	Beghin-Say.....	585	595	590	- 0.88
960	Berger (M).....	950	975	976	+ 2.74
335	Bertrand Faure....	330	335	340	+ 3.03
625	Bic.....	619	590	599	- 3.23
985	B.L.P.....	980	990	990	+ 1.02
305	BIS.....	270	284	284.10	- 2.19
330	B N P (Cl.....	300	300	302.10	+ 0.70
770	Boiteux Tech.....	724	720	724	.....
2650	Bongrain.....	2460	2460	2460	.....
825	Bon-Marché.....	740	740	742	+ 0.27
540	Bouygues.....	508	514	511	+ 0.59
133	BP France.....	119	120	119.50	+ 0.42
980	B S N.....	942	942	944	+ 0.21
1080	Canal Plus.....	1040	1031	967	- 7.02
250	Cap Gem S.....	262.10	264	266	+ 1.49
2100	Carrefour.....	2150	2150	2142	- 0.37
140	Casino.....	130	131	128.50	- 1.15
83	Casino ADP.....	84.50	85	83.50	- 1.18
1620	Castorama D.I.....	1637	1640	1634	- 0.18
154	C.C.F.....	157.20	157.20	158.10	+ 0.57
48	CCMC Ly.....	39.50	39.50	39.60	.....
300	C.D.M.E.....	330	328	320	- 3.03
180	C.E.G.I.D.....	185	170	148	- 9.70
183	Centrest (Ny).....	175	175	175	.....
320	C.E.P. Comm.....	305	308.60	310.10	+ 1.67
115	Ceva.....	100.30	102.10	99	- 1.30
575	Cetelem.....	620	620	620	.....
225	CF Ind.....	253	257	257	+ 1.37
290	CGI Info.....	285	286	286	+ 0.35
936	C G I P.....	944	954	947	+ 0.32
595	CGP.....	600	600	600	.....
900	Chargeurs S A.....	883	873	875	- 0.91
540	C I C A (M).....	536	525	540	+ 0.93
290	Cimenis franc.....	273	288	275	+ 0.73
775	Clarins.....	735	730	738	+ 0.14
405	Club Medinet.....	400.10	405.10	403	+ 0.72
153	CMB Packa.....	180.80	180	180.10	- 0.44
600	Colas.....	636	616	620	- 2.52
270	Cpt. Entrep.....	260	263.20	264	+ 1.54
1050	Compt Mod.....	1078	1078	1075	- 0.28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
100	Cpcept S.A.....	97	100	100	+ 3.09
265	CPR (Paris Réo.)..	236.10	241.90	237	+ 0.38
930	Créd. Foncier.....	898	901	895	- 0.33
620	Cr Lyon.(Cl).....	480	486	488	+ 1.24
985	Credit Nn.....	877	950	948	- 2.07
230	CSEE.....	185	182.10	185	.....
2210	Dassun.....	2230	2235	2280	+ 2.24
340	Dassault Aviation.	274	276	275	+ 0.36
164	Dassault Electr....	147	148	143	- 2.72
1300	De Dietrich.....	1435	1439	1430	- 0.35
127	Dév.P.d.C.8.8.....	110	108	112	+ 1.82
195	Dév.R.Sud-Est.....	192	192	192	.....
275	D M C.....	265	257	280.10	- 2.22
395	Docks France.....	349.20	350	345.50	- 1.06
395	Dynaction.....	320	319	315	- 1.56
2210	Eaux (Gle).....	2039	2048	2038	- 0.05
742	E.B.F.....	746	750	745	.....
340	Ecco.....	340.40	342	338	- 1.29
405	Elf Aquitaine.....	373.30	374.10	377.10	+ 1.02
265	Etap-Elf (Cersit)..	250	243.20	250	.....
325	Essilor.....	305	307.80	301	- 1.31
186	Essil.Int.(DP).....	153	154.90	154	+ 0.85
630	Esso.....	590	592	580	- 1.69
1320	Eurafrance.....	1300	1310	1310	+ 0.77
580	Eurocom.....	558	559	561	+ 0.54
350	Eurodisneyland....	136	136.30	135.80	- 0.15
880	Europe 1.....	822	816	825	+ 0.36
40	Eurotunnel.....	38.30	38.30	38	- 0.78
1700	Exor.....	1325	1325	1321	- 0.30
120	Finextel.....	119	116.50	117.50	- 1.26
315	Fives Lille.....	310	312	315	+ 1.61
2320	Fromagr. Bel.....	2198	2215	2215	+ 0.77
1480	Gal.Lafayette.....	1420	1425	1425	+ 0.35
1690	G.A.N.....	1485	1530	1500	+ 1.01
450	Gascogne (B).....	420	424	413	- 1.67
1240	Gaz et Eaux.....	1155	1180	1184	+ 0.78
710	Geophysique.....	505	520	520	+ 2.97
580	Garland Ly.....	559	555	541	- 3.22
440	Groupe Cak.....	451	451	456	+ 1.11
350	GTM-Entrep.....	325	326	329	+ 1.23
1310	Guyenne-Gas.....	1345	1345	1340	- 0.37
163	Hachette.....	136.90	138.70	131.10	- 3.53
450	Havas.....	419.80	425	423	+ 0.76
320	Ida.....	310	310	310	.....
230	Imétal.....	226.50	226.10	231	+ 1.99
160	Immob. Phénix.....	141	142	140.50	- 0.35
75	Ingénico.....	74.20	76	73.10	- 1.48
4400	Inst. Mérieux.....	4270	4270	4265	- 0.12
450	Interbail.....	441	443.90	441	.....
600	Intertechnique.....	667	674	667	.....
810	J. Lefebvre.....	782	782	782	- 1.26
630	Klepierre.....	600	593	591	- 1.50
775	Labinal.....	707	709	695	- 1.70
310	Lafarge.....	311	310.50	309.50	- 0.48
300	Lebon.....	316	318	310	- 1.90
3820	Legrand.....	3700	3700	3686	- 0.92
2140	Legrand (DP).....	2065	2098	2056	- 0.34
450	Legris Industries..	411.30	417.50	410.50	- 0.19
720	Locindus.....	705	701	695	- 1.42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4010	L.V.M.H.....	3988	3995	3977	- 0.28
495	Lyon.Eaux/Dumez..	464.10	467.50	462.80	- 0.28
121	Majorette Ly.....	117.90	118	115	- 2.46
285	Mar. Wendel.....	277	277	282	+ 1.81
161	Matra.....	155	158	155.10	+ 0.06
470	Metin-Cons.....	485	480	475	- 2.06
68	Metaleurop.....	65.90	65	64.60	- 1.97
43	Métalogie In.....	18.30	.....	.....	.....
125	Michelin.....	116	118	117.50	+ 1.29
156	Min. Salsig (Mle)..	156.10	.....	.....	.....
74	MMB.....	63.50	65	64.60	+ 1.73
155	Moulinex.....	148	146	146	- 1.35
250	Navig. Mixte.....	1180	1220	1200	+ 1.69
155	Nord-Est.....	93.50	93.50	90.10	- 3.84
250	Nordon (Hyl).....	244	220.90	244.50	+ 0.20
1040	Noxer Galleries.....	445	445	455.50	+ 2.36
180	Oléger.....	162	160	167.90	+ 3.64
690	Orkel.....	684	690	691	+ 1.02
375	Parfums.....	307.90	309.50	306.20	- 0.55
174	Pechiney Int.....	162	163	157.10	- 3.02
270	Pechiney (DP).....	277	272	269	- 2.89
820	Peuiaot.....	455	455	455	.....
1200	Pernod Ricard.....	1180	1187	1176	- 0.34
565	Peugeot.....	572	579	580	+ 1.40
285	Pinault.....	270	268	265	- 1.85
500	Plastic-Omn.....	467	470	476	+ 1.93
405	Poliet.....	398	400	400	+ 0.50
555	Primagaz.....	555	547	546	- 1.62
866	Printemps.....	811	818	810	- 0.12
2650	Promodes.....	2670	2700	2631	- 1.46
525	Radiotechn.....	465	488	465	.....
4850	Redoute (La).....	4540	4520	4590	+ 1.10
210	Rémy et Associés..	210	210	210	.....
1690	R. Poulenc CIP....	467.20	465	469.50	+ 0.49
320	Robur Financ.....	310	300	305	- 1.61
49	Rochette(La).....	46.50	48	48.60	+ 0.22
1850	Roussel Uclaf.....	1812	1811	1817	+ 0.28
3000	R. Itzpd-Ly *.....	2905	2890	2905	.....
175	Sade (Ny).....	180	178	180	.....
1650	Sagem.....	1600	1561	1580	- 0.83
430	Saint Gobain.....	425.90	429.50	425.20	- 0.16
1270	Saint Louis.....	1159	1160	1156	- 0.26
1740	Salomon Ly.....	1710	1720	1725	+ 0.88
300	Salvepar (Hyl).....	302.50	303	300	- 0.83
980	Sanofi.....	985	988	958	- 0.73
1439	S A T.....	1431	1479	1420	- 2.17
225	Saul. Distt.....	213.50	211	210	- 1.64
1100	Sauiguet (Ns).....	998	988	995	- 0.30
640	Schneider.....	581	595	584	+ 0.52
600	SCOA.....	20.20	20.90	19.86	- 1.73
575	Scor s.s.....	430	425	410	- 4.65
1700	S.E.R.....	1670	1660	1684	+ 0.84
475	Sefimag.....	474.90	470	485	- 2.08
113	Selecibanque.....	114.40	112.60	112	- 2.10
205	Sextant A.....	169.30	165.10	170	+ 0.41
705	S F I M.....	813	790	810	- 0.37
215	S.G.E.....	202	209.50	209.50	+ 3.71
600	St. Rossignol.....	793	790	795	+ 0.25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
480	Sligos.....	474	476	475	+ 0.21
450	Société Gén.....	448	448	449.30	+ 0.29
1000	Sodecco(El).....	78.90	82	82	+ 2.63
150	Sodero(Ns).....	143	145	145	+ 1.43
830	Sodexho.....	825	810	819	- 0.73
470	Sogenal(Hyl).....	72	72	72	.....
355	Sogexp.....	340	345	344	+ 1.18
1200	Som-Allib.....	1215	1209	1208	- 0.59
1230	Source Perrier....	1274	1270	1267	- 0.55
410	SOPHIA.....	396	390	389.10	- 1.49
736	Sovac.....	705	705	705	.....
730	SPEP.....	310	316	313.40	+ 1.10
685	Stgfor Facom.....	664	686	680	- 0.60
285	Suez.....	282.10	284	283.50	+ 0.50
1040	Sycnetelabo.....	1000	1005	1001	+ 0.10
1000	Thomson CSF.....	140.80	138	138.10	- 1.52
.....	Total.....	965	956	964	- 0.10
170	- (bons).....	154	153	150	- 2.60
235	Trutteur Fin.....	210	210	207	- 1.43
475	U.A.P.....	463.60	469.90	463	- 0.13
285	U F B Locabail....	249	245	242	- 2.81
760	U I C.....	770	770	770	.....
495	U I F.....	468	461	457	- 2.35
760	U I S.....	770	770	770	.....
810	Unibail.....	570	580	575	+ 0.88
570	Vallourec.....	536	541	530	- 1.32
270	Valeurs C.....	252.90	254	250	- 1.15
345	Via Banque.....	352	350	346	- 1.70
250	Warnms et Ce.....	336	337.90	330	- 1.49
1040	Zodiac.....	1025	1008	1030	- 0.49
1230	Elf Gabon.....	1100	1120	1105	+ 0.45
108	Amen.....	97	93.90	94	- 3.09
141	Amer. Barrick.....	145	143.50	143	- 1.24
225	Amer. Express.....	100	100.80	101.80	+ 1.80
200	A.T.T.....	202	205.30	205.30	+ 1.63
225	Anglo Amer C.....	213.10	211.90	211.90	- 0.56
405	Arjomari.....	372	374.50	369	- 0.81
230	Banco Santander..	218	205	219	+ 0.45
780	B.A.S.F.....	763	770	764	+ 0.13
950	Bayer.....	934	934	927	- 0.75
66	Buffalotone.....	58.90	58.50	56.95	- 3.31
92	Chase Manh.....	84	86.15	85.25	+ 1.49
2430	Daimler Benz.....	2458	2431	2431	+ 1.10
170	De Beers.....	150.10	151.10	151.10	+ 0.67
1160	Deutsche Bank.....	2248	2227	2228	- 1.02
1160	Dresdner Bank.....	1110	1105	1119	+ 0.81
70	Dreyfusien.....	65.10	65.35	65.25	+ 0.23
245	Du Pont-Nem.....	248	241	238	- 3.39
44	Eastman Kodak.....	250.50	248.50	248	- 1.00
17 50	East Rand.....	16	16.10	16.25	+ 1.56
210	Echo Bay.....	39	40	39.20	+ 0.51
325	Electrolux.....	214	205.50	205.50	- 3.97
100	Ericsson.....	91.50	90.20	88	- 3.83
137	Exxon Corp.....	312.80	311.70	311.70	- 0.35
51	Ford Motor.....	142	137.20	137.20	+ 3.38
23	Freegold.....	45.90	46	46.30	+ 0.87
365	Gencor.....	20.45	20.85	20.50	+ 0.24
	Gén. Elect.....	370	368.40	369.90	- 0.03

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
172	Gén. Motors.....	153	154.30	152.60	- 0.26
320	Gén. Belgique.....	300.10	296	296.10	- 1.33
81	Gd. Métropol.....	84.10	82.70	82.70	- 1.66
50	Guinness.....	49.45	49.90	50	+ 1.11
20	Hanson PLC.....	18.90	18.85	19.30	+ 2.12
37	Harmony Gold.....	33.15	33	33.05	- 0.30
260	Hewlett Packard..	269.60	269.50	269.50	- 0.04
37	Hoechs.....	38.80	38.35	38.30	- 1.29
780	Hoechst.....	757	755	750	- 0.92
92	Homestak.....	85	81.35	81	- 4.71
117	I.C.I.....	112.50	112.50	112.20	- 0.27
525	I.B.M.....	475.50	475	474.30	- 0.25
280	I.T.T.....	280	280	281	+ 0.36
192	Ito Yokado.....	191	190.10	190.10	- 0.47
58	Matsushita.....	58	59.50	60.30	+ 3.97
3.52	Maxwell.....	3.55	.....	.....	.....
185	Mc Donald's.....	186.10	190	188.60	+ 1.34
790	Merck.....	815	805	807	- 0.98
475	Minnesota M.....	472	468.10	468.10	- 0.83
53	Mitsubishi.....	54.50	53.20	53.10	- 2.57
385	Mobil corp.....	348.10	348.20	348.20	+ 0.03
335	Morgan J.P.....	342	340.80	341.10	- 0.26
32500	Nestlé.....	32980	33000	32900	- 0.27
128	Norsk Hydro.....	119.90	117.10	116.30	- 1.33
116	OFSI.....	105.30	106	106	+ 0.66
1690	Pétrofina.....	1771	1740	1755	- 0.90
375	Philip Morris.....	360.50	365	362.30	+ 0.47
102	Polaroid.....	92.50	91.30	93.75	+ 1.35
66	Placer Dome.....	60.50	59.05	59.90	- 0.58
440	Procter Gamble....	463	456.10	456.10	- 1.49
175	Quatrnés.....	157.50	157.50	157.50	.....
28	Randfontein.....	27.20	27.15	27.35	+ 0.55
300	Rhone Poul. Rorer	322	320	320.90	- 0.34
445	Royal Dutch.....	432.60	430.60	433.50	+ 0.21
49	R T Z.....	49	48	48.25	- 1.53
1.26	Saint & Saatchi..	0.97	0.96	1.02	+ 5.15
42	St Helena.....	39.60	39.05	38.80	- 2.02
345	Schlumberger.....	337.80	343.50	340.90	+ 0.92
49	Shell transp.....	46.80	46.65	46.65	- 0.32
2110	Siemens.....	2098	2092	2109	+ 0.52
760	Siemens Nuclear..	740	738	730	- 1.35
187	Sony.....	174.70	179.20	179.10	+ 2.52
91	Sumitomo Bank....	91	91.50	88.60	- 2.64
195	T.D.K.....	195	193.50	193.50	- 0.77
62	Telefunca.....	64	63.50	63.25	- 1.17
26	Toshiba.....	26.30	27	27	+ 2.66
505	Unilever.....	530	528	530	.....
260	Unic.Techn.....	256.80	258.50	259.70	+ 1.13
385	Veal Reefs.....	345	349.50	342.10	- 0.84
1080	Volkswagen.....	1000	1010	990	- 1.00
300	Volvo.....	301	.....	.....	.....
1420	Wagons Its.....	1451	1440	1440	- 0.76
220	West. Deep.....	204.50	204.60	204	- 0.24
345	Xerox Corp.....	345	356.50	356.50	+ 3.33
120	Yamanouch.....	116.50	115.90	116.80	+ 0.26
1.60	Zambia Cop.....	1.68	1.68	1.68	+ 1.20

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77.....	123.60	4.97
Emp.Etat 8,8%78.....	100.10	4.20
10,80% 79/94.....	101.85	3.03
Emp.Etat 13,4%83..	107.15	13.21
Emp.Etat 12,2% 84.	101.90	2.30
Emp.Etat 11% 85....	110.10	8.98
10,25% mars 86.....	103.55	7.82
OAT 10% 6/2000....	106.90	5.54
OAT 9,5% 12/1997..	104.25	0.08
OAT 9,8% 1/1998....	102.50	8.59
ORT 10,30% 1985..	1802	.....
PTT 11,2% 85.....	104.76	0.57
CFF 10,30% 86.....	102	8.38
CFF 10.25% nov 90	106.35	7.73
CNA 10 % 1979.....	100.71	7.39
CNB Bques 6000F...	99	4.17
CNB Paribas 5000F..	98.55	4.17
CNB Suez 5000F....	98.55	4.17
CNE 11,5% 85.....	100.90	5.54
CNI 1/82 5000F.....	99.95	4.17
CNT 9 % 86.....	.....	5.59
CRH 10,90% déc.85	107.10	9.43
CHARB FCE 3% 100	128	.....
CNCA.....	940	.....
Cersa.....	.....	.....
Alcatel 8 % janv. 89	540	.....
Ly. Esat cv 6,5%....	756	.....
Thoms. cv 9,2% 86.	900	.....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours

Actions

Agache (ps fin.).....	795	780
Applicazione Hydr....	1600	1600
Arbel.....	400	405
Bains C.Monaco.....	1100	1099
B.Hypoth.Europ.....	381.50	.....
B.N.P. Intercont.....	315.80	317
Beghin-Say (C.I).....	452	450
Bénédictine.....	2953	2928 d
Bidermann Internat...	486	479
Blanzy Ouest.....	1825	.....
B T P.....	60.50	60
Cambodge.....	1055	1107
Carbone Lorraine....	487	467
Case Pockin.....	9.50	10
C.E.G.F (Fregor.).....	510	510
Centenaire Blanzy....	381	381
Cerabati.....	88	90
Champex Ny.....	115	.....
CC (CP).....	183	182
C.I.M.....	1140	1130
C.I.T.R.A.M. (B).....	2525	.....
Codest.....	95	.....
Coflexip.....	258	.....
Cogifi.....	940	940
Conciphos.....	738	.....
Cie Industrielle.....	6280	6690
Cpt Lyon Allemand....	338	332.10
Concorde.....	550	545
Constr.Mét.Prov.....	28	.....
Crédit Gén.Ind.....	145	.....
Cr Universel (Cie)....	350	350
Crédifel.....	112.10	.....
Darbley.....	700	.....
Degremont.....	1601	1610
Delmas Vieljeux.....	3517	3690
Didot Bottin.....	1000	1010
Eaux Ressio Vichy....	2250	2300
Eaux Vittel.....	930	905
Ecia.....	220	218
Electro-Finan.....	1075	.....
Electro-Banque.....	380	380
Est.Mag. Paris.....	4200	4200
Eurs (ex Eurrit).....	1715	1730
Finalens.....	258	266
F.I.P.P.....	100	.....
F.N.A.C.....	1635	1635
Foncière (Cie).....	490	491.70
Foncières Euris.....	379	379
Fonc.Lyonnaise.....	638	640
Foncias.....	450	.....
Fougerolle.....	781	780
France I.A.R.D.....	651	.....
France SA (La).....	1498	1480
From. Paul-Renard....	2500	.....
Gaumont.....	591	610
Gerflor.....	300.10	303.70
Gévelot.....	605	.....
G.F.C.....	346	331
G.F.I.I.....	231	.....
Grds Moulins Paris....	1480	.....
Groupe Victoire.....	1440	1440
G.T.I (Transport).....	289	289
Immeubail.....	315	320
Immobanque.....	730	.....
Im.Marseillaise.....	5400	5400
Isetc. Plaisir-Mnocour	400	392
Isnovatica.....	397.90	396.90
Invest.(Ste Cie.).....	3700	3750
Lambert Frères.....	281	271.50
Lille Bonnières.....	1332	1332
Locafrance.....	480.10	480
Louis Vuitton.....	695	696
Louvre.....	2750	2780
Lucia.....	1100	.....
Machines Bull.....	28.10	28
Mag.Uniprix.....	170	.....
Magnest.....	750	750
Métal Déployé.....	401	.....
Mors.....	60.40	55
Navigation (Nle).....	211.50	.....
Optorg.....	250	245
Orkel (Cl).....	347	355
Origny-Desvroise.....	750	750
Palais Nouveaut.....	1091	1040
Paluel Marsont.....	640	640
Parfrance.....	150	150
Paribas (CP).....	650	648
Paris France.....	222	220
Paris Orléans.....	218	207.20
Parthena Invest.....	399	399
Pathé Cinéma.....	780	.....
Piper Heidsieck.....	1120	.....
Porcher.....	431	435
Promodès (Cl).....	1360	.....
Publicis.....	602	690
Rochefortaise.....	108	.....
Rossnp.....	171.80	182
Rougier.....	300	300
S.A.C.E.R.....	390	.....
S.A.F.A.A.....	182	182
S.A.F.I.C Alcan.....	239.80	238
Sagn.....	361	361
Saint Dominique (F.I..	114	111
Salins du Midi.....	587	590
Savoisienne M.....	165	.....
S.C.A.C.....	723	724
Sanofia Maubeuge....	415	428
S.Eaut.Part. (Ali).....	126	130.50
Sfac.....	552	553
Simrin.....	136.10	139
S.I.P.H.....	151	155
S.M.C.I.....	100	.....
Sobal.....	510	510
Sofia.....	290	290
Sofical.....	1230	1230
Sofilm (ex Sazam).....	75.40	73.50
Sofragi.....	2250	2210
Sopegi.....	123	.....
Soudure Autogène.....	738	730
Sovabail.....	332	333
Stael.....	670	.....
Tréfinger.....	2825	2816
Tessi-Asquinas.....	720	.....
Tour Eiffel.....	200	.....
Ufimer.....	1160	1150
U.T.A.....	4063	1321 p
Vicat.....	370.60	365
Viniprix.....	1210	1230
Virax.....	90	.....
Maroc Sté Brasserie..	240.10	.....

Etrangères

A.E.G.....	730	667 o
Alzzo Nv Sico.....	376	.....
Alcan Aluminium.....	88	99.50
American Brands.....	215.80	219.10
Arbed.....	540	540
Assurance Mines.....	128	128
Banco Popular Espa..	505	520
B.Regionnaux Int.....	20450	20400
Can.Pacifique.....	75.10	79.30
Chrysler Corp.....	80	.....
C I R.....	6.90	6.50
Cosmetshawk.....	800	.....
De Beers (port.).....	137	.....
Dow Chemical.....	264	.....
Fiat.....	20.50	.....
GBL (Bnx Lamb.).....	520	.....
Gevaert.....	974	976
Glaxo Holdings Ltd...	82.90	82
Goodyear Tire.....	255	256
Grace and Co (Wfl)..	197	.....
Honeywell Inc.....	281	.....
Johannesburg.....	91	.....
Koninklijke Pakhoed..	123	122
Kubota.....	22.20	.....
Lainmia.....	310	310
Midland Bank.....	18.10	19.90d
Noranda Mines.....	75	75
Olivetti priv.....	8.30	.....
Pfizer Inc.....	385	391
Procter Gamble.....	472	488.90
Ricoh.....	22.10	.....
Robeco.....	277.50	279.50
Rodamco NV.....	170	.....
Rolinco.....	280.80	282.80
Saipem.....	5.85	5.95
Sanra Group.....	22	.....
SKF Aktiebolaget.....	76	.....
Tenneco Inc.....	159	144
Thorn Electrical.....	74.50	.....
Toray Ind.....	25	.....
Vieille Montagne.....	3000	.....
Wagons Lits.....	1065	1120
West Rand Cons.....	9.05	9.05

Hors-cote

Bque Hydro Energie..	315	.....
Calcaphos.....	91	.....
C G H Cogenhor.....	43	17.90o
C. Océid. Forestere..	185	.....
Chambourcy (Nl).....	978	.....
Cockery Boerdin.....	360	.....
Copirex.....	594	691
Drouot Assurances..	272	.....
Elf Antargaz.....	1400	.....
Europ. Accum.....	79	79
Europ Soufrne Ind....	20	.....
Gachot S.A.....	35.10	.....
Groupe Expansion....	36	37
Guy Degrenne.....	436	.....
Haribo Rigles Zns....	210	.....
Hoogovens.....	297	.....
IM2.....	300

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)
LUNDI
10 ans de Pordenone : Love never dies (1921), de King Vidor, 18 h 30 ; That Certain Thing (1927), de Frank Capra, 20 h 30 ; Salle Jean Epstein : Anton Wabern (1991), de Thierry Knauff, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
LUNDI
Hommage à la Warner Bros : la Déchirure (1984, v.o. s.t.f.), de Roland Joffe, 14 h 30 ; Klute (1971, v.o. s.t.f.), d'Alan J. Pakula, 17 h 30 ; Aventuras en Birmanie (1945, v.o. s.t.f.), de Raoul Walsh, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A PROPOS D'HENRY (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
ALICE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
L'AMOUR AVEC DES GANTS (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ATLANTIS (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
AY CARMELA ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BARTON FINK (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).
BERNARD ET BIANCA AU PAYS DES KANGOUROUS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (46-87-18-09) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE CABINET DU DOCTEUR RAMIREZ (Fr.-A.-All.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LES CLÉS DU PARADIS (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
CLOSE UP (Iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES COMMITMENTS (Irlandais, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
CROC-BLANC (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
DANNY LE CHAMPION DU MONDE (Brit., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (46-74-95-40).
DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
DEVOIRS DU SOIR (Iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
DIVERTIMENTO, LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
L'ENFANT DU TUNNEL (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
FISHER KING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46).
LES FLEURS DU MAL (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA FRACTURE DU MYOCARDE (Fr.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).
HANGIN' WITH THE HOMEBOYS (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HARLEY DAVIDSON ET L'HOMME AUX SANTIAGS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
HENRY V (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
HIT MAN (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).
L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
PAYSAGE AVEC FEMME (Youg., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
PENSÉES MORTELLES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
LA PLAINTE DE L'IMPÉRATRICE (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
POISON (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
PROOF (Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
RAGE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
STEPPING OUT (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TA MÈRE OU MOI ! (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
LA TENTATION DE VÉNUS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
THE ADJUSTER (Can., v.o.) : La Bastille, 11e (43-07-48-60).
THE INDIAN RUNNER (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LA THUNE (Fr.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).
TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
TROUBLES (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
UNE ÉPOQUE FORMIDABLE... (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
VAN GOGH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).
LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOYAGE VERS L'ESPOIR (Suis., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LES GRANDES REPRISES

ACCIDENT (Brit., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; v.f. : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HISTOIRES EXTRAORDINAIRES (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
INDISCRET (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).
LOVE STREAMS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
MON CHER PETIT VILLAGE (tchèque, v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LES QUATRE FILLES DU DR MARCH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES FILMS NOUVEAUX

ANNABELLE PARTAGÉE. Film français de Francesca Comencini, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

LES ARCANDIERS. Film français de Manuel Sanchez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

CONTRE L'OUBLI. Film français de Jean-Luc Godard, Alain Resnais, Costa Gavras, Bertrand Tavernier, René Allio, Raymond Depardon, Michel Deville, Jacques Deray, Michel Piccoli, Robert Kramer, Jane Birkin, Coline Serreau : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LES ENFANTS DU VENT. Film franco-polonais de Krzysztof Roguiski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

FIEVEL AU FAR WEST. Film américain de Phil Nibbelink et Simon Wells, v.f. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HOT SHOTS ! (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JACQUOT DE NANTES (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

JESUIT JOE (Fr., v.o.) : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

LAAFI (burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LARRY LE LIQUIDATEUR (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MALINA (All., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MAYRIG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MILLER'S CROSSING (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

MISSISSIPPI MASALA (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

NIKITA (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NUAGE PARADIS (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PARTY (Can.) : Trianon, 18e (46-06-63-66).

THÉATRE

ARCANE (43-38-19-70). La Valse avant la nuit : 20 h 30.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Entre ciel et terre ; les manuels du rire : 20 h 30.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les Trois Filles de Mme Akoun : 21 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Couac ! le Grand Orchestre du Splendid : 20 h 45.
EDGAR (43-20-85-11). Les Faux Jetons : 20 h 15. Les Bobos cadres : 22 h.
ELDORADO (42-49-60-27). Monsieur Amédée : 20 h 45.
GRAND THÉATRE D'EDGAR (43-20-90-09). Les Bidochons, histoire d'amour : 20 h 15.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. La Plus Forte et Paris : 20 h 30. Le Ticket : 22 h 15. Libertine : 22 h 15.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Poète à New York : 21 h 30.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. La Nuit et le Moment : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 30. Théâtre rouge. Bereshit : 18 h 45. Mademoiselle Else : 20 h. Oncle Vania : 21 h 30.
MARAIS (42-78-03-53). Pat et Sarah : 21 h. Jugement : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Magic Palace : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Chantal Ladesou : 20 h 30. Le Syndrome de Stockholm : 22 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Valérie Lemercier au Palais-Royal : 20 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Chantal Gallia : 21 h.
THE SWEENY (48-87-66-37). Wax Museum et Hare 'n Herbie : 20 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Coup de chapeau au music-hall : 20 h. Lila dans J'accuse le choc : 21 h.
THÉATRE EN ACTES (43-57-35-13). Trois dramicules : 21 h.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). The Hound of the Baskervilles : 14 h 30 et 20 h 30. Arène. Après l'amour : 14 h 30 et 20 h 30. Belle de Mai. Les calmans sont des gens comme les autres : 14 h 30 et 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (48-74-10-75). No Woman's Land : 20 h 45.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Baudelaire : 14 h 30. Noël Hardy : 22 h.

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LES GENS D'AUTOMNE. Villejuif. Théâtre Romain-Rolland (47-26-15-02), mer. 14 h 30 ; jeu. 18 h ; ven. à 20 h 30 (dern.) (11).

MES PARENTS SONT DE GRANDS ENFANTS QUE J'AI EUS. Cinq Diamants (45-80-51-31) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim. 16 h (11).

ROBERT ET CLARA SCHUMANN, LES CHANTS DE L'AUBE. Institut musical de Paris (45-62-10-05) (dim. soir, mar.), 20 h 30 ; dim. 17 h 30 (11).

THE BIG BLUE. Barry (43-57-51-55), 20 h 30 ; dim. 17 h (dern.).

ON VA FAIRE LA COCOTTE : ON PURGE BÉBÉ. Théâtre Montorgueil (46-36-06-06) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 15 h (11).

SANS TITRE. Cinq Diamants (45-80-51-31) (mer., dim. soir, lun., mar.), 22 h ; dim. 17 h 30 (12).

L'ÉCOLE DES FEMMES. Le Plessis-Robinson. Amphithéâtre Pablo-Picasso (46-30-45-29), jeu., ven., sam. 21 h ; dim. 17 h (12).

LA MAISON D'OS. Châtenay-Malabry. Théâtre du Campagnol (46-61-33-33), jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 16 h (12).

LA PARISIENNE ; 29e A L'OMBRE. Saint-Germain-en-Laye. Théâtre Alexandre-Dumas (30-87-07-07), 20 h 45 (13).

DJURDJURA. Cellule de Création. Théâtre ouvert-Jardin d'Hiver (42-62-59-49), sam. 16 h (14).

JÉSUS ET LE PETIT PRINCE DES GALAXIES. Théâtre du Sphinx (42-78-39-29), 20 h 30 ; mar. 21 h 45 (15).

A LA RENCONTRE DE MARCEL PROUST. Hôtel Lutétia (45-01-25-75) (dim. soir, mar.), 21 h ; sam. et dim. 17 h (15).

OUVRAGE DE DAMES. Tourtour (48-87-82-48), 20 h 30 (15).

MOBIL HOME. Marie-Stuart (45-08-17-80), mer., jeu., ven., sam. (dern.), 19 h.

PIÈCE MONTÉE. Comédie des Champs-Elysées (47-23-37-21) (dim. soir, lun.), 21 h ; dim. 15 h 30 (17).

21 SANTONS ET UN CHIEN PERDU DANS LA NATIVITÉ. Tourtour (48-87-82-48) (dim. soir, lun.), 19 h ; dim. 15 h (17).

JEAN ROUCAS. Olympia (47-42-25-49) (dim. soir, lun.), 20 h 30 ; dim. 17 h (17).

Le Monde
NUMÉRO SPÉCIAL

PROCHE-ORIENT : de la guerre à la paix ?

Un numéro spécial du *Monde* pour mieux comprendre les enjeux politiques, économiques et religieux.

132 p. - 45 F

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
SCIENCES Le Monde ET MÉDECINE

PARIS EN VISITES

MARDI 17 DÉCEMBRE

« Exposition Mozart », 11 h 15, entrée du Musée Carnavalet (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 heures, devant les grilles du Palais (*M.-C. Lasnier*).

« Montmartre, une butte sacrée, un village pittoresque », 14 h 30, sommet du funiculaire, au fanion Paris autrefois

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, 1, boulevard Henri-IV (A nous deux, Paris).

« L'Observatoire, témoin du Grand Siècle », 14 h 30, 61, avenue de l'Observatoire (Paris et son histoire).

« L'hôtel Libéral Bruant et le Musée de la serrurerie », 14 h 30, 1, rue de la Perle (Sauvegarde du Paris historique).

« Histoire et fonctionnement de l'hôtel des Ventes au nouveau Drouot », 14 h 30 et 16 h 15, sous la grande horloge, sortie du métro Richelieu-Drouot (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Visite des ateliers de la manufacture des Gobelins » (limité à 30 personnes), 14 heures et 15 heures, 42, avenue des Gobelins.

« L'histoire de la franc-maçonnerie à travers les collections du musée du Grand Orient », 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

« Exposition Martin Schongauer », 15 heures, hall du Grand Palais (M. Hager).

« La cathédrale russe. Histoire de la religion orthodoxe », 15 heures, 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

14, boulevard Raspail, 14 h 30 : « La peinture française au dix-huitième siècle » (Europ Explo).

Salle Notre-Dame des Champs, 92 *bis*, boulevard du Montparnasse, 15 heures : « Le bestiaire égyptien ou la façon de faire parler les animaux » (Paris et son histoire).

60, boulevard Saint-Michel (grand amphithéâtre), 18 h 30 : « Les premiers instants de l'univers », par Hubert Reeves (Ecole des mines).

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 19 heures : « Renoir : l'insouciance reconquise », par F. Barbe (Hors cadre).

Le Forum, 102 *bis*, rue de Vaugirard, 20 heures : « L'apprentissage, évolution ou stagnation ? », par J. Barbin (CREHE).

Aquarius, 54, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20 h 30 : « Shamballa (2) ou les sept chemins vers la Terre sainte ». Entrée libre (Rose-Croix d'or).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 DÉCEMBRE 1991 A 0 HEURE TU

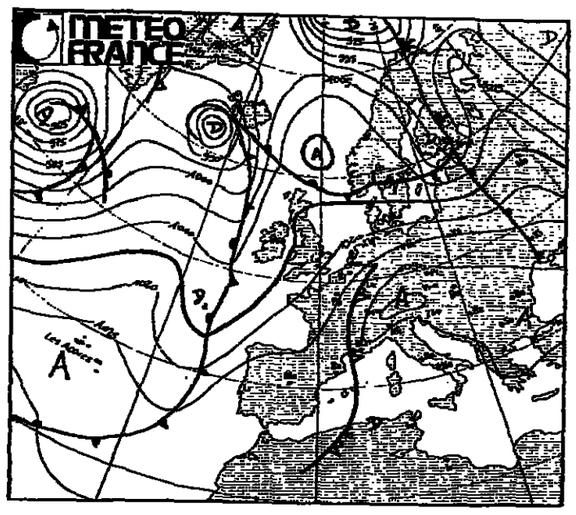

PRÉVISIONS POUR LE 17 DÉCEMBRE 1991

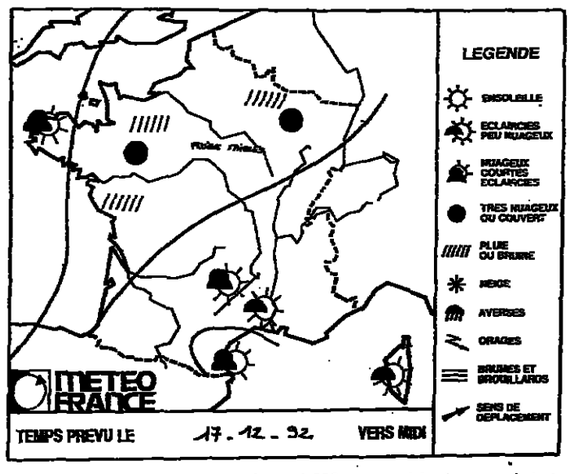

Mardi : Soleil sur le Sud-Est, pluvieux et doux ailleurs. Sur le pourtour méditerranéen, malgré quelques passages nuageux, le soleil prédominera. Les températures minimales et maximales seront respectivement de 0 à 4 degrés et de 10 à 14 degrés.

Du Midi-Pyrénées au Massif Central et aux Alpes, après une matinée nuageuse, le temps deviendra pluvieux en cours de journée. La neige tombera à partir de 1 600 m dans la journée et 1 200 m en soirée. Les températures minimales seront de 0 à – 3 degrés, et les maximales, de 7 à 12 degrés.

Sur toutes les autres régions, le temps sera très nuageux à couvert avec des pluies. Les pluies pourront être verglaçantes le matin sur l'Est. Les températures minimales seront de 3 à 8 degrés, 0 à 2 degrés sur l'Est. Les températures maximales seront de 9 à 13 degrés et de 4 à 7 degrés sur l'Est.

PRÉVISIONS POUR LE 18 DÉCEMBRE 1991 A 12 HEURES TU

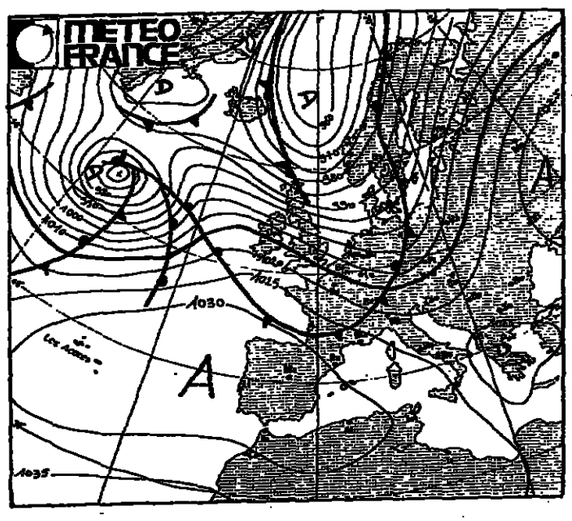

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-12-91

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-12-1991 à 18 heures TU et le 16-12-1991 à 6 heures TU

FRANCE				ÉTRANGER				ÉTRANGER			
AJACCIO	13	– 1	D	TOULOUSE	12	4	C	LOS ANGELES	25	13	N
BIARRITZ	14	7	D	TOURS	6	3	C	LUXEMBOURG	– 1	– 4	D
BORDEAUX	7	4	D	POINTE-A-PITRE	30	18	N	MADRID	8	5	C
BOURGES	6	0	D					MARRAKECH	20	14	N
BREST	10	9	C					MEXICO	16	9	C
CAEN	7	2	P					MILAN	12	– 9	D
CHERBOURG	7	5	P					MONTREAL	– 16	– 4	*
CLERMONT-FER	12	– 1	C					MOSCOU	0	– 8	N
DIJON	– 3	– 7	D					NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE	4	– 6	C					NEW-YORK	4	2	D
LILLE	2	– 1	C					OSLO	3	– 5	C
LIMOGES	8	5	C					PALMA-DE-MAJ	15	9	C
LYON	3	– 1	C					PÉKIN	1	– 2	C
MARSEILLE	14	4	D					RIO-DE-JANEIRO	31	25	N
NANCY	0	– 6	C					ROME	12	– 1	D
NANTES	9	7	B					SINGAPOUR	28	–	C
NICE	13	3	D					STOCKHOLM	4	– 3	C
PARIS-MONTS	4	2	C					SYDNEY	28	–	D
PAU	9	1	D					TOKYO	13	–	D
PERPIGNAN	14	6	C					TUNIS	14	7	N
RENNES	7	7	P					VARSOVIE	3	0	C
ST-ETIENNE	11	1	D					VENISE	8	– 3	D
STRASBOURG	– 3	– 10	D					VIENNE	2	– 7	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été : heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — PIERRE GEORGES

Heureux comme Dieu en France

C'ÉTAIT, au Bourget, il y a longtemps, lors du premier voyage en France d'un nouveau pape. Aux fidèles, Jean-Paul II avait lancé, pour tout programme ou tout mot d'ordre, son fameux « *n'ayez pas peur* ». Il s'agissait à l'époque pour le pontife de revigorer les vocations et de rameuter les troupes.

Certes l'association d'idées peut paraître hasardeuse. M. François Mitterrand n'est ni pape ni, il en convient, nouveau. Cela ne l'a pas empêché de faire à « 7/7 » un solide prêche contre la frilosité. Que de mots contre cette redoutable « *sinistrose* » qui minerait les têtes et notamment les têtes électorales. Ou contre « *cette sorte de vague à l'âme* » dont les Français seraient, à l'en croire, des adeptes coutumiers et récidivistes. Le président « *d'un pays homogène, pacifique, uni* » entend bien que celui-ci soit « *sûr de lui, qu'il sorte de sa frilosité, de sa morosité* ».

M. François Mitterrand qui n'a pas comme Mme Anne Sinclair « *que du pourcentage en tête* », mais un peu tout de même, était donc venu revigorer la flamme nationale. Il fit un cours d'histoire sur l'Europe des nations, du vingtième siècle et de l'effondrement des empires. « *C'était si bien que cela ? Je suis né pendant une guerre mondiale et j'ai fait la deuxième* ». Un petit cours de géographie de l'espoir, incitant chaque Français à *se précipiter sur les* mappemondes ou les cartes pour n'avoir plus à douter de son bonheur. Un large cours d'Europe et de Maastricht, « *un moment qui prépare les siècles* » et qui protège les Français.

Bref, M. François Mitterrand fit tant et si bien son devoir d'optimisme qu'en l'écoutant revint en mémoire, un effet de Maastricht peut-être, le vieux dicton allemand : « *Heureux comme Dieu en France.* » *Heureux, en effet, nous* devrions l'être . Heureux, dira M. Mitterrand du « *bonheur d'être ensemble* ». Heureux de « *la vie de famille* ». Heureux de « *l'amitié dans les quartiers* ». Heureux de la paix, *de la sécurité, et même de la* sécurité sociale. Heureux de nos malheurs moindres qu'ailleurs, même le chômage, le souci, le seul, qui ronge le chef de l'Etat.

A un peuple qui s'ignore heureux, ou l'oublie, ou se lamente de l'être tant, *ou doute de ses élus et* de la justice, M. Mitterrand est venu dire qu'il était là, et bien là, pour le protéger et d'abord de cette désespérance molle. Et qu'il était tellement là qu'il entendait y rester. Sans chercher à plaire, « *au travail* ». Comme le père, protecteur, de la nation en somme.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 16 décembre

TF 1

20.45 Variétés : Stars 90.
22.40 Magazine : Ciné stars. Invité : Guy Bedos.
23.45 Sport : Kickboxing. Championnat du monde amateur, au stade Pierre-de-Coubertin.
0.40 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Téléfilm : Intrigues impériales. *Catherine donne un héritier au royaume.*
22.30 Téléfilm : Stradivarius. *Un luthier et l'affaire des vedettes israéliennes de Charbourg.*
0.00 1. 2. 3. Théâtre.
0.05 Magazine : Caractères. Diffusé sur FR 3 le 13 décembre.
1.10 Journal et Météo.

FR3

20.45 Cinéma : Borsalino. ■ Film français de Jacques Deray (1969). Avec Jean-Paul Belmondo, Alain Delon, Michel Bouquet.
22.50 Journal et Météo.
23.10 Magazine : Océaniques. Henri Dutilleux : mystère de l'instant.
0.30 Magazine : Minuit en France. Présenté par Aline Pailler. D'un océan à l'autre, de Jean Zeiner et Eric Nadreau ; Le Rêve américain, de Laurent Benosa.

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Rain Man. ■■ Film américain de Barry Levinson (1988). Avec Dustin Hoffman, Tom Cruise, Valeria Golino.
22.40 Flash d'informations.
22.50 Le Journal du cinéma.
22.55 Cinéma : Les Diaboliques. ■■■ Film français de Henri-Georges Clouzot (1954). Avec Paul Meurisse, Simone Signoret, Véra Clouzot.
0.45 Cinéma : Europa Europa. ■■ Film franco-allemand d'Agnieszka Holland (1990). Avec Marco Hofschneider, Piotr Koslowski, André Wilms (v.o.).

LA 5

20.50 Magazine : Les absents ont toujours tort. Suspense : Qui sont les cinquante Français de l'année ?...
23.00 Cinéma : Les dobermans reviennent. □ Film américain de Byron Chudnow (1976). Avec Fred Astaire, James Franciscus, Barbara Eden.

M6

20.40 Cinéma : Les flics ne dorment pas la nuit. ■ Film américain de Richard Fleischer (1973). Avec George C. Scott, Stacy Keach, Jane Alexander.
22.30 Série : L'heure du crime.
23.20 Magazine : Culture pub.
23.50 Six minutes d'informations.
23.55 Magazine : Dazibao.
0.00 Magazine : Jazz 6. Jazz-rockeurs, chercheurs, marginaux et allumés ; Patrice Caratini en concert.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Le Choix de Dieu. 2. L'histoire n'est pas finie (1954 à nos jours).
21.00 Cinéma : Les Belles Manières. ■■ Film français de Jean-Claude Guiguet (1979).
22.30 Court métrage : Les Photos d'Alix.
22.50 Court métrage : Junkopia.
23.00 ▶ Documentaire : Djembefola.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La vie des chrétiens d'Orient. Avec Ibrahim Souss, délégué général de la Palestine en France, Amin Fahim, président de l'Association chrétienne de Haute Egypte, Jean-Paul Guetny, directeur au journal *la Vie*, Bat Ye'Or, chercheur et écrivain égyptien, Djenane Tajer, journaliste à *l'Actualité religieuse dans le monde*.
21.30 Dramatique. *Le Style indirect*, de Marie-Hélène Clément et Philippe Mazuet.
22.40 La Radio dans les yeux. Autour de Max Ernst.
0.05 Du jour au lendemain. Avec Georges Bernier (*la Revue blanche*).
0.50 Musique : Coda. Paul Bowles et la musique du Maroc. 6. Marrakech, carrefour du Sud.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 décembre salle Gaveau) : *Chœurs, Polonaise pour piano à quatre mains*, de Schumann ; Liebeslieder-walzer, dix-huit Valses pour piano à quatre mains op. 52, *Chœurs, Danses hongroises* pour piano à quatre mains, de Brahms, par le Chœur de chambre de Radio-France, dir. Marcus Creed ; sol. : Christian Ivaldi, Noël Lee, pianos.
23.07 Poussières d'étoiles. Bacchus et Ariane op. 43, de Roussel ; Der Ferne Klang, de Schreker.

Mardi 17 décembre

TF 1

20.50 Cinéma : Peur sur la ville. ■ Film français d'Henri Verneuil (1974). Avec Jean-Paul Belmondo, Charles Denner, Adalberto-Maria Merli.
23.00 Magazine : Ciel, mon mardi ! Présenté par Christophe Dechavanne.
0.50 Journal, Météo et Bourse.
1.10 TF 1 nuit. Reportages (rediff.).
1.40 *Feuilleton : C'est déjà demain.*
2.00 Documentaire : Histoire de la vie.
2.55 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).

A2

20.50 Cinéma : Force majeure. ■■ Film français de Pierre Jolivet (1988). Avec Patrick Bruel, François Cluzet, Kristin Scott-Thomas.
22.20 Théâtre : Le Grand Standing. Pièce de Neil Simon, mise en scène de Michel Roux, avec Jean Lefebvre, Rachel Boulenger. *Du boulevard en lieu et place de « Mardi soir ».*
23.45 1. 2. 3. Théâtre.
23.50 *La 25e Heure.* Le Conte des contes ; Le Hérisson dans le brouillard ; Le Héron et la Cigogne, de Youri Norstein ; Histoires courtes : Comédie d'un soir ; Nativité. *Trois chefs-d'œuvre du cinéma d'animation à ne surtout pas manquer.*
1.20 Journal et Météo.
2.20 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.40 24 heures d'info.
4.10 Feuilleton : Les Diamants du président.

FR3

20.45 Téléfilm : Le Miel amer. ▶ De Maurice Frydland, avec Gérard Desarthe, Gilles Segal. *Tendre satire de la communauté juive.*
22.15 Journal et Météo.
22.35 Mardi en France. Programmes des télévisions régionales.
23.30 Magazine : Océaniques. Henri Dutilleux : naissance d'une œuvre.
0.25 Musique : Carnet de notes. *Réflexion*, de Jean-Michel Kadjan.
0.30 La Flamme olympique en France.

CANAL PLUS

15.30 Magazine : Mon zénith à moi. Présenté par Michel Denisot. Invité : Jean-Claude Killy.
16.30 Cinéma : Hors limites. □ Film américain de Richard Martini (1989). Avec Nancy Allen, Dean Stockwell, Brad Hall.
18.05 Canaille peluche. Zazoo.
18.30 Ça cartoon. Présenté par Valérie Payet.
18.50 Le Top. Présenté par Yvan Le Bolloc'h.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas, Antoine de Caunes et Jérôme Bonaldi.
20.05 Sport : Football. Championnat de France : PSG-Marseille.
22.40 Flash d'informations.
22.45 Cinéma : Le Mystère Silkwood. ■■ Film américain de Mike Nichols (1983). Avec Meryl Streep, Kurt Russel, Cher (v.o.).
0.40 Cinéma : La Bourgeoise et le Privé. Film américain, classé X, de John Leslie (1989). Avec Mark Wallice, Rachel Ashley, Selena Steele.
1.50 Cinéma : *Les Copains du dimanche.* ■ Film français d'Henri Aisner (1957). Avec Jean-Paul Belmondo, Marc Cassot, Julien Bertheau.

LA 5

20.50 Cinéma : Duos sur canapé. □ Film français de Marc Camoletti (1979). Avec Jean Lefebvre, Michel Galabru, Marina Vlady.
22.25 Magazine : Ciné Cinq. Présenté par Michel Cardoze.
22.40 Cinéma : L'Exécutrice. □ Film français de Michel Caputo (1986). Avec Brigitte Lahaie, Pierre Oudry, Dominique Erlanger.
0.15 Journal de la nuit.
0.25 Demain se décide aujourd'hui.
0.30 Le Club du télé-achat.
0.50 Cas de divorce (rediff.).
1.20 La Calanque (rediff.).
1.50 Danse. Le Sacre du printemps ; Ouf-Bacine.

M 6

20.35 Téléfilm : Le Vagabond de Noël. De Will McKenzie, avec Bernard Hughes, Gerald McRaney. *Après vingt-cinq ans d'errance, un clochard retrouve les siens.*
22.15 Téléfilm : Les Masques de la mort. De Roy Ward Baker, avec Peter Cushing, John Mills. *Sherlock Holmes mène l'enquête.*
23.30 Série : Le Voyageur.
0.00 *Six minutes d'informations.*
0.05 Magazine : Dazibao.
2.00 Rediffusions. La Face cachée de la Terre ; Culture pub ; Thaïlande ; Kromatik ; Le Chant du cerf ; Venise.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Cinémémo. Héritage.
20.45 Série : Portraits d'Alain Cavalier. 12. L'Accordeuse de piano.
21.00 Danse : Casse-Noisette. Chorégraphie de Rudolph Noureev.
22.40 *Divertissement : As Seen on TV.*
23.05 Documentaire : Nuits d'été. De Lilia Ollivier-Oguienko.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. Henri Dutilleux. 2. L'écriture, la calligraphie.
20.30 Archipel médecine.
21.30 Rencontre franco-allemande. 2. La *Pologne et les relations franco-allemandes* (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. L'eau à la bouche. 1. Manger : dehors/dedans.
0.05 Du jour au lendemain. Avec André-Marcel d'Ans (le Dit des vrais hommes).
0.50 Musique : Coda. Paul Bowles et la musique du Maroc. 7. Les Berbères du Haut Atlas.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Haïku.
20.30 Concert (en direct du grand auditorium de Radio-France) : Symphonie n° 34 en ut majeur K 338, Alma grande K 578, Nehmt meinen Dank K 383, Ah, lo previdi K 272, de Mozart ; Symphonie n° 2 en si bémol majeur D 125, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Theodor Guschbauer ; Lucia Popp, soprano.
23.07 Poussières d'étoiles. Plein ciel-Studio 116. Répertoire. Nausicaa, de Redolfi.

Le Monde

En mer Rouge

Le naufrage d'un ferry égyptien pourrait avoir fait plus de 800 victimes

Le naufrage du ferry égyptien *Salem-Express*, dimanche 15 décembre, pourrait avoir fait entre 471 et 837 victimes, selon les derniers bilans qui restent contradictoires. Le soir même du sinistre, le général Hassan Aghouri, assistant du ministre égyptien de l'intérieur, avait annoncé que le nombre des rescapés était de 178 personnes sur 649 passagers.

Mais ce bilan provisoire s'est alourdi, lundi 16 décembre, au lendemain du drame. Selon l'agence égyptienne officielle MENA, le ferry transportait 954 personnes (878 passagers et 76 membres d'équipage) et, trente six heures après le naufrage, seules 117 personnes auraient été repêchées, ce qui porterait le nombre de victimes à 837.

Le navire, appartenant à l'armateur Sama Tours d'Alexandrie, assurait la liaison entre Djeddah (Arabie saoudite) et Suez (Egypte). Il s'est écarté de sa route et a heurté, en pleine nuit, un récif de corail, au large de Safagua, à 500 kilomètres au sud de Suez.

Il s'agit du naufrage le plus meurtrier depuis la collision, au large des Philippines, d'un pétrolier et d'un ferry, qui fit plus de 3000 morts, le 20 décembre 1987. Selon le journal *Al Ahram*, le premier ministre égyptien, M. Atef Sedki, aurait annoncé l'ouverture d'une enquête.

□ **Rassemblement contre la « double peine ».** – Près de cinq cents personnes ont participé, samedi 14 décembre, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) à un rassemblement contre la « double peine », qui frappe certains étrangers d'interdiction de territoire pour un délit déjà sanctionné par une condamnation pénale. Organisée par le Comité national contre la double peine, la manifestation était destinée à attirer l'attention, à la veille de l'examen par les députés, sur le projet de loi qui supprime cette double peine pour certains étrangers « protégés », comme les parents d'enfant né et résidant en France. Les protestataires soulignent que l'actuel projet ne change pas le sort des personnes déjà en instance d'expulsion, et s'inquiètent du maintien de la procédure d'*« urgence absolue »*.

ITALIE : au terme de leur congrès

Les nostalgiques du PCI ont créé le Parti de la refondation communiste

A l'issue d'un congrès de quatre jours, mille cinq cents *délégués ont fondé, dimanche* 15 décembre à Rome, un nouveau parti de gauche qui affirme que *« le communisme n'est pas fini »*. Ce parti est dirigé par le communiste orthodoxe Armando Cossutta.

ROME
de notre correspondante

Aux accents de *l'Internationale* et de *Bandiera rossa*, chantés poing levé comme autrefois, un nouveau Parti communiste est né, dimanche 15 décembre, à Rome : le Partito della Rifondazione comunista. Pour fonts baptismaux : les fastes mussoliniens du Palais des congrès de l'EUR où 1 500 délégués se sont efforcés de construire, en trois jours, un parti autour d'un *« idéal commun »* qui restait à définir. En dix mois, depuis le fatal congrès de Rimini où en février dernier l'ancien Parti communiste (PCI) défroqué est devenu le PDS (Partito democratico della sinistra), 150 000 personnes en mal d'identité se sont retrouvées sur ce projet. Vieux routiers du PCI, anciens de Lotta continua, éclaireurs d'Avanguardia Operaia, etc. : la brève histoire des « refondateurs du communisme » est d'abord celle d'une étonnante cohabitation entre une bonne vingtaine de mouvements et groupuscules depuis longtemps sur le marché. Pour lier le tout, un ciment inaltérable : la lutte contre le capitalisme mise au service d'un programme commun, *« devenir ce que le PDS n'est plus : un parti de masse, un vrai parti d'opposition »*. D'où le nouveau slogan : *« Faire opposition pour créer l'alternative. »*

Cette alternative, Rifondazione la jouera en solo : pas question, a fait savoir le courant majoritaire, de flirter avec d'autres partis de gauche ni même de se lier par un pacte de non-agression avec le PDS avant les législatives, qui auront lieu au printemps. Seule concession à la mode politique du moment : le nouveau parti réclame, lui aussi, la tête du président de la République, M. Francesco Cossiga, en guerre ouverte contre la classe politique.

« Le mot communiste n'a pas de connotation péjorative en Italie, au contraire il force le respect. Toute bataille pour la justice et le changement dans ce pays est associée aux communistes », nous confiait quelques jours avant le congrès l'*onorevole* Cossutta, futur président du nouveau parti (la direction sera désignée en janvier), après avoir animé le courant le plus orthodoxe de l'ancien PCI. Au point de s'être trouvé le mois dernier au centre d'une belle polémique lorsque les comptes secrets du PC soviétique, et surtout ses aides aux partis frères, furent mis à jour, certains accusant M. Cossutta, qui s'en défend évidemment, d'avoir reçu de conséquents subsides pour sa revue résolument « philosoviétique » *Orizzonti* jusqu'à la fin de 1986.

« Nous nous sommes trompés sur l'URSS »

En dépit de la volonté affichée de faire du passé table rase, il y avait pourtant un petit air de déjà vu dans ce congrès, pavoisé à l'ancienne avec les nouveaux emblèmes... une faucille et un marteau, mais stylisés et en forme de « R » majuscule pour « Rifondazione ». Opération de chirurgie esthétique décidée après une longue querelle d'héritiers avec le PDS pour savoir qui des deux aurait droit sur sa bannière à la faucille et au marteau traditionnels, bijoux de famille en quelque sorte du vieux PCI.

Même nostalgie dans le saint aux partis frères, ce qui fut vite fait cette fois, les nouveaux communistes se bornant à saluer Cuba en faveur duquel ils ont lancé une campagne « Un baril de pétrole pour Cuba », afin d'aider La Havane à surmonter le blocus économique. Le moment le plus attendu fut bien sûr celui de l'« autocritique » faite sous les applaudissements par M. Armando Cossutta lui-même. *« Nous nous sommes trompés sur l'URSS. J'ai moi-même mis du temps à comprendre la gravité de la crise à Moscou. Le PCUS est tombé sous le poids de ses propres erreurs, mais pas les idéaux de la révolution d'Octobre. »*

Objectif du parti nouveau-né : atteindre les 10 % aux législatives. C'est peu et c'est énorme. Mais les « refondateurs » sont optimistes. Au seul test national qui se soit tenu jusqu'ici, l'élection communale de Brescia il y a quelques jours, les grands partis ont marqué le pas et les candidats néo-communistes ont arraché un 5,3 % qui est loin d'être passé inaperçu.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

La cloche de Noël

ÇA y est ! Ça recommence ! On est là, on est débordés, c'est la folie, on sait plus où donner de la guirlande, de la bougie et du paquet-cadeau. *On vient d'acheter le* sapin. On court les magasins, on se téléphone : Saumon ou foie gras, dinde aux marrons ou chapon aux pruneaux ? Et pour Thomas, qu'est-ce que tu crois ? Tente d'Indien ou tortue Ninja ? Et c'est le moment, ça, ils le choisissent bien, où les potes à Coluche, ces empêcheurs de festoyer en rond, ouvrent leurs Restos du cœur à des centaines de milliers de crève-la-faim.

D'ici la fin de l'hiver, ils espèrent distribuer plus de trois millions de soupes chaudes et de paniers-repas. Pas certain, vu que des vivres, là, maintenant, faut toujours qu'ils se plaignent, ils n'en ont que pour trois semaines.

Et alors ? Moi, je veux pas le savoir ! Manquerait plus que j'y aille de mon obole. Leurs RMistes, leurs sans-abri, ils n'ont qu'à se débrouiller avec.

Tiens, à propos on vient de virer les traîne-misère qui étalaient, la nuit, leur mousse, leur galère, sur les banquettes et dans les toilettes de Roissy. Allez, ouste, du balai ! Non, c'est vrai, ça fait désordre et ça sent mauvais. Faut me désinfecter tout ça avant les départs en vacances de neige et de soleil. Ils n'ont qu'à *aller coucher sous les ponts* et sur les bouches de métro, ces sacs-à-poux. La rue c'est pas fait pour les chiens.

Moi, ce qui me bouleverse, c'est ça, justement, c'est de penser à tous les toutous seuls, tristes *et abandonnés, pendant* qu'on se tapera la cloche le 25 décembre. Au lieu de s'apitoyer sur le sort des petites vieilles et des jeunes paumés, on ferait mieux de participer au Noël de nos amis les bêtes.

Le moyen ? En *achetant des* pin's, des briquets, des stylos et même des émeraudes ou des rubis. En offrant des objets de prix, tableaux, sculptures, bibelots et des dons déductibles des impôts au Collectif national de *défense animale*.

Vous me direz : Pourquoi ces discriminations ? Rien n'empêche de secourir quadrupèdes et bipèdes pareil. D'accord. A condition que les premiers se contentent de ce qu'on refile aux seconds. Un os à ronger.

A l'approche des fêtes de fin d'année

L'IRA multiplie les attentats en Grande-Bretagne

La capitale britannique a été plongée dans le chaos, lundi 16 décembre, près une série d'alertes à la bombe qui ont provoqué la fermeture de toutes les grandes gares de la ville et de la Bourse de la City. En dehors de cette dernière alerte, l'IRA a revendiqué ces actions ainsi que l'explosion dans la gare de Clapham Junction, au sud-ouest de Londres, qui n'a pas fait de victimes. Le trafic a été rétabli dans la plupart des gares *en fin de matinée*.

Dans le même temps, un commissariat de Saintfield, à une vingtaine de kilomètres au sud de Belfast, en Irlande du Nord, a fait l'objet d'un attentat à la bombe, blessant légèrement un automobiliste. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) intensifie sa campagne d'attentats avant Noël en Angleterre. Elle a revendiqué l'attentat de dimanche, contre la National Gallery, qui n'avait causé que des dégâts superficiels dans la nouvelle aile du célèbre musée londonien. Samedi déjà, le centre commercial de Brent Cross, dans le nord de la capitale, avait été endommagé par deux incendies criminels, et les policiers avaient découvert plusieurs autres engins incendiaires dans des magasins voisins.

Depuis le 1er décembre, plus de soixante-quinze bombes incendiaires ont explosé, sans faire de victimes jusqu'à présent. – (*AFP, AP, Reuter.*)

Le retour du « smog » à Londres

LONDRES
de notre correspondant

Les Londoniens n'avaient pas vu un tel *smog* depuis bien longtemps : au moins depuis 1976, année où ont été institués des contrôles systématiques de la pollution atmosphérique.

L'épais brouillard qui a enveloppé la capitale, samedi 14 décembre, rappelait même aux plus anciens l'année 1952, lorsqu'une concentration de dioxyde de soufre dans l'atmosphère, due à la combustion du charbon, avait causé près de quatre mille décès. Bien que la menace actuelle n'ait rien de comparable, la pollution qui est enregistrée depuis le 13 décembre sur Londres et plusieurs villes de Grande-Bretagne n'en est pas moins jugée préoccupante par les experts.

Le niveau d'oxyde d'azote, qui est provoqué à 90 % par les gaz d'échappement, a atteint 293 parties par milliard dans les rues de la capitale, soit un taux qui se situe bien au-dessus des niveaux recommandés par la Communauté européenne et des maximums de sécurité fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les records des villes les plus polluées du monde ont été dépassés, notamment ceux d'Athènes et de Los Angeles. Cette pollution, qui s'est manifestée par une visibilité parfois inférieure à 100 mètres dans les rues de Londres, est due au phénomène d'inversion climatique qui se produit lorsque l'air froid du sol est bloqué par un « couvercle » d'air chaud en altitude. La vague de froid actuelle et l'utilisation intensive des voitures dans la période des courses avant Noël ont contribué à augmenter le niveau de pollution. Celui-ci était cependant redescendu dimanche à 230 parties pour un milliard.

L. Z.

SOMMAIRE

DÉBATS
L'Europe et la nation vues par Max Gallo et Alain Touraine 2

ÉTRANGER
La réunion des Douze à Bruxelles sur la situation en Yougoslavie ... 4
Algérie : le FIS a décidé de participer aux élections législatives du 26 décembre 6
La visite du premier ministre chinois en Inde 7

ESPACE EUROPÉEN
Un entretien avec Mme Elisabeth Guigou ● Retrouvailles autour de la Baltique ● Une Wallonie aux couleurs de l'Hexagone ● Grèce : le tiroir-caisse et la sécurité ..... 15 à 17

POLITIQUE
L'intervention du président de la République sur TF1 ..... 8 à 12
Le conseil national du CDS 12
Le congrès extraordinaire du Parti socialiste 14

SOCIÉTÉ
Les donneurs de sang exigent une loi sur la non-commercialisation du corps humain 18
Les conclusions du rapport officiel sur le fichier des juifs 18
Sports : Bernard Lapasset succède à Albert Ferrasse à la tête de la Fédération française de rugby 20
David Wheaton remporte la Coupe du Grand Chelem de tennis 20
L'arrivée en France de la flamme olympique 20

CULTURE
Lettres : les morts d'André Pieyre de Mandiargues et de Claude Faraggi 22
Claudio Abbado à Berlin 23
L'URSS racontée par ses affiches 23
Quand Warhol rentre au pays ... 24
Le Musée national de Beyrouth en convalescence 24

ÉCONOMIE
Les pays du G7 révisent en baisse leurs prévisions de croissance pour 1992 25
Une importante réforme agraire a été entérinée par le Congrès mexicain 25
La CEE et l'AELE devront renégocier leur accord de libre-échange 26
La dette des pays en voie de développement stagne 27

COMMUNICATION
Le journal d'Antenne 2 est diffusé à Chicago 34

CHAMPS ÉCONOMIQUES
● La machine ambiguë de Maastricht
● La redécouverte de l'Etat
● Le rêve contrarié du Rio Grande
● La grande braderie de l'Amour
● La chronique de Paul Fabra : « Le coup médiatique du modèle Delors ».
29 à 32

Services
Abonnements 27
Annonces classées 35
Carnet 34
Loto, Loto sportif 22
Marchés financiers ..... 36 et 37
Météorologie 39
Mots croisés 34
Radio-Télévision 39
Spectacles 38

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 15-16 décembre 1991 a été tiré à 512 122 exemplaires.

□ **Démantèlement d'un réseau de mariages blancs à Lille.** – La police de Lille a mis à jour un réseau qui a organisé depuis août dernier plusieurs dizaines de mariages « blancs » censés permettre à des Marocains d'acquérir la nationalité française. Les candidats, recrutés par un retraité lillois, devaient travailler dans une entreprise tenue par l'un des membres du réseau, afin de payer les 30 000 à 50 000 F réclamés par la marieuse, tenancière d'un bar à Hellemes (Nord), qui a pris la fuite en Algérie. Les « mariées » étaient souvent des mères célibataires vivant en foyer auxquelles on promettait *10 000 F mais qui n'en percevaient* que 2 000 ou 3 000. Le client n'avait que peu de chances de devenir français puisque la loi exige pour cela six mois de vie commune.

A l'ex-ambassade américaine à Moscou

Micros, mode d'emploi...

M. Robert Strauss, ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, a révélé la semaine dernière « la chose la plus renversante » qui lui soit arrivée depuis sa prise de fonctions au lendemain du putsch d'août : comment il a reçu les plans des micros installés dans l'immeuble de ce qui *devait être la nouvelle ambassade américaine à Moscou.*

Parlant, vendredi 13 décembre, au club de la presse nationale à Washington, M. Strauss a raconté qu'il se trouvait il y a une dizaine de jours dans le bureau du nouveau chef de l'ex-KGB, M. Vadim Bakatine, lorsque celui-ci lui a dit : *« Je ne sais pas combien de temps je resterai ici, mais je veux vous donner quelque chose. Je pense que cela pourrait vous aider. »* En lui remettant un épais dossier et une mallette pleine d'équipement technique, M. Bakatine a ajouté : *« Voici les plans qui décrivent comment les micros de votre ambassade ont été posés et les équipements utilisés (...) peut-être pourrions-nous ainsi vous rembourser, et pourriez-vous de nouveau utiliser un jour cet immeuble. »*

Réponse de l'ambassadeur : « M. Bakatine, si j'essayais d'utiliser cet immeuble, les gens croiraient que vous m'avez donné les trois-quarts (des plans) et que vous avez gardé le quatrième. » La destruction de l'immeuble – dont la construction avait été interrompue en 1985 après la découverte des micros – a été décidée à Washington le mois dernier. – (*AFP.*)

RODIN, STAR DE LA MODE !

OUI, nous sommes, dans notre genre, parmi les "Stars de la Mode" (et de la Décoration), modestie mise à part...

Les femmes se déclarent séduites et même passionnées par nos tissus.

Malgré ces succès flatteurs, nous restons raisonnables et abordables.

Après tout, ce n'est pas notre faute si nous, et nos tissus, plaisons à ce point !

(depuis 30 F le mètre)

RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

(Publicité)

Troisième Colloque Qualité de la Formation

Le Troisième Colloque sur la Qualité Totale en Formation, défi des années 90 pour tout formateur, aura lieu les 7,8 et 9 Janvier 1992 au Palais des Congrès Porte Maillot (Paris 17e).

Le thème de ce colloque soulignera les mutations des années 90 et mettra l'accent sur la Qualité Totale de la Formation pour assurer une meilleure gestion prévisionnelle des compétences et des ressources humaines.

Le thème du 1er jour sera : Les nouvelles démarche Qualité Formation et le renouvellement des outils de gestion de la Qualité pour les années 90 dans une perspective d'articulation avec la gestion des ressources humaines, méthodologie de mise en œuvre de la Qualité de la Formation, et, outils d'audit et d'évaluation pour la Qualité de la Formation seront les thèmes des 2e et 3e journées.

Pour renseignements et inscriptions
Le Journal de la Formation Continue et de l'E.A.O.
2 rue d'Amsterdam - 75009 Paris
Tél. : (1) 46 64 07 57 - (1) 42 67 93 80

HIPPOLYTE
RIVE GAUCHE

Liquidation totale

- 50 %

Nino Cerruti
Giorgio Armani
Gianfranco Ferré
Ermenegildo Zegna
Basile
Byblos
Krizia Uomo
Karl Lagerfeld
V 2 et Istante
by Gianni Versace
Iceberg

19-21, rue de l'Ancienne-Comédie, Paris-6e, Mo Odéon